



Chine - Etats-Unis : la grande fracture commerciale

► Après l'offensive de Trump et l'escalade qui s'est ensuivie, les deux pays ont érigé entre eux, en quelques jours, un mur de droits de douane

► La surtaxe imposée par Washington aux importations chinoises se monte à 145 %, tandis que Pékin a porté son taux à 125 % à partir de jeudi 10 avril

► Le niveau de ces droits de douane est si prohibitif qu'il pourrait mettre à l'arrêt le commerce sino-américain, à l'exception des biens incontournables

► En Chine, l'effet se fait ressentir, alors que la plupart des conteneurs chinois qui ne sont pas partis avant l'entrée en vigueur des taxes restent à quai

► Aucun des deux pays ne montre à ce stade de signes de compromis. Le bras de fer accélère le découplage entre les deux économies

PAGES 14-15 ET IDÉES P. 27 ET 29

AU RN, L'OMBRE GÊNANTE DU TRUMPISME

► L'application chaotique aux Etats-Unis de mesures portées par le RN embarrasse le parti
► Marine Le Pen tente de prendre ses distances avec la figure du président américain

PAGE 8



Marine Le Pen et Jordan Bardella, lors du rassemblement du RN, à Paris, le 6 avril. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Nucléaire Les Européens écartés des négociations Iran - Etats-Unis

LES EUROPÉENS sont les grands absents de la rencontre qui devait se tenir, samedi, à Oman, entre Steve Witkoff, l'émissaire de Donald Trump pour le Proche-Orient, et Abbas Araghchi, le chef de la diplomatie iranienne, au sujet du programme nucléaire de la République islamique. Le sultanat devrait servir de médiateur dans les discussions, un rôle dévolu jusqu'en 2024 à l'Union européenne et à son haut représentant pour les affaires étrangères Josep Borrell. Sa remplaçante, Kaja Kallas,

n'a pas été conviée, pas plus que la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, les trois pays signataires de l'accord conclu en 2015 (et dénoncé par Trump en 2018) avec les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

Déjà écartée des discussions entre Moscou et Washington sur le sort de l'Ukraine, l'Europe est clairement mise à l'écart par son allié traditionnel américain depuis le retour au pouvoir du président républicain, qui privilégie les contacts directs.

PAGE 2

Réseaux sociaux Le procès Meta, une menace pour Zuckerberg

Le groupe doit comparaître lundi, accusé d'avoir illégalement assis sa position dominante dans le secteur, après le rachat par Facebook d'Instagram et de WhatsApp

PAGE 16

Etats-Unis Les étudiants étrangers sous pression

Une juge a estimé que Mahmoud Khalil, étudiant propalestinien de Columbia, était expulsable, malgré l'absence de charges. Des cas similaires se multiplient sur les campus

PAGE 3

Géopolitique
La Syrie, terre d'influence pour Israël et la Turquie

PAGES 18-19

Planète
A Toulon, le grand nettoyage des épaves dans la rade

PAGE 6

Assemblée
Les « malfaçons » législatives se multiplient

PAGE 10

Culture
Les chercheurs africains prennent en main le dossier des restitutions

PAGE 22

BD Philippe Druillet : « Sans l'art, je serais devenu un délinquant »



A Paris, le 27 septembre 2021. DENIS ALLARD/LEEXTRA VIA OPALE.PHOTO

PHILIPPE DRUILLET, figure tutélaire de la bande dessinée de science-fiction, se livre dans un entretien au *Monde*. De la flétrissure laissée par l'engagement collaborationniste de ses parents pendant la seconde guerre mondiale à la perte de ses deux épouses en raison d'un cancer, à quarante ans d'intervalle, l'auteur re-

trace le fil d'une vie marquée par les drames et par une création artistique foisonnante, inspirée notamment par Lovecraft. Il revient sur la genèse de *La Nuit*, son chef-d'œuvre, sur son rapport aux drogues et à l'alcool, et sur les nombreux artistes et réalisateurs qu'il a inspirés.

PAGE 26

Société Soupçons de viols collectifs dans le milieu libertin

Dans la Gironde, quatre hommes ont été mis en examen pour viols avec actes de torture et de barbarie. Des vidéos de ces scènes, diffusées sur un site libertin très fréquenté, ont été saisies et une cinquantaine d'auteurs potentiels identifiés

PAGE 11

ÉDITORIAL
TRUMP TENU EN ÉCHEC SUR L'UKRAINE

PAGE 30

Mobilier de France

LES PRIX DE LANCEMENT

2724€ CANAPÉ GIGI* 1970€ dont 20% d'éco-part

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Mobilier de France : 63 rue de la Convention Paris 15
7j/7 • 01 45 77 80 40 • M° Charles Michels
Canapés, literie mobilier sur 3000 m² : nos adresses sur www.topper.fr

*Prix de lancement valable du 20/02/25 au 24/05/25 en France métropolitaine, hors livraison. Offre non cumulable avec autres promotions et avantages en cours. *GIGI - Canapé L. 224 x H. 99 x P. 108 cm. Habillage en tissu cat. 5 Krystal 01 ivory, 100% polyester. Structure en traverses de sapin et panneaux de particules. Suspensions avec sangles entrecroisées. Garnissage : assises en mousse polyuréthane HR densité 35 kg/m³, accoudoirs en mousse polyuréthane HR 18 kg/m³, dossiers en flocons de polyester. Dossiers avec système avance / recule et accoudoirs relevables multipositions. Piètement en fer coloris noir mat. Fabrication italienne. Photo non contractuelle.

Nucléaire iranien : les Européens évincés

Le dialogue reprend à Oman entre Téhéran et Washington, sept ans après le retrait des Etats-Unis de l'accord

Les Européens le craignent, les voilà fixés. Les discussions qui s'engagent, samedi 12 avril, à Oman, entre les Etats-Unis et l'Iran au sujet du programme nucléaire de la République islamique se dérouleront en leur absence et sans leur médiation. Les pourparlers doivent avoir lieu sous les auspices du sultanat d'Oman, qui héberge les deux délégations : celle des Etats-Unis, menée par l'émissaire spécial américain pour le Proche-Orient, Steve Witkoff, et celle de l'Iran, conduite par le chef de sa diplomatie, Abbas Araghchi.

« Nous donnons une véritable chance à la diplomatie », a assuré la partie iranienne, à la veille de la réunion, bien qu'une percée rapide serait une surprise, tant les tensions restent vives entre Téhéran et Washington. D'après la porte-parole de la Maison Blanche, l'« objectif ultime » de Donald Trump est de « s'assurer que l'Iran ne puisse jamais obtenir une arme nucléaire ». Le président républicain croit en la diplomatie, a-t-elle assuré, vendredi, mais « toutes les options » sont sur la table si les discussions devaient à terme ne pas déboucher. La reprise des négociations intervient alors que les Etats-Unis renforcent, en guise d'avertissement à Téhéran, leur présence militaire dans la région, avec le déploiement d'un second porte-avions, l'USS Carl-Vinson.

Samedi à Mascate, c'est le ministre omanais des affaires étrangères, Badr Al-Boussaïdi, qui devait jouer les intermédiaires. Jusqu'ici, ce rôle était plutôt dévolu au haut représentant pour les affaires étrangères de l'Union européenne (UE), l'Espagnol Josep Borrell jusqu'à la fin de 2024. Lui et son équipe sont restés aux avant-postes lors des précédentes tentatives menées, sous la présidence Biden, pour empêcher Téhéran d'avancer vers la bombe, en sauvant le Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) conclu en 2015 et dénoncé unilatéralement par Donald Trump, en 2018. Sa remplaçante, l'Estonienne Kaja Kallas, n'est pas présente à Oman, pas plus que les ministres des trois pays impliqués de longue date dans les négociations, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne – signataires du JCPOA avec les Etats-Unis de Barack Obama, la Chine et la Russie.

« On peut voir dans cette situation un parallèle avec les négociations engagées par les Américains et les Russes sur le sort de l'Ukraine, dans le dos des Européens », juge David Khalifa, de la Fondation Jean



Le président iranien, Massoud Pezeshkian (au centre), et le chef de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran, Mohammad Eslami (à droite), lors de la Journée nationale de la technologie nucléaire, à Téhéran, le 9 avril. PRÉSIDENCE IRANIENNE/AFP

Jaurès. L'Europe est hors jeu face à une administration américaine adepte du coup de force permanent, obsédée par ses intérêts géopolitiques, et qui considère de surcroît l'UE comme hostile aux Etats-Unis. « Donald Trump la contourne en raison de sa vision nationaliste et mercantiliste, c'est dans la lignée de la bascule stratégique à laquelle on assiste depuis son retour au pouvoir », observe cet expert du Proche-Orient.

Efforts de coordination

Bien qu'ils soient tenus à l'écart, les Européens affirment se réjouir de la reprise des discussions. « C'est une bonne chose si ces négociations peuvent reprendre et si elles amènent à un recul du programme en cours, à des mécanismes sûrs de vérification et à la certitude que l'Iran n'accède pas à l'arme nucléaire », a jugé Emmanuel Macron, lors de sa visite en Egypte, mardi 8 avril, un jour

après que le président américain a pris de court les Européens en annonçant la rencontre de Mascate.

Les Occidentaux sont d'accord : le programme iranien n'a cessé d'avancer depuis 2018. En violation des engagements pris, l'Iran dispose de stocks d'uranium enrichi à 60 % bien supérieurs aux limites imposées, en vain, en 2015, par le JCPOA. Téhéran continue de s'équiper de centrifugeuses susceptibles de découpler ses capacités de production, voire d'atteindre le seuil de 90 % nécessaire pour se doter, un jour, de l'arme nucléaire. Et refuse toujours à l'Agence internationale de l'énergie atomique les possibilités de vérification prévues par l'accord initial.

Dans ce contexte, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont tenté, avant même l'élection de Donald Trump, de préparer le terrain à la relance d'une solution négociée, en discutant à trois reprises avec les Iraniens, alors

« L'Europe est hors jeu face à une administration américaine adepte du coup de force »

DAVID KHALIFA
spécialiste du Proche-Orient

qu'Israël menaçait de bombarder leurs sites nucléaires. Les Européens redoutent que M. Trump n'apporte son soutien à de telles opérations, au risque de déstabiliser l'ensemble du Proche-Orient.

Pour Paris, Londres et Berlin, il est encore temps de négocier un nouvel accord, plus contraignant, en utilisant la « pression maximale » promise par Trump. Les trois capitales comptent égale-

ment sur la possibilité, jusqu'à l'expiration définitive du JCPOA, en octobre, d'activer un mécanisme de sanctions automatiques (le « snapback ») pour s'en servir comme d'un levier afin de pousser la République islamique à des concessions. « Au fond, les Européens savent très bien qu'il faut à un moment ou à un autre que des discussions directes entre l'Iran et les Etats-Unis aient lieu pour que les négociations débouchent », observe Héloïse Fayet, chercheuse à l'Institut français des relations internationales. Le fait que le dirigeant républicain s'en remette à la diplomatie, après avoir fait l'erreur, à leurs yeux, de dénoncer le précédent « deal » avec Téhéran, les laisse cependant songeurs.

Une sourde inquiétude perce quant à la façon dont Washington compte mener la négociation face à des Iraniens soucieux d'obtenir une levée des sanctions, mais rompus à l'art de masquer la réalité de leur programme militaire – dont ils nient l'existence. A part Steve Witkoff, un proche de Donald Trump dépourvu d'expérience diplomatique, personne ne comprend vraiment quoi, du côté américain, se chargera de négocier les détails d'un éventuel compromis.

Sur le fond, les Etats-Unis sont restés flous sur leurs intentions, bien que différentes consultations aient eu lieu ces derniers jours. Marco Rubio, le secrétaire d'Etat américain, s'est ainsi entretenu au téléphone avec son homologue français, Jean-Noël Barrot, mercredi. « Reste à savoir s'ils réussiront à imposer leur vision, quand on voit comment les Etats-Unis et Trump imposent leurs conditions à l'Europe au sujet de l'Ukraine », observe Héloïse Fayet.

Sur leurs gardes, les Européens voient aussi d'un mauvais œil les efforts de coordination entre la Chine, la Russie et l'Iran, lors d'une rencontre récente à Genève. Pékin et Moscou pourraient compliquer l'activation du « snapback », soit une réintroduction des sanctions internationales contre l'Iran, si la France ou le Royaume-Uni proposaient au Conseil de sécurité des Nations unies d'avoir recours à cet instrument. Moscou s'est rappro-

ché de l'Iran au fil de la guerre en Ukraine, pour se fournir en drones, voire en missiles, comme le soupçonnent les Occidentaux. Pékin, de son côté, est devenu le principal acheteur de pétrole iranien, permettant à Téhéran de contourner les sanctions.

Dans l'esprit de Paris, Londres et Berlin, il ne s'agit pas de « resusciter » le compromis de 2015, devenu caduc en raison des progrès réalisés par l'Iran, mais d'en forger un nouveau, afin de revenir autant que possible sur ces avancées. « Les Européens pourront prendre le train en marche, ne serait-ce parce qu'ils en ont l'expérience, mais ils joueront un rôle annexe. Ce qui peut paraître frustrant car ils ont préparé le terrain », estime David Khalifa.

« Les Américains avaient déjà négocié seuls avec les Iraniens à Oman », se remémore un ancien diplomate, aux premières loges durant les pourparlers conclus en 2015. « En 2013, déjà, alors que nous étions en pleine négociation à Genève, [la représentante des Etats-Unis] Wendy Sherman nous annonça : "Nous avons trouvé un accord là-bas, je vous transmets le texte." » Les Français s'étonnent alors d'être mis devant le fait accompli, alors que les Etats européens ont contribué à mener Téhéran à la table des négociations, en imposant au pays un sévère régime de sanctions. « Le plus stressant, c'était de préserver l'unité entre nous : Washington, les trois européens, la Russie et la Chine. A un contre six, les Iraniens avaient un immense avantage. Mais c'était la garantie d'une légitimité internationale de l'accord », précise-t-il.

Pour l'Iran, ce format lui permettait de se dégager d'un face-à-face inégal avec les Etats-Unis. « Aujourd'hui, les Iraniens veulent simplement convaincre les Américains de revenir dans l'accord », estime ce diplomate. Affaibli dans la région et en grande difficulté économique, Téhéran cherche à éviter des frappes israélo-américaines contre ses installations nucléaires, sur lesquelles les Européens n'ont, en dépit de leur mise en garde, guère de prise. ■

LOUIS IMBERT ET PHILIPPE RICARD

Oman, médiateur régulier du dialogue entre Téhéran et l'Occident

L'IRAN ET LES ETATS-UNIS s'approprièrent à ouvrir de nouvelles négociations sur le programme nucléaire iranien, samedi 12 avril à Mascate, la capitale du sultanat d'Oman, dans un format inédit depuis des discussions entre Téhéran et l'administration Obama en 2011. Mascate s'est imposée comme le lieu de ces pourparlers, au détriment de Doha, d'Abou Dhabi ou de Riyad, qui avaient pourtant manifesté leur volonté de jouer un rôle dans la médiation. Abou Dhabi, par exemple, avait transmis en mars une lettre de Donald Trump à l'Iran par l'intermédiaire d'Anwar Gargash, le conseiller diplomatique du président émirati, Mohammed Ben Zayed Al Nahyane (« MBZ »). Doha avait, de son côté, facilité la libération d'otages irano-américains en 2023, tandis que l'Arabie saoudite s'était proposée comme intermédiaire en février.

Mascate s'est imposée comme un médiateur privilégié entre Téhéran et les capitales occidentales, notamment sur la question du nucléaire, et ce, dès 2011. Situé à la croisée des mondes arabe et perse, ce pays, en marge de la péninsule Arabique, cultive une rare neutralité et une grande discrétion dans une région marquée par de profondes rivalités géopolitiques et confessionnelles. Ali Akbar Salehi, ex-ministre des affaires

étrangères iranien (2010-2013), a rappelé, jeudi sur X, que c'est à Oman qu'avaient débuté, dans le plus grand secret, les premiers échanges directs avec l'administration Obama, dès 2011, et gardés secrets à l'époque, ce qui a renforcé la confiance de Téhéran envers Mascate. « L'Iran et Oman entretiennent de longue date des relations pragmatiques, et les Omanais ont toujours offert un canal de communication fiable aux Iraniens », explique Sanam Vakil, directrice du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Chatham House, un groupe de réflexion londonien. Trois ans après le retrait unilatéral de Donald Trump de l'accord nucléaire en 2018, et le retour des sanctions américaines contre l'Iran, c'est également le sultanat qui a accueilli, sous la présidence de Joe Biden, les pourparlers dits « de proximité », pourtant infructueux. Dans ce format, les émissaires iraniens et américains

Posture de neutralité

Les pourparlers auxquels il fait référence avaient été menés avec l'administration Obama, dès 2011, et gardés secrets à l'époque, ce qui a renforcé la confiance de Téhéran envers Mascate. « L'Iran et Oman entretiennent de longue date des relations pragmatiques, et les Omanais ont toujours offert un canal de communication fiable aux Iraniens », explique Sanam Vakil, directrice du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Chatham House, un groupe de réflexion londonien. Trois ans après le retrait unilatéral de Donald Trump de l'accord nucléaire en 2018, et le retour des sanctions américaines contre l'Iran, c'est également le sultanat qui a accueilli, sous la présidence de Joe Biden, les pourparlers dits « de proximité », pourtant infructueux. Dans ce format, les émissaires iraniens et américains

ne se trouvent pas dans la même pièce, mais dans des lieux voisins, les médiateurs omanais assurant les navettes entre eux. Cette fois, les Américains ont annoncé des négociations « directes », mais les Iraniens ont évoqué un dialogue « indirect ».

Historiquement, les liens entre Mascate et Téhéran sont empreints de reconnaissance. Dans les années 1970, l'Iran impérial avait soutenu le sultanat face à l'insurrection marxiste du Dhofar. Oman, de confession ibadite, une branche minoritaire de l'islam, s'emploie à maintenir une posture de neutralité, à l'écart du clivage entre sunnites et chiites et des conflits du Golfe.

Le fait qu'Abou Dhabi n'ait pas été retenue comme hôte des discussions s'explique en partie par la normalisation de ses relations avec Israël, en 2020, dans le cadre des accords d'Abraham, mais aussi par un contentieux persistant concernant trois îles du Golfe revendiquées par les Emirats arabes unis et contrôlées par l'Iran. Quant à Doha, la capitale n'a toujours pas débloqué les 6 milliards de dollars (5,2 milliards d'euros) appartenant à l'Iran, dans le cadre de l'accord d'échange de prisonniers conclu entre Téhéran et Washington en 2023. L'accès à ces fonds a été restreint par les Etats-Unis. ■

GHAZAL GOLSHIRI

Etats-Unis : pressions sur les étudiants étrangers

Selon une juge, le militant pro-palestinien Mahmoud Khalil est expulsable. Un revers judiciaire qui inquiète

SAN FRANCISCO - *correspondante*

Dans les manifestations anti-Trump, son nom continue à être invoqué sur les pancartes. «Free Khalil» («libérez Khalil»). Arrêté le 8 mars à New York et détenu, depuis, en Louisiane sans qu'aucune charge n'ait été portée contre lui, l'étudiant pro-palestinien de l'université Columbia Mahmoud Khalil, 30 ans, est devenu le symbole des expulsions politiques d'étudiants étrangers sur les campus américains.

Né en Syrie dans un camp de réfugiés palestiniens, l'activiste, titulaire depuis 2024 de la carte verte de résident permanent aux Etats-Unis, espérait être remis en liberté vendredi 11 avril, lors de l'audience consacrée à son maintien en détention par la juge de l'immigration Jamee Comans. Il avait rappelé au tribunal que son épouse, Noor Abdalla, une dentiste de nationalité américaine, devait accoucher sous peu et que, tout en étant «conscient» que l'enjeu de l'affaire «dépass[ait] largement» sa situation personnelle, il espérait «être libre pour assister à la naissance» de son premier enfant.

Aucun fait criminel reproché

La juge en a décidé autrement. Lors de l'audience à Jena (Louisiane), elle a statué que l'administration Trump était en droit d'expulser l'étudiant, en vertu du pouvoir discrétionnaire dont dispose le secrétaire d'Etat d'évaluer le risque posé pour la sécurité nationale. Les avocats de Mahmoud Khalil, Marc Van Der Hout et Johnny Sinodis, ont annoncé leur intention de faire appel. Un autre juge - fédéral celui-là - est également saisi de la constitutionnalité de son expulsion, dans l'Etat du New Jersey.

Les avocats du jeune homme ont dénoncé l'atteinte à la liberté d'expression de leur client. «Notre combat continue», a déclaré M. Van Der Hout. Si Mahmoud peut être pris pour cible simplement pour avoir exprimé son soutien aux Palestiniens et exercé son droit constitutionnel à la liberté d'expression, alors cela peut arriver à n'importe qui et sur n'importe quel sujet, pour peu qu'il déplaise à l'administration Trump.»

Mahmoud Khalil, qui a fini, en décembre, un master d'administration publique à la School of International and Public Affairs de l'université Columbia, a dû officiellement obtenir son diplôme en mai, avant d'être le porte-parole des étudiants qui protestaient, au printemps 2024, «contre le génocide à Gaza». Membre d'un

«Chaque fois que je tombe sur un de ces cinglés, je lui retire son visa»

MARCO RUBIO
secrétaire d'Etat américain

groupe d'étudiants favorables au mouvement de désinvestissement en Israël, il avait également servi d'intermédiaire dans les négociations avec la direction pour la levée des campements installés sur le campus. A l'époque, il n'avait été ni interpellé ni poursuivi. Une semaine après son arrestation, en mars, l'organisation Jewish Voice for Peace («la voix juive pour la paix») avait occupé la Trump Tower, à New York, pour réclamer sa libération. Près de 100 personnes avaient été arrêtées.

Le gouvernement l'a accusé d'être «aligné avec le Hamas». Des fonctionnaires du département de la sécurité intérieure lui ont reproché de ne pas avoir mentionné, dans sa demande de carte verte de 2024, qu'il avait travaillé avec l'UNRWA, l'agence de l'Organisation des Nations unies pour les réfugiés palestiniens. Le 9 avril, la juge a sommé le gouvernement de fournir les preuves justifiant sa décision d'expulsion. Le département d'Etat a produit une note de deux pages, non datée, signée par le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio. Le texte ne reproche aucun fait criminel à Mahmoud Khalil, dont il reconnaît les activités «d'ailleurs légales», mais l'accuse d'un «comportement antisémite». Ne pas expulser l'étudiant compromettrait «la politique américaine de lutte contre l'antisémitisme dans le monde et aux Etats-Unis», affirme le secrétaire d'Etat, ainsi que les efforts visant à protéger les étudiants juifs contre le harcèlement et la violence sur le sol américain.»

Marco Rubio s'appuie sur une disposition, rarement utilisée, de la loi sur l'immigration et la nationalité de 1952, qui autorise le secrétaire d'Etat à ordonner personnellement l'expulsion de personnes n'ayant pas la nationalité américaine, dont la présence sur le territoire national est susceptible d'avoir des conséquences négatives sur la politique étrangère des Etats-Unis. En 1990, après la fin de la guerre froide, le Congrès a modifié la loi et durci les conditions de l'expulsion : le ressortissant étranger doit compromettre, par sa présence, «un intérêt impérieux de politique étrangère des Etats-Unis».



Manifestation à l'université Columbia pour dénoncer l'arrestation de Mahmoud Khalil, à New York, le 2 avril. DANA EDWARDS/REUTERS

Mahmoud Khalil avait été l'un des premiers étudiants arrêtés par la police de l'immigration. Dans la foulée, Badar Khan Suri, de nationalité indienne, chercheur à l'université de Georgetown (Washington), avait été arrêté en Virginie après révocation de son visa, au motif qu'il entretenait «des contacts étroits avec un conseiller du Hamas». Il est toujours en détention au Texas. Il y a également Rumeysa Ozturk, l'étudiante turque en doctorat de l'université Tufts (Massachusetts), dont l'arrestation, fin mars, par six policiers en civil, saisie sur une vidéo, avait particulièrement choqué. Elle est toujours en détention, elle aussi, en Louisiane.

«Il y a de quoi être inquiet»

Leurs cas ont valeur de test de la volonté de l'administration Trump de reprendre en main des universités jugées trop politisées. «Chaque fois que je tombe sur un de ces cinglés, je lui retire son visa», avait déclaré Marco Rubio, le 27 mars, en affirmant que les jeunes ayant la chance d'être accueillis aux Etats-Unis sont là pour obtenir un diplôme et «pas pour devenir des activistes qui mettent le chaos» sur les campus. Le ministre avait établi à quelque 300 le nombre de visas d'étudiants étrangers révoqués sur l'ensemble du territoire.

Depuis deux semaines, les avocats voient avec inquiétude une nouvelle vague d'expulsions gagner les campus. Dans tout le pays, se multiplient les exemples d'étudiants ayant subitement appris par une lettre de leur ambassade ou par un e-mail de l'université que leur autorisation de séjour était annulée.

Selon la National Lawyers Guild, une association de juristes progressistes, le nombre d'étudiants ciblés pourrait s'approcher du millier. Contrairement à Mahmoud Khalil, ces jeunes ne sont généralement pas des résidents permanents. En leur retirant leur visa, l'administration espère les voir quitter d'eux-mêmes le territoire. «Ces annulations sont illégales et nous sommes encore en train d'essayer d'en comprendre le modèle, a expliqué l'avocat Khaled Alrabé, du National Immigration Project de

Dans tout le pays se multiplient les exemples d'étudiants dont l'autorisation de séjour est subitement annulée

la même association de juristes, à la radio de San Francisco KQED. Mais il y a de quoi être inquiet, car cela semble extrêmement vaste et touche tous les profils d'étudiants.»

En l'absence de centralisation officielle des données, le média en ligne *Inside Higher Ed*, consacré à l'enseignement supérieur, a entrepris de tenir à jour un décompte. De Harvard (cinq étudiants ciblés) à l'université du Minnesota (cinq également) ou Stanford (six), plus de 80 établissements sont concernés.

Menaces de coupes budgétaires

Selon leurs avocats, la plupart des jeunes sont originaires d'Inde, de Chine et de pays musulmans. En Californie, où 96 étudiants se sont vus retirer leur visa sur les différents campus, deux d'entre eux ont porté plainte, le 5 avril, contre la police de l'immigration, pour avoir supprimé «abruptement» leur nom de la banque de données Sevis (Student and Exchange Visitor Information System), utilisée par le département de la sécurité intérieure pour surveiller le statut des étudiants étrangers et des visiteurs en programme d'échange.

A l'université d'Etat de l'Arizona (ASU), une manifestation a eu lieu, fin mars, par solidarité avec huit étudiants menacés. Une semaine plus tard, le syndicat

United Campus Workers a découvert qu'ils étaient une cinquantaine dans le même cas, et que l'un d'entre eux avait été placé en détention. La majorité des révoqueries ne mentionnent «aucun motif», explique Michael Kintscher, un étudiant de troisième cycle et président du syndicat. Ni quels sont les délais pour quitter le territoire.»

Certains sont déjà partis. ASU, qui offre des consultations juridiques pour les étudiants expulsés, fait partie de la quarantaine d'établissements faisant l'objet d'une enquête du gouvernement fédéral pour avoir tardé, selon ce dernier, à réprimer les manifestations anti-Israéliennes. Ils sont menacés de suppression des financements fédéraux.

Les universités ont conseillé à leurs étudiants étrangers de porter en permanence sur eux une copie de leur passeport et de leur autorisation de séjour, de s'abstenir de publier sur leurs réseaux sociaux, scrutés par les autorités. L'étudiant de l'ASU maintenu en détention avait été condamné, il y a plusieurs années, pour conduite en état d'ivresse. Il avait presque terminé ses études. Il s'est dit prêt à quitter le territoire au plus vite, selon son avocate, Ami Hutchinson, citée par le média *Arizona Luminaria*. «Pour ne plus jamais revenir.» ■

CORINE LESNES

La justice face aux assauts de l'administration Trump sur les migrants

Les juges ont demandé au gouvernement de «faciliter» le retour d'un Salvadorien renvoyé, «par erreur», dans une prison de son pays

SAN FRANCISCO - *correspondante*

Dans la confrontation entre l'administration Trump et la justice, les tribunaux américains ont, jusqu'à présent, tenu leur rang sur la question de l'immigration. La décision de la Cour suprême, jeudi 10 avril, d'ordonner aux autorités fédérales de «faciliter» le retour aux Etats-Unis de l'immigré salvadorien Kilmar Abrego Garcia, renvoyé «par erreur» dans son pays, le 15 mars, de l'aveu même des autorités, a été saluée par nombre de juristes comme le signe que l'Etat de droit n'est pas sans ressources contre les assauts du gouvernement.

La décision a été rendue à l'unanimité des neuf juges, comme l'avait été, mercredi, celle de la Cour, considérant que les quelque 200 Vénézuéliens emmenés sans autre forme de procès, le 15 mars, au Salvador, dans les mêmes circonstances que Kilmar Abrego Garcia, auraient dû pouvoir contester leur détention devant un juge, selon le principe d'*habeas corpus*, essentiel en droit anglosaxon. La Cour s'était cependant divisée (six contre trois) sur la manière d'aborder le fond du dossier : l'administration Trump peut-elle se prévaloir d'une loi s'appliquant en temps de guerre ou d'invasion (Alien Enemies Act de 1798) pour mener à bien sa po-

litique d'expulsions massives en temps de paix? La majorité avait préféré statuer seulement sur une question procédurale de localisation de la plainte.

En matière de principes, les apparences semblent sauvées. La Cour suprême a réaffirmé le principe d'*habeas corpus*, se félicitant les experts. «Le fait qu'il n'y ait pas eu de dissension là-dessus est un signe encourageant», note Robert Bauer, ancien directeur juridique de la Maison Blanche sous Barack Obama. James Pearce, un ancien du ministère de la justice, aujourd'hui intervenant sur la plateforme Lawfare, s'inquiète cependant du «ton de déférence» adopté par les juges, dès lors qu'il

est question de sécurité nationale. La Cour semble opérer «avec l'idée que l'administration est de bonne foi, observe-t-il. Pour nous, c'est le contraire.»

Absence de réponse

Le cas du Salvadorien Abrego Garcia illustre le fossé qui sépare les déclarations de principes de la pratique. La cour a demandé au gouvernement de «faciliter» le retour de l'expulsé, sachant que l'erreur, si c'en est bien une, est lourde de conséquences. Le Salvadorien, installé dans le Maryland, et père de quatre enfants, pouvait craindre pour sa vie s'il était renvoyé au Salvador, où sa famille a été menacée par le gang MS-13.

C'est ce qu'un juge avait conclu, en 2019, quand il avait ordonné une suspension de l'ordre d'expulsion prononcé dans un premier temps à son encontre.

Vendredi, au lendemain de la décision de la cour, la juge Paula Xinis, du Maryland, a tenté, en vain, d'obtenir des précisions du gouvernement Trump sur la manière dont il entendait procéder pour «faciliter» le retour de Kilmar Abrego Garcia dans sa famille. Elle n'a pas réussi à obtenir d'informations sur son sort ni même sa localisation au Salvador. Exaspérée, elle a demandé que des réponses lui soient fournies «tous les jours jusqu'à nouvel ordre», à compter

de samedi 12 avril. La juge s'est déclarée «troublée» par l'absence de réponse du gouvernement, amenant certains observateurs à se demander si elle avait la certitude que Kilmar Abrego Garcia est encore vivant.

Le gouvernement a déclaré que le délai donné pour obtenir le rapatriement d'Abrego Garcia, était précipité, d'autant que l'homme était désormais sous une juridiction étrangère; un prétexte jugé spécieux alors que le gouvernement américain a conclu un contrat de plus de 6 millions de dollars (5,28 millions d'euros) avec le président salvadorien pour l'hébergement de ses expulsés. ■

C. L.S.

Turquie : Özel, d'apparatchik à opposant en chef

Des manifestations sont prévues dimanche. Le dirigeant du CHP dénonce sans relâche les dérives du pouvoir

PORTRAIT

ISTANBUL - correspondant

Il est partout. Encore cette semaine, mercredi 9 avril, devant plusieurs dizaines de milliers de manifestants rassemblés sur la place de la mairie de Sisli, à Istanbul, venus protester contre l'incarcération, le 19 mars, du maire de la mégapole, Ekrem Imamoglu, il a cogné, avec les mots, et une froide efficacité, contre les dérives autoritaires et répressives du pouvoir turc.

De sa voix rauque et puissante, Özgür Özel, le chef du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), a accusé le président turc, Recep Tayyip Erdogan, d'être membre d'une «junte» qui a mené un «coup d'Etat» en arrêtant ainsi son principal adversaire. Le lendemain, jeudi, lors d'une cérémonie à Ankara, il a fustigé une justice aux ordres qui venait d'arrêter, le matin même, le journaliste d'investigation Timur Soykan, à qui il devait remettre un prix pour ses enquêtes. Encore le dimanche d'avant, à peine réélu à une écrasante majorité à la tête du CHP, principale force d'opposition du pays, il a appelé à des élections anticipées et lancé au chef de l'Etat, comme un insolent défi : «Si tu as le courage, présente-toi devant nous !»

A l'écouter ainsi, jour après jour, dans son flot de paroles et de critiques, on croirait qu'Özgür Özel est devenu le premier manifestant de Turquie, ou le dernier rempart d'une certaine idée et pratique de la politique. Un rôle et une stature qu'il s'est construits, patiemment et au fil des événements.

Après l'arrestation spectaculaire du maire d'Istanbul et candidat du parti à la présidentielle, nombreux étaient ceux qui étaient persuadés que le CHP et son chef allaient être incapables de gérer la contestation. Pour beaucoup, la vieille formation kémaliste, habituée à prendre ses distances avec les mouvements de rue, allait très vite retomber dans ses travers habituels, rongée par ses divisions, et désigner une autre tête d'affiche pour remplacer Ekrem Imamoglu. Un scénario qui n'aurait pas déplu à Recep Tayyip Erdogan.

Le discours d'Özgür Özel, au premier soir de protestation devant



Özgür Özel, président du Parti républicain du peuple (CHP), au siège de son parti, à Istanbul, le 28 mars. «LE MONDE»

la mairie d'Istanbul, a d'ailleurs été plutôt fraîchement accueilli. Des manifestants n'ont pas hésité à crier des slogans contre le parti, quelques voix critiquant l'appel à la dispersion lancé très tôt dans la soirée alors que la colère était à son comble.

Et puis le lendemain, le ton a changé. Devant cette même mairie, face à un public toujours plus nombreux, le président du CHP a su trouver un registre plus personnel, plus direct. Pendant plus d'une heure, il a martelé que le peuple allait reprendre «tout ce que Tayyip lui a[vait] pris» au cours de ces vingt-deux années ininterrompues au pouvoir. Que cette foule se trouverait là «où il faudra être pour défendre le droit et la démocratie». Et qu'à la fin, telle une évidence, «c'est le courage qui gagnera». Lui tutoie le président, affirme même que le chef de l'Etat a jeté sa télécommande de rage

«Je me suis porté à la tête de cette lutte qui ramènera la démocratie en Turquie»

ÖZGÜR ÖZEL
président du Parti républicain du peuple

quand il a vu, à la télévision, les milliers de personnes rassemblées spontanément dans les principales villes du pays. Aucun haut dirigeant politique ne parlait ainsi du pouvoir et de ses abus ces dernières années en Turquie.

Pendant dix jours, tous les soirs, Özgür Özel a ainsi tenu le micro devant les manifestants, plusieurs dizaines voire centaines de

milliers de personnes; aucun chiffre n'est disponible. Il a dormi sur place, dans une chambre au premier étage de la mairie. A plusieurs reprises, il a parlé jusqu'à ce que les derniers manifestants se dispersent dans le calme, afin d'éviter les interventions brutales des policiers.

Surfant sur la vague de la contestation étudiante, il a appelé à soutenir le boycott à la consommation lancé depuis les campus d'Istanbul et d'Ankara. Son appel aux citoyens pour voter le 23 mars aux primaires présidentielles du CHP, avec Ekrem Imamoglu comme seul candidat, a mobilisé plus de 15 millions d'électeurs. Du jamais-vu.

L'homme a changé. Lorsqu'il prend les rênes du parti, en 2023, après la énième défaite du CHP à la présidentielle, lui-même est encore peu connu du grand public. Originaire de Manisa, près d'Iz-

mir, un bastion de l'opposition à Erdogan, député et ex-pharmacien âgé de 50 ans, Özgür Özel s'était alors surtout illustré auprès des militants pour avoir réagi rapidement après la catastrophe minière de Soma, en 2014, qui avait fait 301 morts. Il avait aussi, à plusieurs reprises, tenu tête à l'ancien ministre de l'intérieur, le redouté Süleyman Soylu.

«Je suis là où je veux être»

Au congrès du parti il s'affirme comme le candidat du «changement». Soutenu par le populaire maire d'Istanbul, il met en avant sa volonté de «remodeler la politique turque». Il revendique même un droit d'inventaire pour son parti. Après la victoire éclatante du CHP aux municipales de mars 2024, qui dépasse pour la première fois, depuis son accession au pouvoir en 2022, le Parti de la justice et du développement

(AKP), la formation du chef de l'Etat, Özgür Özel troque ses habits d'apparatchik un peu raide pour endosser le costume de leader de l'opposition. Au cours de l'entretien accordé au Monde, à Istanbul, le 28 mars, il a affirmé vouloir «devenir ce dirigeant du CHP qui aura réussi à faire perdre Erdogan aux élections». Pour lui-même, il dit sans barguigner : «Je suis là où je veux être. Plutôt que de me porter candidat à la présidentielle et d'avoir des objectifs de carrière, je me suis porté à la tête de cette lutte qui ramènera la démocratie en Turquie.»

Lorsque le président Erdogan a semblé jouer l'apaisement en mai 2024, Özgür Özel était venu en personne au siège de l'AKP, à Ankara. Les deux hommes se sont serrés la main. Jamais, en huit ans, le chef de l'Etat ne s'était ainsi affiché avec le chef de file du principal parti de l'opposition. L'événement a alors été qualifié d'«historique» par l'opposition et les médias pro-gouvernementaux. Avant de tomber dans l'oubli et d'être éclipsé par le virage autoritaire du pouvoir.

«Au moment où j'ai tendu la main à Erdogan, nous avions une liste de revendications qui stipulait notamment la libération des prisonniers comme [le mecène arrêté en 2017, condamné en 2022 à la perpétuité] Osman Kavala et [le dirigeant prokurde incarcéré depuis 2016] Selahattin Demirtas. Nous demandions aussi de travailler ensemble pour redynamiser l'adhésion à l'Union européenne et augmenter les retraites et le salaire minimal. Lui a préféré le conflit», a-t-il regretté. Et d'ajouter, en apparence toujours aussi sûr de lui : «Cela nous donne un avantage moral en cette période de tensions, parce que tout le monde le sait : nous avons fait de notre mieux, contrairement aux dirigeants en place.»

La prochaine grande manifestation de soutien au maire incarcéré Ekrem Imamoglu devait avoir lieu dimanche, dans la ville portuaire de Samsun. «Là d'où Atatürk est parti pour sauver la Turquie» lors de la guerre d'indépendance (1919-1922), a précisé Özgür Özel. Lui a prévu de se faire, comme au premier jour de la mobilisation, le porte-voix de la contestation. ■

NICOLAS BOURCIER

En Equateur, la politique sécuritaire au cœur du scrutin présidentiel

Le président sortant, Daniel Noboa, en lice dimanche, a fait appel à une société militaire privée pour lutter contre la criminalité

QUITO - envoyée spéciale

En attendant que cesse la pluie, Marco Pijal s'abrite sous le petit kiosque qui vend des empanadas devant l'hôpital militaire de Quito, la capitale équatorienne. «Notre président a raison. Il faut mettre en prison tous les criminels qui nous pourrissent la vie», affirme ce commerçant de 47 ans qui «approuve totalement» l'arrivée éventuelle de troupes étrangères dans son pays pour aider son président à la tâche. Dimanche 13 avril, à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle, Marco Pijal votera pour réélire Daniel Noboa. Le président de 37 ans, en place depuis bientôt seize mois – après la décision de son prédécesseur de provoquer des élections anticipées en 2023 –, a déclaré une guerre sans merci aux organisations criminelles de son pays, pris depuis cinq ans dans une spirale de violences. La politique sécuritaire domine le débat électoral.

M. Noboa, qui vient de signer un contrat d'achat d'armement pour

64 millions de dollars (56,3 millions d'euros) avec Washington, veut rouvrir la base militaire américaine de Manta, sur la côte Pacifique. Elle avait été fermée en 2009 par l'ancien président socialiste Rafael Correa (2007-2017).

«Des gamins assassinés»

M. Noboa a par ailleurs annoncé la mise en place d'une «alliance stratégique» avec Erik Prince, fondateur de la société militaire privée américaine Blackwater (qui a pris aujourd'hui le nom d'Academi) pour «renforcer les capacités» du pays en matière de lutte contre la criminalité. Le 5 avril, Erik Prince participait à une opération surprise menée dans les rues du port de Guayaquil (Ouest) par 400 soldats et 250 policiers. Soixante-huit personnes ont été arrêtées. Devant les caméras de télévision, M. Prince a appelé les électeurs à voter pour M. Noboa.

«Blackwater est une organisation mercenaire, qui a changé de nom après les massacres commis par ses membres en Irak. Ce sont des criminels», s'indigne une em-

ployée à la morgue de l'hôpital, qui cache son badge et son nom. «Tous les jours, je vois des parents venir à la morgue réclamer le corps de leurs gamins assassinés, raconte-t-elle. Et cela me désole de constater que ce sont les fils de pauvres qui paient le prix de cette guerre absurde.» Dimanche, elle votera pour l'opposante Luisa Gonzalez, une avocate de 47 ans qui défend l'héritage de l'ancien président Rafael Correa et veut donner la priorité aux questions sociales. Condamné pour corruption, l'ancien président vit aujourd'hui en Belgique.

Daniel Noboa, du parti Action démocratique nationale, et Luisa Gonzalez, du mouvement Révolution citoyenne, s'étaient retrouvés en ballottage lors de la présidentielle anticipée de 2023, provoquée par la démission du président Guillermo Lasso et marquée par l'assassinat d'un candidat à l'élection présidentielle. M. Noboa faisait alors figure d'outsider. Mais il n'était pas un inconnu : son père, multimillionnaire, avait été cinq fois candidat. Luisa Gon-

Daniel Noboa a signé un contrat d'achat d'armes pour 64 millions de dollars avec Washington

zalez, elle, ne manque pas de rappeler ses origines modestes.

Malgré les mesures d'exception mises en place par M. Noboa, une trentaine d'élus, de juges et de journalistes ont été tués depuis cette dernière élection. La guerre déclarée aux organisations criminelles qualifiées de «terroristes», le déploiement de l'armée dans les prisons et les quartiers difficiles du pays, la multiplication des états d'exception ont permis une amélioration de la sécurité au cours du premier semestre de 2024. La popularité de Daniel Noboa a grimpé. Mais la politique musclée a montré ses limites. L'incarcération de plusieurs chefs

de gang a aiguisé rivalités et règlements de comptes. En décembre, l'assassinat de quatre adolescents par l'armée avait indigné l'opinion publique.

Un homicide toutes les heures

Depuis le début de l'année 2025, le pays enregistre en moyenne un homicide toutes les heures. Au total, plus de 2 000 assassinats ont été commis en trois mois. Extorsions et enlèvements sont également en pleine expansion. Longtemps considéré comme un havre de paix, l'Equateur occupe désormais le premier rang au classement des pays les plus dangereux de la région. «Un an, cela n'est pas suffisant pour produire des résultats en matière de sécurité», se défend M. Noboa. Son bilan en matière économique n'est guère plus brillant.

«Un petit pays comme l'Equateur ne peut lutter seul contre des organisations aussi puissantes que les cartels colombiens et mexicains, ou la mafia. Il est donc parfaitement légitime que Noboa demande de l'aide», note Hugo

Acero, expert colombien en sécurité et ancien conseiller du ministère de la défense du gouvernement de son pays. «Toutes les institutions de l'Etat doivent se mobiliser et jouer leur rôle», résume-t-il. L'appel à des mercenaires lui semble en revanche être une «très mauvaise idée».

Luisa Gonzalez a dénoncé une «humiliation» pour la force publique. Mais l'idée des «agents de paix» qu'elle propose a également soulevé un tollé : la candidate envisage de rémunérer des civils pour aider à prévenir les violences dans les quartiers et les communautés fragiles et collaborer avec les autorités au maintien de la sécurité. Ses détracteurs l'accusent de vouloir instaurer des «comités de quartier à la cubaine».

Les deux candidats sont arrivés au coude-à-coude lors du premier tour, le 9 février. A eux deux ils ont alors obtenu près de 90 % des voix, alors que 14 autres candidats étaient en lice. C'est dire si le résultat de dimanche s'annonce serré. ■

MARIE DELCAS

Un appel pour libérer les prisonniers en Russie

Plus de 80 organisations russes et ukrainiennes s'unissent pour alerter sur le sort de milliers de civils détenus

BRUXELLES - envoyé spécial

People First : des organisations antiguerre russes et ukrainiennes appellent Moscou et Washington à «faire passer les êtres humains en premier». Alors que les pourparlers russo-américains pour un cessez-le-feu semblent au point mort, cette campagne demande la libération des personnes détenues en Russie depuis l'invasion de l'Ukraine, en février 2022. «Les discussions entre Trump et Poutine portent sur le cessez-le-feu, les territoires, les sanctions... Mais, avant tout, elles doivent résoudre le sort de ces prisonniers oubliés», insiste Tanya Lokshina, directrice adjointe de la division Europe et Asie centrale à Human Rights Watch, l'une des figures derrière l'appel «People First». «Cela ne coûterait rien à Poutine de les libérer et permettrait à Trump de montrer qu'il agit pour la paix.»

Cet appel a été lancé, mercredi 9 avril, à Bruxelles, lors du rassemblement de la Plateforme réunissant plus de 80 organisations russes et ukrainiennes qui, unies dans leur opposition au Kremlin et à sa guerre, sont nées pour la plupart au lendemain de l'invasion de l'Ukraine. Après leur pre-

mier congrès à Berlin, en décembre 2022, la rencontre à Bruxelles, les 8 et 9 avril, dans un endroit tenu secret pour des raisons de sécurité, visait à coordonner leurs initiatives. Financée à l'origine par l'Allemagne, cette Plateforme est désormais soutenue par l'Union européenne. Mais, directement ou non, ces organisations souffrent de problèmes budgétaires depuis le gel des aides américaines publiques, décidé par Donald Trump après son retour à la Maison Blanche, en janvier.

«People First» se veut un large appel public aux autorités politiques, en Russie et dans les pays occidentaux. «Les prisonniers civils ukrainiens, dont des enfants, sont détenus illégalement en Russie. Sans poursuites judiciaires, sans avocats, sans contacts extérieurs», a rappelé à Bruxelles l'un des avocats russes derrière cette initiative. Il dénonce les «cas systématiques de torture» parmi les détenus ukrainiens en Russie, entre 3000 et 8000 personnes selon les décomptes non officiels. Pour la plupart, il s'agit d'habitants des régions ukrainiennes sous occupation russe. Parmi eux : 1800 détenus de droit commun qui, à Kherson notamment, purgeaient avant la guerre des peines dans des pri-

sons ukrainiennes et qui, depuis, ont été transférés en Russie. «Nous sommes sans nouvelles», s'inquiète cet avocat. «Comme tous les autres détenus ukrainiens en Russie, ils ne sont pas officiellement reconnus comme prisonniers de guerre, alors qu'ils devraient eux aussi être couverts par les conventions de Genève. Le Kremlin les garde pour l'avenir : ils peuvent servir de monnaie d'échange psychologique.»

«Nous voulons la vraie paix»

En près de trois mois de pourparlers russo-américains, la Maison Blanche a obtenu, entre Moscou et Kiev, l'échange de soldats russes et ukrainiens capturés sur le champ de bataille et, entre Moscou et Washington, deux échanges de civils russes et américains. Mais il n'a encore jamais été question de libérer des détenus civils ukrainiens.

Autre priorité pour «People First» : les quelque 1500 prison-

niers politiques russes. «Nous demandons la reprise des discussions pour leur libération, gelées depuis le retour de Trump à la Maison Blanche. Ce n'est pas sa priorité. Mais la liste de détenus ne cesse de s'allonger en Russie», s'inquiète Olga Prokopieva, directrice de Russie Libertés, organisation d'exilés en France.

«Ce deal Trump-Poutine a des allures de pacte Molotov-Ribbentrop 2.0. [référence au pacte signé en 1939 par les ministres des affaires étrangères de l'URSS et du III^e Reich]. Pour le moment, leurs négociations ne sont qu'une vi-

trine. Dans les faits, la double «opération spéciale» du Kremlin continue : contre l'Ukraine et contre la société civile russe», fustige un jeune activiste. Lui aussi préfère rester anonyme : après la rencontre de Bruxelles, il repart à Moscou, «où les arrestations et poursuites judiciaires contre des opposants comme [lui] continuent», confie-t-il.

Sans leader politique, les membres de la Plateforme antiguerre, dont la plupart se sont exilés et vivent en Europe, travaillent sur le terrain avec des relais à l'intérieur même de la Russie. Certains s'engagent pour les prisonniers, d'autres pour les déserteurs. Certains luttent contre la LGBTphobie, d'autres défendent l'environnement.

«Le Kremlin manipule tous ces sujets pour se présenter comme le leader d'un nouveau monde conservateur. Poutine peut désormais dire : Trump et l'Amérique pensent comme nous ! Sur le terrain, en

Russie, on ressent déjà les effets de ce déni des valeurs européennes», témoigne un activiste LGBT à Moscou, qui lui aussi tient à rester anonyme à Bruxelles. «Nous voulons la vraie paix. Ce n'est pas celle dont parle Trump, et encore moins Poutine», craint Olga Podolskaya, ex-députée dans la région de Toula (sud de Moscou) qui, maintenant en exil, anime une association réunissant 70 anciens élus locaux d'opposition. «Le problème, c'est que Trump a pour le moment réussi à renforcer Poutine, qui profite bien de la situation.»

D'autres rappellent qu'un cessez-le-feu en Ukraine n'est qu'une étape. «Même s'il y a un accord de paix, nous n'aurons pas fini notre travail à Moscou», prévient ainsi Inna Berezkina, dont le programme promeut une justice transitionnelle. «Il faudra finir par juger les criminels de guerre et les responsables de la persécution en Russie même.» ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Groenland : la cheffe de la base américaine limogée

La colonelle Meyers avait critiqué le vice-président des Etats-Unis après sa visite

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante régionale

La colonelle Susannah Meyers avait pris les commandes de la base américaine de Pituffik, au Groenland, en juillet 2024. Le 28 mars, c'est elle qui a guidé le vice-président américain, J. D. Vance, et son épouse, Usha, lors de leur visite de quelques heures sur le site. A cette occasion, J. D. Vance avait livré une critique acerbe du Danemark. Moins de deux semaines plus tard, la colonelle Susannah Meyers a été limogée.

Dans un communiqué publié jeudi 10 avril, le Commandement des forces spatiales justifie sa suspension immédiate par «une perte de confiance dans sa capacité à diriger», et rappelle que «les commandants sont tenus de respecter les normes de conduite les plus strictes, notamment en ce qui concerne l'impartialité dans l'exercice de leurs fonctions».

A l'origine de ce licenciement, un mail interne envoyé par l'officière, le 31 mars, à tous les employés de la base, parmi lesquels 150 soldats américains, mais aussi plusieurs centaines de Danois et Groenlandais embauchés par des sociétés de sous-traitance, sous contrat avec l'armée américaine. Selon un article publié sur le site indépendant Military.com, qui a eu accès au mail, la colonelle Meyers écrit avoir «passé le week-end, en repensant à la visite de vendredi [28 mars] – aux actes qui ont été faits, aux mots qui ont été dits et à comment cela peut affecter chacun d'entre vous».

Dans une critique rare de l'administration américaine, faisant écho à la frustration des responsables politiques danois et groenlandais, elle poursuit : «Je n'ai pas la prétention de comprendre la politique actuelle, mais ce que je sais, c'est que les préoccupations de l'administration américaine évoquées par le vice-président Vance vendredi ne reflètent pas celles de

la base spatiale de Pituffik.» Et elle assure : «Je m'engage à ce que, tant que j'aurai la chance de diriger cette base, tous nos drapeaux flotteront fièrement – ensemble.»

Ses propos n'ont visiblement pas plu à Washington. Commentant son éviction sur X, Sean Parnell, le porte-parole du secrétaire à la défense, Pete Hegseth, prévient que «les actions visant à saper la chaîne de commandement ou à subvertir le programme du président Trump ne seront pas tolérées au ministère de la défense». «La colonelle Meyers a tenté de politiser la force spatiale et a dû rendre des comptes», applaudit pour sa part le sénateur républicain Jim Banks.

Colère à Copenhague

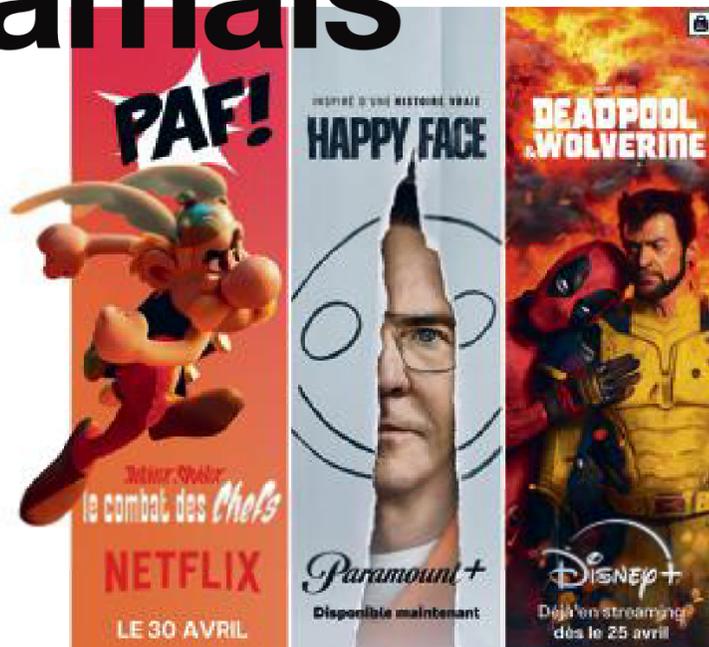
Lors de sa visite à Pituffik, J. D. Vance s'en était pris violemment au Danemark, un de ses plus fidèles alliés, accusé de «ne pas avoir fait du bon travail» au Groenland et de ne pas avoir «consacré les ressources nécessaires pour garder en sécurité la base, [les] troupes [américaines] et le peuple groenlandais face aux nombreuses incursions très agressives de la part de la Russie, de la Chine et d'autres pays».

Ces déclarations ont provoqué la colère à Copenhague. Le chef de la diplomatie danoise, Lars Lokke Rasmussen, a encouragé les Etats-Unis à «se regarder dans un miroir», rappelant que, selon l'accord de défense signé en 1951 entre son pays et Washington, les forces américaines ont une très large marge de manœuvre sur le territoire groenlandais.

Vendredi, l'e-mail de la commandante de la base et son limogeage – le dernier d'une longue série au sein de l'armée américaine, depuis le retour de Donald Trump au pouvoir – étaient commentés par tous les médias danois, qui y voient un désaveu de l'administration américaine. La colonelle Meyers a été remplacée par le colonel Shawn Lee. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

Jamais



vu ça

-5 € / mois
et par plateforme
de streaming
remise cumulable,
sur tous les abonnements
avec ou sans pub.

La Fibre Orange vous offre
des mois et des mois de plaisir
sur Netflix, Paramount+ et Disney+

Disponible avec l'offre Livebox Max.

Offre soumise à conditions, engagement 12 mois, en France métropolitaine. Avec l'offre Livebox Max à 57,99 €/mois (prix hors promotion), sous réserve d'éligibilité (frais de mise en service : 49 €), avec décodeur compatible. Souscription de la ou des plateformes en plus auprès d'Orange dans un délai de 3 mois suivant la mise en service de l'offre Livebox Max et activation du compte de la plateforme selon les conditions générales d'utilisation de chacune. Remise(s) appliquée(s) sur la facture Orange. Liste des plateformes au 10/04/2025 susceptible d'évolution. Perte de la remise en cas de résiliation après les 3 mois. Frais de résiliation Livebox : 50 €. Détails et tarifs sur orange.fr

Astérix & Obélix : le combat des Chefs - Droits d'adaptation : les Editions Albert René. ©2025 les Editions Albert René / Goscinny-Uderzo. Happy Face : ©2025 CBS Studios. Deadpool & Wolverine : ©2025 20th Century Studios/© & TM 2025 MARVEL. Tous droits réservés.

orange™
est là

Dans la rade de Toulon, la pêche aux épaves de bateaux

L'extraction des embarcations qui ont sombré ou ont été abandonnées est une opération fort complexe

REPORTAGE

TOULON - envoyé spécial

L'épave émerge de l'eau, centimètre après centimètre. Solidement sanglée en trois endroits par un scaphandrier, en partie vidée du sable qui s'y était engouffré pendant son long séjour sous-marin, elle est méticuleusement hissée par le bras puissant d'un camion-grue garé sur un des quais du port industriel de La Seyne-sur-Mer (Var). L'opération est périlleuse. Ce qui fut un fringant voilier de 9 mètres de long n'est plus qu'une coquille de fibre plastique éventrée, verdie d'algues et parsemée de curieux mollusques orange. Et qui, malgré les mille précautions prises par l'équipe au travail, finit par se disloquer en touchant le sol, rejoignant les squelettes délabrés de bateaux sortis avant elle.

Ce mercredi 9 avril, c'est la 48^e épave qui se voit ainsi extraite des eaux de la « petite rade » de Toulon en à peine plus d'un mois. La 49^e suivra dans l'après-midi. Soit déjà une dizaine de plus que ce que prévoient la préfecture maritime de la Méditerranée et la direction départementale des territoires et de la mer du Var (DDTM 83) en lançant, le 24 février, cette inédite opération XXL de nettoyage des fonds baptisée « Tous responsables de notre rade ».

« Cette remise à niveau d'ampleur répond à plusieurs objectifs : assurer la sécurité maritime dans cette rade dont les rives accueillent un grand nombre d'habitants, préserver l'environnement et marquer les esprits dans une vocation péda-

gogique », définit le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas, qui, en tant que préfet maritime, supervise le programme. « Elle correspond aussi à la spécificité de cette rade », complète-t-il.

Si, en 2024, les services de l'Etat ont relevé 110 épaves, souvent dans des situations d'urgence, sur l'ensemble de la façade Méditerranéenne, la « petite rade » subit un phénomène d'échouages plus chronique. Située entre le Lazaret, où la marine nationale stocke ses réserves d'hydrocarbures, et le fort de Balaguier, sur la commune de La Seyne-sur-Mer, protégée par la grande digue, elle forme un espace clos, fermé à l'ouest par Saint-Mandrier, ses villas orientalistes et ses parcs à huîtres.

Cul-de-sac fatal

Abrütée du mistral, la « petite rade » a, la plupart du temps, l'aspect d'un havre de paix. Mais elle peut rapidement changer de visage en cas de gros vent d'est, et se transformer en cul-de-sac fatal pour les embarcations mal sécurisées. « Il y a deux origines principales à la présence récurrente de ces épaves : des bateaux laissés à l'abandon sur des mouillages sauvages et des bateaux victimes de phénomènes météo d'importance », poursuit l'amiral Lucas. L'épave 48 peut répondre aux deux cas. Elle gisait à 3 mètres de profondeur, à petite distance de l'embarcadere des Tamaris, où accostent quotidiennement les navettes maritimes du réseau Mistral qui sillonnent la rade.

« On ne sait pas depuis combien de temps ce voilier est là. Ni à qui il appartient », constate Laurelyne Van Iseghem, maîtresse d'œuvre



Après le renflouement d'une épave, à La Seyne-sur-Mer (Var), le 9 avril. THEO GIACOMETTI/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

Malgré les mille précautions de l'équipe au travail, ce qui fut un fringant voilier finit par se disloquer en touchant le sol

de la campagne de relevage. Grimpée sur la vedette de contrôle de la DDTM 83, cette fonctionnaire observe L'Orque se positionner à l'aplomb du bateau coulé. La solide barge en aluminium, équipée d'une grue, appartient à la société varoise Birukoff, qui a remporté le marché des épaves de plaisance. A bord, cinq salariés, dont un scaphandrier, s'activent. « Ce sont des opérations complexes qui demandent des moyens nautiques et humains importants, un grand savoir-faire technique et une capacité d'adaptation », pointe Laurelyne Van Iseghem.

Ce matin-là, les parachutes, qui font remonter les épaves trop lourdes ou les filets absorbant d'hydrocarbures, ne sont pas né-

cessaires... Mais le remorquage tourne à la galère. Trois heures à très petite vitesse pour à peine plus de 2 kilomètres. « On fait tout pour que l'épave ne se disloque pas dans l'eau », explique Cédric Birukoff, qui gère les manettes de L'Orque avec le soin d'une dentellière. Derrière lui, le ciel voilé donne une teinte acier à la Méditerranée. Au loin, amarrés dans le port militaire de Toulon, les grands bâtiments de la marine nationale, gris métal, marquent le paysage.

Amiante, plomb, carburant

Depuis février, la rade n'a pas été nettoyée que de ses épaves de plaisance. Le 1^{er} avril, la DDTM 83 a fait sortir de l'eau, par l'intermédiaire d'une autre entreprise spécialisée, une barge de 23 mètres contenant de l'amiante, du plomb et 2000 litres de carburant. L'embarcation était en train de sombrer dans l'avant-port de Saint-Mandrier, abandonnée là par une entreprise de travaux maritimes en liquidation. Vidée de ses produits toxiques, sécurisée, elle a été remorquée jusqu'à La Seyne-sur-Mer, où sa coque rongée de coquillages, en cours de démantèlement, trône sur un quai.

Une dizaine de jours ont également été nécessaires pour extirper des eaux les restes d'une ferme aquacole qui n'était plus en activité. L'Etat comptait aussi faire retirer 200 « corps morts » : pneus, machines à laver, radiateurs jetés au fond de l'eau par des plaisanciers indécents pour servir d'attaches à leurs bateaux. « Mais nous donnons la priorité aux épaves... Et le budget n'est pas extensible », note Laurelyne Van Iseghem.

L'opération « Tous responsables de notre rade » fédère dans un même élan les services décentralisés de l'Etat, les communes riveraines et la Métropole Toulon-Provence Méditerranée, qui a la charge des ports de plaisance. Mais elle n'existerait pas sans la manne du fonds vert. « Ce financement de l'Etat de 640 000 euros a été prépondérant. Grâce à cela, on savait qu'on aurait les reins assez solides pour tout mener à bien, sans attendre d'identifier les propriétaires des épaves », confirme Lionel Houllier, directeur adjoint de la DDTM 83.

Si la loi permet de récupérer les frais engagés auprès des personnes qui ont laissé leur bateau sombrer, ces remboursements apparaissent aujourd'hui hypothétiques. Peu de propriétaires

ont été identifiés. Et le fait que les voiliers, qui représentent 60 % des épaves relevées, n'aient pas d'obligation d'identification rend la tâche impossible.

Pour alléger sa note finale, l'opération bénéficie toutefois d'un autre élément fondamental : la possibilité d'utiliser la filière de l'Association pour la plaisance écoresponsable. Ce dispositif national, agréé par le ministère de la transition écologique, prend en charge la destruction et le recyclage des bateaux de plaisance. Il est financé en amont par une taxe sur les ventes de bateaux neufs. Depuis le début de la campagne de relevage, près de 25 bateaux ont ainsi déjà été traités entièrement gratuitement sur le site de La Crau, à quelques kilomètres de Toulon.

A la préfecture maritime, on espère que le bon exemple donné par l'Etat aura un effet sur les plaisanciers. « On veut insuffler les bonnes pratiques : on surveille et on entretient son bateau, on contracte une assurance pour couvrir ce genre de problèmes, on n'attend pas qu'il soit trop tard pour agir sur une unité en fin de vie », énumère le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas. ■

GILLES ROF

Un accord inédit pour décarboner le transport maritime

Les mesures adoptées par les Etats membres de l'Organisation maritime internationale restent insuffisantes, selon certains Etats et les ONG

Les pays ont maintenu le bateau à flot, mais sans colmater toutes les brèches. Vendredi 11 avril, les Etats membres de l'Organisation maritime internationale (OMI), réunis à Londres, ont approuvé pour la première fois un système mondial de tarification du carbone pour permettre la décarbonation du transport maritime international. Cet accord, qui était loin d'être gagné dans un contexte de recul du multilatéralisme et de tensions commerciales globales, est toutefois jugé largement insuffisant par les îles du Pacifique et les ONG.

Cette mesure vise à atteindre, par paliers, l'objectif de neutralité carbone du secteur maritime « autour » de 2050, qui avait été adopté en 2023. L'enjeu est de taille alors que le transport maritime représente près de 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'équivalent de l'ensemble de celles de l'Afrique. Ce chiffre pourrait encore grimper alors que la demande de fret ne cesse de progresser. Aujourd'hui,

les 100 000 navires qui parcourent les mers du globe pour transporter 90 % des marchandises consommées sur la planète sont quasiment tous propulsés avec des combustibles polluants, notamment du fioul lourd.

« Trop peu, trop tard »

A partir de 2028, les gros navires (d'une jauge brute supérieure à 5000 tonnes, qui émettent 85 % des émissions de CO₂ du transport maritime international, selon l'OMI) devront utiliser des carburants plus propres ou payer des pénalités. Elles s'élèveront soit à 380 dollars par tonne d'équivalent CO₂, soit à 100 dollars, en fonction de deux trajectoires, l'une plus ambitieuse que l'autre, de réduction de l'intensité carbone des carburants, c'est-à-dire la quantité d'émissions par unité d'énergie fournie. Une autre option permettra aux armateurs d'acheter des crédits à des bateaux ayant fait mieux que leurs objectifs.

Ce système a été validé par 63 pays, dont ceux de l'Union

européenne, le Brésil, la Chine, l'Inde ou le Japon. Seize se sont prononcés contre, notamment des grands producteurs d'hydrocarbures, comme l'Arabie saoudite, la Russie ou les Emirats arabes unis.

Les Etats insulaires du Pacifique se sont abstenus, refusant de « soutenir un accord qui ferait trop peu, trop tard, pour réduire les émissions maritimes et protéger leurs îles », et qui ne permettra pas, à leurs yeux, de limiter le réchauffement climatique à + 1,5 °C. Ces îles souhaitent une taxe carbone du transport maritime, limitant l'ensemble des émissions du secteur, et dont les revenus auraient financé la transition énergétique dans les pays du Sud. Mais une quinzaine de pays, notamment le Brésil, la Chine ou l'Arabie saoudite, s'y opposaient, arguant que cette mesure pourrait faire grimper le prix des denrées alimentaires et porterait préjudice aux pays en développement.

Les Etats-Unis, de leur côté, n'ont pas pris part au vote de

A partir de 2028, les gros navires devront utiliser des carburants plus propres ou payer des pénalités

l'OMI et ont tenté de faire obstruction à ces mesures économiques, qu'ils qualifient de « manifestement injustes ». L'absence de consensus entre les pays a imposé un vote, une pratique rare dans cette instance de l'ONU. Le secrétaire général de l'OMI, Arsenio Dominguez, n'y voit pas un « échec ». Le diplomate a évoqué un « bon résultat » et a exprimé son « optimisme » pour l'avenir du texte, qui doit être adopté formellement lors d'une nouvelle réunion de l'OMI en octobre.

A l'inverse, Transport & Environnement évoque « une victoire

pour le multilatéralisme mais un échec pour le climat ». Selon ses calculs, la nouvelle tarification ne permettrait pas d'atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050. « Ces mesures exempteront la grande majorité des émissions du secteur maritime des pénalités », indique Constance Dijkstra.

Des inconnues demeurent

« Ce système ne concerne pas assez d'émissions, le prix carbone n'est pas assez élevé, les deux trajectoires de réduction de l'intensité carbone des carburants ne sont pas assez rapides, et le mécanisme ne génère pas assez de revenus », énumère de son côté Bastien Bonnet-Cantaloube, expert pour la décarbonation du secteur maritime à l'ONG Carbon Market Watch.

Transport & Environnement craint également que ces nouvelles règles n'entraînent une « autoroute pour les biocarburants » faute de définition des carburants alternatifs qui peuvent être qualifiés de propres. « Les biocarburants sont les plus facilement

accessibles, mais ils peuvent potentiellement accélérer la déforestation, comme ceux à base d'huile de palme ou de soja, s'ils ne sont pas encadrés », prévient Constance Dijkstra. L'organisation professionnelle Armateurs de France « se satisfait » quant à elle du vote de l'accord, qui « trace les contours d'un nouveau cadre réglementaire mondial, dont les paramètres sont désormais suffisamment connus pour donner de la visibilité à l'industrie ».

Des inconnues demeurent, notamment sur le niveau des revenus qui seront générés par la nouvelle tarification carbone ainsi que leur utilisation. Transport & Environnement évoque 10 milliards de dollars par an jusqu'en 2035. Ces ressources devraient abonder un nouveau fonds qui pourrait aider à financer des carburants propres et soutenir la transition énergétique du transport maritime dans les pays en développement. ■

AUDREY GARRIC ET LÉA SANCHEZ

Grand Angle www.grandanglesante.fr

Spécial Myopie

R & D → PREMYOM, UNE RECHERCHE PREMIUM POUR CONTRER L'ÉPIDÉMIE DE MYOPIE

Le groupe EssilorLuxottica s'engage dans un projet d'envergure qui portera la prise en charge de la myopie chez les enfants et les adolescents à un niveau inédit. Entretien avec Thierry Villette, Directeur du projet PREMYOM et Directeur des partenariats et de la diffusion scientifique chez EssilorLuxottica.



Thierry Villette

Quels sont, plus en détail, les éléments de recherche du projet PREMYOM ?

L'ambition est de développer des solutions optiques très innovantes, permettant une prise en charge personnalisée des enfants et adolescents atteints de myopie évolutive. Les verres optiques actuels ont été développés sur la base d'hypothèses qui fonctionnent, mais il s'avère que nous ne comprenons que partiellement les raisons d'une variabilité d'efficacité d'un enfant à l'autre. Nous devons donc approfondir notre connaissance de la façon dont les verres optiques agissent au niveau de la rétine et identifier clairement le mécanisme biologique rétinien sous-jacent à l'efficacité thérapeutique. La mise au point de modèles prédictifs basés sur de nouveaux biomarqueurs va nous permettre de savoir quel équipement fournir à quel enfant, avec plus d'efficacité et moins de variabilité. Cette démarche s'apparente à de la médecine de précision et c'est tout à fait nouveau en ophtalmologie. Les techniques expérimentales mises en jeu sont complexes et il nous faut valider les hypothèses émises en clinique. Cela nécessite une approche holistique mobilisant et rapprochant différentes expertises techniques, cliniques et numériques, issues d'organismes de santé et de recherche ainsi que d'acteurs industriels de premier plan. Ainsi, pendant cinq ans, nous allons réaliser essais cliniques, recherches approfondies sur les mécanismes biologiques de la myopie, études observationnelles, exploratoires et interventionnelles, pour comprendre l'évolution de la myopie et ses processus physiopathologiques. Nous allons utiliser pour cela des lunettes connectées équipées de verres freinateurs, des modèles prédictifs de progression de la myopie, de la technologie du jumeau numérique, de l'intelligence artificielle (IA) et des instruments d'optométrie.

Vous évoquez plus tôt l'approche holistique et pluridisciplinaire du projet PREMYOM, pourriez-vous nous présenter les acteurs du consortium ?

Le projet rassemble six acteurs : l'Institut de la Vision, l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild, l'Inria, InSimo, l'Institut Mines-Télécom et EssilorLuxottica. L'Institut de la Vision fournit son expertise des rétines ex vivo et de toute l'intégralité de la signalisation rétinienne sous l'influence d'un stimulus optique. Avec l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild, nous allons mener les études chez les patients et valider en clinique

les biomarqueurs qui auront été évalués comme pertinents pour développer des solutions optiques personnalisées. L'Inria apporte son savoir-faire sur la modélisation d'organes et de fonctionnements biologiques ; ses mathématiciens vont nous aider à modéliser et développer des modèles prédictifs sur l'œil pour aboutir à un jumeau numérique d'œil myope. Avec sa maîtrise de la simulation biomécanique de l'œil, la start-up InSimo contribue de manière avantageuse au projet : cette dimension est très importante, puisqu'un œil myope s'allonge et donc se remodèle, mettant en place des forces de tiraillement qu'il faut absolument prendre en compte. L'Institut Mines-Télécom apporte l'infrastructure de plateformes de données massives pour que tous les acteurs du consortium agrègent leurs données et que l'on puisse faire tourner les modèles étudiés de façon unifiée. EssilorLuxottica est le chef de file industriel dans ce consortium et contribue au projet via son expertise dans la mise au point et la fabrication des verres de



freination et du matériel optique et optométrique de pointe.

En conclusion de cet entretien, pouvez-vous nous donner quelques exemples de solutions qui seront mises à disposition des patients et des ophtalmologistes ?

A horizon 2029, nous serions en mesure de proposer aux enfants et adolescents atteints de myopie des verres optiques personnalisés, sur la base de paramètres particuliers liés à leur style de vie et à leurs données oculaires : biométrie et optique de l'œil, environnement lumineux, temps d'exposition aux écrans, temps passé en vision de près... Des montures connectées ainsi qu'un parcours patients spécifique avec un suivi plus fin de l'efficacité de leur solution optique viendront compléter cette offre. Autre solu-

tion pour les parents cette fois : un outil de télémedecine permettant de prendre à fréquences convenues une image de l'œil de leur enfant, à la maison, et de la transmettre à leur ophtalmologiste. Les médecins se verront proposer de nouveaux instruments de mesure des paramètres oculaires plus précis. Enfin, le projet va également proposer, nous l'espérons, des outils permettant aux ophtalmologistes de rationaliser leur temps, comme de l'aide à la décision thérapeutique. Les connaissances que nous aurons développées au travers de PREMYOM vont servir à toute la communauté des acteurs qui travaillent sur la myopie. C'est ainsi un vrai changement de paradigme qui verra le jour dans la lutte contre la myopie en France et dans le monde entier.

© Sandrine Guinot-Mosetti

LE VERRE ESSILOR® STELLEST® EN CHIFFRES

- Plus de 250 000 enfants équipés depuis le lancement en 2021 en France.
- 100 % des enfants porteurs adaptés en 1 semaine, dont 90 % en moins de 3 jours**.
- Les verres Essilor® Stellest® ralentissent la progression de la myopie de 67 % en moyenne**, par rapport aux verres unifocaux standard, lorsqu'ils sont portés 12 heures par jour.
- Une efficacité confirmée par les études cliniques depuis 5 ans*.

Verres de freination Essilor® Stellest® → UNE RÉPONSE CONCRÈTE À LA PROBLÉMATIQUE DE LA MYOPIE

Stellest® est une solution novatrice et esthétique non invasive permettant de corriger et ralentir la progression de la myopie chez l'enfant.

Stellest® fonctionne grâce à une technologie composée de microlentilles fortement asphériques. Cette constellation de microlentilles permet de créer un volume de signal de ralentissement à la croissance de l'œil, en amenant de la lumière en avant de la rétine périphérique de façon à diminuer le phénomène d'élongation du globe oculaire inhérent à la myopie. Les verres Stellest® ont fait leurs preuves : différentes études cliniques ont été menées pour vérifier leur efficacité. Les résultats ont montré qu'en cinq ans* les enfants équipés de ce verre ont vu la progression de leur myopie ralentir en moyenne de 1,75 D par rapport aux groupes contrôles combinés équipés de verres unifocaux standard. Sur la même période, ces mêmes verres ont permis d'éviter plus de trois ans de progression de la myopie et d'allongement axial par rapport à des verres unifocaux standard. Aujourd'hui, on estime que le taux de pénétra-

tion des solutions de freination de la myopie est entre 10 % et 15 % en France (sur les myopes corrigés). Cela reste trop peu, et l'enjeu est de démocratiser cette solution de verres optiques non invasive qu'est Stellest® pour éviter que l'enfant n'ait une myopie trop forte à l'âge adulte. Il faut en effet agir le plus précocement possible, la progression de la myopie étant plus rapide dans l'enfance. Car les conséquences à long terme peuvent être sérieuses : décollement de rétine, cataracte précoce, glaucome, corps flottants, atteintes de la rétine maculaire et, dans les cas graves, perte majeure d'acuité visuelle voire cécité. ©

* Li X, et al. Myopia control efficacy of spectacle lenses with highly aspherical lenslets: results of a 5-year follow-up study. Eye and Vision. 2025;12, 10. <https://doi.org/10.1186/s40662-025-00427-3>

** Bao J, et al. Spectacle Lenses With Aspherical Lenslets for Myopia Control vs Single-Vision Spectacle Lenses: A Randomized Clinical Trial. JAMA Ophthalmol. 2022;140(5), 472-478.

Le RN embarrassé par le trumpisme

Marine Le Pen a pris ses distances avec le président américain, mais se garde de critiquer le fond de sa politique

Après trois mois de mandat chaotiques, ponctués de déclarations hostiles et menaçantes envers l'Europe, Donald Trump y conserve quelques alliés à l'extrême droite. Le Rassemblement national (RN) est-il encore de ceux-là? Celui-ci hésite, saluant le fond mais critiquant la forme, bien que plusieurs nuances de trumpisme cohabitent en son sein. Le président américain commence pourtant à ressembler, pour les populistes européens, à un ami gênant, tant il met en pratique certaines de leurs recettes avec un succès variable: protectionnisme, rapprochement avec la Russie et défiance du multilatéralisme, xénophobie d'Etat, décisions transgressives.

Le député (RN) de la Somme Jean-Philippe Tanguy, principal conseiller de Marine Le Pen en matière économique, a sur le sujet une position tranchée: «Donald Trump met le populisme sous une lumière négative. J'ai toujours pensé qu'il était toxique et qu'il fallait prendre nos distances, expliquer en quoi nous sommes différents.» Mais il l'admet aussi: son point de vue est minoritaire dans le parti d'extrême droite.

Certes, il est loin le temps où Marine Le Pen citait Donald Trump en exemple, notamment sur l'augmentation des droits de douane frappant la Chine, déjà dans le but déclaré de rééquilibrer la balance commerciale: «J'aimerais que la France fasse la même chose avec l'Allemagne», disait-elle en 2018. Huit ans après avoir fait le pied de grue, en 2017, en bas de la Trump Tower à New York dans l'espoir de rencontrer le «président élu», elle n'a pas joint sa voix au concert de louanges de l'orchestre lepéniste après sa réélection. La leader populiste laisse à ses alliés Eric Ciotti et Marion Maréchal l'admiration de Donald Trump et J.D. Vance, son vice-président, nouvelle icône du courant libéral-conservateur.

«Pas de continuité idéologique»

Dans le camp lepéniste, on veut croire que les Français ne voient plus en Marine Le Pen une Trump à la française. «Cela fait longtemps qu'elle a pris volontairement ses distances avec lui», assure Sébastien Chenu, vice-président du RN. Elle a trouvé l'épisode du Capitole épouvantable. Pour elle, c'était terminé. «Il n'y a pas de continuité idéologique entre Marine Le Pen et Donald Trump», renchérit le député européen Thierry Mariani, qui figure parmi les lepénistes les plus hostiles aux Etats-Unis.

Pourtant, Marine Le Pen prend soin de ne jamais heurter la partie de son électoralat pouvant se reconnaître dans Donald Trump: elle reste d'une grande tolérance envers les outrances de l'hôte de la Maison Blanche, n'ayant jamais condamné l'humiliation publique du président ukrainien Volo-



Des sympathisants du RN, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), le 4 avril. ADRIENNE SURPRENANT/MYOP POUR «LE MONDE»

A Bruxelles, le RN siège avec les zéloteurs du trumpisme: le Fidesz (Hongrie), Vox (Espagne) et la Lega (Italie)

domyr Zelensky, son projet d'expulsion des habitants de la bande de Gaza ou de s'emparer du Groënland, ni son offensive douanière contre le monde entier. Surtout, derrière la dénonciation d'une politique «brutale», Marine Le Pen oppose toujours le présumé sens stratégique de Donald Trump à une incompétence de l'Union européenne, ou au «déli des mondialistes forcés». Dans sa vision, l'ancien promoteur immobilier défend efficacement l'économie américaine quand Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, vide le continent de sa force de production au seul bénéfice de l'industrie automobile allemande.

Ces derniers jours, après la volte-face de Donald Trump sur les droits de douane, la plupart

des élus lepénistes, à commencer par Marine Le Pen, collent à la vulgate républicaine en vantant une stratégie de négociation, peu importe que la presse américaine, s'appuyant sur des sources internes à l'administration Trump, certifie qu'il s'agit d'une reculade liée à la hausse des taux de la dette américaine.

Cette solidarité se manifeste dans les liens toujours entretenus avec les réseaux trumpistes. A deux reprises, les plus hauts dirigeants lepénistes, hormis Marine Le Pen, se sont rendus aux célébrations suivant l'élection de Donald Trump: à son investiture en janvier puis au CPAC (Conservative Political Action Conference), cœur battant du trumpisme, en février – Jordan Bardella a toutefois renoncé à son discours après un salut nazi sur scène de l'ancien conseiller du président, Steve Bannon. Le député européen Julien Sanchez entretient des contacts avec l'Heritage Foundation, le think tank conservateur qui a mis en place pour Donald Trump le très radical «Projet 2025». Au sein de la délégation pour les relations avec les Etats-Unis du Parlement européen, il plaide – en vain – pour la reprise «de relations intelligentes». A Bruxelles, le RN siège avec les zéloteurs du

trumpisme: le Fidesz (Hongrie), Vox (Espagne) et la Lega (Italie).

Cette solidarité à plusieurs points de vue n'est pourtant pas sans risque. Elle pose au RN deux questions stratégiques. La première: faut-il imiter la stratégie électorale de Donald Trump et renouer avec la radicalité, à rebours de la modération mise en œuvre depuis 2018? Surtout pas, répond Sébastien Chenu: «La franchise de Donald Trump et sa capacité à résister à la pression de ses adversaires politico-médiatiques peuvent plaire à nos électeurs, mais l'on ne veut pas décalquer la politique trumpiste en France, ni dans la forme ni dans le fond.»

Conséquences inflationnistes

La seconde: faut-il emprunter sa pente anti-Etat, qui séduit des franges de la droite radicale et du patronat, mais va à l'encontre du chauvinisme social de Marine Le Pen? Eric Ciotti s'y est engouffré, et Jordan Bardella lui-même a proposé la création d'un «ministère de l'efficacité gouvernementale» qu'il souhaiterait confier à un chef d'entreprise: sorte de copie carbone du «DOGE» d'Elon Musk. «Il y a un arrière-fond libéral autoritaire puissant dans l'électorat RN», observe le politiste du Cevipof (Centre de recherches politiques

de Science Po) Luc Rouban. Il recherche une mise en œuvre rapide, le libéralisme économique et la séparation claire entre l'activité de l'Etat et la sphère privée, en matière environnementale, de santé, et de liberté d'expression.»

L'autre risque repose sur les conséquences de la politique de Donald Trump. Quand le président américain affaiblit l'Europe sur le plan économique et diplomatique, Marine Le Pen semble le renvoyer dos à dos avec les dirigeants français et européens, ce qui amoindrit son statut revendiqué de «patriote». En outre, l'expérimentation d'une économie retranchée derrière des droits de douane élevés menace, vu de l'extrême droite comme de la gauche radicale, de décrédibiliser l'option protectionniste en mettant en évidence ses conséquences inflationnistes. Pour l'heure, le RN

s'en distingue en vantant un vague «protectionnisme intelligent» qu'il différencie du protectionnisme «hasardeux» ou «erratique» de Donald Trump. «Cela va nous demander beaucoup d'efforts de pédagogie», dit Jean-Philippe Tanguy, mais le protectionnisme n'est pas forcément trumpiste. Le RN s'est rallié à un protectionnisme à l'échelle des Vingt-Sept, «ciblé sur certains produits et sans taux unique par pays. On y intégrerait le coût des normes de sécurité, des normes sociales et environnementales», explique M. Tanguy.

Dernier élément à surveiller, pour le RN: l'effondrement du mythe du sauveur, qui porte une partie de l'électorat à croire en une révolution aux effets immédiats. «Le discours de Marine Le Pen et du populisme, c'est que la volonté politique peut s'imposer à tous et à tout», explique Luc Rouban. Ce qui la mine, c'est la reculade de Donald Trump: les marchés sont puissants, et l'expérience des limites du politique se fait ressentir. Cela peut nourrir un regard désabusé, une forme d'indifférence, et c'est là le problème principal du RN. ■

ROBIN D'ANGELO (BRUXELLES, ENVOYÉ SPÉCIAL) ET CLÉMENT GUILLOU

«Il y a un arrière-fond libéral autoritaire puissant dans l'électorat RN»

LUC ROUBAN
politiste au Cevipof

QUESTIONS POLITIQUES
dimanche 12h-13h
ÉLODIE FORÊT



Amélie de Montchalin,
ministre chargée
des Comptes publics



franceinfo:
TV canal 27

avec Nathalie Saint-Cricq
et Claire Gatinois

Le Monde

Entre LFI et la gauche associative, des liens distendus

Le rassemblement de samedi pour la « défense de l'Etat de droit » révèle en creux les tensions entre LFI et la société civile de gauche

Un deuxième round, et moins de divisions ? Samedi 12 avril, c'était au tour de la société civile de gauche d'appeler à un rassemblement place de la République, à Paris. Une mobilisation pour défendre l'Etat de droit et l'institution judiciaire, ciblés par l'extrême droite et une partie de la droite depuis la condamnation de Marine Le Pen – pour laquelle elle a fait appel – à quatre ans de prison et cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire pour détournement de fonds publics, le 31 mars.

Mais, malgré le thème consensuel à gauche, cette initiative a agi comme un révélateur des tensions qui existent entre La France insoumise (LFI) et la société civile de gauche. « Parce que nous défendons la démocratie et les principes qui la fondent, nous (...) appelons toutes celles et tous ceux qui partagent ces principes à exprimer leur attachement à la justice (...) en se rassemblant (...) dans toutes les villes de France », écrivent SOS Racisme, la Ligue des droits de l'homme (LDH), la CGT, Solidaires, FSU, des syndicats étudiants et lycéens et une quarantaine d'autres organisations. Un appel soutenu par l'ensemble des forces politiques du Nouveau Front populaire (NFP), et qui devait se tenir dans plus de 30 villes en France.

Cette mobilisation, qui se veut unitaire, détonne par rapport à celle qui s'est tenue une semaine plus tôt, dimanche 6 avril. Celle-ci n'avait pas la faveur de tous à gauche et dans les rangs syndicaux et

associatifs. La direction du Parti socialiste (PS) et celle du Parti communiste français (PCF), ainsi que plusieurs syndicats et associations, dont la LDH, SOS Racisme et la CGT, l'avaient boycottée, la jugeant prématurée. Le Syndicat de la magistrature avait lui aussi refusé une quelconque politisation de ce combat. Les mêmes refusaient de jouer un duel à distance dans les rues de Paris avec Marine Le Pen, qui tenait au même moment un rassemblement place Vauban, à quelques encablures de l'Assemblée nationale.

Lancée par la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier, et LFI, cette manifestation, qui avait pourtant la défense de l'Etat de droit comme mot d'ordre, fut le théâtre d'un débat animé sur la stratégie d'union de la gauche, avec ou sans Jean-Luc Mélenchon, en vue de la présidentielle de 2027. Une crainte exprimée en amont par les syndicats, qui ne voulaient pas participer à cette bataille entre les partis politiques du NFP.

A la tribune, le 6 avril, certains orateurs, dont le député (L'Après) de Seine-Saint-Denis, Alexis Corbière, et le coprésident du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, François Sauterey, qui évoquaient la possibilité que Jean-Luc Mélenchon ne soit pas le candidat commun, avaient été sifflés par un petit groupe de militants « insoumis ».

C'est tout cela que la société civile de gauche voulait tenter d'éviter pour ce samedi 12 avril. Les partis politiques n'ont d'ailleurs



Lors d'un rassemblement contre l'extrême droite, organisé par La France insoumise et Les Ecologistes, à Paris, le 6 avril. K.RIDLEY/AFP

pas été formellement conviés, « même s'ils sont les bienvenus », précise le président de SOS Racisme, Dominique Sopo. Et de renchérir : « C'est important que la voix de la société civile se fasse entendre d'elle-même. On ne peut pas laisser le seul champ politique se mobiliser contre les attaques de l'extrême droite sur l'institution judiciaire ». Le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, devait être présent à Paris, ainsi que les parlementaires socialistes franciliens.

« Cadre unitaire »

Le PCF, qui a participé à certaines réunions préparatoires à la mobilisation, devait également être de la partie. Le secrétaire national, Fabien Roussel, devait se rendre dans l'un des rassemblements en région, et les députés et sénateurs devaient être pour la plupart à Paris, aux côtés de Léon Deffontaines, tête de liste lors des élections européennes 2024, et du sénateur parisien Ian Brossat. « Tout le parti est mobilisé dans ce cadre unitaire, en soutien des associations et des syndicats. On ne veut pas en faire quelque chose de pure-

« Nous n'avons pas été invités », indique le coordinateur de La France insoumise, Manuel Bompard

ment politique, qui ne serait que gauche contre extrême droite », fait savoir l'entourage de M. Roussel au Monde.

Si, malgré l'appel de Marine Tondelier, les parlementaires écologistes étaient quasiment tous absents à la manifestation place de la République le 6 avril, ils seront cette fois bel et bien mobilisés. La secrétaire nationale des Ecologistes, elle, devait assister à l'un des rassemblements prévus dans le Nord. A l'inverse, dans les rangs de LFI, on se faisait plus discret. « Nous n'avons pas été invités », évacue ainsi le coordinateur du mouvement, Manuel Bompard. Des députés et des militants

devaient être présents à Paris et dans d'autres villes, mais la mobilisation semblait moins vigoureuse pour ce 12 avril. « LFI soutient toutes les initiatives contre l'extrême droite et ses attaques contre la République. Des "insoumis" seront présents », affirme Aurélie Trouvé, députée « insoumise » de Seine-Saint-Denis.

« Rupture consommée »

Car le mouvement de Jean-Luc Mélenchon a une autre date en tête : le 1^{er} mai. Lors d'un meeting le 2 avril, le leader « insoumis » a sonné le tocsin pour cette date, seul rendez-vous qui vaille : « Il faut un rassemblement qui s'appuie sur le symbole le plus puissant que nous ayons de la mobilisation du peuple dans ce pays ! Le 1^{er} Mai. Vous devez vous mobiliser, le ban, l'arrière-ban, le cousin, le voisin, le grand-père, la grand-mère... Tout le monde ! »

La tension entre les « insoumis » et la gauche syndicale et associative n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, le mouvement populiste de gauche entretient des relations compliquées avec la

CGT. Mais il peut néanmoins compter sur ses relations de proximité avec Attac ou Solidaires, ou avec des mouvements étudiants et lycéens.

La séquence de ces dernières semaines montre des liens toujours plus distendus entre les « insoumis » et bon nombre d'organisations du mouvement social. « Une rupture consommée », selon une source syndicale, avec le reste de la société civile de gauche depuis le 22 mars. Ce jour-là, la marche contre le racisme et l'extrême droite, lancée par plusieurs organisations et des partis politiques, avait été polluée par la polémique autour du visuel représentant Cyril Hanouna publié sur les réseaux sociaux par LFI, avant d'être rapidement retiré. Cette image montrait l'animateur de « Touche pas à mon poste ! » grimaçant, sur fond noir. Une imagerie qui rappelait les codes du cinéma des années 1930-1940 et des affiches des films antisémites comme *Le Juif éternel* (Fritz Hippler, 1940) ou *Le Juif Süß* (Veit Harlan, 1940). ■

OLIVIER PÉROU

Au PS, les opposants d'Olivier Faure font cause commune

Les deux courants de Nicolas Mayer-Rossignol et d'Hélène Geoffroy ont décidé de s'allier en vue du congrès de Nancy, en juin

L'affaire se corse pour le chef de file du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, candidat à sa réélection. Ses principaux opposants, représentés par le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, et l'édile de Vaulx-en-Velin (Rhône), Hélène Geoffroy, ont décidé de faire cause commune, dans le cadre du prochain congrès, qui se tiendra à Nancy entre le 13 et le 15 juin. L'idée est de fusionner les courants qu'ils avaient constitués au congrès de Marseille de 2023, et qui pesaient environ la moitié du parti. Autre mauvaise nouvelle pour Olivier Faure : ils pourraient emmener le député de l'Eure Philippe Brun, ancien fauriste, qui a coalisé autour de lui une kyrielle de mécontents du premier secrétaire.

Dans une déclaration rendue publique, vendredi 11 avril, tous annoncent travailler ensemble à un texte d'orientation qui sera présenté contre celui du premier secrétaire, le 26 avril. « Aucune fusion n'a été signée. Nous engageons aujourd'hui des discussions avec d'autres contributions dans l'objet de travailler à un projet commun », a tenu à nuancer Philippe Brun sur X. Une façon de signaler que l'affaire n'est pas en-

core conclue. Cette semaine, le député a d'ailleurs rencontré à sa demande Olivier Faure, sans que l'échange n'ait été conclusif.

Parmi la quarantaine de signataires de cet appel commun, on trouve deux anciens soutiens de poids d'Olivier Faure, le député de l'Essonne Jérôme Guedj et la trésorière du PS, Fatima Yadani (désormais alliés à Philippe Brun), le maire de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Karim Bouamrane, le président du groupe PS au Sénat, Patrick Kanner, le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, la sénatrice du Val-de-Marne Laurence Rossignol ou son collègue du Val-d'Oise Rachid Temal.

Le texte appelle à « une gauche sincèrement républicaine », « laïque, féministe, universaliste », qui

La stratégie pour la présidentielle de 2027 constitue le principal point de divergence avec Olivier Faure

refuse « la brutalisation du débat public », et qui rejette « toute alliance » avec le « populisme », et quiconque qui « alimente la haine antisémite », un message subliminal pour acter la rupture avec La France insoumise (LFI). Paraphrasant une formule de François Ruffin, député de la Somme, ancien LFI et qui a des ambitions présidentielles, le texte prône aussi « une gauche populaire qui réunit la France, celle des tours et des bourgs ». Un objectif que préconise également Philippe Brun. Ce dernier rêve d'octroyer des investitures à des ouvriers ou des employés, seule recette selon lui pour regagner des suffrages dans une France périphérique gagnée par le Rassemblement national (RN).

Si le texte reconnaît que « la gauche ne parviendra pas, seule, à faire obstacle au RN », il pense que « seul le Parti socialiste peut organiser, avec la gauche, l'indispensable rassemblement républicain ». Une façon de prôner la prédominance du PS sur les autres forces de gauche. Au lendemain du congrès, les nouveaux partenaires prévoient d'organiser un rassemblement plus large, dans le cadre d'une « fédération de la gauche », sorte de nouvel « Epinay », en référence au congrès

de François Mitterrand de 1971, qui avait réuni le PS, et d'y faire revenir d'anciens socialistes comme le député du Val-d'Oise Emmanuel Maurel, qui siège dans le groupe communiste, les anciens ministres Bernard Cazeneuve ou Benoît Hamon. Et même de faire venir Raphaël Glucksmann (chef du petit parti Place publique), toujours auréolé du bon score (13,83 %) de la liste qu'il menait avec les socialistes lors des élections européennes de 2024.

La stratégie pour 2027 constitue le principal point de divergence avec Olivier Faure. Pas question de mettre en place un processus de primaire allant « de Ruffin à Glucksmann », comme le préconise le chef de file du PS pour faire émerger un candidat pour 2027. Ce dernier devra être choisi par les militants au sein de cette nouvelle fédération social-démocrate.

Selon l'ex-député des Bouches-du-Rhône Patrick Mennucci, le nouvel ensemble pèserait déjà la moitié du parti, devenant le premier bloc devant le premier secrétaire, Olivier Faure. Les partisans du premier secrétaire espèrent tout de même récupérer des mécontents de la nouvelle alliance, et ont démarché dans la matinée les

soutiens de Philippe Brun. Les signataires du texte ne comptent pas s'arrêter là et appellent « Unir », la « contribution générale » déposée par le président du groupe à l'Assemblée et député des Landes, Boris Vallaud, à les rejoindre. Une perspective qui signifierait la défaite d'Olivier Faure. Pour le moment, le président du groupe PS à l'Assemblée, très critiqué envers le premier secrétaire, n'a rien dévoilé de ses intentions pour la suite, se contentant de se poser en rassembleur potentiel de tous les socialistes. Sans y être parvenu jusque-là.

Recompositions internes

Les nouveaux partenaires doivent maintenant trouver leur chef de file qui prétendra au poste de premier secrétaire. Officiellement, trois candidats sont en lice, Hélène Geoffroy, Nicolas Mayer-Rossignol, et Philippe Brun, non déclaré mais qui en aurait très envie. Cette hypothèse prend de plus en plus d'épaisseur à mesure que les recompositions internes se mettent en place.

Il est vrai que l'élu de l'Eure cumule plusieurs qualités. Tout d'abord, il répond à la volonté de ceux qui veulent rompre avec

l'héritage du congrès de Marseille. Ancien disciple d'Arnaud Montebourg, il n'est pas étiqueté à la droite du PS. Ensuite, à 33 ans, il n'est potentiellement pas candidat à la présidentielle, l'un des critères requis par l'alliance, qui ne veut pas fermer le jeu à deux ans du scrutin suprême.

Le 26 avril, trois textes d'orientation devraient être soumis au vote des militants. Les deux courants arrivés en tête proposeront ensuite un candidat au poste de premier secrétaire. Au regard des rapports de force actuels, Boris Vallaud pourrait se retrouver en troisième position. « Ce n'est pas grave », confiait-il à des proches, conscient du risque, et précisant qu'il ne se sentirait pas obligé, le cas échéant, de soutenir qui que ce soit dans le sprint final.

Une chose est sûre : l'histoire de ce congrès aurait pu être différente. Philippe Brun a longtemps espéré que Boris Vallaud se lance. Il comptait d'ailleurs le soutenir. Mais le Landais est parti tardivement, sans le mettre dans la confidence. Cette semaine, les deux hommes se sont vus pour dissiper les malentendus. Pas sûr que cela suffise à les réconcilier. ■

SANDRINE CASSINI

« Malfaçons » législatives, quand la machine parlementaire se dérègle

De plus en plus d'anomalies, parfois élémentaires, s'immiscent dans les propositions et projets de loi

L'episode fut l'un des premiers couacs du gouvernement de François Bayrou. Le budget 2025 augmentait le seuil à partir duquel les autoentrepreneurs payent la TVA. Le ministre de l'économie, Eric Lombard, avait annoncé précipitamment, le 6 février, la suspension de la mesure, pourtant tout juste promulguée.

Adopté en décembre 2024 au Sénat en toute fin de débat par une seconde délibération, l'amendement se nichait dans un article consacré à la TVA sur les opérations de chauffage. Il n'avait pu être étudié par les députés et était passé sous les radars. Pour l'ancien député de droite Gilles Carrez, qui fut élu à l'Assemblée et membre de la commission des finances pendant près de trente ans, cela aurait été impossible dans un processus classique: « Avec le 49.3, il n'y a plus le contrôle des parlementaires spécialistes du budget. Une délibération normale aurait évité ce problème. »

Les exemples de « malfaçon » législative se multiplient. Ainsi, la décision du 20 mars du Conseil constitutionnel sur la loi d'orientation agricole est cinglante. Plusieurs articles ont été censurés car « inintelligibles » ou pour non-respect de la séparation des pouvoirs. Des erreurs basiques, qui s'expliquent par la rédaction parfois plus politique que juridique d'un texte qui visait à répondre au mouvement des agriculteurs.

Ce problème de qualité de la loi n'est pas neuf. Pour Gilles Carrez, qui préside aujourd'hui le Conseil national d'évaluation des normes: « A l'Assemblée, j'ai vu pendant trente ans une dégradation constante de la qualité législative. La loi ne fixe plus les grandes orientations, mais s'est progressivement perdue dans des détails inutiles. » Et, depuis 2022, l'absence de majorité absolue aggrave le phénomène.

Multitude de petits textes

Le récent projet de loi de simplification est un bon exemple: en commission, les députés ont adopté des amendements très divers. Chaque groupe a pu communiquer sur ses victoires, quitte à aboutir à un texte incohérent. Pour un collaborateur d'Ensemble pour la République, « avec la crainte de la dissolution [de l'Assemblée nationale], les députés sont en campagne permanente. Ils

Certaines erreurs s'expliquent par la rédaction parfois plus politique que juridique des textes

se mobilisent fortement dès qu'un objet devient médiatique. Mais étant rarement des techniciens, il est difficile de les intéresser au fond d'un dispositif.

Une véritable course a lieu sur certains sujets. Sur la suspension des zones à faibles émissions, plusieurs textes sont ainsi en concurrence. Même chose sur les violences sexuelles: alors qu'une proposition de loi transpartisane sur la notion de consentement dans la définition pénale du viol était en gestation depuis plusieurs mois (elle sera finalement adoptée le 1^{er} avril), les « insoumis » s'étaient précipités pour inscrire leur texte dans leur niche parlementaire de novembre 2024.

L'essentiel du temps parlementaire est consacré à une multitude de petits textes. Pour Jean Roubinet, président de l'association Les Jeunes lobbyistes, « les initiatives parlementaires se multiplient, souvent avec peu de concertation. Cette profusion est, pour nous, parfois difficile à suivre ». Un conseiller ministériel souffle: « Le gouvernement n'impulse plus et doit courir derrière, avec parfois 20 textes à suivre dans la même semaine. Cela met les administrations en tension, d'autant que le temps est réduit entre l'inscription et l'étude. »

Autre problème: l'inflation des amendements. A l'Assemblée, 557 amendements avaient été déposés en séance sur le budget 2007. Ce nombre est passé à 1076 pour l'exercice 2012, 1869 pour 2017, 5 477 pour 2022 et 9 845 pour 2024. Soit 17 fois plus, pour des textes comparables. Les raisons sont multiples: fin du cumul des mandats, augmentation du nombre de groupes, sollicitations accrues des groupes d'intérêts... Surtout, contrairement à d'autres parlements où les détails techniques sont traités en commission, la discussion en séance reste structurée par les amendements. Pour Maxime Sauvage, secrétaire général du groupe socialiste à l'Assemblée,

« si un groupe dépose peu d'amendements, il passera plusieurs heures sans avoir droit à la parole ».

Trop nombreux, ces amendements sont également mal rédigés. Pour le député de centre droit du Tarn Philippe Bonnacarrère, « le président d'une petite intercommunalité dispose de plus d'ingénierie qu'un parlementaire ». En France, les groupes n'ont souvent ni l'envie ni les moyens de contrôler les amendements. Seuls La France insoumise et le Rassemblement national (RN) ont une gestion très centralisée. Pour l'assistant d'un député RN, « chez nous, la peur est telle de passer pour un incompetent ou un fasciste que le groupe contrôle tout ».

« Happening permanent »

Mais dorénavant, même mal écrit, un amendement peut être adopté. « C'est devenu un happening permanent. On ne sait jamais comment vont se passer les votes. Des articles peuvent être supprimés en commission puis rétablis en séance, sans jamais débattre des détails, regrette un administrateur parlementaire. Auparavant, le rapporteur arrivait à imposer une cohérence. Faute de majorité, il ne peut plus redresser les textes. » La réforme des retraites du printemps 2023, la loi immigration de janvier 2024 ou encore le budget 2025 ont même été adoptés sans étude complète par les députés.

Depuis 2024, le Parlement n'examine presque plus de textes issus du gouvernement. L'instabilité a dérégulé la machine gouvernementale, et les ministres s'appuient sur les propositions des parlementaires, car elles ont plus de chances de prospérer. Si certains sujets sont secondaires (les orthophonistes ou les colliers de chien électriques), d'autres textes sont plus conséquents. « Les priorités sont inversées. Le gouvernement hésite à aller sur les problèmes majeurs, comme la dette, qui sont aussi les plus délicats. Le travail parlementaire se concentre sur une multitude de problèmes annexes », estime Philippe Bonnacarrère.

Un projet de loi gouvernemental est aussi mieux préparé: disposant d'une étude d'impact et d'un avis du Conseil d'Etat, il est élaboré dans un débat interministériel. La proposition de loi sur le narcotrafic a montré les limites d'un texte d'origine parlementaire. Des articles importants ont été réécrits à la suite d'un avis tardif du Conseil



François Bayrou, à l'Assemblée nationale, le 28 janvier. THOMAS SAMSON/AFP

d'Etat, ou du rapport partiel d'une mission de préfiguration constituée dans l'urgence.

La qualité de la loi souffre également de la division du gouvernement, où la discipline a vécu. Exemple parmi d'autres: le 3 avril, le ministre de la justice Gérald Darmanin a annoncé dans l'Hémicycle que le gouvernement soutenait la proposition de loi d'Horizons rétablissant des peines planchers dans certains cas. L'arbitrage interministériel était pourtant strictement inverse.

Le Sénat est le grand gagnant de ce nouveau système. Pour Maxime Sauvage, « Les Républicains [LR] profitent d'avoir la majorité dans la seule chambre où il y a une orientation politique claire. Le Sénat a son propre agenda, décorré de celui du gouvernement ». Sa vice-présidente, la sénatrice du Jura Sylvie Vermeillet (Parti radical) juge qu'« on a totalement changé de méthode avec une véritable coconstruction. Pour nous, c'est très intéressant de pouvoir parler directement avec le gouvernement. Mais nous travaillons toujours les textes en profondeur ».

Le Sénat n'hésite plus désormais à voter des textes non constitutionnels

Pour le professeur de droit de l'université Paris-Est Créteil (UPEC Paris-XII), Pierre de Montalivet, « le Sénat se prévaut souvent d'être une chambre du temps long qui vient tempérer les ardeurs de la première. Or, depuis 2022, il joue une partition plus politique ». Il n'hésite plus à voter des textes inconstitutionnels. Récemment, sur la justice des mineurs ou le mariage des sans-papiers, les textes ont été adoptés contre l'avis des rapporteurs LR, qui soulignaient les incohérences et le fort risque d'inconstitutionnalité.

La présidente de la commission des lois du Sénat, Muriel Jourda (Morbihan, LR) assume ce changement de posture: « Le Conseil constitutionnel estimera ce qu'il doit en dire. Mais nous ne devons pas nous

brider. Le droit n'est pas une science exacte et la jurisprudence peut évoluer, à l'instar de la société. » La sénatrice socialiste de Paris Marie-Pierre de La Gontrie estime quant à elle que « l'inconstitutionnalité n'est plus un argument. Ce virage a eu lieu lors de la loi immigration, en 2023 ». La droite sénatoriale avait sciemment adopté de nombreux cavaliers législatifs (sans lien suffisant avec le texte) irrecevables, que le Conseil constitutionnel avait dû censurer.

Il n'y a pas qu'au Sénat où l'inconstitutionnalité n'est plus un argument déterminant. Pour Philippe Bonnacarrère, « les parlementaires ne sont pas de moins bonne volonté qu'hier. Mais, avec les réseaux sociaux, la pression est beaucoup plus forte. Expliquer aux citoyens l'inconstitutionnalité d'une disposition qui leur semble de bon sens est parfois complexe ». Des ministres aussi poussent des dispositions inconstitutionnelles. Avec une inquiétude: le Conseil constitutionnel ne pourra pas toujours jouer le rôle de nettoyeur final des textes. ■

PIERRE JANUEL

A Marseille, polémique politique à propos du tunnel Prado-Carénage

S'appuyant sur un rapport de la chambre régionale des comptes, LFI veut revoir le contrat d'exploitation de ce tunnel à péage très rentable

MARSEILLE - correspondant

Les tarifs des péages du tunnel Prado-Carénage vont-ils s'imposer comme un des sujets de la campagne municipale 2026 à Marseille? Le député « insoumis » des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu, qui prépare sa candidature à la tête d'une liste La France insoumise (LFI), a saisi au bond un rapport de la chambre régionale des comptes, dénonçant la très grande rentabilité de ce tunnel urbain, axe routier essentiel de la ville, pour en réclamer le retour en régie publique et critiquer la passivité des élus en place.

« Ce rapport est accablant et inacceptable. La société qui gère ce tunnel fait des profits massifs sans contrepartie pour les Marseillais, avec la complicité de la présidente de la métropole et le silence du maire. Si j'étais aux commandes, je mènerais toutes les actions possibles pour en finir avec cette délégitimation de services », gronde le parlementaire, qui entend saisir rapidement le tribunal administratif. Du côté du groupe « écologiste et pluriel-s », regroupant élus écologistes et sans étiquette et siège au sein de la majorité municipale, on crie au « scandale légal, financier et politique ».

Le tunnel Prado-Carénage est connu des Marseillais pour sa praticité et son prix exorbitant. Depuis le 1^{er} janvier, le conducteur d'une voiture doit payer 3,30 euros, hors abonnement, pour effectuer moins de 2,5 kilomètres. Et s'il emprunte en amont ou en aval le tunnel Prado-Sud, le prix monte à 6,10 euros.

Dividendes importants

Dans leur rapport, rendu public le 4 avril, qui porte sur les années 2016-2022, les juges notent que les activités concédées en délégation de service public par la métropole Aix-Marseille-Provence à

l'exploitant « dégagent une forte rentabilité ». Les dividendes versés dépassent chaque année, sauf en 2019, 10 millions d'euros. Et au total, 184 millions d'euros ont été versés en trente ans aux actionnaires de la Société marseillaise du tunnel Prado-Carénage (SMTPC). Un profit qui ne faiblit pas puisque 12,3 millions d'euros ont été versés aux actionnaires en juillet 2024. Les juges constatent aussi que le tarif de passage dans le tunnel Prado-Sud a grimpé de 59 % entre 2014 et 2024, « tandis que l'inflation n'a augmenté que de 18 % sur la même période ».

La SMTPC, dont les géants du BTP Vinci et Eiffage se partagent la majorité des actions, se porte très bien. D'autant mieux, s'étonne le rapport, qu'elle ne verse aucune redevance à la métropole et que sa concession a été prolongée, en 2017, de sept ans, jusqu'en 2033. Le rapport de la chambre régionale des comptes n'a pas entraîné de réaction au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence, présidée par Martine Vassal (divers droite), ou à la ville de Marseille, dirigée par Benoît Payan (divers gauche).

Dans sa réponse à la juridiction financière, M^{me} Vassal assure

prendre acte de la seule recommandation concernant la métropole, lui enjoignant de présenter au plus tôt au conseil métropolitain les rapports annuels d'activité des sociétés concessionnaires. Mais elle n'évoque pas l'hypothèse d'un réexamen des conditions financières des contrats, qui, selon la chambre, n'ont pas été revus depuis la signature initiale. « L'application de la recommandation [de la chambre] ne pourra avoir ni pour objet ni pour effet de modifier substantiellement les équilibres financiers initiaux des deux concessions », prévient l'élu. ■

GILLES ROF

Soupçons de viols collectifs dans le milieu libertin

Dans la Gironde, quatre hommes ont été mis en examen pour viols avec actes de torture et de barbarie

Il y a souvent dans la grande criminalité sexuelle une logique de collectionneur. Dominique Pelicot filmait à Mazan. Joël Le Scouarnec prenait des notes dans des fichiers informatiques. Lors d'une perquisition au domicile de Christophe B., en juillet 2024, les gendarmes ont retrouvé des disques durs dans son coffre-fort. A l'intérieur, des dizaines de vidéos de potentiels viols collectifs qu'il diffusait souvent en direct sur le site libertin aux 7 millions d'utilisateurs Wyyld.com.

Dans la nuit de mercredi 9 au jeudi 10 avril, selon les informations du *Monde* et du *Parisien*, ce responsable de maintenance de 56 ans a été mis en examen au tribunal de Bordeaux et placé en détention provisoire pour des soupçons de viols avec actes de torture et barbarie – une incrimination rare dans ces procédures. Trois autres hommes, chauffeurs, facilitateurs et participants, ont été mis en examen et incarcérés, ouvrant la voie à un dossier de violences sexuelles de grande ampleur.

Les enquêteurs de la section de recherches (SR) de Bordeaux commencent seulement à explorer les images de Christophe B., sur lesquelles les visages d'une cinquantaine d'auteurs potentiels de violences ont été identifiés par la reconnaissance faciale. En face, cinq femmes, toutes des anciennes compagnes successives de Christophe B., ont témoigné de graves sévices lors de leurs auditions : sur leurs corps étaient parfois inscrites au marqueur des insultes sexistes et « humiliantes », comme « videuse de couilles ». Elles disent avoir subi des rapports avec des dizaines d'hommes sans protection, des objets ou des animaux, dans des clubs libertins girondins ou charentais, dans la rue ou sur des parkings.

Relation d'« emprise »

Une possibilité de soumission chimique émerge aussi. Cette procédure pose la question du consentement de ces femmes à des pratiques échangistes extrêmes, souvent arrachées par le contrôle coercitif exercé par Christophe B. sur ses compagnes, quand elles ne sont pas tout simplement imposées. Pour son avocat, M^e Julien Plouton, son client ne « conteste pas la matérialité des faits, mais ne s'est jamais vécu comme ayant commis des infractions pénales. Ce dossier montre l'appétence de certains hommes pour une sexualité



« [Mon client] ne s'est jamais vécu comme ayant commis des infractions pénales »

JULIEN PLOUTON
avocat de Christophe B.

violente et dégradante à l'égard des femmes. On ne peut pas se contenter de l'arrestation du chef de groupe et de ses lieutenants. Il faut faire l'effort d'entendre les très nombreux participants, et s'interroger sur un éventuel MeToo du milieu libertin ».

L'affaire démarre en novembre 2023 lorsque Sophie (son prénom a été modifié) se rend dans une brigade de gendarmerie de la Gironde pour déposer plainte contre son ancien conjoint, Christophe B., dont elle s'est séparée deux mois plus tôt. Elle raconte avoir fait sa connaissance en juin 2020

et être rapidement tombée amoureuse de lui. Peu après le début de leur relation, Christophe B. lui explique être un adepte du « libertinage » et vouloir l'initier à des pratiques nouvelles pour elle.

Très vite, il organise des soirées présentées comme « échangistes » lors desquelles Sophie doit endurer, sous l'impulsion et le regard intimidant de son compagnon, des relations sexuelles non protégées avec plusieurs hommes en même temps, pendant toute la nuit. La première fois, ils sont 5. Bientôt, ils seront 10, 15, 20, selon les informations collectées par les gendarmes.

D'après le récit de Sophie, confirmé par des témoignages extérieurs, notamment d'autres anciennes compagnes de Christophe B., et des éléments matériels, les violences vont bien plus loin. La plaignante a, par exemple, été contrainte d'accepter des pénétrations avec une brosse à dents électrique ou d'avoir des rapports sexuels avec un chien.

Lorsqu'elle se plaint de douleurs ou exprime ses réticences, Chris-

tophe B. s'agace, s'énerve. Il alterne entre la violence physique, les discours culpabilisants et les mots compréhensifs quand sa compagne cherche à le quitter, plusieurs fois sans succès. Après une tentative de suicide, elle parvient finalement à briser ce qu'elle a décrit aux enquêteurs comme une relation d'« emprise ».

Rôle d'organisateur

Le 6 décembre 2024, la section de recherches est saisie, et le dossier est transféré au pôle de l'instruction de Bordeaux. Cinq victimes sont identifiées, de 1990 à 2023. Les gendarmes constatent le rôle d'organisateur de Christophe B. : il choisit les participants parmi ses proches ou en postant des annonces sur Wyyld.com, puis donne des ordres aux hommes sur les actes sexuels à réaliser.

Dans les vidéos, ils entendent les cris de souffrance des femmes, perçoivent les marques sur leurs corps et leurs blessures génitales après des « rapports de groupe » avec trop d'hommes. Ils remarquent que trois d'entre eux revien-

nent régulièrement. Cédric G., 47 ans, est reconnu sur 43 films. Il emmène la victime sur les lieux et dirige parfois le rapport, sur instruction de Christophe B. Julien S., 41 ans, est décrit par l'une des plaignantes comme « particulièrement insistant malgré l'expression de sa souffrance » : il apparaît sur 12 vidéos, et il avait déjà été mis en cause pour viol en 2017, une procédure classée sans suite pour caractérisation insuffisante.

Sur une vidéo, Jean-Daniel R., 58 ans, force une des femmes, malgré son opposition manifeste. Parfois, il remplace Christophe B. dans son rôle de réalisateur : il filme et donne des directives sur les scènes. Ils apprennent enfin que Christophe B. a aménagé chez lui une pièce spéciale pour les rapports sexuels contraints.

Placé en garde à vue, le 9 avril, Cédric G. a fait usage de son droit au silence. Les deux autres refusent toute violence dans ces rapports dont ils ne contestent pas l'existence. Selon eux, tout cela serait un jeu, axé sur le libertinage et le canaualisme, qui les ren-

Sur les vidéos, une cinquantaine d'auteurs soupçonnés de violences ont été identifiés

draient attentifs au consentement des femmes. Le quatrième finit par craquer. Il reconnaît l'agressivité de Christophe B., le meneur. « J'ai le souvenir d'avoir vu Sophie pas bien, pas à son aise, au regard de ce comportement que pouvait avoir Christophe. » Perturbé, il dit avoir pris ses distances avec le couple. Il rajoute que Christophe B. pratique la chasse et qu'il craint qu'il ne se serve de ses armes – il en possède plus d'une dizaine.

Mazan, French Bukkake...

Poussé dans ses retranchements, cet homme avoue que ces relations sexuelles de groupe organisées par Christophe B. n'étaient pas « normales ». D'après lui, il y avait bien une quête de plaisir consenti au début, mais au fur et à mesure beaucoup moins. Il a fini par couper les ponts : « J'ai vraiment eu l'impression que ça allait trop loin. Sur la fin, c'était faire passer sa femme à l'abattoir. »

Certains éléments de ce dossier rappellent l'affaire des viols de Mazan, dans laquelle Dominique Pelicot enregistrerait les actes qu'il imposait à sa femme sédatisée, Gisèle Pelicot, ainsi que les deux dossiers judiciaires majeurs qui touchent l'industrie du porno, French Bukkake et Jacquie et Michel. Là aussi, il est question de films et de visionnage sur Internet de rapports collectifs imposés.

Christophe B. avait en effet l'habitude de diffuser ces scènes, pouvant relever de la « torture », selon les enquêteurs, en direct sur le site Wyyld.com, dont il avait une « utilisation massive ». Récemment, il y a posté des petites annonces pour y proposer ses services de « dresseur de chienne ». Les gendarmes s'interrogent sur une contagion : qu'il se soit rendu chez des particuliers pour participer à d'autres viols que ceux qu'il organisait. Enfin, au cours de la nouvelle perquisition chez Christophe B. cette semaine, ils ont saisi d'autres supports informatiques qu'ils s'approprient à exploiter. ■

LORRRAINE DE FOUCHER
ET JÉRÔME LEFILLIATRE

Au procès de la « boucherie conspirative », jusqu'à vingt ans de prison

Mohamad Darwish a été jugé coupable d'avoir combattu pour l'EI avant de comploter, à Brest, en vue de mener une action violente en France

C'est assez rare en matière de procès pour terrorisme aux assises pour être signalé : la cour d'assises spéciale des mineurs de Paris a acquitté, vendredi 11 avril, un des six hommes jugés pour avoir formé des projets d'attentats dans une boucherie halal de Brest (Finistère), où ils avaient pour habitude de se retrouver. Marwan Tahmed, qui a passé plus de cinq ans en détention provisoire, devait retrouver la liberté le soir même.

Les cinq autres accusés, déjà détenus, retournent en prison. Les peines prononcées vont de sept ans de prison, pour Mehdi (le prénom a été modifié), mineur au moment des faits, fin 2019-début 2020, à vingt années de réclusion assortie de deux tiers de sûreté pour Mohamad Darwish, 39 ans, un réfugié syrien, jugé coupable d'avoir combattu pour l'organisation Etat islamique (EI) avant de

comploter en vue de mener une action violente en France, où il est marié et a deux enfants. Le tribunal a par ailleurs prononcé à son encontre une interdiction définitive du territoire français à l'issue de sa peine de prison.

Les trois autres accusés ont été condamnés à des peines assez similaires, variant de neuf à onze ans de réclusion, assortie de deux tiers de sûreté pour deux d'entre eux et d'un suivi sociojudiciaire de trois à cinq ans pour tous. Ce sont des peines plus proches de celles données par un tribunal correctionnel – de dix ans maximum – et qui renforcent l'impression d'un procès à deux vitesses avec, d'un côté, Mohamad Darwish, au passé de djihadiste endurci, et de l'autre, des individus certes radicalisés mais très peu avancés dans leur recherche d'armes ou leurs projets d'attentat.

Cette difficulté à caractériser les faits reprochés s'est sentie dans le réquisitoire des deux avocates générales du Parquet national antiterroriste, truffé de références à d'autres procès et d'autres djihadistes, comme s'il fallait combler les blancs d'une instruction et d'une enquête quelque peu lacunaires. Les débats ont été animés et ouverts : tout le mérite en revient à la cour, présidée par Charles-Andor Fogarassy, qui a décidé d'abord de lever le huis clos, malgré la présence de Mehdi, mineur au moment des faits, puis de distribuer à la défense la copie de travaux des 1500 heures d'enregistrements réalisés par la police dans la boucherie de Wahid Bouraya, condamné à onze ans de prison.

Si le procès de la boucherie brestoise a atterri aux assises, c'est surtout dû à la présence dans le groupe de Mohamad Darwish, qui a fait les frais de ce dispositif origi-

Mohamad Darwish a fait les frais du dispositif des « preuves de guerre », issues d'archives de l'EI récupérées en Syrie et en Irak

nal que sont les « preuves de guerre », issues d'archives de l'EI récupérées en Syrie et en Irak par les forces de la coalition internationale anti-EI et aujourd'hui regroupées dans un centre de documentation sous contrôle américain en Jordanie. Mohamad Darwish y apparaît comme combattant sous le nom d'Abou Omar Al-Falastini (en raison de ses origines palestiniennes) sur une fiche

d'enrôlement. D'autres éléments, notamment des photos retrouvées en sa possession, en font même un djihadiste d'une unité d'élite de l'EI, la katiba Al-Mouhajirine wal Ansar, dirigée par le Tchétchène Abou Omar Al-Chichani et à laquelle Abdelhamid Abaaoud, le chef du commando des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis, a appartenu avec d'autres djihadistes français et européens d'envergure.

« Agent dormant »

Les avocates générales, qui avaient requis vingt-cinq ans de réclusion contre lui, accusent Mohamad Darwish d'avoir « participé à la bataille pour la prise de Mossoul », la deuxième ville d'Irak, par l'EI en juin 2014. Elles voient en lui un « agent dormant » envoyé à l'étranger par la branche des opérations extérieures de l'EI pour monter un attentat. Sa colossale documenta-

tion djihadiste et les contacts qu'il entretenait avec la branche maternelle de ses cousins, basés en Suède et partis massivement combattre en Syrie, plaident dans le sens de cette interprétation.

Le procès n'a hélas pas permis de se faire une idée plus précise de Mohamad Darwish, qui a demandé un supplément d'information – et donc un renvoi du procès – dès l'ouverture de l'audience et qui, ne l'ayant pas obtenu, a pratiqué une politique de silence systématique. S'abstenant de réagir à l'enquête de personnalité et aux expertises le concernant, il a aussi refusé de répondre aux questions du président et du Parquet national antiterroriste, se bornant à lire un texte dans lequel il a dénoncé un tissu de « mensonges » et d'« accusations fabriquées ». Une attitude qui n'a fait que le rendre plus inquiétant encore. ■

CHRISTOPHE AYAD

Enquête sur l'enlèvement d'un opposant algérien

Une information judiciaire vient d'être ouverte sur le rapt d'Amir Boukhors en France, en avril 2024

Entre la France et l'Algérie, les calendriers diplomatique et judiciaire ne sont pas forcément au diapason. Alors que les présidents français et algérien tentent péniblement de relancer une relation entrée en crise ces derniers mois, deux procédures judiciaires, où se croise une même affaire, viennent coup sur coup assombrir une nouvelle fois les relations entre les deux pays, et en particulier la coopération sécuritaire.

Il est vrai que l'affaire est très délicate. Son acteur central n'est autre qu'« Amir DZ », de son vrai nom Amir Boukhors, un influenceur âgé de 41 ans et opposant algérien réfugié en France, où il a obtenu l'asile politique en 2023. Très suivi sur les réseaux sociaux, Amir Boukhors s'est fait connaître d'abord par son blog puis sur YouTube et TikTok, où il critique sans ménagement l'Etat algérien et la corruption de ses dirigeants.

Trois personnes soupçonnées de l'avoir enlevé il y a un an viennent d'être mises en examen, a annoncé le Parquet national anti-terroriste (PNAT) samedi matin, et ont été placées en détention provisoire. « L'ouverture d'une information judiciaire ce jour [vendredi 11 avril] au tribunal de Paris des chefs, d'une part, d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, et d'autre part, d'arrestation, séquestration en relation avec une entreprise terroriste, montre qu'une puissance étrangère n'a pas hésité à mener une action violente sur le sol français par l'intimidation et la terreur de nature à porter atteinte à la vie », estime M^e Eric Plouvier, l'avocat d'Amir Boukhors.

« Après, on te ramène chez toi »

L'affaire se passe dans la soirée du 29 avril 2024 alors qu'Amir Boukhors rentre chez lui dans sa commune du Val-de-Marne. A proximité de son domicile, une voiture banalisée munie d'un gyrophare lui barre la route. Quatre hommes en civil – dont deux munis du brassard orange de la police – en surgissent, le menottent et le jettent dans leur véhicule de type Clio, qui fonce aussitôt vers la Seine-et-Marne, plus à l'est.

A la hauteur de Pontault-Combault (Seine-et-Marne), lieu qu'Amir DZ identifie en apercevant une station-service qui lui

Trois personnes soupçonnées d'avoir enlevé Amir Boukhors viennent d'être mises en examen

est familière, l'influenceur comprend qu'il vient d'être enlevé par de faux policiers : « L'un était de type maghrébin, l'autre de type européen du Sud, témoigne-t-il au Monde. Les deux autres [avaient] le visage dissimulé sous un cache-cou. » Il interroge alors le Maghrébin : « Vous n'êtes pas des policiers, vous êtes en train de me kidnapper. » Selon lui, son interlocuteur lui répond « avec un accent algérien » : « Un responsable algérien veut te voir, c'est le seul moyen qu'il a pour te parler. Après, on te ramène chez toi, ne t'inquiète pas. »

Non loin de là, l'équipe s'arrête dans un « cimetière de voitures de Gitans », raconte-t-il. On lui signifie que la rencontre avec le responsable algérien aura finalement lieu le lendemain, non sur place mais « à Amsterdam », aux Pays-Bas. Puis, selon son récit, ses ravisseurs le forcent à avaler des

sonnifères avant de l'allonger sur un matelas dans « un conteneur » ou « une caravane », les poignets entravés de menottes. Lorsqu'il se réveille le lendemain, Amir Boukhors découvre la présence de deux jeunes femmes, l'une portant un voile auquel s'ajoutait un masque médical, l'autre au visage enserré dans une capuche. « Elles étaient chargées de me surveiller », raconte Amir Boukhors. La fille voilée lui lance : « Si tu rends le camion de drogue que tu as détourné à Amsterdam, les gars vont te relâcher. »

Le captif manifeste son incompréhension, décline son identité en précisant son statut de réfugié politique en France. La jeune « surveillante » vérifie sur l'Internet de son téléphone et est subitement prise de panique à l'idée de se trouver mêlée à une affaire politique, rapporte Amir Boukhors : « Elle a commencé à pleurer, m'a supplié de ne pas porter plainte. Elle a expliqué qu'on les avait payées 1000 euros chacune pour surveiller le voleur

d'une cargaison de drogue. Et elle confesse avoir entendu que je devais être acheminé vers l'Espagne. »

Un peu plus tard, des individus entrent dans l'abri. « Ils m'ont demandé pourquoi j'évoquais l'Algérie dans mes vidéos et m'annoncent qu'ils ne me libéreront que lorsque leur chef le décidera. » Au milieu de la seconde nuit, soit vingt-sept heures après son enlèvement, Amir Boukhors est relâché à proximité d'une forêt d'où il gagne à pied l'autoroute la plus proche. Il parvient à convaincre un automobiliste de le reconduire chez lui.

Les investigations sur cet enlèvement, qui se distingue par son amateurisme et pourrait relever d'une opération d'intimidation, ont connu un sérieux coup d'accélérateur au début de février 2025 avec le dessaisissement de la sous-direction de la police judiciaire du Val-de-Marne, dont l'enquête piétinait, au profit de la brigade criminelle, en plus de la DGSJ. L'avocat d'Amir Boukhors, M^e Eric Plouvier, qui souligne que son client a

fait l'objet de deux agressions graves, la première remontant à 2022, s'est félicité de l'arrestation de trois mis en cause : « Les investigations policières étaient difficiles car modelées par un entremêlement d'intérêts diplomatiques et de sécurité nationale français et elles risquaient pour cette raison de piétiner ou de ne jamais aboutir. » « Le degré d'implication d'Alger devra être précisé », ajoute-t-il.



Amir Boukhors, alias « Amir DZ », lors d'une manifestation à Paris, le 3 mars 2019. AUGUSTIN LE GALL/HAYTHAM-REA

d'une cargaison de drogue. Et elle confesse avoir entendu que je devais être acheminé vers l'Espagne. »

Un peu plus tard, des individus entrent dans l'abri. « Ils m'ont demandé pourquoi j'évoquais l'Algérie dans mes vidéos et m'annoncent qu'ils ne me libéreront que lorsque leur chef le décidera. » Au milieu de la seconde nuit, soit vingt-sept heures après son enlèvement, Amir Boukhors est relâché à proximité d'une forêt d'où il gagne à pied l'autoroute la plus proche. Il parvient à convaincre un automobiliste de le reconduire chez lui.

Les investigations sur cet enlèvement, qui se distingue par son amateurisme et pourrait relever d'une opération d'intimidation, ont connu un sérieux coup d'accélérateur au début de février 2025 avec le dessaisissement de la sous-direction de la police judiciaire du Val-de-Marne, dont l'enquête piétinait, au profit de la brigade criminelle, en plus de la DGSJ. L'avocat d'Amir Boukhors, M^e Eric Plouvier, qui souligne que son client a

fait l'objet de deux agressions graves, la première remontant à 2022, s'est félicité de l'arrestation de trois mis en cause : « Les investigations policières étaient difficiles car modelées par un entremêlement d'intérêts diplomatiques et de sécurité nationale français et elles risquaient pour cette raison de piétiner ou de ne jamais aboutir. » « Le degré d'implication d'Alger devra être précisé », ajoute-t-il.

« Le degré d'implication d'Alger devra être précisé », ajoute-t-il.

Affaire d'espionnage

Par ailleurs, c'est en enquêtant sur l'enlèvement d'Amir DZ que les policiers de la DGSJ ont mis au jour un réseau d'espionnage à Bercy et à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Un fonctionnaire franco-algérien de 56 ans de la sous-direction numérique de l'administration centrale du ministère de l'Économie et des Finances a été interpellé en décembre 2024 pour avoir transmis des informations sensibles aux autorités algériennes sur des oppo-

sants installés en France, notamment leur localisation et adresse. Déféré devant un juge antiterroriste, il a été mis en examen pour « intelligence avec une puissance étrangère » après quatre-vingt-seize heures de garde à vue.

Ce fonctionnaire entretenait une liaison avec une agente, en poste à l'OFII, où elle avait accès à des données confidentielles sur les demandeurs d'asile algériens et les Algériens résidant en France. A la demande du fonctionnaire de Bercy, cette femme de 46 ans lui aurait transmis des informations. Mise en examen pour « violation du secret professionnel », elle a été laissée en liberté, confirme son avocat, Fabien Arakelian, qui ne souhaite pas commenter l'affaire, mais s'étonne qu'elle soit traitée par le PNAT et non par le parquet de Paris.

Quel est le point commun entre les deux affaires, celle d'enlèvement et celle d'espionnage ? Le commanditaire pourrait être un agent des services algériens sous

couverture consulaire. L'une des personnes mises en examen travaille dans l'un des consulats d'Algérie en France. « La question de l'immunité diplomatique se posera dans la procédure », a souligné auprès de l'Agence France-Presse une source proche du dossier. Cet homme ne bénéficie pas d'un passeport diplomatique, mais d'un passeport de service.

Cette affaire ne va pas améliorer les relations entre la DGSJ et Alger, qui sont quasiment au point mort depuis début août 2024, juste après l'envoi par Emmanuel Macron d'une lettre au roi du Maroc Mohamed VI reconnaissant la souveraineté marocaine sur Sahara Occidental – alors qu'Alger soutient l'indépendance au profit des Sahraouis de ce territoire disputé. « Depuis, les choses n'ont pas bougé, c'est sans précédent », constatait cette semaine une source gouvernementale française auprès du Monde. ■

CHRISTOPHE AYAD ET FRÉDÉRIC BOBIN

Trafic : un procès aux assises requis dans l'affaire « Canne à sucre »

En 2022, 22 tonnes de sucre mêlé à de la cocaïne avaient été saisies après une longue enquête, dans le cadre d'un dossier hors norme

C'est un scénario vertigineux, une de ces enquêtes qui prennent vie à renfort de schémas griboillés de flèches et de listings peu à peu reconstitués. Le dossier au nom de code « Canne à sucre » met en scène le duel à distance entre douaniers et importateurs de 22 tonnes de sucre de canne « polluées » à la cocaïne, saisies en 2022. Début avril 2024, le parquet de Paris a rendu son réquisitoire définitif sur cette affaire, au long de 358 pages détaillant l'alliance criminelle entre une bande de faussaires français et un groupe de narcotrafiants colombiens.

Au détour de cette dense démonstration, les procureurs de la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée n'ont pu manquer de reconnaître l'« ingéniosité » des trafiquants. Mais la chronique de ce réseau, « spécialisée dans la logistique, tant financière que matérielle, dédiée à l'acheminement illicite de produits prohibés – tabac ou stupéfiants de

diverses natures », aboutit à la requête d'un procès aux assises pour 17 individus (16 hommes et une femme), essentiellement pour « importation de stupéfiants en bande organisée » et des délits connexes.

L'intrigue prend naissance bien loin des trafics transatlantiques de cocaïne. En mars 2021, l'inspection du travail signale une fraude au chômage partiel pendant la pandémie de Covid-19 : une entreprise d'informatique qui a touché 124 066,45 euros d'aides semble ne compter aucun salarié. C'est en tirant ce bout de pelote que les enquêteurs du service des douanes judiciaires vont découvrir une première entreprise fictive, créée au moyen d'une usurpation d'identité. Un modèle répliqué à une myriade de sociétés-écrans aux transactions internationales parfois déroutantes.

Les mêmes coordonnées apparaissent en toile de fond de la livraison de 20 tonnes de seiches congelées du Maroc, 9 tonnes de carrelage importées via la Grèce,

Au détour de leur réquisitoire, les procureurs n'ont pu manquer de reconnaître l'« ingéniosité » des trafiquants

des lots de chaises en provenance de Chine... Selon les enquêteurs, ce curieux conglomerat serait géré par un duo, qui s'adjoint des complices, en particulier pour les opérations de blanchiment et de contrebande de tabac. Nabil S. serait le « secrétaire », chargé de réaliser les faux et de gérer la paperasse. Il répondrait aux ordres de Mourad D., un homme déjà « très défavorable » connu des magistrats : ce Franco-Algérien de 45 ans, résidant à Dubaï, avait été condamné en 2018 pour son rôle dans les arnaques à la taxe carbone.

L'affaire prend une autre tournure lorsque les enquêteurs apprennent que le réseau a prévu de faire livrer au Havre un chargement de sable en provenance de Colombie. Le projet n'arrivera pas à son terme : la cargaison est saisie par les douanes colombiennes sur le port de Carthagène. Elle contenait 600 kilos de cocaïne.

Les correspondants colombiens des faussaires français sont repérés. Adalberto P., 64 ans, apparaît comme le leader, fort de son accointance avec l'un des plus puissants cartels du pays, le Clan del Golfo. Il dispose d'un atout : Leonardo A. S., un talentueux chimiste maîtrisant le processus d'« extraction » de la cocaïne, après qu'elle a voyagé mélangée à une autre marchandise. Début 2022, il est missionné en Espagne, dans un laboratoire clandestin. « Le truc, il est magique, franchement supertop et tout », dit l'un des Français du réseau, épaté par sa technique.

La connexion entre les faussaires et les « narcos » ne fait plus de

doute lorsqu'une nouvelle livraison est attendue : 22 tonnes de *panela* – du sucre de canne au goût biscuité –, dans laquelle les chimistes ont dissimulé plusieurs centaines de kilos de cocaïne extra-pure.

Colombiens peu loquaces

Le conteneur HLBU 9429449 est chargé à bord du *Valparaiso Express* à la fin janvier 2022, dans le port de Carthagène, et débarque au Havre le 14 avril. Les enquêteurs suivent discrètement son acheminement vers une zone industrielle du Val-de-Marne, avant de donner le « go » aux interpellations. Les perquisitions révèlent l'implication des faussaires dans d'autres affaires – en particulier la livraison de méthamphétamine aux Pays-Bas et en Allemagne, pour un montant estimé à 88 millions d'euros.

Insistant sur les « rôles précis et essentiels » des prévenus « au bon déroulement des opérations », « tant dans la dissimulation, l'acheminement, la réception, le stockage ou le traitement des

marchandises illicites, l'existence d'une bande organisée et association de malfaiteurs ne fait aucun doute », souligne le réquisitoire définitif. Les deux leaders présumés de cette organisation bicéphale, Mourad D. et Adalberto P., risquent la prison à perpétuité. Lors des interrogatoires, les prévenus ont nié leur participation à ces trafics, les Colombiens se montrant particulièrement peu loquaces.

Il appartient désormais à un juge d'instruction de suivre ou non les réquisitions du parquet, dans l'optique d'un procès qui, par l'ampleur des trafics exposés, s'annoncerait hors norme. Mais les 17 prévenus ne seront pas forcément tous présents pour s'expliquer. Trois d'entre eux sont aujourd'hui en fuite et sous mandat d'arrêt, dont Mourad D. Déjà adepte du travail à distance, depuis Dubaï, lors de l'élaboration des délits qui lui sont reprochés, il échappe encore à ce jour aux enquêteurs à ses trousseaux. ■

THOMAS SAINTOURENS

Affaire Apollonia : les pratiques commerciales décryptées au procès

Une gigantesque escroquerie immobilière par une société de conseil en patrimoine aux méthodes agressives a ruiné de nombreux clients

MARSEILLE - correspondant

Jean Badache nous disait que nous étions des lions dans un champ peuplé de moutons et qu'il fallait attaquer en priorité les moutons blessés. L'image destinée, à l'époque, à motiver les agents commerciaux d'Apollonia et rapportée au tribunal par l'un d'eux, jeudi 10 avril, a fait gronder la salle d'audience occupée par les parties civiles.

Médecins et membres de professions médicales, ils sont des centaines de familles, au début des années 2000, à avoir fait une confiance aveugle à Apollonia. Cette société de conseil en patrimoine d'Aix-en-Provence leur promettait, sans bourse délier, de préparer leur retraite en investissant dans l'immobilier avec le statut « gagnant-gagnant » de loueur en meublé professionnel : remboursement de TVA, revenus locatifs, défiscalisation avantageuse... les acquisitions devaient s'autofinancer à 100 %. Des investissements qui les ont au final ruinés.

Au terme de la deuxième semaine de ce procès hors normes,

« C'était l'appât du gain et je ne pensais pas aux gens derrière les dossiers »

JEAN-LUC PUIG
agent commercial

le tribunal a examiné le processus de commercialisation d'Apollonia et sa démarche commerciale agressive. Des trames d'entretiens au téléphone avec des clients potentiels étaient rédigées par Jean Badache, le fondateur d'Apollonia : « Avez-vous déjà cherché à sortir de votre piège fiscal ? », « Cessez votre hémorragie fiscale »...

Jean-Luc Puig, 60 ans, un des quatre agents commerciaux jugés pour « escroquerie en bande organisée », explique aux juges : « J'étais prêt à tout pour avancer dans un monde factice où on est les plus forts. Oui c'était l'appât du gain et je ne pensais pas aux gens derrière les dossiers. Je suis coupable. » Un jour, lorsqu'il a averti Jean Ba-

dache qu'« on allait mettre le client dans la merde, il m'a dit : "C'est toi qui vois si tu veux faire ton chiffre !" » François Melis, surnommé « Le petit Badache », évoque « une spirale financière : c'était toujours plus, plus, plus... quand on est dans cette structure, dans les millions brassés tous les jours, on ne se pose même plus de questions ».

« L'empilement » des crédits

Au courant du développement exponentiel des résultats d'Apollonia, entre 2002 et 2008, les promoteurs « font la cour » à cette société qui commercialise leurs programmes trois fois plus vite. Les banques qui agréent les opérations immobilières lui déroulent le tapis rouge pour faire des offres de prêt. Et tous respectent la consigne d'Apollonia : ne jamais prendre contact avec les clients.

Au cœur de la fraude, « l'empilement » des crédits sur la tête des investisseurs consistait à multiplier les demandes de prêt auprès de plusieurs banques qui toutes acceptaient en ignorant que d'autres établissements en accordaient L'aussi. « Ainsi quand cinq banques

sont sollicitées pour un emprunt de 50000 euros, la personne va se retrouver endettée pour 2,5 millions d'euros », explique la présidente, Azanie Julien-Rama.

Invités à parapher des liasses de documents vierges lors de « séances intensives de signature », des clients s'étaient inquiétés des conséquences éventuelles sur leurs biens personnels. Dans de fumeuses justifications que personne ne parvient à comprendre, les commerciaux d'Apollonia expliquent que l'endettement professionnel du loueur en meublé professionnel était sans lien avec l'endettement personnel de l'investisseur.

Pour parvenir à des bénéfices himalayens, tous les moyens sont bons. Les avis d'imposition, les relevés bancaires des clients étaient « retouchés » pour décrocher une offre de prêt d'un établissement bancaire, soit par les « filles du CIA », le centre d'investissement et d'analyse de la société, soit par les agents commerciaux. « Il y avait la pression du chiffre et pour y arriver, il n'y avait pas d'autre solution » que fabriquer des faux, confesse Jean-Luc Puig. Le CIA transmettait les dossiers avec les corrections à opérer pour qu'ils passent, avec une petite consigne à l'adresse du commercial : « Fais tes devoirs. »

Tel un écolier besogneux, Jean-Luc Puig détaille comment, avec des ciseaux et du ruban correcteur blanc, il faisait disparaître tout ce qui laissait penser à des emprunts en cours ou des loyers encaissés. « Je ne changeais pas les chiffres mais juste l'intitulé, en mettant "Prélèvement EDF" », par exemple, à la place de celui concernant un remboursement d'emprunt. Une autre technique consistait à isoler les remboursements sur un compte à part.

Assis au premier rang, au centre des 15 prévenus, Jean Badache, le

gourou déchu de la finance, conteste tout ce qui se dit. Cet ancien marchand de chaussures et de parfums âgé de 70 ans, fils de boxeur parti de rien est, aux yeux de l'accusation, le Deus ex machina de cette fraude ayant consisté à faire acquérir, entre 1997 et 2009, par 663 investisseurs, 5307 biens immobiliers, pour plus de 942 millions d'euros d'emprunts immobiliers. « Je veux bien qu'on me fasse passer pour un monstre mais [les parties civiles] n'ont qu'à s'en prendre à leur cupidité. Je leur demandais de placer la TVA remboursée mais elle partait chez Ferrari, Porsche, Maserati », attaque-t-il en guise de défense.

« Un fric pas possible »

Il est loin le temps de la réussite quand, épaulé par son épouse Viviane, il brassait les millions. Entre 2004 et 2009, Apollonia encaisse 115 millions d'euros de commissions. Dans leur villa de Cassis (Bouches-du-Rhône) – acquise 5 millions d'euros avec 3 millions d'euros de travaux –, dans leur chalet suisse de Crans-Montana (6 millions d'euros) ou leur palais à Marrakech (2 millions d'euros), les Badache ne mangent plus que du caviar, à en croire leur majordome.

Apollonia multiplie les séminaires pour motiver les 14 personnes de son équipe en Afrique du Sud ou à Bali. Les dépenses d'aviation privée flambent, à 2,5 millions d'euros en quatre ans. « Dans la mesure où on générait énormément de revenus, le jet privé c'est plus agréable que la trottinette pour se déplacer », explique Jean Badache aux juges. « En trois mois, je faisais un fric pas possible », dit-il, et « être le plus riche au cimetière ne m'intéresse pas ». Les débats sont prévus jusqu'au 6 juin. ■

LUC LEROUX

JUSTICE

Arnaud Mimran sera jugé aux assises pour la mort de trois personnes

Arnaud Mimran, l'ex-« golden boy » devenu escroc à la taxe carbone, va comparaître prochainement aux assises de Paris pour deux meurtres, une complicité d'assassinat et une tentative de meurtre ayant visé des proches entre 2010 et 2014. Au terme de plusieurs longues enquêtes jointes entre 2021 et 2023, deux juges d'instruction ont ordonné, vendredi 11 avril, le renvoi devant la cour d'assises de cet homme de 53 ans, derrière les barreaux depuis 2016, a appris l'Agence France-Presse de sources proches du dossier, confirmées par le parquet. La première affaire concerne un des proches de M. Mimran, Samy Souied ; la deuxième son ancien beau-père, le milliardaire Claude Dray ; et la troisième la mort d'Albert Taieb, probable « victime collatérale » d'une tentative de meurtre visant Cyril Mouly. – (AFP)

FINANCES PUBLIQUES

Moody's s'abstient de noter la France

Quatre mois après l'avoir rétrogradée d'un cran, l'agence de notation Moody's n'a pas actualisé la note de la France vendredi. L'Hexagone conserve donc son niveau actuel, soit « Aa3 », l'équivalent d'un 17/20. Depuis le revers de décembre, le pays s'est doté d'un budget pour 2025 prévoyant une cinquantaine de milliards d'euros d'effort, renforcés cette semaine par 5 milliards supplémentaires puisés dans des crédits mis en réserve. – (AFP)

Bonnes adresses

Tarifs 01/01/25

Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
stephane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite



Stressless
Le **repose-pieds offert***

Du 7 mars au 27 avril 25

Des offres irrésistibles pour votre confort

*Offre valable sur le prix TTC conseillé au 01/03/2025 pour l'achat d'un ensemble fauteuil et repose-pieds Stressless® dans tous les revêtements et coloris. Modèle présenté : fauteuil Mayfair M Signature (L. 83, H. 102, P. 74 cm) + repose-pieds (L. 55, H. 41, P. 39 cm) en cuir Paloma Green : 3085€ au lieu de 3629€, soit 544 € d'économie (hors éco-participati on de 10€). Matières visibles : cuir de vachette, tannage au chrome, fleur corrigée, pigmenté ; aluminium finition noir mat poli.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

LE PLUS GRAND ESPACE STRESSLESS® À PARIS • 7J/7
Paris 15 : 63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40, M° Charles Michels
Paris 12 : 54 cours de Vincennes, 01 40 21 87 53, M° Nation
Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr



MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE

MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE
Déplacements réguliers et gratuits dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



Le Monde

RUBRIQUE IMMOBILIER
(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

LIGNAGE
Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC

MODULES
Merci de nous consulter

stephane.pesque@mpublicite.fr



EspaceTopper
Maison familiale à Paris depuis 1926 **99 ans**

Offres
ANNIVERSAIRE
Les plus grandes marques au meilleur prix : André Renault, Dunlopillo, Emma, Epéda, Simmons, Tempur, Trecal...

Matelas, sommiers et accessoires : conditions exceptionnelles sur une large sélection

LE PLUS GRAND ESPACE LITERIE À PARIS : PLUS DE 50 MODÈLES EXPOSÉS
Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr

Literie Paris 15 • 7j/7
66 rue de la Convention, 01 40 59 02 10, M° Charles Michels

Literie Paris 12 • 7j/7
56-60 cours de Vincennes, 01 43 41 80 93, M° Nation



RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
stephane.pesque@mpublicite.fr



ACHAT VINYLES
Disquaire sérieux et passionné. 20 ans d'expérience.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World, Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77



RUBRIQUE IMMOBILIER
stephane.pesque@mpublicite.fr



Des conteneurs dans un port à Nankin, dans la province de Jiangsu, en Chine, le 8 avril.

STRINGER/AFP

Le commerce sino-américain plonge

Pris dans la surenchère douanière avec Washington, des conteneurs chinois ne quittent plus les ports

YIWU (PROVINCE DU ZHEJIANG, CHINE) ET PÉKIN - envoyé spécial et correspondant

La rupture a été consommée en quelques jours à peine. Les joutes, qui demeuraient largement rhétoriques entre les deux premières puissances, laissent soudainement place à une grande fracture. Le commerce, qui maintenait l'interdépendance entre les Etats-Unis et la Chine, subit un coup d'arrêt. Ces dernières semaines, les portiques du port de Shanghai, le premier au monde, s'empressaient de charger autant de conteneurs que possible sur des cargos à destination des Etats-Unis, afin d'éviter le couperet des droits de douane promis par Donald Trump.

Cette course a cessé, jeudi 10 avril, au lendemain de l'entrée en vigueur de taxes prohibitives imposées par le président américain, et le jour où se sont appliquées celles adoptées en représailles par la Chine, raconte Caixin, le magazine le plus indépendant et respecté du pays. Depuis lors, dans les deux plus grands terminaux portuaires de la capitale économique, l'un situé sur l'estuaire du fleuve Yangzi Jiang, et l'autre sur une île à 30 kilomètres au large, on ne compte presque plus aucun navire en chargement pour les côtes américaines.

Entre panique et attentisme

Des conteneurs qui n'ont pas pu être embarqués restent à quai, leurs propriétaires s'activent pour trouver des marchés alternatifs. Le cabinet Drewry, dont les données font autorité, prédit que 53 % de la capacité de transport entre la Chine et l'Amérique du Nord sera annulée dans les cinq semaines.

« Il est clair que les volumes vont baisser, ajoute Maria Lee, experte mobilité et logistique du cabinet Sia Partners. Mais il est difficile de faire des prévisions parce qu'il n'y a

« Les petites usines chinoises sont sous très forte pression et leur capacité à résister au risque est très faible actuellement »

WANG XIN
présidente d'une association d'usines de Shenzhen

aucun rationnel économique dans la décision américaine. »

Washington et Pékin se sont enfermés dans une surenchère dont même les experts perdent le fil, tant les chiffres ne paraissent plus avoir de sens. Les niveaux de droits de douane atteints sont de toute façon si prohibitifs qu'ils pourraient ralentir très fortement, voire mettre à l'arrêt, le commerce sino-américain – sauf pour les biens incontournables, comme les terres rares, qui continueront de s'exporter, mais à un coût qui générerait beaucoup d'inflation aux Etats-Unis. Vendredi 11 avril, en fin de journée, la Chine a hissé, à 125 %, les droits imposés à l'entrée de produits américains, quelques heures après que la Maison Blanche a annoncé monter les siens à 145 %. Le gouvernement chinois précise qu'il ne suivra plus dans l'escalade à l'avenir. Non pour jouer l'apaisement, mais parce que, « à ce niveau de tarifs douaniers, les produits américains exportés vers la Chine n'ont plus aucune possibilité d'être acceptés sur le marché chinois ».

A la tête d'un groupement représentant plus de 3000 entreprises dans le sud-est industriel de la Chine qui fournissent plus de 40 000 clients, Wang Xin explique que les managers d'usine oscillent entre panique et atten-

tisme. « Que ce soit 130 %, 150 % ou 200 %, ils nous disent que ça ne compte plus parce qu'à ces niveaux, ils abandonnent de toute façon le marché américain », dit M^{me} Wang, présidente de l'Association de l'e-commerce transfrontalier de Shenzhen, dont de 60 % à 70 % des membres exportent vers les Etats-Unis, notamment pour Walmart, Amazon et eBay. Dans une incertitude totale, ces usines ont désormais peur d'envoyer quoi que ce soit là-bas et constatent qu'il va falloir rediriger vers d'autres pays les produits en chemin – ou les reprendre.

La Chine n'a pas vu venir le coup. Quand, début février, puis début mars, le nouveau président américain lui a imposé, par deux fois, 10 % de droits de douane supplémentaires, elle l'a évidemment dénoncé. Mais ce niveau pouvait sembler absorbable, surtout au regard des 60 % dont Donald Trump l'avait menacée pendant sa campagne. A Pékin, on s'était plutôt rassuré en constatant que Trump concentrait sa colère sur l'Europe, qu'il jugeait Taïwan bien trop éloignée du territoire américain pour envisager de la défendre et, enfin, qu'il démantelait le financement d'organisations non gouvernementales et de médias tels que Radio Free Asia, qui informaient sur le sort des Ouïgours et des Tibétains.

Pourtant, le pays se prépare de longue date à ce choc. Le discours qui, aux Etats-Unis, n'a cessé de monter sur la menace chinoise, l'isolement que s'est infligé la Chine durant les années de Covid-19, celui qu'a subi « l'ami russe » après son invasion de l'Ukraine, en février 2022 : tout a conforté Xi Jinping dans sa politique de préparation à la rupture. Acquérir les savoirs et les technologies, être autonome, tels étaient déjà les objectifs du plan Made in China 2025 posés il y a une décennie. Leur pertinence a été renforcée, aux yeux du président chi-

nois, par les efforts de Washington, à partir de 2018, pour couper le champion des télécoms Huawei des technologies américaines. La rupture semblait inéluctable pour la Chine, mais elle restait encore lointaine et théorique.

Tout a changé quand, le 9 avril, Donald Trump a remballé ses droits de douane qualifiés de réciproques pour tous les pays, sauf la Chine. Depuis, Xi Jinping tient tête. Il peut considérer que la société chinoise est assez résiliente et assez unie dans l'opposition aux Etats-Unis pour faire face. L'avènement de l'intelligence artificielle DeepSeek, en janvier, a redonné confiance dans la capacité du pays à percer seul sur le front de l'innovation. Vendredi, Xi Jinping a profité de la visite du premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, l'un des dirigeants européens les plus ouverts à un renforcement des liens avec son pays, pour s'exprimer pour la première fois directement sur la crise. « Le développement de la Chine au cours des sept dernières décennies est le résultat de son indépendance et de son dur travail, pas des faveurs des autres. La Chine ne recule pas devant des attaques injustes », a dit le chef de l'Etat-parti.

La guerre des nerfs est engagée. « C'est un test sur à qui sera le plus résistant à la pression qui va monter, sur l'inflation aux Etats-Unis et sur les surcapacités et, donc, l'emploi en Chine », résume Gary Ng, économiste sur l'Asie à Natixis, à Hongkong. Les Américains n'en ressentent peut-être pas encore les secousses, car il y a une latence de

Le bras de fer a accéléré, en quelques jours, le découplage entre les deux économies

la commande à la livraison. Les exportateurs chinois, eux, ont pris le choc frontalement.

Depuis cinq ans, alors que le marché immobilier chinois ralentit, une bonne part des investissements se sont réorientés vers la production manufacturière. La capacité industrielle n'a cessé de croître, menant à une concurrence implacable entre les usines, dont les marges sont extrêmement réduites. « Les petites usines chinoises sont sous très forte pression et leur capacité à résister au risque est très faible actuellement. S'il n'y a pas de commandes, des problèmes d'emploi et de fonctionnement des usines en général vont se poser. Nous constatons que certains suspendent déjà la production », explique Wang Xin, la directrice de l'Association d'usines de Shenzhen. Elle voit de deux à trois mois de mise à l'épreuve : ceux qui trouveront leur modèle tiendront, mais d'autres ne résisteront pas. « On espère que les deux parties puissent s'asseoir à la table des négociations », dit-elle.

« Invendus qui s'accumulent »

Pour l'instant, aucune ne montre pourtant un signe de compromis. Pour la Chine, il est impossible de baisser la garde sans aucun geste en retour. Le bras de fer a accéléré, en quelques jours, le découplage entre les deux économies. « Trump veut réindustrialiser les Etats-Unis et réduire son déficit commercial avec la Chine, ce qui requiert, à ses yeux, de couper celle-ci des chaînes d'approvisionnement. Ce processus affecte la Chine, qui va devoir s'en remettre davantage à son marché intérieur et aux autres marchés d'exportation. Si cette escalade doit se poursuivre, elle amènera à une rupture », dit Wang Dan, économiste sur la Chine pour Eurasia Group.

Des centaines de sacs plastiques gorgés de boucles cuivrées, dorées et argentées s'entassaient, ce vendredi, dans un entrepôt de Yiwu,

EN CHIFFRES

145 %

C'est la surtaxe imposée par la Maison Blanche, jeudi 10 avril, sur les importations en provenance de Chine.

125 %

Ce sont les droits de douane que la Chine a annoncé, vendredi, imposer en retour sur les biens américains.

512 MILLIARDS

C'est le montant, en euros, des biens échangés entre les Etats-Unis et la Chine.

dans l'industrielle province de Zhejiang. Cette semaine, il a fallu rétrécir les allées pour ajouter du rayonnement. « C'est à cause de tous ces invendus qui s'accumulent », déplore Frank Shen, 23 ans, qui, un master de finance en poche, vient d'intégrer l'usine de bijoux familiale. « Les Américains représentaient la moitié de nos commandes, mais ils se retirent les uns après les autres avec les hausses des droits de douane », dit-il.

L'usine fait vivre huit membres de sa famille et 40 ouvriers, plutôt âgés. Pour l'instant, ce sont encore les agents intermédiaires qui subissent le plus de pression. Ils doivent trouver des marchés alternatifs. Des Brésiliens seraient intéressés, mais à condition que les prix baissent. M. Shen pourrait aller jusqu'à 3 % de ristourne, pas au-delà. Si cela ne marche pas, il est déjà prévu de réduire la production. « Cela veut dire des licenciements, d'ici à un mois ou deux. » ■

JONATHAN PARIENTÉ (À PARIS),
JORDAN POUILLE
ET HAROLD THIBAUT

Entre Etats-Unis et Chine, l'UE cherche la bonne distance

L'offensive de Donald Trump échaude les Européens, qui se méfient aussi de Pékin

BRUXELLES - bureau européen

Bien entendu, l'Union européenne (UE) ne répondra pas au président chinois, Xi Jinping, qui l'a appelée, vendredi 11 avril, à l'occasion d'une visite du premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, à « résister ensemble » à la « coercition unilatérale » de Washington. Elle n'aurait, à vrai dire, aucun intérêt, dans le contexte actuel, à le faire. Certes, les Etats-Unis restent un allié des Vingt-Sept, quand, depuis 2019, ces derniers voient dans la Chine un « partenaire, concurrent et rival systémique ». « Il n'y aura pas de bascule. Nos intérêts stratégiques resteront plus proches de ceux des Etats-Unis quant aux valeurs, à la démocratie », dit un diplomate européen.

Mais l'offensive protectionniste du président américain, sa gestion du dossier ukrainien avec Moscou, sans parler du risque de voir Washington se désintéresser de la sécurité du Vieux Continent ont convaincu même les plus transatlantistes d'entre eux de prendre leurs distances.

Pour autant, il ne s'agit pas de resserrer trop fortement les liens avec Pékin. Washington, engagé dans une guerre commerciale sans merci avec la Chine, n'apprécierait pas forcément. Ce serait un « pari perdant pour les Européens », qui reviendrait à « se trancher la gorge », a déclaré, le 9 avril, le secrétaire au Trésor, Scott Bessent. « Si on rentre dans le jeu chinois, on se fait prendre dans l'escalade des droits de douane », décrypte un diplomate européen.

Imprévisibilité

Jusqu'ici, Donald Trump n'a pas mis le dossier chinois dans l'équation de ses relations avec l'Europe. Il n'a pas demandé aux Européens des gages sur le sujet, contrairement à son prédécesseur démocrate, Joe Biden, qui voulait les embarquer dans son combat contre la puissance chinoise. Mais rien ne dit que cela n'arrivera pas, compte tenu de son imprévisibilité.

Comme les Etats-Unis, les Européens dénoncent les pratiques commerciales de la Chine, dont les produits, dopés aux subventions publiques, font une concurrence déloyale à leurs industriels et dont le marché leur reste largement fermé. « Ce n'est pas tout, ajoute un diplomate européen, la Chine aide très largement la Russie à contourner les sanctions européennes dont Moscou est la cible depuis la guerre en Ukraine. »

Mais les Vingt-Sept ont besoin de la Chine. Non seulement, elle leur fournit, au-delà des produits de consommation courante bon marché, des matières premières stratégiques indispensables à leurs industries, mais en plus, le géant asiatique leur achète nombre de produits, dont les voitures allemandes, quand il n'investit pas largement sur leurs terres, comme en Espagne.

Le découplage entre les économies américaine et chinoise qu'accélérent les hausses de droits de douane les met face à un

« Si l'on rentre dans le jeu chinois, on se fait prendre dans l'escalade des droits de douane », analyse un diplomate européen

nouveau défi, celui de voir affluer sur le sol européen les surcapacités chinoises, qui ne s'exportent plus outre-Atlantique. Mais il force aussi la Chine à composer avec les Vingt-Sept, si elle ne veut pas se couper du premier marché de consommateurs au monde. C'est en tout cas le pari de l'UE. « Aujourd'hui, l'UE a davantage besoin de la Chine et la Chine a davantage besoin de l'UE », résume Elvire Fabry, de l'Institut Jacques Delors. Avant d'ajouter : « Paradoxalement, la Chine apparaît comme plus prévisible, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas négligeable. »

Mardi 8 avril, lors d'un entretien téléphonique avec le premier ministre chinois, Li Qiang, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a, selon un communiqué publié dans la foulée, souligné le « rôle essentiel » de Pékin pour lutter contre cet « événement détournement », en particulier « dans les secteurs déjà touchés par la surcapacité mondiale ». « Li Qiang a assuré à Ursula von der Leyen que cela n'arriverait pas », confie une source.

Cela reste à voir. Les droits de douane que les Etats-Unis ont imposés sur l'acier et l'aluminium, à compter du 12 mars, se sont rapidement traduits pour l'UE par des importations croissantes de ces métaux en provenance de Chine. Dans la foulée, le 25 mars, la Commission a renforcé les mesures de sauvegarde pour protéger l'industrie sidérurgique européenne. Elle se dit aujourd'hui prête à faire de même dans d'autres secteurs si cela devait s'avérer nécessaire.

« Nous sommes prêts à utiliser tous les outils de notre arsenal de défense commerciale pour protéger le marché unique, les producteurs et les consommateurs », a déclaré le commissaire au commerce européen, Maros Sefcovic, le 7 avril, alors que Bruxelles veut désormais surveiller de très près les importations sur le Vieux Continent, et le chemin qu'elles suivent. « Cela peut déraper. Mais ni la Chine ni l'UE ne peuvent se permettre un autre conflit commercial que celui avec les Etats-Unis », relève Elvire Fabry.

Le froid et le chaud

Face à la Chine, l'UE souffle donc aujourd'hui le froid et le chaud, en espérant que Pékin enverra vite quelques signaux de sa détermination à rééquilibrer le commerce entre les deux zones. Mardi 8 avril, Ursula von der Leyen a aussi souligné la « responsabilité de l'Europe et de la Chine » pour « soutenir un système d'échanges commerciaux réformé, libre, équitable et fondé sur des conditions de concurrence égales ». Le même jour, Maros Sefcovic et le ministre du commerce chinois, Wang Wentao, ont échangé par téléphone. La Chine et l'UE se sont entendues pour engager des discussions sur des « questions d'accès au marché », relate Pékin, à commencer par les surtaxes que les Européens imposent aux véhicules électriques chinois depuis le 31 octobre 2024, afin de compenser les subventions massives dont ils bénéficient.

Les Européens ne sont pas dupes. Instruits par le passé, ils savent qu'il faut avancer avec prudence avec la Chine. Mais ils n'ont pas d'autre choix que d'essayer de construire une relation plus équilibrée. Il faut « approfondir notre relation avec la Chine et, lorsque cela est possible, étendre aussi nos liens commerciaux et d'investissement », déclarait Ursula von der Leyen, à Davos, en Suisse, le 21 janvier, au lendemain de l'investiture de Donald Trump. ■

VIRGINIE MALINGRE

A la SNCF, un mouvement social menace le pont du 8-Mai

Vendredi, la CGT a annoncé rejoindre le mouvement de grève lancé par SUD-Rail et un collectif informel de contrôleurs

Le doute planait depuis plusieurs jours : la CGT allait-elle se joindre d'une manière ou d'une autre au mouvement de grève des conducteurs et des contrôleurs (les agents du service commercial trains, ASCT) ? Vendredi 11 avril, tard dans la soirée, le premier syndicat de la SNCF a diffusé un tract appelant les cheminots à cesser le travail dès le 5 mai, en amont du mouvement prévu du 7 au 11 mai à l'appel de SUD-Rail. Ce dernier, troisième syndicat de l'entreprise a « coconstruit », selon ses termes, ce mouvement avec le Collectif national ASCT (CNA), un groupe informel de contrôleurs, qui s'est fédéré sur Facebook et a été à l'origine de grèves en 2022 et en 2024.

Les revendications sont de deux ordres. Les syndicats et le CNA déplorent les modifications de dernière minute des horaires des contrôleurs. Et ils demandent une augmentation de 100 euros par mois de la prime de travail des contrôleurs – tout comme les conducteurs, mobilisés pour une augmentation de leur prime de traction.

Bien que peu nombreux par rapport à la masse des salariés du groupe SNCF (9 800, sur un total de 290 000), un mouvement un tant soit peu suivi dans leurs rangs peut perturber sensiblement le trafic. Mais, tout-puissants qu'ils sont, ils ne peuvent déposer de préavis de grève sans être épaulés par un syndicat représentatif. « L'exercice du droit de grève est très différent à la SNCF en comparaison avec le privé. Le mouvement doit être « coiffé » par une organisation syndicale, ce qu'a accepté SUD-Rail », rappelle Stéphanie Matteudi-Lecocq, docteure en droit et autrice de l'ouvrage *Les syndicats peuvent-ils mourir ?* (Rue de Seine, 2022).

La CGT, qui n'a pas souhaité répondre au Monde, a finalement organisé son propre mouvement. La CFDT et l'UNSA, elles, n'appel-

lent pas pour l'heure à la grève, sans toutefois dédouaner la direction de SNCF Voyageurs, la filiale du groupe qui fait rouler les trains. « Si elle traitait en amont les demandes des salariés, on ne verrait pas ces tensions et cette conflictualité monter », déplore Thomas Cavel, secrétaire général de la CFDT-Cheminots.

Difficile de sonder des troupes qui s'organisent sur un groupe de discussion privé et dont le ou les meneurs ne sont pas protégés par le droit syndical – le « responsable » du CNA n'a pas répondu à nos sollicitations. L'étendue des perturbations dépendra de la capacité de la direction à satisfaire les demandes des contrôleurs... et de celle des syndicats à convaincre les contrôleurs du CNA – « apolitique et asyndical » – à regagner leurs trains si un accord est conclu.

Le PDG de la maison mère, Jean-Pierre Farandou, a présidé, au cours de la semaine du 7 avril, plusieurs tables rondes avec les syndicats, à l'exception de SUD-Rail, qui n'a pas souhaité y participer. De l'avis de plusieurs connaisseurs de la maison, l'ambition de la direction était d'isoler SUD-Rail, en donnant des gages à la CGT, UNSA et CFDT étant moins enclines à rejoindre le conflit.

Dans un courrier envoyé aux syndicats, que le Monde a pu consulter, M. Farandou, « partisan résolu d'un dialogue social responsable », dresse la liste de ses engagements pour « éviter un conflit dont personne ne sortirait gagnant ». Plusieurs discussions sont prévues sur l'indemnisation des « modifications de com-

Les syndicats déplorent les modifications de dernière minute des horaires des contrôleurs



MATIÈRES PREMIÈRES | PAR LAURENCE GIRARD

Les marchés céréaliers secoués comme des pruniers

La plaine est belle. Ce constat, lâché par les céréaliers, laisse présager un bel été. Mais ils savent bien qu'il ne faut jamais trop s'avancer sur ce terrain des prévisions qui, parfois, se dérobe brutalement sous leurs pieds. Il suffit d'un caprice de Dame Nature pour que les espoirs d'une moisson de taille s'envoient comme un fétu de paille.

Après un hiver pluvieux, parfois jusqu'au trop-plein, le printemps ensoleillé s'est invité depuis trois semaines et donne un coup d'accélérateur au cycle des plantes. Si l'horloge des cultures tourne donc, pour l'heure, sans trop de heurts, il n'en est rien des marchés, totalement déboussolés.

Depuis dix jours, les déréglés se sont accentués. Les actions ont plongé puis rebondi, parfois lors de la même séance boursière. Dans le rôle du maître des horloges, quitte à affoler les aiguilles, Donald Trump s'impose comme le grand perturbateur du commerce mondial. « Je taxe un peu, beaucoup, à la folie ou finalement pas du tout », semble-t-il chanter. Au gré des lubies

et volte-faces de l'hôte de la Maison Blanche, les investisseurs ne savent plus sur quel pied danser.

Face aux incertitudes liées à cette guerre commerciale, les Bourses sont soumises à de fortes secousses. Personne n'est épargné. Par ricochet, les marchés céréaliers sont secoués comme des pruniers. « Les cours du blé ou du maïs baissent de 9 % en une séance, puis augmentent de 8 % le lendemain avant de retomber de 5 %. Ces soubresauts sont liés à la nervosité, à l'image de ce qui se passe sur les marchés financiers », explique Arthur Portier, analyste du cabinet Argus Media France.

La parité euro-dollar pèse

Pour l'instant, les taxations annoncées n'ont pas eu d'effet concret sur les échanges céréaliers. L'Europe s'est tournée, en 2025, vers les Etats-Unis pour acheter du maïs à hauteur de 15 % de ses approvisionnements, mais elle a mis sur pause son projet de hausse de droits de douane sur les exportations faites outre-Atlantique. « Dans le choc qui oppose les Etats-Unis et la

mande » (des changements de planning dans le jargon), sur la formation, la pénibilité ou les rémunérations, citant explicitement les primes de traction, dont la revalorisation figure en tête des revendications des conducteurs.

La question salariale, écrit M. Farandou, est renvoyée aux négociations annuelles obligatoires pour 2026. Il faut comprendre que la direction n'entend pas céder sur les demandes pécuniaires, car elle estime être déjà allée assez loin sur les revalorisations des salaires. Les directions du groupe et de la filiale SNCF Voyageurs rappellent que les cheminots ont été augmentés au-delà de l'inflation, et que cet effort salarial, consenti entre 2022 et 2024, a « bénéficié aux chefs de bord comme à tous les salariés ».

« Vision très corporatiste »

En clair, on ne négocie pas avec une corporation, encore moins avec un collectif informel. Ce qui fait (au moins) un point d'accord entre les syndicats réformistes et la direction. « On recherche des solutions spécifiques pour les métiers concernés mais aussi pour tous les autres, dans l'unité sociale », explique M. Cavel. « Le CNA a une vision très corporatiste, peu compatible avec la tradition d'une famille cheminote unie et solidaire. Ce n'est pas la conception du dialogue social et la vision du syndicalisme que défend l'UNSA-Ferroviaire, nous ne rentrerons pas dans ce jeu-là », ajoute Olivier Armand, le secrétaire fédéral de l'UNSA-Ferroviaire. Dans son tract appelant à la grève, la CGT considère, elle, que « les revendications spécifiques à chaque métier bousculent la direction et ceux qui n'ont pas intérêt à voir gagner les cheminots ».

Le CNA a émergé dans une organisation sociale largement chamboulée, notamment par la disparition des comités d'entreprise, remplacés par les comités sociaux et économiques, moins do-

Ce conflit intervient dans un moment sensible pour la SNCF, qui doit changer de président bientôt

tés, plus éloignés des lieux de travail, à la suite des ordonnances Macron de 2017. Avant cela, en 2008, la loi sur la représentativité avait exclu les petites organisations syndicales de la table des négociations, au profit des grandes centrales. « Il y avait des syndicats catégoriels qui défendaient des métiers spécifiques. Ils ont été absorbés et se sont éteints », rappelle M^{me} Matteudi-Lecocq.

La disparition de ce maillage serré a laissé le champ libre à ce genre de collectif. Et ce, alors qu'un autre mouvement commençait : la filialisation de l'entreprise historique. Depuis 2020, la SNCF est scindée en plusieurs sociétés anonymes, elles-mêmes divisées en une myriade de filiales. Une dynamique qui s'accélère : la SNCF répond aux appels d'offres pour les lignes ouvertes à la concurrence à travers des filiales ad hoc, créées pour l'occasion, au grand dam de tous les syndicats, qui voient, impuissants, l'unité de l'entreprise s'étioler.

Ce conflit intervient dans un moment sensible pour la SNCF, qui doit changer de tête dans les prochaines semaines. La mobilisation en gestation est une manière de mettre la pression sur celui ou celle qui succédera à M. Farandou. Cet oiseau rare recherché l'Etat actionnaire devra poursuivre sur la lancée d'un dirigeant qui a amorcé une transformation majeure de l'entreprise historique tout en dégageant des bénéfices. ■

JONATHAN PARIENTÉ

ÉDITION Rachida Dati envisage un droit de suite pour le livre

La ministre de la culture, Rachida Dati, a annoncé, vendredi 11 avril, son intention de formuler une demande d'avis au Conseil d'Etat afin d'« expertiser la possibilité de créer un droit de suite au droit d'auteur » dans le domaine du livre. Cette manne perçue sur les livres d'occasion « serait reversée à un organisme de gestion collective au bénéfice du soutien à la création ». Selon la réponse du Conseil d'Etat, « une traduction législative pourra être envisagée ».

FINANCES L'Argentine obtient 42 milliards de dollars des institutions financières internationales

L'Argentine a reçu, vendredi 11 avril, de la part du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, de nouveaux prêts de 42 milliards de dollars (37 milliards d'euros) au total, dont 20 milliards du FMI. Un soutien présenté comme une reconnaissance des efforts engagés par le gouvernement pour stabiliser l'économie. – (AFP)

Le procès Meta, épée de Damoclès pour Zuckerberg

Le groupe doit comparaître, lundi, pour position dominante à la suite du rachat d'Instagram et de WhatsApp

Après Mark Zuckerberg à l'investiture de Donald Trump, Mark Zuckerberg à la barre du tribunal ? C'est l'image paradoxale que pourrait offrir le grand procès antitrust, prévu lundi 14 avril, dans lequel le fondateur de Meta comparaitra parmi les témoins.

Pendant huit semaines, devant un juge du district de Washington, l'entreprise devra se défendre face aux accusations d'avoir illégalement assis sa position dominante dans les réseaux sociaux grâce au rachat d'Instagram en 2012 puis de WhatsApp en 2014.

Mais le ralliement récent de M. Zuckerberg au président américain entoure l'événement d'un élément de surprise. Et fait planer une forme d'incertitude. « Il y a une grosse interrogation : que va-t-il sortir des discussions entre la Maison Blanche et le fondateur de Meta, qui semble chercher un accord transactionnel ? », résume William Kovacic, ancien président de la Federal Trade Commission (FTC), l'autorité de la concurrence qui poursuit l'entreprise. Un tel compromis avec Donald Trump, possible d'ici à lundi mais aussi pendant le procès ou même avant l'appel, mettrait a priori fin aux poursuites.

Si le procès prévu lundi est scruté d'aussi près, c'est parce que Mark Zuckerberg a, ces derniers temps, multiplié les signes d'allégeance à Donald Trump. Il a participé au financement de sa cérémonie d'investiture, lui a rendu visite dans sa résidence de Mar-a-Lago (Floride). Il a aussi mis fin au fact-checking par des médias sur Facebook et Instagram, limité les politiques de modération des contenus sur l'« immigration » ou l'« identité de genre » et annulé ses initiatives de promotion interne de la diversité.

Signes d'apaisement à la tech
Le PDG de Meta a en outre appelé de ses vœux davantage d'« énergie masculine » dans l'entreprise et nommé à son conseil d'administration Dana White, soutien de Donald Trump et dirigeant de l'UFC, une ligue de MMA, le sport de combat qu'il pratique.

« Les gens s'attendaient à un relâchement général de la régulation et c'est une surprise que l'administration Trump 2 continue les actions antitrust menées sous Joe Biden », explique Monica Guerra, analyste chez Morgan Stanley Wealth Management, citée par Bloomberg.



Au déjeuner de la cérémonie d'investiture de Donald Trump, au Capitole, à Washington, le 20 janvier. BRENDAN SMIALOWSKI/AFP

Si le procès est scruté d'aussi près, c'est en raison du récent ralliement de Zuckerberg à Trump

Les plaintes au nom du droit de la concurrence contre Meta et les autres géants du numérique ont été déposées en 2020, à la fin du premier mandat de Donald Trump, mais ce dernier a, depuis son retour aux affaires, envoyé plusieurs signes d'apaisement à la tech : il a remplacé la présidente de la FTC, Lina Khan, pourfendeuse de ces « monopoles » numériques, il a dérégulé l'intelligence artificielle, promis de défendre les fleurons américains contre les régulations européennes...

Le futur président avait même, mi-octobre 2024, semblé écarter

un démantèlement de Google, estimant que les États-Unis devaient avoir « des entreprises puissantes » pour contrer la Chine.

Toutefois, comme sur bien des sujets, la coalition trumpiste a soufflé le chaud et le froid. Le vice-président, J. D. Vance, s'est plusieurs fois prononcé en faveur du « démantèlement » des géants tels Google, Meta, Apple ou Amazon. Et le nouveau régulateur du secteur des télécoms, Brendan Carr, les accusés de maintenir un « cartel de la censure » hostile aux républicains. Début avril a aussi été lancée une coalition en faveur de la « little tech » (par opposition aux mastodontes de la « big tech »), appuyée par certains soutiens de Donald Trump, comme le fonds Andreessen Horowitz.

Le président va-t-il maintenir ses poursuites contre Meta ? L'hypothèse d'un accord mettant fin au procès a été renforcée par l'entrepreneur, le 2 avril, entre M. Zuckerberg et l'administration Trump, rapportée par le *Wall Street Journal*. « Une telle négociation directe en-

tre le défendant et la présidence, plutôt que la FTC, est hautement inhabituelle », souligne M. Kovacic. Il note que le patron de l'autorité de la concurrence a de plus récemment affirmé être prêt à se plier aux directives de la Maison Blanche, rompant avec la tradition d'indépendance de l'institution.

Le limogeage récent des deux commissaires démocrates de la FTC a renforcé les soupçons de clemence envers les grandes entreprises et de marchandage avec les groupes poursuivis. « Le souci et même l'inquiétude, c'est qu'un accord soit fondé sur un arrangement politique entre Meta et la Maison Blanche, qui représenterait un intérêt privé et non pas l'intérêt public », poursuit le désormais professeur de droit à l'université George-Washington (Washington).

En attendant un éventuel « deal » avec Donald Trump, Meta et Mark Zuckerberg devront s'expliquer sur des dizaines d'e-mails cités dans la plainte pour étayer l'idée que le rachat d'Instagram (pour 1,2 milliard de dollars, soit 1,06 mil-

liard d'euros) et de WhatsApp (pour 19 milliards de dollars) visait à éliminer des rivaux. « C'est mieux d'acheter que de concurrencer », avait écrit M. Zuckerberg dans un document de 2008 cité par l'accusation. A un collaborateur lui demandant s'il fallait se payer Instagram pour « neutraliser un concurrent, acquérir des talents, intégrer des produits ou pour une autre raison », le PDG avait répondu : « La première et la troisième raison. »

Issue incertaine

« Nous sommes confiants : les preuves montreront que les rachats d'Instagram et de WhatsApp ont été bénéfiques pour la concurrence et pour les consommateurs », rétorque Meta. « Instagram et WhatsApp sont devenus des produits incroyables parce que Facebook a investi des milliards de dollars, des années d'expertise et d'innovation », avait également argué l'entreprise, accusant la FTC de « réécrire l'histoire ».

Meta assure aussi subir une concurrence renforcée, de la part

La portée de l'affaire dépasse Meta, car Google, Apple et Amazon font l'objet de poursuites similaires

de X, racheté par Elon Musk, de TikTok, lié au chinois ByteDance, et d'iMessage ou de YouTube, contrôlés par Apple et Google. L'entreprise plaidera pour l'intégration de tous ces acteurs dans le « marché pertinent » pris en compte dans le procès.

Juridiquement, l'issue du procès est incertaine. « Il est impossible de dire si la FTC sera capable de prouver ses allégations », avait rappelé le juge James Boasberg, en acceptant en janvier 2022 la version révisée de la plainte, déposée en août 2021, après avoir rejeté sa première version, jugée trop peu étayée. Une décision sur la condamnation est attendue en septembre puis un autre procès, tranché en fin d'année, devra déterminer les sanctions, qui peuvent, en théorie, aller jusqu'au démantèlement de Facebook, d'Instagram et de WhatsApp.

L'affaire aura une portée bien au-delà de Meta car trois autres géants du numérique font l'objet de poursuites similaires. Le 21 avril doit s'ouvrir le deuxième procès de Google pour déterminer les sanctions après que l'entreprise a, en août 2024, été reconnue coupable d'avoir illégalement maintenu la position dominante de son moteur de recherche grâce à ses accords avec Apple. Le groupe, qui a déjà prévu de faire appel, est par ailleurs poursuivi pour son activité d'intermédiaire publicitaire.

Amazon devra, en octobre 2026, se défendre dans son procès pour « stratégies anticoncurrentielles et déloyales » sur sa plateforme d'e-commerce. Apple attend, lui, la date de son audience depuis les plaintes de mars 2024 l'accusant d'avoir favorisé les appareils de son écosystème, en empêchant ses concurrents d'utiliser certains éléments matériels et logiciels. Tous ces leaders du numérique scrutent de près l'attitude de Donald Trump, autoproclamé roi de l'« art du deal ». ■

ALEXANDRE PIQUARD

Econduit pour le marché de la fibre à Mayotte, Orange fait le forcing

Mayotte THD, filiale locale du groupe réunionnais Océinde, a remporté la délégation de service public, fin mars, pour équiper tout l'archipel

SAINT-DENIS (LA RÉUNION) -
correspondant

C'est le dernier département de France, avec Saint-Pierre-et-Miquelon, à ne pas être équipé d'un réseau de fibre optique. Mayotte espère toutefois rattraper son retard. Avec la promesse d'une couverture intégrale de son territoire de 375 kilomètres carrés dans l'océan Indien d'ici à cinq ans, et du record de plus de 60 000 foyers et entreprises.

Le 25 mars, le conseil départemental de Mayotte et la préfecture ont officialisé la délégation de service public attribuée, à la suite d'un appel d'offres, à Mayotte THD, filiale locale du groupe réunionnais Océinde, au détriment d'Orange, qui gère le réseau ADSL de l'île. Cette délégation de service public court sur une période de trente ans. Le projet porte sur 183 millions d'euros d'investissements. Mayotte THD

s'engage à financer plus de la moitié, à hauteur de 92 millions. L'Etat apporte 55 millions par le biais du plan France très haut débit lancé en 2013. Le département ajoute 24 millions, et les fonds européens 10 millions. Une nouvelle marquante dans un archipel meurtri par le cyclone Chido, le 14 décembre 2024, qui a fait au moins 40 morts, 41 disparus, et des dizaines de millions d'euros de dégâts.

Mais ce projet, « qui s'inscrit pleinement dans la reconstruction de Mayotte », est aujourd'hui « gravement menacé », déplore le président de la collectivité, Ben Issa Ousséni, dans un courrier adressé le 2 avril au premier ministre, François Bayrou, ainsi qu'au ministre des Outre-mer, Manuel Valls, et dont *Le Monde* a pu prendre connaissance. Demandant l'intervention du gouvernement, M. Ousséni vise le projet d'Orange qui, écrit-il, « a annoncé déployer sur ses fonds

propres un réseau fibre sur les communes les plus denses, notamment Mamoudzou ».

« Une annonce unilatérale de l'opérateur sans concertation avec le département », critique encore son président. Avant de reprocher à Orange de n'avoir pas souhaité investir dans un tel projet « sur ses fonds propres depuis 2010 ». Après les destructions massives sur les réseaux de télécommunications lors du cyclone, beaucoup soupçonnent Orange de vouloir utiliser les fonds des assurances pour reconstruire un réseau avec de la fibre.

« Mauvais perdant »

Le risque redouté par les élus mahorais est que la superposition de deux projets vienne torpiller la délégation de service public à peine signée en remettant en cause son équilibre économique. Encore plus dans une période de recherches de coupes budgétaires. Contactée, la direction d'Orange Réu-

Orange aurait annoncé déployer sur ses fonds propres un réseau fibre sur les communes les plus denses

nion-Mayotte n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations.

Nassir Goulamaly, président d'Océinde, estime qu'Orange « bafoue les règles de l'Etat, et le respect des Mahorais et de leurs élus ». « Nous ne comprenons pas, ajoute-t-il. Il s'agit d'un comportement de mauvais perdant de l'opérateur dominant. » Chez Mayotte THD, son directeur général, Emmanuel André, rappelle que « le fondement de cette délégation de service public est de lutter contre la fracture numérique entre ré-

gions diffuses et denses », et que les prix d'accès seront alignés sur ceux de l'Hexagone. Autrement dit, les investissements réalisés dans les zones les plus peuplées et les plus rentables permettent, en plus des subventions publiques, de couvrir les villages en brousse. Sans inégalité entre secteurs géographiques.

Informé par Orange de son projet, le préfet de Mayotte, François-Xavier Bieuville, a fait savoir à ses dirigeants l'opposition de l'Etat, et son « soutien » au marché public signé proposant la fibre sur l'ensemble du territoire, et pas seulement dans cinq communes. « Il n'est pas concevable de voir deux réseaux concurrentiels. Cela n'a pas de sens », déclare M. Bieuville. Il n'est pas loyal que cette entreprise revienne par la petite porte. »

Directeur exécutif d'Orange France, Jean-François Fallacher s'est rendu à Mayotte lundi 7 et mardi 8 avril, où il a rencontré le président du conseil départe-

mental. La collectivité lui a signifié le rejet de son projet. « Nous restons sur notre position et nous voulons que le projet aboutisse », affirme Zamimou Ahamadi, vice-présidente chargée du numérique et des affaires européennes. Orange doit respecter la décision des élus de Mayotte. Nous avons rédigé un cahier des charges avec des critères très objectifs. Pourquoi se réveillent-ils aujourd'hui ? »

Mayotte THD dit avoir proposé à Orange d'acheter « des prises et des accès au réseau ». Ce qui reviendrait à cofinancer le projet et « accélérer le développement de la fibre et donner l'accès à leur client », explique Emmanuel André. Les travaux du chantier doivent démarrer dans les prochaines semaines. Dans l'hypothèse où Orange décide de maintenir malgré tout son projet, Mayotte THD envisage de saisir l'autorité régulatrice des télécommunications, l'Arcep. ■

JÉRÔME TALPIN



En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection



Dès mercredi 9 avril,
le volume n° 10
LA QUÊTE DU GRAAL ET
LE CHÂTEAU DES TÉNÉBRES

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Vous pouvez nous faire parvenir
vos textes soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement
votre numéro de téléphone et
votre éventuel numéro d'abonné
ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers
vous dans les meilleurs délais
pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Un joyeux anniversaire à une
« Stouff' » de

Marguerite !

Décès

Nicolas,
son fils,
Alexandra,
sa belle-fille,
Natacha et Sashka,
ses petites-filles,
Neyra,
son arrière-petite-fille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Louis BASDEVANT,
ancien élève
de l'École normale supérieure,
directeur de recherche au CNRS,
professeur honoraire
de l'École polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 6 avril 2025.

Selon ses volontés, la crémation aura
lieu dans la plus stricte intimité, le
lundi 14 avril.

Paris.

M. Olivier Basdevant,
son fils,
M. Alex Kaplan,
son gendre,
M^{lle} Annika Kaplan Basdevant,
sa petite-fille,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Louis BASDEVANT,

survenu le 6 avril 2025, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Patricia Giros,
sa compagne,

a la profonde tristesse d'annoncer le
décès de

Daniel BAZILIER,
chevalier
dans l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le 3 avril 2025, à Paris.

L'inhumation a eu lieu le vendredi
11 avril, à 15 heures, au cimetière
d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Chevilly-Larue. Sceaux.

Marianne Martin et Olivier Pothier,
ses enfants
et leurs conjoints, Christophe et
Véronique,
Rémi, Camille, Eulalie, Titouan,
Clément et Héloïse,
ses petits-enfants
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Louise BOUYRIES,

survenu le 4 avril 2025,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu le
14 avril, à 15 heures, au crématorium
d'Arcueil (Val-de-Marne).

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction
Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard,
Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre,
Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi,
Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services
abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff
(Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas
Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition),
Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Pajon
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente,
Gilles Paris, vice-président

Ugo, Laurent, Nicolas et Sylvia Zappi
et leurs enfants,
Inge Scherenberg et Alexandra
Abello,

ont la tristesse de faire part du décès de

Simone CHAPRON-ZAPPI,

survenu le 9 avril 2025.

Les obsèques auront lieu le 22 avril,
en l'église de Saint-Charles de
Monceau, Paris 17^e.

Yve-Alain Bois,
président du Fonds de dotation
Martin Barré

Et les membres fondateurs,
en pensée avec sa famille
et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de
sa présidente fondatrice,

Michèle GOZLAND BARRÉ,
veuve de l'artiste

Martin BARRÉ
(1924-1993),

survenu le vendredi 4 avril 2025,
à Paris.

info@fondsdedotationmartinbarre.fr

La revue d'histoire sociale
Le Mouvement Social

a la tristesse de faire part du décès de

Daniel HÉMERY,
longtemps membre
de son comité éditorial,
pionnier
de l'histoire sociale du Vietnam
et des révolutions indochinoises.

Serge Mismetti Laleure
et sa famille,
Renée Pirovalli,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LALEURE,

survenu à Albi, le 10 avril 2025,
à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La célébration civile a eu lieu le
samedi 12 avril, à 10 heures, au
crématorium d'Albi, 16, route de
Millau.

François MÉGARD,
ingénieur INA 1956,
géologue,
docteur ès sciences,
médaillé de bronze du CNRS,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République du Pérou,

est mort chez lui, le 4 avril 2025, dans
sa dignité, à l'âge de quatre-vingt-huit
ans.

Vincent et Karine, Yann et Olivia,
ses fils et leurs compagnes,
Rafael et Anaïs, Louis, Tatiana
et Victor, Marion,
ses petits-enfants, leurs compagne
et compagnon,
Ses frères et sœurs,
leurs conjoints et enfants
Ainsi que sa belle-famille.

Les obsèques se sont déroulées
dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

famillefmegard@gmail.com

Bannalec. Houilles.

M et M^{me} André (†) et Denise (†)
Maule,
ses parents,
M^{me} Danielle Goy,
M^{me} Audrey Goy
et ses enfants, Louis et Ambre,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Didier MAULE,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,
agrégé de Lettres classiques,

survenu le 5 avril 2025, à Bannalec,
à l'âge de soixante et onze ans.

Il reposera auprès des siens dans
le caveau familial, à Houilles.

Alice et Simon Costa,
ses enfants,
Jean-François Pasquier, Marie-Laure
d'Aboville, Christine O'Neill,
ses frères et sœurs
et leurs conjoints,
Michel, Sabine, Sophie,
Sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Dominique PASQUIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
directrice de recherche au CNRS,

survenu le 8 avril 2025, à Paris,
à l'âge de soixante-douze ans.

Une cérémonie aura lieu le 16 avril,
à 10 h 15, au crématorium du cimetière
du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Rennes.

Catherine Guy,
son épouse,
Geneviève,
sa sœur,
Clémence, Anna et Xavier,
ses enfants,
Elio, Félix et Lise,
ses petits-enfants
Et tous ses proches,

ont la profonde tristesse d'annoncer
le décès de

Claude TIBLE,

survenu le 7 avril 2025, à Rennes,
à l'âge de soixante-douze ans.

Dédicace

Ronald Sirard
dédicacera son ouvrage
L'indépendance, comment y arriver ?
Le samedi 12 avril 2025,
à 18 heures,
au Café Le Québec,
45, rue Bonaparte, Paris 6^e.

Prix



2^e édition du prix photo engagé
CCFD-Terre Solidaire
« Voir le monde en face »,
appel mondial à candidatures,
jusqu'à fin avril 2025.

Informations et participations
ccfd-terresolidaire.org

Le Monde

Abonnement

quotidien + numérique

Pour une information hiérarchisée,
approfondie et rigoureuse

27€ / mois
la première année
sans engagement



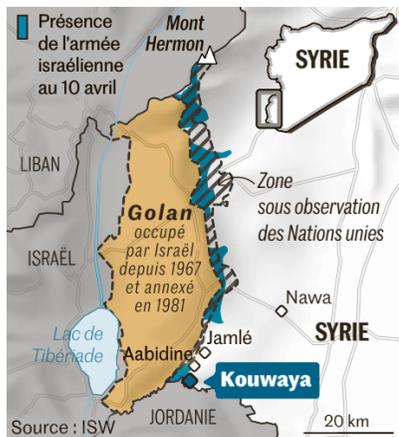
- Le journal, ses suppléments et M le magazine du Monde livrés chez vous
- L'accès à l'intégralité des contenus numériques sur le site et l'application du Monde

En cadeau

Le sac à dos Le Monde



Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/PA



ISTANBUL, JÉRUSALEM (ISRAËL),
KOUWAYA (SYRIE) - correspondants
et envoyée spéciale

A la pointe du triangle frontalier entre la Syrie, la Jordanie et Israël, le village syrien de Kouwaya offre une vue imprenable sur les terres fertiles irriguées par la rivière Yarmouk, qui coule en contrebas. Et sur la façon dont Israël s'impose dans le paysage. Abderrahman Al-Moufla, le *mokhtar* (« maire ») de Kouwaya, désigne une colline voisine sur la ligne de crête. Là-haut se trouvent le village syrien de Maarbé et, depuis peu, une nouvelle position de l'armée israélienne : « De cette colline, Israël contrôle toute la région », s'inquiète-t-il.

Au matin du 25 mars, une patrouille de l'armée israélienne s'est, pour la première fois, aventurée au-delà de la zone tampon démilitarisée qui borde le Golan annexé depuis 1981, dans la vallée qui sillonne entre les collines syriennes. « Les soldats ont envahi nos fermes, raconte le *mokhtar*. Alors des hommes courageux du village, des Bédouins de la tribu Al-Manadra, ont défendu leurs terres, armés de bâtons et de kalachnikovs. » Dans cette altercation, « deux d'entre eux ont été tués, ainsi que trois militaires israéliens », affirme Mifleh Souleiman, agriculteur sexagénaire et frère de l'une des victimes syriennes. Israël n'a pas reconnu de pertes humaines, mais a annoncé avoir aussitôt riposté. « Kouwaya a été bombardé avec des chars et des drones israéliens, depuis des positions que tenait l'armée syrienne jusqu'à la chute de Bachar Al-Assad [le 8 décembre 2024], à Maarbé, Aabidine et Jamlé, détaille M. Souleiman. Puis les soldats israéliens se sont emparés des lieux. Depuis, ils fouillent régulièrement les maisons à la recherche d'armes. »

Les bombardements de Kouwaya ont tué six habitants et fait une dizaine de blessés, parmi lesquels Aza Hani, 40 ans et mère de six enfants, dont le pied a dû être amputé. Les quelque 10 000 habitants que compte le village ont fui dans les localités voisines. Quelques jours plus tard, des soldats israéliens sont revenus dans la vallée, arrêtant des agriculteurs, interdisant à d'autres de cultiver leurs terres. « Ils ont subi deux jours d'interrogatoire, avant de se voir proposer une collaboration rémunérée en aide alimentaire, en argent ou en semences. On connaît notre ennemi : il cherche à nous séduire avec des biscuits ! », dénonce Mifleh Souleiman.

SITUATION AMBIVALENTE

Depuis l'effondrement du régime syrien, c'est l'escalade. L'armée israélienne n'avait pas attendu la confirmation de la fuite de Bachar Al-Assad pour investir, le 8 décembre 2024, la zone tampon démilitarisée du Golan. Depuis, neuf postes militaires ont été établis, et trois brigades dépêchées (soit plusieurs milliers d'hommes) dans cette bande qui s'étend sur 80 kilomètres, de la vallée de la Yarmouk, au sud, jusqu'aux contreforts stratégiques du mont Hermon, au nord. Plus de 35 000 Syriens vivent de facto sous leur contrôle, dans cette langue de terre frontalière où le départ des troupes loyalistes à la dynastie Al-Assad a créé un vide sécuritaire.

Dans la nuit du 2 avril, des unités de la 474^e brigade israélienne du Golan se sont enfoncées plus profondément encore dans le territoire syrien, non loin de Nawa, à une dizaine de kilomètres après la zone tampon, au motif de « confiscation d'armes et de destruction d'infrastructures terroristes ». Là encore, des affrontements ont éclaté, suivis de frappes d'artillerie israéliennes qui ont tué neuf habitants.

La guerre civile avait placé la Syrie sous la tutelle de deux grandes puissances, la Russie et l'Iran, qui ont longtemps assuré la survie du régime de Bachar Al-Assad. La chute de ce dernier a créé une situation ambivalente

pour l'Etat hébreu. D'un côté, elle a mis un terme aux projets de son principal ennemi – la République islamique d'Iran – en Syrie. De l'autre, elle marque la prise de pouvoir, à Damas, d'un groupe islamiste radical, Hayat Tahrir Al-Cham (HTC). Malgré sa rupture revendiquée avec Al-Qaïda, en 2016, et l'affirmation répétée qu'il ne cherchait pas la confrontation avec Israël, le président intérimaire Ahmed Al-Charaa reste perçu comme une menace sécuritaire. Son arrivée à la tête d'un pays exsangue et meurtri par plus d'une décennie de conflit lui fait craindre un changement de tutelle : celle de la Turquie, dans un contexte de relations fortement dégradées depuis le début de l'offensive israélienne à Gaza, en octobre 2023.

Depuis le début du soulèvement syrien, en 2011, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fourni un soutien politique et militaire à des dizaines de groupes armés de l'opposition syrienne. Il s'est démené pour que la poche d'Idlib, de l'autre côté de sa frontière, échappe au contrôle de Damas, tout en permettant à HTC de consolider son emprise territoriale. Aujourd'hui, le chef de l'Etat turc espère bien en tirer profit. Il veut accroître son influence régionale et voir les 3 millions de réfugiés syriens en Turquie rentrer chez eux. Il compte aussi s'assurer que les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes, qu'il considère comme un avatar du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), classé terroriste par Ankara, ne parviendront jamais à une autonomie dans le Nord-Est syrien.

Deux enfants de Kouwaya (Syrie), le 28 mars. Le village a été visé par l'armée israélienne, qui multiplie les incursions dans la vallée de la Yarmouk, en contrebas.

LAURENCE GEAI/MYOP
POUR « LE MONDE »

Syrie

Israël et Turquie à la manœuvre

Depuis la chute de Bachar Al-Assad, l'Etat hébreu profite de la faiblesse du nouveau gouvernement syrien pour mener des incursions au nom de sa sécurité, alors que Recep Tayyip Erdogan cherche à asseoir son influence dans la région

restait à ses frontières. Depuis la chute d'Al-Assad, son aviation a ainsi mené plus de 730 frappes contre des infrastructures et capacités stratégiques, selon Charles Lister, du Middle East Institute. Ensuite, pour peser dans le jeu syrien, Israël s'invite militairement en Syrie, au-delà du plateau du Golan. Sous le prétexte d'« améliorer ses positions défensives », selon l'expression de Yaakov Amidror, ancien conseiller à la sécurité nationale du premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou. Et pour empêcher le déploiement de nouvelles forces armées d'Ahmed Al-Charaa.

Repousser l'ennemi, potentiel ou déclaré, le plus loin possible des frontières israéliennes est une conséquence directe des massacres du 7 octobre 2023 en Israël. Pour l'armée, c'est devenu une priorité : à Gaza, avec l'établissement d'une zone tampon d'environ 1 kilomètre de large, comme dans le sud du Liban, où elle maintient des postes avancés malgré le coup massif qu'elle a infligé au Hezbollah. Dans la zone tampon démilitarisée du Golan, l'Etat hébreu justifie le renforcement de sa présence armée – en violation de l'accord de désengagement signé avec la Syrie en 1974, sous l'égide des Nations unies – par la physiologie du nouveau pouvoir syrien. Les responsables israéliens questionnent l'authenticité de la rupture idéologique d'Ahmed Al-Charaa avec Al-Qaïda et s'interrogent sur l'orientation que prendra le nouveau régime. D'autant que des djihadistes étrangers, qui lui sont restés loyaux, forment un noyau dur au sein de l'embryon de la nouvelle armée nationale.

« Sera-t-il extrémiste, poussé par la Turquie à être plus agressif à l'encontre d'Israël ? Ou dirigera-t-il un régime islamiste modéré, centré sur la reconstruction de la Syrie après toutes ces années de guerre civile ? Pour l'instant, on n'en sait rien », résume Yaakov Amidror, l'ex-conseiller de M. Nétanyahou, dans un entretien au Monde. Les Israéliens ne cessent d'invoquer le passé djihadiste de M. Al-Charaa pour convaincre leurs interlocuteurs occidentaux, prêts à lui accorder

Dans cette optique, Ankara veut obtenir d'Ahmed Al-Charaa la signature d'un accord de défense stratégique lui permettant de disposer de bases militaires dans le pays. Il lorgne notamment la base aérienne de Menagh, au nord d'Alep, objet de combats acharnés durant la guerre civile, et celle de Tiyas (dite aussi « T-4 »), dans la province de Homs. La signature se fait attendre, mais, selon Charles Lister, directeur de l'Initiative Syrie au Middle East Institute, « des employés turcs se sont déjà mis au travail pour réhabiliter la base de Menagh ». Quant à la base T-4, dans le centre du pays, elle a été, en mars, l'une des cibles de frappes israéliennes – et avec elle, le centre de recherche scientifique du quartier de Barzeh, à Damas, la base de Kissoué, au sud de la capitale, et les aéroports militaires de Hama et de Palmyre...

« LES ISRAËLIENS VEULENT S'ASSURER QU'AUCUNE RECONFIGURATION RÉGIONALE NE S'OPÉRERA SANS EUX »

LAURE FOUCHER
Fondation pour la recherche stratégique

BÉNÉFICE DU DOUTE

La perspective d'un accord de défense turco-syrien rend les Israéliens fébriles. Tel-Aviv n'entend perdre ni sa liberté opérationnelle dans le ciel syrien – que lui accordait Bachar Al-Assad avec l'assentiment de son protecteur russe –, ni le couloir aérien stratégique vers l'Iran et ses capacités nucléaires. « Les Israéliens veulent faire partie du jeu syrien et s'assurer qu'aucune reconfiguration régionale ne s'opérera sans eux », analyse Laure Foucher, spécialiste du Proche-Orient à la Fondation pour la recherche stratégique.

L'Etat hébreu a commencé par détruire la seule armée conventionnelle ennemie qui





le bénéfice du doute, de prendre leurs distances avec Damas.

Mais l'étendue des « positions défensives » israéliennes interroge. La zone d'influence que s'est arrogée Israël, dans le sud de la Syrie, incorpore un chapelet de points d'eau. « Toutes les sources qui alimentent la rivière Yarmouk sont dans l'espace que l'armée israélienne contrôle désormais [dans le triangle frontalier], relève une source diplomatique en poste dans la région. Les Jordaniens, eux aussi, s'inquiètent de la présence israélienne dans la vallée de Yarmouk, et d'un éventuel détournement par Israël des eaux de cette rivière, comme il l'a fait pour les eaux du Jourdain. Il y a là une logique de prise de gains, comme lors de la guerre israélo-arabe de 1948, dont on ne comprend pas les objectifs stratégiques. »

« ENNEMI CHÉTIF »

Alors qu'Israël et la Turquie s'engagent sur une dangereuse trajectoire de collision au sujet de la Syrie, Damas se retrouve pris au piège de cette rivalité stratégique, dont l'enjeu est de savoir qui sera « acteur » et qui restera « spectateur » du nouveau Proche-Orient. Confronté à d'immenses défis sur le plan intérieur, et en quête de légitimité sur la scène internationale, le président Al-Charaa se livre à des exercices d'équilibriste pour restaurer l'unité et la souveraineté nationales sur l'ensemble du territoire syrien, tout en évitant la confrontation avec ses puissants voisins.

Lors d'une visite d'une position militaire israélienne perchée à plus de 2 000 mètres d'altitude au sommet du mont Hermon, sur la frontière syro-libanaise, le ministre de la défense, Israel Katz, a affirmé, le 11 mars, que « l'armée est prête à rester en Syrie pour une durée illimitée ». Cette rhétorique martiale est moins destinée à Damas qu'à l'électorat israélien – qui a voté pour le gouvernement le plus radical de son histoire –, mais elle attise les tensions. Pour l'heure, Ahmed Al-Charaa s'abstient de répondre à ces provocations. Engagé dans une politique de diversification des alliances, il se contente de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU à chaque fois que des violations sont constatées. Le leader syrien a chassé les références à « l'ennemi sioniste » de son vocabulaire, évoquant sobrièvement « Israël ». Des diplomates affirment même qu'en coulisses il se dit prêt à des négociations sur le contentieux frontalier qui oppose la Syrie à l'Etat hébreu, notamment sur le Golan occupé, dont sont originaires ses parents. Il ne dispose de toute façon d'aucun levier pour stopper le grignotage israélien à ses frontières.

Dans le village de Kouwaya, les affrontements meurtriers du 25 mars ont été suivis d'appels au calme. « Les autorités syriennes nous soutiennent moralement et financièrement, mais elles ne nous donnent pas

d'armes et nous demandent de rester pacifiques », concède, à regret, Mifleh Souleiman, dont le frère a été tué ce jour-là. Sous la tente érigée pour les condoléances, un jeune homme s'emporte : « Quand la Syrie sera à nouveau forte, on les attaquera ! » Il est aussitôt coupé par M. Souleiman, qui martèle que les gens du village « ne cherchent pas l'escalade, mais seulement à se protéger des attaques israéliennes ».

Ces incursions, et l'instabilité qu'elles engendrent, inquiètent la Turquie. « Israël est devenu la plus grande menace pour la sécurité [du Proche-Orient] avec ses attaques visant l'intégrité territoriale et l'unité nationale des pays de la région », s'est indigné, le 4 avril, le ministre des affaires étrangères turc, Hakan Fidan, qui a sommé l'Etat hébreu de « mettre un terme à sa politique expansionniste ». Ankara s'exaspère aussi de l'exploitation, par Israël, des divisions communautaires syriennes – elles-mêmes en quête d'un ange gardien face à la figure énigmatique de leur président intérimaire. Tel-Aviv apporte un soutien bruyant aux Druzes, très présents autour de leur fief de Souweïda, dans le sud de la Syrie, promis à la « démilitarisation totale », le 23 février, par M. Nétanyahou. Soit un territoire d'une profondeur de 40 kilomètres à partir de la frontière israélienne, jusqu'à Damas. C'est là un autre corollaire du 7-October, assure une source diplomatique : « Israël veut des ennemis chétifs. »

Après des affrontements survenus, le 1^{er} mars, entre une milice druze et des forces de sécurité syriennes dans le quartier de Jaramana, en banlieue de Damas, Israel Katz est allé jusqu'à menacer : « Si le régime [syrien] porte atteinte aux Druzes, nous l'attaquerons. » Dans la foulée, M. Nétanyahou a annoncé un plan de près de 1 milliard d'euros sur cinq ans pour le développement de la communauté druze d'Israël, forte de 150 000 individus et bien intégrée au sein des forces militaires et de police israéliennes. L'initiative est sans précédent, mais elle se limitera probablement au seul effet d'annonce. Un autre projet consistant à laisser entrer en Israël des travailleurs druzes syriens, proposé en mars par M. Katz, a été annulé la veille de sa mise en œuvre, le 2 avril, par le gouvernement israélien, sur recommandation des services de renseignement.

La visite d'une délégation druze syrienne, autorisée par Israël – pour la première fois en cinquante ans – à se rendre près de Tibériade, le 14 mars, sur le tombeau du vénéré prophète Chouaïb, a fait germer les graines de la discorde. Les chefs religieux qui avaient participé à ce pèlerinage ont été accusés, au sein de leur communauté, de céder au chant des sirènes israéliennes. « Je ne crois pas que s'appuyer sur les minorités en Syrie s'avère très productif, avance Michael Horowitz,

Cérémonie de condoléances, le 28 mars, pour Amin Salem Souleiman, tué à Kouwaya (Syrie), alors qu'il s'opposait à l'armée israélienne.

LAURENCE GEAI/MYOP
POUR « LE MONDE »

ANKARA S'EXASPÈRE DE L'EXPLOITATION, PAR L'ÉTAT HÉBREU, DES DIVISIONS COMMUNAUTAIRES SYRIENNES, ELLES-MÊMES EN QUÊTE D'UN ANGE GARDIEN

spécialiste du Moyen-Orient à Le Beck International, un think tank basé à Bahreïn. La communauté druze a peur du nouveau régime syrien, mais elle ne veut pas se voir coopter par Israël, pour être ensuite désignée comme une sorte de cheval de Troie des intérêts israéliens en Syrie. » Sans compter qu'il est peu probable qu'Israël vienne concrètement à leur secours.

A l'inverse, la Turquie n'a aucun intérêt à voir la Syrie se morceler. C'est d'ailleurs le soutien affiché de Tel-Aviv aux dirigeants kurdes syriens qui aurait amené Devlet Bahçeli, leader politique d'extrême droite et pilier de la coalition gouvernementale d'Erdogan, à proposer publiquement de relancer un processus de paix avec les Kurdes, et à tendre un rameau d'olivier au chef historique du PKK emprisonné, Abdullah Öcalan.

MÉDIATION AMÉRICAINE

C'est également la crainte d'une reprise de la guerre civile en Syrie qui aurait, selon plusieurs commentateurs turcs, convaincu Ankara d'adouber l'accord survenu le 10 mars entre M. Al-Charaa et Mazloum Abdi, le commandant kurde des FDS, qui contrôlent le nord-est du pays. Les deux anciens seigneurs de guerre se sont mis d'accord pour intégrer, au sein de l'Etat, la totalité des institutions civiles et militaires relevant de l'administration autonome kurde. M. Abdi a sans doute considéré que c'était là son meilleur atout pour l'avenir, au moment où la réélection de Donald Trump laissait redouter un retrait américain accéléré de la région.

Le virage kurde opéré par M. Al-Charaa lui a permis de sauver sa légitimité au moment où des milliers de Syriens de la communauté alaouite étaient massacrés sur le littoral méditerranéen. Damas reconnaît donc les Kurdes comme une composante essentielle de l'Etat syrien, garantit leurs « droits à la citoyenneté et l'ensemble de leurs droits constitutionnels ». La dissolution des FDS – point crucial pour Ankara et qu'avait souhaité le président syrien – n'a pas été mentionnée. Fort de ce constat, le président turc aura eu besoin de près de vingt-quatre heures, d'une réunion avec son cabinet et d'une autre avec son Conseil national de sécurité pour finalement décréter que l'accord à Damas allait « dans le bon sens ». Maintes fois agitée par Ankara ces derniers mois, la menace d'une incursion militaire de grande ampleur dans le nord-est de la Syrie s'est estompée. La Turquie maintiendra sans doute sa pression sur le PKK et les Kurdes syriens jusqu'à ce que Damas parvienne avec les Kurdes à un accord final, dont la mise en œuvre est prévue pour la fin de l'année 2025.

En parallèle, Ankara s'attelle à convaincre l'administration Trump que la présence des troupes américaines n'est plus indispensable pour poursuivre le combat contre l'organisa-

tion Etat islamique (EI). M. Erdogan promet une nouvelle coalition régionale – avec le Liban, la Syrie, l'Irak et la Jordanie – pour combattre le groupe djihadiste. L'objectif est de supplanter les FDS en tant que partenaire privilégié des Etats-Unis et de prendre le contrôle des camps de prisonniers djihadistes actuellement gérés par les Kurdes dans le Nord syrien. Ce scénario permettrait de faciliter le retrait des soldats américains, voulu par le nouveau locataire de la Maison Blanche.

De son côté, Israël exerce un lobbying auprès de Washington pour que la Syrie reste « faible et décentralisée », pour y limiter l'influence turque, et avec l'espoir que la Russie conserve ses bases militaires dans le pays, a révélé Reuters fin février. Les autorités syriennes sont d'ailleurs disposées à négocier avec Moscou. « La Syrie est ouverte à l'idée de laisser la Russie conserver ses bases aériennes et navales le long de la côte méditerranéenne, dans le cadre d'un accord avec le Kremlin qui servirait les intérêts du pays », avait déjà déclaré, en février, Mourhaf Abou Qasra, ministre de la défense syrien, dans un entretien accordé au *Washington Post*. Damas essaie surtout d'obtenir la levée des sanctions qui handicapaient tout projet national syrien.

C'est peut-être par l'entremise des Etats-Unis que viendra, sinon la réconciliation, du moins un pacte de non-agression entre Israël et la Turquie. Mardi 8 avril, à l'occasion de la visite du premier ministre israélien à Washington, le président Trump s'est proposé d'endosser le rôle de médiateur entre les deux puissances rivales dans leur conflit autour de la Syrie. « Vous savez, j'entretiens d'excellentes relations avec la Turquie et avec son dirigeant, et je pense que nous parviendrons à trouver une solution », s'est-il félicité. Ajoutant, tout sourire, à un Benyamin Nétanyahou au visage impassible : « Tant que vous êtes raisonnables ; il faut être raisonnable. »

S'exprimant sur la chaîne CNN Türk, le chef de la diplomatie, Hakan Fidan, déclarait que des « discussions techniques » étaient en cours avec Israël pour réduire les risques d'escalade en Syrie. « Alors que nous menons actuellement certaines opérations en Syrie, un mécanisme de « déconfliction » est nécessaire avec Israël, qui fait voler ses avions dans la région », a-t-il expliqué, sans mentionner une éventuelle normalisation des relations entre les deux pays. Quelques heures, plus tard, il annonçait que la Turquie étudiait la possibilité d'établir une base d'entraînement en Syrie, à la suite d'une demande officielle de Damas. Quatre mois après l'effondrement du régime de Bachar Al-Assad, les aspirations de M. Erdogan commencent à prendre corps. Après le départ de l'Iran, l'Etat hébreu devra peut-être s'habituer à un nouveau voisin. ■

NICOLAS BOURCIER, SAMUEL FOREY
ET HÉLÈNE SALLON

En mer Rouge, « les pirates se sont adaptés à la mondialisation »

Les crises qui déstabilisent ses rives et les arrière-pays relèvent à la fois d'enjeux locaux et de stratégies internationales, explique le géographe Marc Lavergne

Géographe et directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste du monde arabe et méditerranéen, rattaché au laboratoire Cités, territoires, environnement et sociétés de l'université de Tours, Marc Lavergne a codirigé le numéro de la revue *Hérodote* « Géopolitique de la mer Rouge », paru en mars aux éditions La Découverte.

La mer Rouge constitue-t-elle une ligne frontière, un axe commercial ? Ou abrite-t-elle un espace civilisationnel propre, comparable à celui du bassin méditerranéen ?

La mer Rouge, née il y a trente millions d'années de l'écartement de la plaque arabique et de la plaque africaine, est cernée de déserts – le Sahara à l'ouest, celui de l'Arabie à l'est –, de montagnes et de falaises abruptes. Elle est difficile d'accès, et ses rivages sont plus isolés de leurs arrière-pays que les côtes méditerranéennes. L'eau est peu profonde, maillée de récifs coralliens, soumise à des courants puissants, au vent du nord et aux moussons, qui compliquent la navigation. Ce caractère hostile est renforcé par la présence historique de groupes insoumis, tels que les Bédouins et les pirates, qui ont de tout temps représenté un danger pour les commerçants et les voyageurs locaux. Quant aux Occidentaux, il n'y a guère qu'Henry de Monfreid [1879-1974] à lui avoir trouvé du charme !

Malgré cet environnement inhospitalier, la mer Rouge a toujours été un axe de commerce, mais aussi un espace d'échanges culturels. Dans un passé mythifié, elle fut le lieu de la révélation abrahamique [la *Terre promise*], puis le théâtre des aventures de Salomon et de la reine de Saba. Cet héritage illustre à quel point elle est avant tout un espace de contact. Berceau de l'islam, avec les villes saintes de La Mecque et de

Médine, elle est à la croisée des sociétés nomades et des sociétés marchandes, au cœur des routes caravanières. Les marchandises circulent entre ses rives africaine et orientale : café yéménite et éthiopien, esclaves, myrrhe et épices à l'époque des pharaons et, de nos jours, armes, khat [plante consommée pour ses effets stimulants] et migrants voués à devenir des esclaves modernes, les « petites bonnes » des familles du Golfe.

Dans quelle mesure la géographie a-t-elle façonné les relations entre les peuples de la mer Rouge ?

Son caractère aride a poussé les populations à privilégier les terres intérieures. Cela se traduit aujourd'hui par l'absence de capitale sur son rivage. Les dirigeants ont préféré s'établir sur les reliefs, comme au Yémen, dont la capitale, Sanaa, est nichée à 2250 mètres d'altitude, loin des côtes et du grand port d'Hodeïda. Ce sont les marins et des communautés de pêcheurs (à l'instar des Rachaida d'Arabie saoudite et du Soudan, où ils sont marginalisés) qui assurent depuis toujours le lien entre le commerce à dos de chameau et la traversée d'une rive à l'autre. Ces communautés ont été profondément influencées, tant sur le plan culturel que politique, par les échanges entre des ports majeurs, tels ceux de Souakin, près de Port-Soudan, pour les pèlerins musulmans, de Djedda en Arabie saoudite, de Suez en Égypte ou d'Hodeïda au Yémen.

Deux mondes coexistent. Il y a, d'une part, une civilisation maritime, homogène grâce à l'islam et à la langue arabe, transcendant les divisions politiques et économiques ; de l'autre, des sociétés de l'intérieur, dominées par les paysanneries sédentaires des hauts plateaux ou par des tribus souvent nomades. Cette tradition du commerce de longue distance influence, aujourd'hui encore, le prince héritier et premier ministre saoudien, Mohammed

Ben Salman [« MBS »]. Sa stratégie intègre cette culture, notamment à travers son programme Vision 2030, qui a pour objectif de diversifier l'économie et de renforcer les échanges internationaux.

A quand remontent les influences étrangères dans cette région ?

Les rivages de la mer Rouge ont été colonisés tardivement et de manière superficielle. Les puissances européennes rivales, française et britannique, ont cherché à contrôler le trafic maritime dès l'ouverture du canal de Suez, en 1869. Après la seconde guerre mondiale, la sécurité des cargaisons de pétrole était assurée par les États-Unis, puis par l'Iran du Chah, l'Éthiopie du Négus et Israël. Aujourd'hui, l'attention des grandes puissances étrangères se porte surtout sur les menaces pesant sur le trafic maritime. Il n'est plus question de récifs et de tempêtes, mais des conflits qui déstabilisent les rives et leurs arrière-pays. Certaines communautés qui se sentent exclues du pouvoir, comme les Bédouins du Sinaï ou les houthistes au Yémen, constituent des leviers d'influence pour des forces étrangères. L'organisation Etat islamique a pu s'implanter dans le Sinaï, en exploitant le statut marginalisé des Bédouins, considérés comme des Arabes de seconde zone par les Égyptiens. Au Yémen, l'Iran a encouragé la rébellion houthiste face à un gouvernement soutenu, avant les « révolutions ara-

bes » de 2011, par l'Arabie saoudite et les pays occidentaux.

Les guerres qui ravagent nombre de pays riverains ne sont pas liées à la mer Rouge...

Non, bien sûr, même si l'accès à la mer est un enjeu stratégique majeur pour les pays concernés. C'est le cas de l'Éthiopie, qui ne possède pas de littoral. Après une guerre ouverte avec l'Erythrée [entre 1998 et 2000], le traité de paix de 2018 a finalement permis un retour relatif à la normalité, mais la question de l'accès sécurisé aux ports érythréens demeure essentielle pour Addis-Abeba.

La guerre civile au Soudan [depuis avril 2023] est surtout motivée par des luttes de pouvoir internes et des tensions ethniques, mais le contrôle de Port-Soudan est crucial pour le commerce extérieur du pays. L'accès à la mer, par le contrôle de ports ou par la garantie de routes sûres, reste un facteur fondamental de la stabilité interne, mais aussi des relations régionales et internationales.

Enfin, la piraterie, loin d'être une relique du passé, revêt des enjeux modernes. Les pirates se sont adaptés à la mondialisation. Ils ne se contentent plus de voler des marchandises après l'abordage, mais s'emparent des bateaux pour exiger des rançons, pour le compte de donneurs d'ordres parfois très éloignés géographiquement. Ces pirates sont des groupes organisés qui exploitent des réseaux criminels internationaux, comme la mafia chinoise. Les houthistes sont souvent présentés, à tort, comme des pirates : leur objectif n'est pas économique, mais politique. Ils s'attaquent principalement à des navires perçus comme ayant des liens avec Israël, avec le soutien de l'Iran. L'Iran, qui n'est pourtant guère une puissance maritime, cherche à créer des perturbations en mer Rouge, par l'intermédiaire des houthistes. Ces derniers, bien qu'ils ne soient pas marins, savent s'adapter et parviennent à perturber l'économie mondiale malgré des moyens somme toute limités.

Les grands projets de Mohammed Ben Salman sur la mer Rouge marquent-ils un changement dans la stratégie du royaume ?

Cette décision, qui reflète avant tout la volonté du prince héritier, s'inscrit dans une stratégie plus large pour l'avenir du pays, incarnée par la Vision 2030. L'objectif est de se détourner du Golfe, au profit de la mer Rouge. Elle s'inscrit dans la volonté de réduire la dépendance du royaume aux hydrocarbures et de diversifier l'économie du pays. La ville de Riyad, au centre du pays, est le berceau historique de la dynastie des Al Saoud. Depuis la fondation du royaume, en 1932, par Abdel Aziz Al Saoud, elle est à la fois la capitale politique et économique du pays, symbolisant le pouvoir de ceux qui

« LES PROJETS SAOUDIENS EN MER ROUGE S'INSCRIVENT DANS LA VOLONTÉ DE RÉDUIRE SA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES »

La péninsule est en proie à l'instabilité en raison des exactions commises par des cellules djihadistes et par les raids impitoyables menés par l'armée égyptienne pour les éradiquer.

SOUDAN
Une guerre civile ravage le pays depuis 2023, provoquant famine et déplacement massif de populations.





YÉMEN
La guerre civile, commencée en 2014, perdure sous forme de combats sporadiques. Le pays, où sévissent encore des groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, est exsangue et politiquement fracturé.

DÉTROIT DE BAB AL-MANDAB
Depuis l'offensive israélienne sur Gaza, en 2023, les houthistes du Yémen, soutenus par l'Iran, attaquent des navires supposés liés à Israël, entravant le trafic maritime de la mer Rouge.

ÉTHIOPIE
Les tensions persistantes dans la région septentrionale du Tigré menacent de dégénérer en une nouvelle guerre civile, après le fragile accord de paix signé en novembre 2022.

ont donné leur nom au pays. Avec sa Vision 2030, «MBS» s'éloigne des lieux saints, symboles du pouvoir de l'ancienne dynastie des hachémites, pour se rapprocher de la mer Rouge, l'axe des débouchés commerciaux entre l'Asie et l'Europe.

La mer Rouge compte plusieurs bases militaires, c'est l'une des mers les plus surveillées...

Depuis que la mer Rouge est devenue, grâce au canal de Suez, un axe économique majeur entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe, les grandes puissances se sont efforcées de la sécuriser. Après la seconde guerre mondiale, le bloc occidental redoute qu'elle devienne un «lac arabe», ou qu'elle tombe dans le giron soviétique, reliant l'URSS à l'Inde via l'Égypte de Gamal Abdel

Nasser et le Yémen du Sud. Les Occidentaux exercent alors une surveillance de proximité, par exemple à partir de la station d'écoute américaine à Asmara, en Érythrée [la station de Kagnaw, de 1943 à 1977]. Depuis, les méthodes ont évolué, la surveillance peut être assurée à distance: les bases américaines d'Al-Udeïd au Qatar, ou de l'île de Diego Garcia au milieu de l'océan Indien, bien que lointaines, permettent de garder un œil entre le golfe d'Aqaba et le détroit de Bab Al-Mandab.

C'est vrai aussi des bases militaires étrangères à Djibouti. La France y maintient un relais logistique, en lien avec ses intérêts dans l'océan Indien. L'Africom [Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique] y est chargé de superviser les opérations

militaires contre le terrorisme au Sahel. La base chinoise de Djibouti, unique projection militaire de Pékin à l'étranger, représente un relais stratégique essentiel pour développer des projets liés aux «nouvelles routes de la soie» en Afrique. L'Éthiopie est un maillon important de l'industrie chinoise en raison du faible coût de sa main-d'œuvre, surtout féminine et plus éduquée que la moyenne africaine.

Le désengagement américain dans le Golfe est-il encore d'actualité depuis l'attaque du 7-October ?

La fin programmée de l'ère des hydrocarbures coïncide avec le retrait des Etats-Unis, qui se réorientent vers l'Indo-Pacifique dans un contexte de compétition avec la

Chine. Ce repositionnement devait être compensé par un transfert du rôle régional des Etats-Unis à son allié israélien. Les accords d'Abraham, signés en 2020 entre Israël et plusieurs pays arabes (Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Soudan), devaient permettre à l'Etat hébreu de s'imposer comme une puissance dominante et protectrice pour les monarchies du Golfe, et venaient renforcer une dynamique lancée par les accords de paix avec l'Égypte (1979) et la Jordanie (1994). Cette dynamique risque cependant de se heurter aux réticences des pays concernés, préoccupés par la mobilisation de leurs opinions publiques en faveur de la cause palestinienne.

PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE PAPIIN

UNE GÉOGRAPHIE INHOSPITALIÈRE ENTRE PLAINE LITTORALE ÉTROITE, MONTAGNE ABRUPTE ET DÉSERT

- Relief
- Zone désertique
- Zone végétalisée
- Capitale, chacune éloignée des rives de la mer Rouge



UN ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE LES RIVES UNE CIRCULATION DES MARCHANDISES ET DES IDÉES

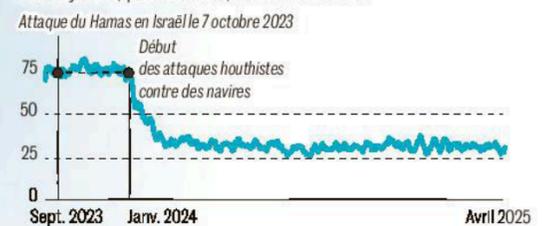


UN COULOIR DE NAVIGATION INTERNATIONALE

- Axe maritime stratégique de commerce mondial
- Passage stratégique
- Port
- Zone franche du canal de Suez



Nombre de passages de navires par le détroit de Bab Al-Mandab, en moyenne, par semaine, selon PortWatch



UNE RÉGION INSTABLE

- Principales zones de conflit
- Acte de piraterie depuis 2023
- Attaque houthiste contre Israël
- des navires

DES INTÉRÊTS ÉTRANGERS

- Base militaire étrangère navale ou aérienne
- française
- américaine
- émirat
- chinoise
- Base en projet
- turque
- russe
- Etat signataire d'un accord avec Israël
- Coalition internationale Prosperity Guardian, sous l'égide américaine, pour contrer les attaques houthistes contre des navires en transit vers Israël, depuis le 18 décembre 2023
- Autre navire militaire (Chine, Iran, Arabie saoudite...)
- Zone de surveillance mise en place par l'Union européenne pour lutter contre la piraterie, depuis 2008

DES RESSOURCES PEU DIVERSIFIÉES

- Gisement d'hydrocarbure
- oléoduc ou gazoduc
- Agriculture d'exportation
- Site culturel et touristique
- Vision 2030 du prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman de développement vers la mer Rouge

L'Afrique prend en main les restitutions

Alors que l'élan semble grippé en France, des chercheurs africains enquêtent sur les biens volés

ENQUÊTE

Il aura fallu six ans avant que la propriété du djidji ayokwé, surnommé le « tambour parleur », soit pleinement transférée à la Côte d'Ivoire, qui en réclame la restitution depuis 2019. Le 9 avril, la proposition de loi, présentée par le sénateur centriste Laurent Lafon et relative à la restitution de cet imposant instrument de 430 kilos, confisqué en 1916 par l'armée française à la communauté des Ebriés, a été examinée en commission au Sénat, avant un vote prévu le 28 avril, puis un examen à l'Assemblée nationale. Une loi spécifique à cet objet, faute d'une loi-cadre générale sur les restitutions d'œuvres d'art pillées en Afrique à l'époque coloniale: celle-ci n'est plus à l'ordre du jour, alors qu'Emmanuel Macron avait promis, lors de son discours à Ouagadougou en 2017, de faciliter le retour de ces objets.

Un projet de loi avait bien été rédigé en 2023 par l'ancienne ministre de la culture Rima Abdul Malak. Le Conseil d'Etat avait alors relevé un vice juridique, qui, en soi, n'avait rien d'insurmontable. Il suffirait d'inscrire dans le projet de loi un « motif impératif » ou un « intérêt général supérieur », comme ce fut le cas pour la loi-cadre sur les restes humains et les biens de personnes spoliées sous l'Occupation, votée par le Parlement en 2023. L'actuelle locataire de la Rue de Valois, Ra-

chida Dati, n'en a toutefois pas fait une priorité. D'après nos informations, aucun nouveau texte n'a été proposé au Conseil d'Etat. Et le sénateur communiste Pierre Ouzoulias de s'agacer: « Nous sommes de nouveau obligés de bricoler des solutions de fortune en votant, comme par le passé, des lois d'espèce pour satisfaire les engagements de la France. » Le 9 avril, les membres de la commission culture du Sénat au grand complet ont d'ailleurs réclamé à Rachida Dati qu'un texte de loi leur soit rapidement transmis. « Nous avons trop attendu. Il est possible de trouver une majorité au Sénat, il faut passer cette première étape », insiste Pierre Ouzoulias.

L'impatience gagne

D'autant que l'impatience gagne les pays africains. Ainsi du Mali, qui réclame depuis 2022 la restitution de 81 objets. « Les recherches de provenance ont été faites, les preuves établies, mais on attend, remarque Daouda Keita, directeur du Musée national du Mali. Il est temps qu'on nous donne une réponse. » Peu probable qu'elle arrive de sitôt dans le contexte de tensions entre Paris et la junte militaire au pouvoir à Bamako, qui a récemment annoncé son retrait de l'Organisation internationale de la Francophonie.

« Macron a été très influent, il a suscité l'étincelle première sur ces questions », souligne l'artiste sud-africaine Molemo Moiloa, cofon-



BONHOMME

datrice, en 2022, d'Open Restitution Africa, une plateforme qui vise à donner une perspective africaine à la problématique des restitutions. Mais, aujourd'hui, les pays les plus actifs sur ces sujets sont l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Et de rappeler que, depuis deux cents ans, les Africains s'efforcent de retrouver leurs trésors volés. « Mais leurs efforts, leurs succès, ont été invisibilisés dans les narratifs qui privilégient les personnalités et musées occidentaux », poursuit la jeune femme.

L'essentiel des connaissances produites sur le pillage des biens culturels pendant la colonisation provient d'institutions occidentales. Dans le cas des bronzes du royaume du Bénin, Open Restitution Africa a calculé que les chercheurs européens ou américains avaient publié huit fois plus d'articles que leurs homologues du Nigeria. Un biais qu'elle entend corriger en valorisant de nouvelles sources, comme l'histoire orale, qui permet de retrouver la place d'objets dont la mémoire s'est perdue. « Les processus de restitutions sont longs et complexes. Beaucoup de personnes veulent s'impliquer mais elles ne savent pas comment s'y prendre », ajoute la Kényane Chao Tayiana Maina, l'autre cofondatrice de la plate-

La commission culture du Sénat a réclamé à Rachida Dati qu'un texte de loi leur soit rapidement transmis

forme, dont l'ambition est aussi de mettre à la disposition des Etats comme des citoyens toutes les informations disponibles sur les restitutions achevées ou en cours. Pour la première fois, en janvier, sous l'égide de l'Unesco, les 54 pays membres de l'Union africaine ont été réunis au siège de l'institution à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour partager leurs expériences et leurs attentes.

Les musées ne peuvent pas être seuls à la table des discussions. « Le savoir sur les objets qui nous ont été dérobés se trouve dans les communautés. Certains ont disparu depuis plus d'un siècle, constate Samba Yonga, directrice du Musée de l'histoire des femmes de Zambie, qui a fait circuler dans leurs communautés d'origine des ob-

jets détenus par le Musée national suédois des cultures du monde. Nous sommes face à un passé que nous ne connaissons pas, une amnésie culturelle. C'est l'expérience la plus puissante que nous avons faite. Nous n'étions pas seulement là pour recueillir des informations, mais pour comprendre ce que ces populations voulaient, ce qui serait le mieux pour elles, de manière inclusive », explique-t-elle.

La destination finale en question

Au regard esthétique que le Nord porte sur ces biens culturels, les Africains opposent leur fonction sociale. Celle-ci questionne sur la destination finale, après les restitutions. « Ce ne sont pas seulement des biens culturels qui ont été emportés. Ce sont aussi, souvent, des objets de culte, de liturgie, dont la place se trouve au sein des chefferies qui en avaient la charge », rappelle l'anthropologue camerounais François Bingono Bingono.

« Les musées ne sont pas les seuls endroits pour accueillir ce patrimoine », abonde Jean-Paul Koudougou, président pour l'Afrique du Conseil international des musées, en plaidant pour de « nouveaux musées africains qui répondent aux attentes des populations et comblent la déconnexion observée aujourd'hui ».

Quoi qu'il en soit, dans ce chemin pour se réapproprié ce pan de leur histoire, il apparaît difficile d'avancer sans une collaboration avec les anciennes puissances coloniales. Des programmes de recherche conjointe illustrent cette nécessité, comme l'Atlas de l'absence, conduit par l'Université technique de Berlin et celle de Dschang (Cameroun), qui a permis de cartographier le patrimoine camerounais (40 000 objets issus en majorité des transferts coloniaux) conservé dans les musées publics allemands. Et, dans une démarche inversée, d'identifier les lieux de provenance sur une carte de l'ancienne colonie allemande.

Le repli nationaliste de plusieurs pays européens risque-t-il de gripper le mouvement de restitutions qui semblait en marche? C'est une crainte. Open Society Foundations, du milliardaire George Soros, après avoir accordé 15 millions de dollars (13,2 millions d'euros) depuis 2019, vient de clôturer son guichet. « La question coloniale n'est plus à l'ordre du jour », entrevoit Molemo Moiloa. ■

ROXANA AZIMI

ET LAURENCE CAMEL

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

INDIGO FILM et RAI CINEMA PRESENTENT

COMPÉTITION REIMS POLAR

OSTRA INTERNAZIONALE D'ARTE CINEMATOGRAFICA LA BIENNALE DI VENEZIA 2024 Selection Officielle

TONI SERVILLO ELIO GERMANO

LETTRES SICILIENNES

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR FABIO GRASSADONIA et ANTONIO PIAZZA

UNE FARCE CRIMINELLE SUR LA TRAQUE DU DERNIER CHEF MAFIEUX

★★★★ PREMIÈRE

LE 16 AVRIL AU CINÉMA

Nouvel Obs

Le Quai Branly contre-enquête sur une razzia

Le musée parisien a invité des Africains à étudier les archives de la mission Dakar-Djibouti

EXPOSITION

Dans *L'Afrique fantôme* (Gallimard, 1934), journal de bord de la mission Dakar-Djibouti menée par la France en Afrique entre 1931 et 1933, l'écrivain Michel Leiris exprimait son amertume d'avoir participé à une rafle en bonne et due forme sous couvert scientifique. Derrière « l'urgence de sauvegarder les traces de cultures qui disparaissent », selon les mots de l'ethnologue Marcel Griaule, qui pilotait l'expédition, tous les moyens furent bons pour extorquer les 3200 objets expédiés au Musée d'ethnographie du Trocadéro, ancêtre du Musée de l'homme, à Paris.

Ce butin se trouve aujourd'hui au Musée du quai Branly, qui l'expose partiellement au public à partir du 15 avril. Avec une originalité: les objets ont été réexaminés par des spécialistes africains. En 2020, l'établissement parisien décida de se lancer dans une « contre-enquête », à la manière de l'écrivain Kamel Daoud, qui, dans *Meursault, contre-enquête* (Actes

Sud, 2014), procure un nom, une identité et presque une voix à l'Arabe assassiné dans *L'Etranger* (1942), de Camus. « On a voulu inverser les points de vue », explique Gaëlle Beaujean, responsable de collections Afrique au Quai Branly, rappelant que des centaines d'Africains impliqués dans les travaux de la mission, chefs de cantons, rois, interprètes, traducteurs, guides ou artistes, ont été les grands oubliés de cette histoire.

« Pris par la force »

Six chercheurs originaires des 14 pays traversés se sont plongés dans les agendas de Marcel Griaule ainsi que les 15 000 fiches thématiques de la mission. Daouda Keita, directeur du Musée national du Mali, a ainsi bénéficié d'une bourse de deux mois pour travailler, en 2022, sur les 1 650 objets provenant de son pays.

La contre-enquête confirme tout ce qu'on sait déjà. « Partout où elle passe, la mission se comporte en terrain conquis », résume l'universitaire béninois Didier Houénou, directeur scientifique des

collections de l'Etat de Saxe, en Allemagne. La lecture croisée des archives aboutit à des glissements sémantiques. Exit la formule de « collecte ». « On a préféré "acquisition", un terme plus générique et neutre », note Didier Houénou. A la demande d'un des co-commissaires, l'adjectif « dolosif » a été appliqué aux cas d'achat avec tromperie sur la valeur.

La singularité de l'opération tient aux enquêtes de terrain menées par les chercheurs africains, ainsi que Gaëlle Beaujean, dans 30 localités sur les 340 traversées par l'expédition. Dans trois villages maliens, Daouda Keita a ainsi pu échanger avec les petits-fils des gardiens de sanctuaire, qui ont entendu parler de la mission par leurs aïeux. « Aucun villageois n'avait voulu aider les membres de l'équipe, mais il leur était impossible de s'interposer. Marcel Griaule les a menacés. Il y a eu intimidation, et ces objets ont été pris par la force », rapporte le conservateur. Idem au Bénin. « Certains objets étaient personnels, transmis uniquement au sein des familles, qui

en aucun cas ne s'en seraient séparés », souligne Didier Houénou. L'enquête laisse de nombreux points d'interrogation, en l'absence de témoins directs.

Ce travail collectif a pour mérite d'avoir permis aux chercheurs africains d'accéder à des sources qui leur étaient inaccessibles. A partir de ces informations, le Mali a ainsi pu formuler une demande de restitution argumentée. « Les objets proposés à la restitution au Mali dans le rapport Sarr-Savoy [sur la restitution du patrimoine culturel africain, datant de 2018] ne nous convenaient pas, précise Daouda Keita. Nous savions qu'il y en avait beaucoup d'autres, plus importants. Mais, au Mali, nous n'avions pas les informations ni les preuves. » Et d'espérer que cette collaboration exemplaire avec le Quai Branly s'impose comme norme partout dans le monde. ■

R. A.

« Mission Dakar-Djibouti (1931-1933): contre-enquêtes ». Musée du Quai Branly, Paris 7^e. Du 15 avril au 14 septembre.

SÉLECTION ALBUMS



EMMANUEL BEX
Eddy m'a dit

Mort à l'âge de 74 ans, le 30 juin 2015, l'organiste et compositeur Eddy Louiss fait l'objet du nouvel album de son confrère Emmanuel Bex, *Eddy m'a dit*, hommage d'un musicien à un autre. On y trouve des arrangements de compositions d'Eddy Louiss (*Dum Dum*, *Les Eléphants*, *Come on DH*, *Caribes...*), des partitions écrites par Bex (*Eddy, Blues for Eddy...*). Du solo (Bex pour *La Biguine*) à la grande formation en compagnie de deux fanfares, en passant par le trio qu'avait mené Louiss avec le violoniste Jean-Luc Ponty et le batteur Daniel Humair, rôles tenus ici par Dominique Pifarély et Simon Goubert, rappel avec le guitariste Antoine Fresson de la formation avec René Thomas... Respectueux et surtout mené avec une intense joie musicienne en accord, partout, avec l'allant mélodique qui irriguait l'univers d'Eddy Louiss. ■ SYLVAIN SICLIER Peewee!/Socadisc.



DESTROYER
Dan's Boogie

Formé à Vancouver il y a trente ans par le chanteur, guitariste et pianiste Dan Bejar, Destroyer aime multiplier les styles – du folk misérabiliste au glam-rock, des nocturnes jazz à la new wave. Après une parenthèse électropop, son quatorzième album, *Dan's Boogie*, s'autorise une séduction orchestrale à la fois flamboyante et fragile, toute contenue dans l'inaugural et magistral *The Same Thing as Nothing at All*. Fourmillant d'arrangements baroques avec ses claviers en majesté (piano et cordes de synthétiseurs), de surprises et de ruptures (la ballade *I Materialize*, matérialisée en un peu plus d'une minute, est coupée avant le refrain attendu), *Dan's Boogie* trouve un miraculeux équilibre entre grâce et chaos (*Sun Meet Snow*), luminosité et mélancolie. De sa voix chevrotante, hésitant entre chant et récitatif, Dan Bejar se sublime dans l'eschatologique *Cataract Time*, invraisemblable compromis entre l'épopée dylanienne et les rêveries de Roxy Music. ■ BRUNO LESPRIT Merge/Modulor.



KIDS RETURN
1997

Année de naissance de Clément Savoye et Adrien Rozé, membres fondateurs de ce duo parisien, et de la sortie de *Kids Return*, le film de Takeshi Kitano ayant inspiré leur patronyme, *1997* est également le titre de leur second album. Après la teinte nostalgique de débuts très « seventies » – l'album *Forever Melodies*, en 2022 –, ces artisans pop gagnent en charme et en consistance en puisant cette fois dans les années 1990. Les références pullulent, des grooves dance-rock ou britpop d'outre-Manche aux guitares fragiles ou débraillées du rock indé américain. Mais ces orfèvres assimilent et restituent ces emprunts en imprimant brillamment leur marque. A travers un foisonnement de trouvailles où rayonne la chaleur de leur amitié. ■ STÉPHANE DAVET Hamburger Records/Virgin Records.



RENÉ LACAILLE
Ti Galé

Présenté sous une pochette illustrée par le dessinateur Aurel, voici le premier album d'accordéon solo de René Lacaille. Ce disque, le fringant ambassadeur de la musique réunionnaise, musicien auteur-compositeur et chanteur en rêvait depuis longtemps. Honoré en janvier par l'Académie Charles-Cros, Lacaille plonge dans la musique de son enfance, le séga, style créole syncopé, sur lequel il fait bon danser. Une manière pour lui aussi de rendre hommage à « ses maîtres », ceux avec qui il a commencé à fouler ses premières scènes à La Réunion, dès l'âge de 7 ans, dans les bals populaires : son père et ses frères, Maximin, Agniel et Renaud, dont il reprend l'une des compositions (*Séga gingembre*). Un savoureux bouquet de fraîches mélodies, interprétées avec une virtuosité espègle. ■ PATRICK LABESSE Lamastrock-Do Bwa/Inouïe Distribution.

Lire aussi sur Lemonde.fr la critique de « **Modern Times** » du Trio Pantoum ; « **Concerto pour piano** » d'Aram Khachaturian ; « **Zion - Bande originale du film** », de Brice Davoli.

GALERIE



DAVID BORDES

ELSA SAHAL
Galerie Papillon

Comparer la femme à une fleur est une banalité poétique qui se retrouve dans bien des littératures et des arts. La sculptrice Elsa Sahal s'en saisit à son tour, mais c'est pour la compromettre et l'attirer loin des douceurs amoureuses. De pots ventrus et de vases au long col étranglé sortent des volumes sinueux ou plus réguliers. Ils tiennent du végétal et de l'organique : tubercule ou sein, bouton à peine éclos ou sexe, gousse ou ovaire, tige ou tentacule ? Ne serait-ce pas des serpents ou des murènes qui pointerait leur tête ? La dextérité de l'artiste dans les techniques de la céramique lui permet de pousser la confusion entre les genres. Les couleurs l'aggravent, avec leurs nuances sanguines, d'autres aquatiques ou blanches et minérales, qui font penser à des coraux et des fossiles. Les surfaces sont lisses comme des peaux ou rugueuses comme des écorces. Parfois, Elsa Sahal greffe à la céramique des protubérances de verre, tout aussi équivoques. D'humeur élégiaque, on peut voir dans ces sculptures florales l'éloge de la nature et de la vie. D'humeur moins paisible, on s'interroge sur l'histoire et la symbolique de ces bouquets d'éléments anatomiques fraîchement coupés. ■ PHILIPPE DAGEN « Les vases sont debout, les potiches ont attrapé des jambes ». Galerie Papillon, Paris 3^e. Jusqu'au 17 mai. Galeriepapillonparis.com



Bon Iver, en mars. GRAHAM TOLBERT

Avec « Sable, fable », Bon Iver chante la lumière après le gouffre

Le musicien américain livre un cinquième album sensible et inspiré

MUSIQUE

Trois chansons très tristes et huit plus joyeuses. Voilà comment Justin Vernon évoque son quatrième album, *Sable, fable*, dans le communiqué publié par sa maison de disques. Le mot « joyeux » peut paraître inhabituel, venant de l'auteur, compositeur et interprète américain connu sous l'alias Bon Iver (à prononcer en français). Celui que l'on avait découvert chantant au bord du gouffre sur *For Emma, Forever Ago* (2008), semble éprouver le besoin de se frotter à la lumière sur ce nouveau disque

Depuis ce premier album, écoulé à 1,5 million d'exemplaires, Bon Iver s'est imposé comme chef de file d'une scène indie-folk, aux côtés de Grizzly Bear, Midlake ou encore Fleet Foxes. Son baptême du feu résulte d'une dépression alors que Justin Vernon vient de se séparer de sa petite amie et de son groupe de DeYarmond Edison ; double coup du sort, il se remet parallèlement d'une mononucléose et d'une pneumonie.

Les compositions sont enregistrées durant trois mois, en autarcie, dans une petite cabane perdue au fin fond d'une forêt du Wisconsin. Ces démos boisées, publiées telles quelles par le label Jagjaguwar, collent depuis à la peau du musicien natif d'Eau-Claire (Wisconsin). A tel point que Vernon fera tout pour se détacher de ce chef-d'œuvre et de son image de *folker* ermite dès l'album suivant, *Bon Iver* (2011), impressionnant virage qui s'aventure en collectif dans les musiques électronique, R'n'B, pop new wave et folk-rock. Un pari artistique mal compris qui mériterait aujourd'hui réhabilitation. Ses successeurs, *22, A Million* (2016) et *i, i* (2019), moins convaincants, prolongent laborieusement les expérimentations, sauvées par la voix merveilleusement affectée de Vernon. Même si l'outrance des effets vocaux divise. Avec des compositions de plus en plus touffues, Bon Iver laisse un goût d'inachevé et interroge sur sa capacité à pouvoir s'en dénouer.

Après six ans de disette artistique, en dépit de quelques collaborations avec Taylor Swift ou Charli

XCX, Bon Iver sort enfin de son silence en octobre 2024 avec la parution d'un maxi trois titres intitulés *Sable*, uniquement disponible en numérique. Le ton folk intimiste des superbes *Things behind things* et *Speyside* n'est pas sans rappeler la grâce des débuts. Justin Vernon affirme d'ailleurs avoir renoué avec une certaine approche solitaire dans son studio April Base, sous l'aile du jeune producteur californien Jim-E Stack (Caroline Polachek, Haim). Sur le poignant *Awards Season*, l'épuration se veut encore plus radicale, interprétée quasi à cappella. Ces trois compositions, recyclées sur ce cinquième album, constituent la partie « triste » mentionnée par l'artiste.

Vibrante envolée gospel

Après l'obscurité de *Sable* vient la lumière avec *Fable*. Changement de décor, le parti pris minimaliste et tourmenté laisse place à des panoramas électro samplés pulsés par des rythmiques urbaines, sous une forme nettement plus aboutie que sur ses récents travaux. Le bref mais grandiose *Short Story* inaugure la partie solitaire à la manière d'une aurore : des nappes de clavier incandescentes se superposent avec la guitare *pedal steel* du vétéran Greg Leisz (Eric Clapton, David Crosby). Parmi les collaborateurs familiaux, on retrouve aussi Michael Lewis (basse, saxophone), Rob Moose (violin, cordes) et Trevor Hagen (trompette).

L'exotique *Everything Is Peaceful Love*, premier titre achevé lors des sessions studio, évoque le début d'une relation amoureuse. Particulièrement en voix sur ce titre, Bon Iver, 43 ans, a retrouvé l'amour et ne s'en cache pas, même s'il reste toujours en proie au doute (*Je te dis que je ne glisse pas/Mais dis-moi que rien ne se*

déchire). Si le R'n'B mutant de *Walk Home* retombe dans les travers des vocaux autotunés, des réussites sont toutefois à recenser. Tel *Day One*, avec la participation de son jeune protégé Dijon et de Jenn Wasner (Flock of Dimes). Et surtout *If Only I Could Wait*, en duo avec Danielle des sœurs Haim. Quelques pistes acoustiques refont leur apparition sur la rétro synth-pop de *From*, avec la participation du guitariste Mk.gee. Mais Bon Iver n'est jamais aussi touchant que lorsqu'il

range ses gadgets, comme sur le recueil *There's a Rhythm* au piano Rhodes, appuyé d'une vibrante envolée gospel. L'instrumental *Au revoir* (en français), clôt l'album sur une note électro contemplative. Avec *Sable, fable*, Bon Iver semble avoir fait un peu de rangement dans sa psyché tourmentée. Ses chansons ne s'en portent que mieux. ■

FRANCK COLOMBANI

Sable, fable, de Bon Iver (Jagjaguwar/Modulor).

Hervé Di Rosa

Un air de famille

Mucem Exposition Jusqu'au 1^{er} sept. 2025

Avec le soutien de

Le parti pris minimaliste et tourmenté laisse place à des panoramas électro samplés

Le cinéma antillais affirme son identité avec « Zion »

Le premier long-métrage de Nelson Foix, tourné en créole, connaît un grand succès en Guadeloupe

POINTE-À-PITRE - correspondance

Le film *Zion*, réalisé par Nelson Foix, qui remplit les salles obscures aux Antilles et en Guyane depuis le 14 mars grâce à une sortie anticipée, se voit bien parti pour un carton plein. Lors de sa sortie hexagonale, mercredi 9 avril, il a enregistré 10 000 entrées, qui s'ajoutent aux plus de 90 000 entrées antillaises.

A la sortie des séances, à Pointe-à-Pitre, les commentaires sont unanimes. Haletant, bien mené, bien filmé, *Zion* met en scène un jeune homme guadeloupéen, Chris, désœuvré, un peu dealer, un peu dilettante, dont la vie bascule le jour où, alors qu'il doit effectuer une livraison à risque pour un des caïds du quartier, il découvre un bébé devant chez lui, déposé dans un cabas. Le décor ? Les cités de Pointe-à-Pitre, gangrenées par la pauvreté, les armes et le trafic de stupéfiants. Les acteurs ? Issus d'un casting sauvage, certains sont des détenus, d'autres des figures de la musique urbaine, d'autres un peu des deux.

« Je crois en l'authenticité d'un film comme celui-là », explique Nelson Foix au sujet de son premier long-métrage, tiré d'un premier court-métrage à succès, *Ti Moun Aw* (« ton enfant », en créole). Celui-ci, distingué dans de nombreux festivals et nommé aux Césars en 2022, a été « une belle carte de visite pour le long-métrage », souligne Axel Shanga Lafleur, coproducteur de *Zion*.

Hommage à la Guadeloupe

C'est même l'atout qui a permis de remporter un soutien de poids : l'humoriste Jamel Debbouze, « percuté » par le court-métrage, qu'il a découvert « sur un téléphone », selon son récit sur une radio locale. « Je me suis dit que ça pouvait vraiment percuter aussi sur un grand écran », ajoutait-il, lors de son passage aux Antilles pour l'avant-première du film.

Pari gagné, au moins en Guadeloupe, terre à laquelle le film rend

Le film montre une réalité loin des représentations qu'on peut avoir des îles françaises des Caraïbes

hommage à travers une foule de clins d'œil, allant du plus cliché comme le ti punch (sucre, citron et rhum), à la coupure d'eau, si fréquente dans l'archipel, en passant par les scooters TMAX qui vrombissent dans les rodéos urbains, le carnaval, si populaire, ou le syncrétisme religieux, caractéristique des sociétés post-esclavagistes. Des marqueurs qui, tout autant que le suspense de l'histoire, ont ravi les spectateurs antillais.

Car le film montre une réalité souvent méconnue et loin des représentations qu'on peut avoir des îles françaises des Caraïbes. Dans l'un des premiers longs-métrages de fiction antillais, *Coco la Fleur, candidat* (1979) de Christian Lara, le personnage se moque dès le début de ces clichés sur les Antilles qui « pour le monde entier sont synonymes de soleil, de vacances, de mer, cocotiers, ou série de cartes postales en quête d'exotisme ».

« Depuis le début de leur histoire, ces films n'ont eu de cesse de vouloir désexotiser, déconstruire la carte postale tirée des récits de l'extérieur, et de créer un regard de l'intérieur », rappelle Guillaume Robillard, docteur en cinéma et seul expert du cinéma antillais, auteur de deux ouvrages sur le sujet. Et pour ce faire, la filmographie des Antilles, sans liste officielle, et dont nombre d'œuvres circulent sous forme de vidéos non commercialisées, a cherché à historiciser ses paysages.

C'est ainsi que les caméras se sont éloignées des plages pour les braquer sur la montagne comme



Chris (Sloan Decombes) dans « Zion », de Nelson Foix. THE JOKERS FILMS

un symbole de résistance, sur les champs de canne pour rappeler la souffrance de l'esclavage ou vers les rivières comme mémoire des populations qui vivaient là avant l'arrivée des Européens. « Le paysage urbain dans les films comme *Nèg Maron* (2005) de Jean-Claude Barny ou *Zion, récemment, ancre les récits dans le quotidien actuel* », relève M. Robillard.

Le grand retour du créole

L'occasion de mettre à l'écran de nouvelles histoires, mais aussi de démocratiser le cinéma d'auteur antillais et de le faire connaître à son propre public, souligne Priscilla Delannay, cofondatrice et directrice générale du festival guadeloupéen Nouveaux Regards, qui

vient d'achever sa 8^e édition. Cette année, un public nouveau, moins initié est venu assister aux projections, note-t-elle. « Il y a un sentiment de se reconnaître à l'écran, de s'apercevoir que nos récits, nos problématiques méritent d'être mis en films et en histoires : on sent qu'on commence à s'emparer de notre cinéma » se réjouit-elle.

D'autant que le créole, si longtemps écarté des fictions antillaises – souvent pour des raisons de cahier des charges imposé par les organismes financeurs, soucieux de s'adresser à un public plus large – fait son grand retour dans les productions locales. Premier long-métrage tourné tout en créole, *Zion* fait office de rupture : « *Zion est un film cousin de Nèg*

Maron, dans lequel on voyait le même paysage urbain, analyse Pauline Cabidoche, traductrice qui a œuvré à la version française de *Zion*, qui sera diffusée sur France 3. *La différence, c'est le créole* ». Un choix qui marque même le jeu des acteurs, « qui s'expriment dans cette langue dans la vraie vie, surtout dans cette arène-là qu'est la rue », rappelle le réalisateur Nelson Foix.

Pauline Cabidoche précise : « Le français, c'est la langue des institutions dans nos territoires diglossiques [communautés bilingues où une langue a un statut sociopolitique inférieur]. Le constat c'est que, quand on passe en créole, le comédien créolophone spontané se révèle. Cela fait mentir la légende se-

lon laquelle nos comédiens sont mauvais, au point parfois qu'on allait chercher des acteurs africains pour incarner des Antillais. »

Reste la question de l'existence réelle d'une industrie locale, frémisante, actuellement portée par les nombreux festivals, le travail du bureau d'accueil des tournages, depuis 2015, l'offre de formations qui s'étoffe et le partenariat CNC Région qui offre des financements. Mais cette production locale demeure liée aux soubresauts budgétaires régionaux ainsi qu'au système cinématographique français, loin de toujours comprendre les besoins de légitimation des récits fabriqués dans les Antilles. ■

AMANDINE ASCENSIO

Bruno Mantovani, maître de la synthèse

Le compositeur a présenté à Paris, jeudi 10 avril, en première mondiale, sa « Cadenza n° 3 »

Si certains compositeurs éprouvent des difficultés récurrentes à rendre leur partition dans les délais imposés par la commande, ce n'est pas le cas de Bruno Mantovani qui, depuis son apparition fulgurante sur la scène contemporaine au début des années 2000, se distingue par une double qualité de production : il voit loin et avance vite. Quelques mois seulement après la création à Toulouse de son troisième opéra, *Voyage d'automne*, une nouvelle œuvre de lui était donnée, à la Maison de la radio et de la musique, à Paris, le jeudi 10 avril, en première mondiale.

Cadenza n° 3, une pièce créée en 2020 dans une manière de défi. Il y revisite le principe du concerto, qui consiste en un dialogue entre un, voire deux ou trois solistes, et l'orchestre. Et y multiplie, d'autre part, l'espace de la « cadence », afin que ce court passage de virtuosité individuelle ne soit plus un épiphénomène du parcours collectif, mais tout simplement sa raison d'être. *Cadenza n° 3* résulte donc de l'insertion d'un quatuor à cordes (le n° 7, de Bruno Mantovani, créé en 2021) dans un environnement symphonique.

L'œuvre débute par une nébuleuse bruitiste (souffles de flûtes et de cors, frotts de cordes), d'où émerge une première mélodie,

confiée au hautbois, l'instrument qui permet traditionnellement à l'orchestre symphonique de s'accorder. Si le hautbois ne donne pas ici le *la* au sens strict à ses partenaires, il leur donne au moins le ton, au sens large, de la musique à venir. Volatile, aérienne, fruit d'une propagation hautement élaborée. Par réfléchissement d'une formule originelle dans des miroirs déformants ou par glissements de terrain, effondrements subtils de la matière première.

Musique bourdonnante

Au bout d'un moment, on ne sait plus qui joue quoi et quel collectif stimule l'autre : est-ce le quatuor à cordes (Mantovani a su tirer parti de l'hallucinante explosivité du Quatuor Diotima), ou la formation symphonique qui lui fait écho (l'Orchestre national de France, dont la percussion et les cuivres sont souvent sollicités) ? Au fil du temps, il devient difficile de distinguer l'individuel du collectif et, dans cette musique bourdonnante, on a l'impression que le quatuor à cordes est pris dans le tissu orchestral comme une mouche dans une toile d'araignée.

Les séquences convulsives alternent avec les épisodes à l'activité pulsée. De rares tutti viennent couronner la plasticité d'un édifice paradoxalement construit

L'archet de Yun-Peng Zhao est à l'agonie, avec une douzaine de fils de crin qui pendent dans le vide

par effrètement. A la fin, le quatuor à cordes est cantonné au rôle de spectateur. Il semble évaluer les dégâts occasionnés par son incitation à l'engagement frénétique.

L'archet de Yun-Peng Zhao est à l'agonie, avec une douzaine de fils de crin qui pendent dans le vide, mais le premier violon du Quatuor Diotima a passé le relais à son homologue de l'Orchestre national de France, Luc Héry, qui, en dépit d'une chute de partition en cours d'exécution, réalise une cadence à la virtuosité infernale. L'orchestre reprend ses droits, et cette stupéfiante fantaisie d'une vingtaine de minutes revient à la case départ : les notes disparaissent derrière les trémolos de cymbales.

A 50 ans, Bruno Mantovani prouve une fois encore qu'il est vraiment le maître de la synthèse des tendances. Celles qui le définissent depuis toujours (le goût

pour l'animation insaisissable, l'aptitude à transcender l'hétérogénéité), et celles dont il a pu hériter de grands modèles, tels que Pierre Boulez (l'art de la relance) et György Ligeti (le jeu de la mécanique déréglée). Avec, dans *Cadenza n° 3*, une impressionnante habileté sur le plan dramatique.

Cette qualité fait défaut à Kristiina Poska dans l'interprétation de la 5^e Symphonie, de Ludwig van Beethoven, une partition pourtant riche en situations « théâtrales » (l'image du « Destin » et des coups frappés à la porte, que le célèbre motif de quatre notes est censé évoquer). La cheffe lettone prend des tempos rapides qui empêchent l'orchestre de respirer.

Les passages retenus (le suspens caractéristique de Beethoven) ne semblent pas l'intéresser. Seuls comptent pour elle l'éclat martial et l'apothéose galvanisante. Cette restitution très scolaire déçoit, mais l'Orchestre national de France, pas toujours précis dans ses attaques, multiplie les séductions de timbre. A l'instar du quatuor de bois (flûte, hautbois, clarinette, basson), qui émerveille dans l'andante. Au point d'inspirer à Bruno Mantovani un nouveau concerto (sa spécialité) ? ■

PIERRE GERVAISONI

A la demande sur Radiofrance.fr

Les Bouffes Parisiens

Conception et mise en scène :

Julie Berès

Écriture et dramaturgie :

Kevin Keiss, Julie Berès, Lisa Guez
Avec la collaboration d'Alice Zeniter

LA TENDRESSE

bouffesparisiens.com

FINALAC

la terrasse le monde

Philippe Druillet « Sans l'art je serais devenu un incasable, un délinquant »

ENTRETIEN

Un voile tragique enveloppe le destin de Philippe Druillet. Fils de parents collabos pendant la seconde guerre mondiale, il a eu la douleur, à quarante-cinq ans d'écart, de perdre deux épouses, emportées par le cancer. Figure tutélaire de la BD de science-fiction, prince du baroque et du fantastique, cet admirateur de Gustave Doré (1832-1883) et de H. P. Lovecraft (1890-1937), âgé de 80 ans, évoque les personnalités croisées pendant sa carrière, de Louis-Ferdinand Céline (1894-1961) à Ariane Mnouchkine, de René Goscinny (1926-1977) à George Lucas, ainsi que les drames qui ont ponctué sa vie.

Je ne serais pas arrivé là si...

... Si, à l'adolescence, je n'avais pas cherché à sortir de mon milieu. J'avais 16 ans et un appétit inconscient de culture. Je vivais en région parisienne avec ma mère et ma grand-mère, de gourbis en taudis. Nous déménageons souvent, ma mère travaillait chez un distributeur agroalimentaire. J'ai commencé à fréquenter le Louvre et la Cinémathèque, où j'ai découvert un monde qui n'existait pas chez moi. Mon univers se limitait alors à Bobigny, Pantin, Drancy, Aubervilliers, Stains [Seine-Saint-Denis]... Pressentant qu'il n'y avait aucun avenir en banlieue, j'étais déterminé à survivre. Survivre, aussi, aux fantômes qui me hantaient. C'est à cet âge, en effet, que j'ai réalisé qu'on m'avait menti.

Vous faites allusion au passé collaborationniste de vos parents pendant la seconde guerre mondiale, dans le Gers...

Oui. Il y avait des soirées à thème à la Cinémathèque. Au cours de l'une d'elles, consacrée à l'Occupation, j'ai compris que [Le maréchal Philippe] Pétain [1856-1951] n'avait pas été le sauveur de la France, comme mes parents me l'avaient toujours inculqué. Tous deux ont été condamnés à la peine de mort par contumace en juin 1945 [sa mère sera graciée après-guerre par les lois d'amnistie]. Après avoir participé à la guerre d'Espagne du côté des franquistes, mon père était devenu responsable de la Milice française à Auch. Ma mère y occupait une fonction administrative. Mon père a tué des gens et en a fait tuer. Il est mort en Catalogne quand j'avais 7 ans. Il avait écrit un livre, en 1942, intitulé *Vous serez fusillé demain matin!*, qui se terminait par ces mots : « Il n'y a que le maréchal qui peut sauver la France. » Ma famille du Gers habite toujours dans la maison de l'assassin. J'ai rompu avec elle.

Votre prénom vous a été donné en hommage à Philippe Henriot (né en 1889), secrétaire d'Etat à la propagande sous Vichy, mort le jour même de votre naissance (le 28 juin 1944). Comment se construire un destin à partir de là ?

Il était même prévu qu'Henriot devienne mon parrain, car mon père et lui étaient amis. On n'est pas responsable de sa famille. Peu après ma naissance, mes parents ont fui la France pour rejoindre l'Allemagne et l'enclave française de Sigmaringen, où un médecin et écrivain du nom de Louis-Ferdinand Céline a soigné le nourrisson souffreteux que j'étais. De là, ils se sont ensuite rendu à pied à Figueras. Mon père avait travaillé pour Franco [1892-1975], à qui il avait livré Lluís Companys [1882-1940], le président de la Généralité de Catalogne. Nous sommes restés plusieurs années en Catalogne, jusqu'à sa mort.

Quel souvenir gardez-vous de lui ?

Quand vous êtes enfant, les grands vous apparaissent comme des gens gentils. On vous dit qu'Adolf [Hitler] et Pétain sont des mecs formidables, et vous le croyez. Jusqu'au jour où vous découvrez la vérité. Sortir de ce dilemme n'a pas été pas facile. Je me suis réfugié instinctivement dans la création.

Pourquoi dans l'art et pas dans un autre domaine ?

Je ne suis pas le seul Français dont les parents avaient tendu le bras pendant la guerre, j'aurais très bien pu devenir plombier à Argenteuil [Val-d'Oise], ce qui n'est pas une tare. En Catalogne, mes parents m'avaient placé dans une institution religieuse. Un jour, je vois un garçon plus âgé que moi dessiner un port avec son phare, son bateau, ses vagues. C'est la révélation, je comprends qu'il me faut un instrument – un crayon qui m'aidera, plus tard, à sortir du néant. Je me souviens, aussi, d'avoir vu, à l'âge de 5 ans, le *Hamlet* [1948] de Laurence Olivier [1907-1989], dont le générique renvoie à *L'Île des morts*, de Böcklin [série de



A Herblay-sur-Seine (Val-d'Oise), le 13 janvier 2023.

JOEL SAGET/AFP

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉ LÀ SI... Chaque semaine, « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. L'auteur de bande dessinée revient sur l'infamie qui a marqué sa famille

cinq tableaux peints entre 1880 et 1886 ayant généré d'innombrables interprétations]. Arrivé à Paris, je vais faire mes humanités avec le cinéma expressionniste allemand : Fritz Lang [1890-1976], Friedrich Wilhelm Murnau [1888-1931]... Sa dimension fantastique me plaisait davantage que la Nouvelle Vague – il aurait d'ailleurs fallu me payer cher pour aller voir un film de Jean-Luc Godard [1930-2022] ou de Chantal Akerman [1950-2015]. Et puis Lovecraft va rentrer dans ma vie. Je devore *La Couleur tombée du ciel* [Dennoël, 1954] et n'en dors pas pendant quinze jours. Houellebecq a raison de dire qu'on découvre Lovecraft à 16 ans.

Votre univers unique, baroque et angoissé à la fois, aurait-il été le même sans le poids de ce fardeau familial ?

C'est une question que je me pose encore. J'aurais très bien pu dessiner des histoires dans le style de *Fripounet* et *Marisette*, mais il fallait sans doute que je trouve une esthétique qui fasse écho à ma situation. Mes débuts dans la bande dessinée n'ont pas été simples : quand je rentrais chez des éditeurs avec mes planches, j'en ressortais généralement par la fenêtre. J'avais la rage et je sentais que je ne pouvais pas être le seul à penser de la sorte. Le jour où Jean-Claude Forest [1930-1998] a publié *Barbarella* [1964] chez Eric Losfeld, j'ai eu la conviction d'être sur la bonne voie.

Avant, il y a eu la photo et le théâtre...

Photographe a été mon premier métier, une formation utile puisqu'elle m'a appris le cadre, la lumière, la composition. J'ai gagné ma vie sans la gagner vraiment en immortalisant des mariages, mais aussi des concerts de jazz à l'Olympia. Parallèlement, j'ai commencé une carrière de comédien au Théâtre du Soleil. Ariane Mnouchkine cherchait des figurants. J'y suis resté trois ans, notamment pendant les événements de Mai 68. Jusqu'au jour où Ariane m'a demandé de choisir entre le dessin, que je pratiquais intensément, et le théâtre. « Tu n'es pas pire ou meilleur qu'un autre », m'a-t-elle balancé. J'ai choisi le dessin.

Et c'est René Goscinny, alors patron de la rédaction de « Pilote », qui va vous donner votre chance, en 1969...

Je l'avais rencontré cinq ans plus tôt alors que j'étais à l'armée. Il n'avait pas accepté les pages que je lui avais proposées, mais m'avait expliqué qu'il projetait d'orienter *Pilote* vers un lectorat plus adulte. Il a dû se dire qu'il y avait quelque chose à faire avec ce grand dingue dont le carton à dessin ne passait pas par les portes. Il se souvenait de moi quand je suis revenu le voir avec une autre histoire dont j'ai dû refaire une page en pleine nuit après avoir renversé un verre d'eau dessus, merci Freud. A la rédaction de *Pilote*, ils ont un peu tiqué en découvrant le format inhabituel de mes planches, sur lesquelles figuraient, en plus du mien, les noms du lettré et du coloriste, comme dans un générique de cinéma. Ils m'ont pris pour un louffingue.

Reniez-vous toujours vos travaux des tout débuts ?

Absolument, mais il faut bien progresser. Je n'ai pas oublié la façon dont je me suis fait alimenter par la presse à l'époque. C'est en partie en souvenir de cette période que j'ai accepté la proposition de mon galeriste de créer un prix Philippe Druillet récompensant des auteurs et autrices ayant publié au maximum trois albums afin de les encourager à persévérer dans le métier.

Avec d'autres dessinateurs (Moebius, Mézières, Gillon), vous allez donner à la BD de science-fiction ses lettres de noblesse. Au point d'attirer l'attention du cinéma américain...

Oui, en particulier de George Lucas, qui ne s'est d'ailleurs jamais caché d'avoir emprunté certains éléments de mes albums dans *Star Wars* – ici un vaisseau spatial, là une planète maudite. Il a été extrêmement respectueux en me commandant deux peintures et en m'écrivant deux préfaces. Tous ne l'ont pas été. D'autres réalisateurs, dont je tairai le nom, m'ont copieusement pompé sans le dire.

En 1975, vous vous lancez dans votre chef-d'œuvre, « La Nuit » – l'histoire d'une horde sauvage shootée dans un monde postapocalyptique. Et puis...

Et puis Nicole, ma femme, m'apprend qu'elle a un cancer. Une quinzaine de planches avaient été dessinées. L'album va complètement virer après son décès. Je rentre dans un état second, entre transe et hypnose. Il me faut absolument terminer *La Nuit*. Je travaille en écoutant de la musique sympho-

nique et du rock à plein volume, j'absorbe des quantités vertigineuses d'alcool et de drogue, je déclame du Baudelaire et du Rimbaud à voix haute, lequel Rimbaud va me sauver la vie : il est le seul à apporter une réponse à tout – une réponse tragique.

Votre travail de deuil va passer par l'insertion de photos de Nicole sur vos planches. Quelle audace !

Dans une sorte de geste médiumnique, j'y ai aussi dessiné Anita, qui n'était alors qu'une connaissance et qui deviendra mon épouse quatre ans plus tard. J'ai hérité du don de médium de ma mère, qui en a elle-même hérité de ma grand-mère. Je crois à l'existence de forces occultes et d'univers parallèles, comme en SF. Ce carnet de notes, qui est là devant nous, d'autres le voient autrement. Je n'ai jamais su qui dirigeait ma main et m'embarquait dans des délires pareils. Je ne crois pas qu'on puisse parler de folie à mon propos, plutôt de ferveur. Je sais parfaitement, en revanche, ce que je serais devenu sans l'art : un incasable, un délinquant.

Plusieurs tentatives de suicide suivront « La Nuit ». Ainsi qu'un nombre important de sollicitations artistiques...

En totale dépression, je vais dire non au groupe de rock Yes, qui voulait que je dessine la pochette de leur dernier album. J'envoie également bouler la Warner, qui aurait aimé que je fasse les décors d'une adaptation cinématographique du personnage de Buck Rogers, ce qui m'aurait valu d'aller vivre à Los Angeles. Avant cela, le réalisateur américain William Friedkin [1935-2023, *French Connection*, *L'Exorciste*] avait eu dans l'idée de tourner un film expérimental dont j'aurais écrit le scénario avec... Peter Gabriel, qui venait de quitter Genesis.

Ni une ni deux, celui-ci arrive un beau matin à la gare de Livry-Gargan [Seine-Saint-Denis], où je vivais. Il ne parle pas français, je ne parle pas anglais, mais nous allons passer une journée formidable à picoler – le temps de comprendre que le type est bon, généreux. Je l'ai ramené au train, sans avoir jamais rien compris à cette journée.

Quel rôle les drogues et l'alcool ont-ils joué dans votre travail créatif ?

Après avoir consommé un peu de tout (coke, héroïne), j'ai arrêté les drogues depuis longtemps, ayant compris que cela m'empêchait de bosser. Ce n'est pas le cas de l'alcool. J'ai besoin de l'ivresse, une ivresse contrôlée, pour envoyer un coup de pinceau. J'ai fait des trucs inouïs grâce à l'alcool, que je n'aurais jamais fait sans. Mais je ne conseille à personne d'en abuser.

En décembre 2022, votre deuxième épouse, Anita, meurt à son tour, des suites d'un cancer également. Comment vous êtes-vous redressé ?

Quand Anita m'a appris qu'elle avait un cancer, ma première réaction a été de ne pas l'écouter : cela me semblait inconcevable. J'ai ensuite réagi bêtement, comme un « vieux pro de la mort », en lui disant qu'une leucémie se soigne très bien à nos âges et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. J'étais encore dans le déni. C'est étonnant, ces barrières que le cerveau est capable de dresser. Le jour où la mort l'a emportée, tout s'est effondré. Aujourd'hui encore, je me dis que ce n'est pas possible : perdre deux femmes exceptionnelles, dans une seule vie d'homme, c'est atroce. Je ne parviens pas à assumer cette réalité, et tout s'en ressent.

C'est-à-dire ?

Je suis dans l'incapacité de travailler depuis plus de deux ans. Je traverse une absence totale de créativité, alors que les commandes continuent d'affluer. Anita me manque. C'est comme si un morceau de mon cerveau était parti avec elle. Ce qui est très troublant, c'est que mon père avait écrit un autre livre sur la « malédiction des Druillet », dans lequel il évoquait la mort prématurée de sa première épouse et celle de plusieurs autres femmes ayant été mariées à des hommes de la famille.

Vous avez été l'un des premiers à traiter du thème de la mort dans la bande dessinée. La craignez-vous ?

Mon côté médium me fait dire qu'en 2025 ça passe ou ça casse. Si ça passe, je tiendrai encore trois ou quatre ans. Le problème est que je multiplie les séjours à l'hôpital depuis quelque temps. Je suis en sursis. Je l'ai toujours été, cela dit. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC POTET

Valérie Niquet Trump place le Japon, son plus proche allié en Asie, dans une position intenable

Lui aussi menacé de droits de douane punitifs, Tokyo fait profil bas, tant l'alliance militaire avec Washington demeure pour lui vitale. Et se tourne vers la Chine pour retrouver des marges de manœuvre, décrypte la spécialiste de l'Asie

Depuis l'annonce par Donald Trump du « Liberation Day », le 2 avril, et d'un relèvement massif des droits de douane, le Japon se retrouve face à une équation géopolitique et économique difficile, surtout pour un pays longtemps favorable à la discrétion diplomatique. Les annonces brouillonnes du président américain se sont traduites immédiatement par une chute de 9 % de la Bourse de Tokyo, la troisième plus importante depuis 1945.

L'inquiétude est profonde : l'instauration annoncée de droits de douane de 24 %, qui s'ajoutent aux 25 % spécifiquement sur les véhicules, menace directement l'économie japonaise. La récente suspension par Trump de sa décision, pour quatre-vingt-dix jours, peut rassurer provisoirement, mais elle ne lève pas l'incertitude qui pèse sur la fiabilité des Etats-Unis, premier partenaire de l'Archipel à tous les niveaux.

Les exportations automobiles représentaient en 2024 près de 28,3 % des exportations totales du pays. Le choc com-

mercial attendu est donc d'une ampleur considérable. Itsunori Onodera, un haut responsable du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, prévient que cela « provoquera un problème énorme » en raison du rôle structurant de l'industrie automobile et de ses milliers de sous-traitants sur tout le territoire.

Fidélité stratégique

Face à ce défi, le Japon semble politiquement affaibli. Le premier ministre, Shigeru Ishiba, ne bénéficie que de 30,6 % d'opinions favorables, son parti, le PLD, est divisé et a perdu sa majorité absolue à la Chambre. Sa réaction a été prudente : contrairement à la Chine, il affirme ne pas vouloir entrer en confrontation avec Washington et n'envisage pas de mesures de rétorsion. Après un court entretien téléphonique avec Donald Trump et la nomination d'un négociateur, le 7 avril, Shigeru Ishiba cherche un consensus fragile, tandis que son attentisme est déjà vivement critiqué par la frange nationaliste de son parti.

Mais cette posture résignée illustre un dilemme fondamental. Le Japon reste militairement dépendant des Etats-Unis. Malgré les réformes en matière de défense, il n'a ni la capacité ni la doctrine pour assurer seul sa sécurité dans un environnement régional instable. L'alliance américano-japonaise est donc vitale. C'est le message qu'est venu rappeler, fin mars, le secrétaire à la défense américain, Pete Hegseth : « Il faut célébrer la puissance de notre alliance et renforcer la dissuasion dans l'Indo-Pacifique. »

De son côté, le Néerlandais Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, en tournée en Asie, a rappelé que le Japon était un partenaire stratégique de l'Alliance atlantique, alors même que l'organisation souhaite renforcer sa présence dans la région pour répondre aux attentes de Washington.



LA POLITIQUE COMMERCIALE AMÉRICAINE PARTICULIÈREMENT HOSTILE MENACE DE FRACTURE L'ÉCONOMIE JAPONAISE

Mais cette fidélité stratégique se heurte aujourd'hui à une politique commerciale américaine particulièrement hostile, qui menace de fracturer l'économie japonaise. Le Japon, pris au piège de cette contradiction, cherche des marges de manœuvre ailleurs et se tourne vers la Corée du Sud et la Chine. Fin mars, un sommet entre les ministres de l'économie des trois pays s'est tenu à Séoul – une première depuis cinq ans. Le communiqué commun plaide pour l'accélération d'un accord de libre-échange trilatéral, la promotion du commerce régional, et proclame son attachement au multilatéralisme commercial sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce.

Mais cette fidélité stratégique se heurte aujourd'hui à une politique commerciale américaine particulièrement hostile, qui menace de fracturer l'économie japonaise. Le Japon, pris au piège de cette contradiction, cherche des marges de manœuvre ailleurs et se tourne vers la Corée du Sud et la Chine. Fin mars, un sommet entre les ministres de l'économie des trois pays s'est tenu à Séoul – une première depuis cinq ans. Le communiqué commun plaide pour l'accélération d'un accord de libre-échange trilatéral, la promotion du commerce régional, et proclame son attachement au multilatéralisme commercial sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce.

Discrète tentation d'un rééquilibrage

Signe des évolutions en cours, des sources chinoises – niées par Tokyo mais confirmées en partie par Séoul – évoquent même une discussion sur les restrictions américaines imposées aux exportations de semi-conducteurs vers la Chine. Pékin, qui se présente comme plus raisonnable, cherche à rétablir son influence régionale après une décennie de diplomatie coercitive. La tentation d'un rééquilibrage existe dans l'Archipel, même si cela demeure une question sensible, car susceptible de braquer un

partenaire américain déjà si peu fiable. Donald Trump, en agitant la menace de droits de douane punitifs, place son plus proche allié en Asie dans une position intenable. Il accentue les fractures au sein du PLD entre les partisans qui, dans la lignée de l'ancien premier ministre Shinzo Abe [mort assassiné en 2022], prônent un durcissement face à Pékin et ceux favorables à une posture plus accommodante. Mais, surtout, il rappelle combien le Japon a délégué la défense de ses intérêts stratégiques et économiques à Washington, au point de se retrouver aujourd'hui désarmé face à un choc terrible même s'il était prévisible.

Les défis qui s'accumulent imposent une réflexion de fond, qui ne se limite pas à une posture réactive aux aléas de la politique américaine. Pour un pays longtemps focalisé sur ses seuls enjeux intérieurs, il est devenu une urgence existentielle. ■

Valérie Niquet est spécialiste de l'Asie à la Fondation pour la recherche stratégique. Elle a notamment publié « Le Japon en 100 questions. Un modèle en déclin ? » (Tallandier, « Texto ») et « Taiwan face à la Chine. Vers la guerre ? » (Tallandier, « Texto », 2023)

Michel Sapin Le combat pour la probité publique reste d'une actualité brûlante pour reconquérir la confiance de nos concitoyens

L'ancien ministre et avocat, qui a donné son nom à la loi de 2016 relative à la transparence et à la lutte contre la corruption, réprovoque les soupçons d'iniquité exprimés à l'égard de l'institution judiciaire dans le cadre du procès des assistants parlementaires européens du Front national

Depuis le début des années 1990, le législateur est attentif à la question du financement des campagnes électorales et des partis politiques. Pendant trop longtemps, une forme d'indifférence et d'insouciance a entouré la question de l'argent en politique. Au gré des grandes affaires politico-financières qui ont concerné divers partis, le Parlement n'a cessé de préciser les règles et de durcir les sanctions en cas de manquement.

De la loi Rocard de 1990 à la loi sur la confiance dans l'action publique de septembre 2017, en passant par la première loi Sapin de 1993, la loi Séguin de 1995, la mise en place de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, la création du Parquet national financier (PNF), en 2013, et, enfin, la loi Sapin 2 de 2016, les législateurs successifs n'ont eu de cesse d'affirmer leur volonté d'exemplarité et de sévérité.

Aucun de ces textes n'a été voté contre ou pour un parti politique ; tous ont été adoptés par de larges majorités, rassemblant tous les bancs et toutes les sensibilités. Il ne s'agissait pas de régler des comptes ou de voter des lois d'exception, mais d'agir contre le sentiment profondément répandu d'une classe politique indélicatement lorsqu'il s'agit de financer ses activités et puisant indûment dans les caisses publiques pour faire face aux dépenses de campagne.

Lutter contre le « tous pourris » nous rassemblait et donnait parfois lieu à quelques surenchères que l'actualité a permis de faire ressurgir. Conformément à leur devoir, les juges ont placé leurs pas dans ceux du législateur et ont condamné les élus et les responsables politiques irrespectueux des lois qui interdisent le financement de la vie politique par les entreprises ou les Etats étrangers. Ils ont également sanctionné tout financement direct ou indirect par des fonds publics autres que ceux prévus par la loi, et autorisés par les budgets votés.

Pourquoi cette violence ?

Ainsi, Henri Emmanuelli [ancien trésorier national du Parti socialiste], dont la probité personnelle n'était pas en jeu, fut condamné en 1997 à une inéligibilité qui l'obligea à quitter l'Assemblée nationale ; Alain Juppé, dont l'honnêteté n'était pas soupçonnée, a perdu ses mandats en 2004, dont la mairie de Bordeaux, à laquelle il était tant attaché.

On peut encore citer la condamnation de Pierre Méhaignerie [ancien dirigeant du Centre des démocrates sociaux] en 2000, ou celles de François Léotard [ancien patron du Parti républicain] en 2004 et 2021. Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy doit à son tour répondre en appel à des soupçons de financement illégal de ses campagnes présidentielles. Pour-

quoi devrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit de Marine Le Pen et du financement du parti, le Front national [FN, devenu Rassemblement national, RN], qu'elle présida et dirigea si longtemps ?

Oui, pourquoi cette violence insolente contre les juges et l'ordre judiciaire ? Pourquoi faudrait-il accepter cette brutalité outrancière contre nos institutions ? Pourquoi faudrait-il amoindrir notre arsenal pénal pour répondre aux postures insurrectionnelles d'une Marine Le Pen qui a bien le droit de maudire ses juges mais certainement pas de les insulter ?

C'est dans ces moments où la fureur verbale l'emporte sur la rai-



LE PREMIER MINISTRE N'AVAIT PAS À EXPRIMER SON DOUTE ALORS QUE SON PREMIER RÉFLEXE AURAIT DÛ ÊTRE DE SOUTENIR L'INSTITUTION JUDICIAIRE

son et sur le respect de nos règles que chacun doit s'interdire des faiblesses d'expression ou des propos qui mettent en doute les principes de l'Etat de droit et de l'égalité de traitement entre citoyens ou responsables politiques.

Le premier ministre, dont l'attachement aux principes républicains est évident, avait bien le droit, en son for intérieur, d'avoir un doute ; il n'avait pas à l'exprimer alors que son premier réflexe aurait dû être, comme il le fait désormais, de soutenir l'institution judiciaire et de condamner les propos de Marine Le Pen. Le président du Sénat, que nul n'accusera de sédition, a jugé nécessaire de s'exprimer en considérant que les juges condamnaient excessivement à des peines d'inéligibilité, alors qu'il aurait dû, avant toute chose, affirmer sa solidarité avec des juges injuriés.

Et que dire de ces responsables d'une droite certes républicaine, parfois ministres aujourd'hui comme Bruno Retailleau, ou, à gauche, de Jean-Luc Mélenchon, confronté, lui aussi, à des enquêtes judiciaires, qui affirment en chœur, haut et fort, que la volonté du peuple est supérieure à l'Etat de droit et aux décisions des juges et que seul le peuple aurait la légitimité de démettre un élu du peuple ? Comme si le seul fait d'être un élu, ce qui donne plus encore d'obligations et de devoirs, permettait de

s'abstraire des contraintes de la loi ! Que dire, enfin, d'un Nicolas Sarkozy qui qualifie de politique chaque procès qui lui est fait, et de « parquet politique » le PNF, qui le poursuit ?

Le monde politique aurait bien tort de croire qu'aujourd'hui, après plus de trente années d'efforts législatifs successifs et de décisions judiciaires multiples, les Français auraient retrouvé confiance en leurs institutions et en la probité de leurs représentants élus, permettant ainsi d'amoindrir la sévérité de nos lois et de nos juges. Il n'en est malheureusement rien, et le rapport d'activité 2023 de l'Agence française anticorruption révèle que près de 70 % de nos concitoyens considèrent que la corruption des responsables publics est très répandue dans notre pays, un chiffre qui augmente ces dernières années.

Le désastre du « tous pourris »

Malgré une évolution remarquable des comportements des entreprises et du monde économique français qui ont mis en œuvre des plans de prévention efficaces, malgré une respectabilité retrouvée au niveau mondial et une législation désormais décrite comme exemplaire par nos partenaires et les grandes organisations internationales, la France vient de perdre des places au classement de l'ONG Transparency

International sur la corruption du seul fait de la dégradation de l'opinion des Français sur la probité de leurs responsables publics.

En somme, nous n'en avons pas fini avec ce sentiment désastreux pour notre démocratie et notre cohésion sociale du « tous pourris », profondément injuste pour l'immense majorité des élus honnêtes et profondément préjudiciable à la confiance publique.

Alors, laissons de côté les moments d'humeur de la part des élus condamnés, les solidarités politiques déplacées, les petits calculs politiques à courte vue ! Il n'y a pas de place pour le doute, l'hésitation, l'approximation. Le combat pour la probité publique reste d'une actualité brûlante pour reconquérir la confiance de nos concitoyens. Il doit nous rassembler. Il doit nous dépasser, il doit être notre fierté. ■

Michel Sapin est ancien ministre. Il a donné son nom aux lois Sapin 1 (1993), relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, et Sapin 2 (2016), relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique

LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE RUSSE

En 2022, les représentants occidentaux prédisaient l'effondrement de la Russie sous l'effet des sanctions internationales. A la surprise générale, elle a su rester solide

Julien Vercueil C'est la rente pétrolière qui maintient à flot l'économie russe

Si les prix du brut descendent durablement sous les 40 dollars, la Russie aura du mal à poursuivre la guerre qu'elle mène en Ukraine, affirme le spécialiste de l'économie russe

Le contexte

En 2024, malgré les sanctions internationales, le PIB de la Russie a progressé de 4,1%, dépassant les prévisions du gouvernement et du FMI. Cette croissance est principalement portée par les dépenses militaires, le commerce et les services financiers. Vladimir Poutine affiche un discours triomphaliste, mais, selon certains économistes, la situation est préoccupante: la forte inflation (plus de 9%) étant combattue par la hausse des taux d'intérêt qui pénalise les entreprises et l'industrie pétrolière et gazière, dépendante des prix sur le marché international, est fragile. Plusieurs secteurs souffrent, comme l'agriculture, l'immobilier, l'automobile ou les industries extractives.

Comment va l'économie russe? La réponse à cette question est cruciale, car c'est en partie d'elle que dépend la suite de la guerre contre l'Ukraine. Mais elle n'est pas simple, tant la fiabilité des données économiques produites en Russie est sujette à caution. En situation de guerre, l'information économique est une arme. Les données publiées par les autorités russes sont triées sur le volet. D'où la nécessité de les manier avec prudence, tout en tentant d'estimer celles qui désormais ne sont plus diffusées. Les économistes occidentaux étaient familiers avec ce travail du temps de l'Union soviétique. Mutatis mutandis, c'est à nouveau le nôtre aujourd'hui.

Nous pensions que Vladimir Poutine ne pourrait pas décider d'envahir l'Ukraine; il l'a fait. Nous pensions que le système financier russe résisterait mal aux fuites de capitaux provoquées par la guerre; il a résisté, même s'il a souffert. En Russie comme ailleurs, le capitalisme fait montre d'une plasticité remarquable. L'économie russe, façonnée par les comportements du secteur privé, s'est adaptée à la guerre.

S'agissant des données économiques, la mesure de l'inflation en Russie nous amène à nous interroger. Elle est produite par l'agence d'Etat Rosstat, aux ordres du pouvoir. Les évolutions observées des revenus, de la consommation des ménages, de l'investissement, de la production des entreprises, et in fine celles du produit intérieur brut sont corrigées à l'aide d'un «déflateur» (l'indicateur de variation des prix du panier pertinent de biens et services). Si ce déflateur est manipulé, toutes les autres données sont faussées.

Quelles sont les principales données officielles de l'économie russe? Une crois-

sance de 4,1% en 2024, une inflation qui atteint désormais 10,1%. Ce taux élevé conduit la Banque centrale de Russie (BCR) à maintenir son taux directeur à des niveaux historiques (21% en avril). Cette rigidité lui attire les critiques de nombre d'économistes et politiques russes, qui considèrent qu'elle entrave l'activité. Mais elle peut signaler aussi un certain manque de confiance de la BCR dans les données d'inflation produites par Rosstat.

Ceci posé, l'appréciation de la trajectoire économique de la Russie doit se faire dans les marges d'incertitude qui pèsent sur le déflateur. Le retour rapide à des taux de croissance économique largement positifs reste entaché d'une interrogation sur la sincérité des chiffres.

Passé le choc initial de la guerre et le rétablissement financier du début de l'été 2022, l'économie russe s'est doublement réorientée: extérieurement vers l'Asie (et en premier lieu la Chine) et intérieurement vers les commandes d'Etat en direction du complexe militaro-industriel, assorties d'un soutien aux revenus d'une partie des ménages. Cela n'a pas empêché l'érosion qualitative de l'appareil pro-

ductif, due à la montée des cadences imposées par l'effort de guerre, à l'effet d'éviction du militaire au détriment du civil, aux sanctions sur les importations et à la rupture des liens technologiques, économiques et managériaux avec les pays occidentaux. Mais cette réorientation a permis au pouvoir de se targuer d'avoir remis l'économie sur le sentier de la croissance.

Même en supposant la sincérité des chiffres de l'inflation, la performance de la Russie pendant les trois premières années de guerre est modeste (2,13% par an en moyenne). Elle place le pays 0,8 point au-dessous de la moyenne annuelle mondiale et 2 points derrière ses voisins (hormis l'Ukraine). Par ailleurs, le retour aux niveaux d'activité d'avant-guerre n'a pas profité à toute la population: plus d'un tiers des Russes ont subi une baisse de leurs revenus réels entre février 2022 et février 2024 selon la BCR; cette baisse a même été supérieure à 10% pour un ménage sur cinq.

Hors de contrôle

L'inflation joue pour beaucoup dans le creusement des inégalités. Elle nourrit le mécontentement de la population, pour l'instant sans débouché politique. La mobilisation de l'économie et l'utilisation des fonds souverains sont en voie d'épuisement. Le ralentissement est patent: le rythme de croissance est désormais trois fois plus faible qu'en 2024.

Les difficultés de l'économie mondiale provoquées par les récentes décisions commerciales de Donald Trump vont s'ajouter à ce tableau. La hausse des droits de douane américains va peser sur l'activité économique mondiale. La demande internationale de pétrole va se tasser, les prix de celui-ci ont déjà commencé à baisser. La Russie est directement concernée. Du fait des sanctions occidentales, elle subit déjà une décote sur les huiles par rapport aux prix mondiaux, car les producteurs russes doivent coûte que coûte

écouler des quantités suffisantes pour alimenter en devises l'effort de guerre. Jusqu'ici, cela fonctionne: chaque mois, l'équivalent de 5% du PIB mensuel entre en Russie sous forme d'excédent commercial, largement déterminé par les prix du pétrole. Il a même atteint 11% du PIB au début de la guerre, lorsque les prix ont flambé. Cette ressource a ainsi joué un rôle déterminant dans la résilience de l'économie russe face aux chocs financiers.

C'est donc bien la rente pétrolière qui maintient à flot l'économie de la Russie. La perspective d'une baisse significative des prix du pétrole n'est pas une bonne nouvelle pour Vladimir Poutine, qui va sans doute tenter, si elle se confirme, d'obtenir de l'Arabie saoudite une réduction des volumes extraits par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP.

L'économie russe ralentit, l'inflation reste hors de contrôle, les tensions sur les finances publiques s'accroissent. Dans ce contexte, toute réduction de la rente pétrolière exercera une pression supplémentaire sur le financement de la guerre. Si l'on se fie aux épisodes de crise précédents, en deçà de 35-40 dollars [32-36 euros] le baril, l'effet de la baisse des prix du pétrole n'est plus contrôlable par les autorités russes. Si les prix mondiaux du pétrole brut descendent durablement sous ces niveaux, la probabilité que la guerre s'arrête, faute de financements suffisants en Russie, augmenterait fortement. A l'inverse, tant que la Russie pourra écouler les volumes qu'elle souhaite bien au-dessus de 40 dollars le baril, elle continuera de disposer des ressources lui permettant de poursuivre la guerre d'invasion de l'Ukraine. ■

Julien Vercueil est professeur d'économie à l'Institut national des langues et civilisations orientales



NOUS PENSONS QUE LE SYSTÈME FINANCIER RUSSE RÉSISTERAIT MAL AUX FUITES DE CAPITAUX PROVOQUÉES PAR LA GUERRE; IL A RÉSISTÉ

un peu plus de la moitié de celle des Etats-Unis, selon une récente étude russe.

Le manque de cadres, notamment, s'est aggravé avec la guerre en Ukraine: des centaines de milliers de personnes combattent au front ou comptent déjà parmi les morts et les blessés. Jusqu'à 1 million de personnes auraient quitté le pays pour échapper au durcissement du régime ou à la mobilisation militaire. Cet impact démographique de la guerre s'ajoute au déclin structurel de la population depuis la chute de l'URSS. Le faible taux de natalité des années 1990 a abouti à des générations creuses qui font aussi peu d'enfants. Selon l'agence fédérale des statistiques, Rosstat, on comptait plus de 12 millions de Russes entre 15 et 19 ans en 2001, mais seulement 7,8 millions en 2024. Et l'annexion de la Crimée et des quatre régions ukrainiennes, intégrées dans les statistiques russes depuis 2023, ne corrige pas la tendance de fond.

L'immigration pourrait être une réponse. Mais l'arrivée de travailleurs étrangers – venant majoritairement de pays d'Asie centrale, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Kirghizistan – est perçue avec méfiance par la population russe. Après l'attentat sanglant du Crocus Center en mars 2024, commis par des ressortissants tadjiks, plus de 80 000 migrants en situation irrégulière ont été expulsés, soit deux fois plus qu'en 2023.

La plupart des migrants sont mal intégrés en Russie: sous-payés et ayant peu de droits, ils vivent souvent en communautés closes, qui sont aussi parfois des

foyers de radicalisation. Selon une décision récente, les écoles russes n'accepteront désormais plus les enfants ne maîtrisant pas la langue russe: une mesure qui risque d'accentuer l'isolement des communautés immigrées et de décourager les nouvelles arrivées.

Migrants centrasiatiques

La situation pousse les autorités et les employeurs dans une recherche frénétique de solutions. Ceux de l'Extrême-Orient se tournent vers des pays plus exotiques comme, par exemple, la Corée du Nord ou la Birmanie pour le secteur du bâtiment. Plusieurs entreprises du textile ont commencé un transfert de la production vers l'Asie centrale. Une idée surprenante concerne le «visa idéologique» que les autorités russes proposent depuis août 2024 aux personnes qui fuient les politiques néolibérales de leurs pays natals et partagent les valeurs traditionnelles russes. A la différence des exigences pour les migrants centrasiatiques, ces visas ne demandent pas la maîtrise du russe. Depuis janvier 2024, un institut a vu le jour pour faciliter le retour des compatriotes partis à l'étranger. Il ne s'agit pourtant que de gouttes dans l'océan des besoins du marché du travail russe.

La tension actuelle sur le marché du travail se combine à la réflexion sur la démographie de demain. Le président russe prône la famille nombreuse comme nouvelle norme. Des mesures natalistes (financements, avantages sociaux, accès facilité au logement) sont en vigueur de-

puis plusieurs années en Russie, mais n'apportent pas le résultat escompté. Le taux de fécondité y est actuellement de 1,41, malgré quelques exceptions régionales, comme en Tchétchénie (2,66).

La diffusion des idées *childfree* [faire le choix de ne pas avoir d'enfant] ou des thématiques LGBTQ+ a été interdite en Russie. Le débat est régulièrement relancé sur l'interdiction de l'avortement, sans aboutir pour l'instant, car l'idée est peu populaire dans la société russe, qui, dans ses comportements, est proche du mode de vie occidental et n'apprécie pas l'ingérence de l'Etat dans ce domaine privé. Mais une dizaine de régions proposent des aides financières aux mineures enceintes pour les inciter à garder l'enfant.

Il est légitime de douter du succès en temps de guerre des mesures natalistes qui n'ont pas apporté les résultats escomptés en temps de paix. Selon les prévisions médianes de l'ONU, si l'actuelle tendance démographique se poursuit en Russie, sa population se réduira à moins de 136 millions de personnes d'ici à 2050 (contre 144 millions en 2023). De quoi se poser des questions sur son développement économique, mais aussi ses ambitions de grande puissance. ■

Tatiana Kastouéva-Jean est directrice du Centre Russie/Eurasie à l'Institut français des relations internationales

Tatiana Kastouéva-Jean Un marché du travail sous forte tension

La Russie fait face à une grave pénurie de main-d'œuvre liée à la fuite de sa population active et au déclin démographique, constate la spécialiste de la Russie



L'ARRIVÉE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EST PERÇUE AVEC MÉFIANCE PAR LA POPULATION RUSSE

Un des problèmes actuels de l'économie russe, reconnu par tous les hauts responsables, est le manque de main-d'œuvre. Fin 2024, plus de 80% des entreprises russes déclarent éprouver des difficultés à recruter, dans un marché du travail où le taux de chômage est tombé à son plus bas niveau historique, 2,4% en mars. Aucun secteur n'est épargné, y compris le complexe militaro-industriel dans lequel l'Etat russe investit massivement depuis 2022. Pour faire face, les employeurs proposent des salaires de plus en plus attractifs, alimentant l'inflation. Ils révisent à la baisse les exigences pour les recrutements, alors qu'aucun indicateur ne permet de constater une amélioration de la productivité du travail en Russie, qui représente

Agathe Demarais

Les leviers de l'UE face à Moscou

Même en cas de défection des Etats-Unis, les sanctions européennes continueront d'être efficaces, estime l'économiste

Depuis son retour au pouvoir, le président des Etats-Unis, Donald Trump, redouble d'efforts pour convaincre son homologue russe, Vladimir Poutine, d'accepter un cessez-le-feu en Ukraine. Si un tel accord venait à être conclu, il y a fort à parier qu'il inclurait une levée – partielle ou totale – des sanctions que les Etats-Unis ont imposées contre la Russie depuis 2014. Un tel scénario poserait la question de la pertinence et de l'efficacité de représailles purement européennes à l'encontre de Moscou. De telles mesures seraient probablement plus efficaces qu'il n'y paraît et les Européens ont, avec les sanctions, un atout de choix pour peser dans les négociations sur l'avenir de l'Ukraine.

Avant l'invasion russe de février 2022, l'Union européenne était le premier partenaire commercial de Moscou : en 2020, les Européens fournissaient 36,5 % des importations russes et absorbaient 37,7 % des exportations du pays (la même année, 5,7 % des importations russes étaient en provenance des Etats-Unis, qui accueillaient 3,3 % des exportations du pays). En d'autres termes, la Russie était dépendante du marché européen. Côté importations, l'Europe était un pourvoyeur de technologies de pointe pour Moscou : faute de pièces détachées, une partie de la flotte d'Airbus de la compagnie aérienne sibérienne S7 est, par

exemple, clouée au sol. Sans levée des sanctions européennes, Moscou ne pourra retrouver l'accès à ces technologies.

La dépendance russe était encore plus forte côté exportations. Gazprom enregistre de lourdes pertes, à hauteur de 7 milliards de dollars [6,3 milliards d'euros] en 2023, depuis que le Kremlin a coupé le robinet du gaz à l'Europe. Si les Européens cessent – comme prévu dans le cadre de leurs sanctions – d'importer des hydrocarbures russes d'ici à 2027, Moscou n'aura pas de solution pour compenser la perte de son marché historique.

La Chine, seule économie capable d'importer autant de gaz que l'Europe, traîne des pieds pour augmenter ses achats. Faute de contribution financière de Gazprom, le Kremlin n'a d'autre choix que celui de piocher dans les réserves liquides de son fonds souverain, qui ont fondu



L'UE EST L'ACTEUR MAJEUR POUR CE QUI CONCERNE L'AVENIR DES RÉSERVES GELÉES DE LA BANQUE CENTRALE RUSSE

d'au moins 60 % depuis 2022, pour financer son déficit fiscal.

La question du retour des entreprises occidentales en Russie représente un deuxième domaine où les Européens pourraient avoir plus d'importance qu'ils ne le pensent. Vue de Moscou, une levée des sanctions ne saurait être satisfaisante que si elle entraîne un retour (idéalement massif) des entreprises occidentales sur le marché russe. L'objectif du Kremlin serait à la fois symbolique – en permettant aux autorités russes d'arguer que les entreprises occidentales se précipitent pour revenir faire des affaires dans l'eldorado que la Russie représenterait – et pragmatique – en offrant aux entreprises russes l'occasion de retrouver l'accès aux savoir-faire et à la main-d'œuvre occidentaux.

L'avenir des réserves gelées

Là encore, l'Europe a des cartes à jouer. Début 2022, les deux tiers des entreprises occidentales présentes en Russie étaient basées dans des pays européens (le plus souvent l'Allemagne et la France). Par comparaison, seules 18 % des 1307 entreprises occidentales présentes dans le pays étaient d'origine américaine et peu d'entre elles ont fait état de projet de retour à Moscou.

Sans une impulsion politique forte et une levée des sanctions européennes, il paraît illusoire d'imaginer que les entreprises du Vieux Continent se risqueront à réinvestir massivement le marché russe, et ce, à plus forte raison que l'économie russe patine, que les expropriations y sont monnaie courante et que les taux d'intérêt élevés y rognent les marges du secteur privé.

Enfin, l'Union européenne dispose de leviers uniques vis-à-vis de Moscou dans le domaine financier. L'une des demandes-clés de la Russie, dans ses négociations avec les Etats-Unis, tourne autour d'une reconnexion de certaines banques russes au réseau Swift (le carnet d'adresses géant qui permet de connecter toutes les banques du monde entre elles). Non sans cynisme, Moscou fait de cette demande

une précondition pour reprendre ses exportations de céréales et d'engrais vers les pays en voie de développement. Dans ce domaine, Washington ne pourra rien promettre à Moscou sans l'accord de Bruxelles : Swift est une coopérative belge qui ne pourrait passer outre aux sanctions européennes.

Toujours dans le domaine financier, l'UE est aussi l'acteur majeur pour ce qui concerne l'avenir des réserves gelées de la banque centrale de Russie. La plupart de ces avoirs – dont le montant avoisine 300 milliards de dollars américains – sont stockés au sein d'Euroclear, un fournisseur belge de services financiers. Tout comme Swift, Euroclear ne pourrait lever les restrictions pesant sur ces avoirs sans l'accord des Européens. En outre, la majeure partie des avoirs gelés de Moscou est constituée de dette souveraine émise par les pays de l'Union européenne et libellée en euros. Sans l'accord de ces pays, la Russie ne peut espérer retrouver le contrôle de ces actifs.

S'ils parviennent à rester unis, les Européens ont probablement plus d'importance qu'ils le croient si les Etats-Unis levaient les sanctions vis-à-vis de la Russie. Deux observations découlent de ce constat. D'une part, Trump n'est pas en mesure de donner à Poutine tout ce qu'il souhaite en matière de levée des sanctions ; il lui faudra l'accord de Bruxelles, qui ne semble pas garanti alors que les Européens sont confrontés au choc des taxes douanières mises en place par le président américain. D'autre part, les Européens ont toute leur place à la table de négociations entre les Etats-Unis et la Russie. Sur la question – clé pour Moscou – d'une levée des sanctions, Trump ne pourra pas avancer sans collaborer avec les Européens. ■

Agathe Demarais est économiste au Conseil européen pour les relations internationales



LA CHRONIQUE DE THOMAS PIKETTY

Repenser le monde sans les Etats-Unis

Les Etats-Unis ne sont plus un pays fiable. Pour certains, le constat n'a rien de nouveau. La guerre d'Irak lancée en 2003 – avec plus de 100 000 morts, une déstabilisation régionale durable et le retour de l'influence russe – avait déjà montré au monde les méfaits de l'hubris militaire états-unien. Mais la crise actuelle est nouvelle, car elle met en cause le cœur même de la puissance économique, financière et politique du pays, qui apparaît comme déboussolé, gouverné par un chef instable et erratique, sans aucune force de rappel démocratique.

Pour penser la suite, il faut prendre la mesure du tournant en cours. Si les trumpistes mènent une politique aussi brutale et désespérée, c'est car ils ne savent pas comment réagir face à l'affaiblissement économique du pays. Exprimé en parité de pouvoir d'achat, c'est-à-dire en volume réel de biens, de services et d'équipements produits chaque année, le PIB de la Chine a dépassé celui des Etats-Unis en 2016. Il est actuellement plus de 30 % plus élevé et atteindra le double du PIB états-unien d'ici à 2035. La réalité est les Etats-Unis sont en train de perdre le contrôle du monde.

Plus grave : l'accumulation des déficits commerciaux a conduit la dette extérieure publique et privée du pays à une ampleur inédite (70 % du PIB en 2025). La remontée des taux d'intérêt pourrait conduire les Etats-Unis à devoir verser au reste du monde des flux d'intérêts considérables, ce à quoi ils avaient jusqu'ici échappé grâce à leur mainmise sur le système financier mondial. C'est ainsi qu'il faut lire la proposition détonante des économistes trumpistes, visant à taxer les intérêts versés aux détenteurs étrangers de titres états-uniens. Plus direct encore, Trump veut renflouer son pays en s'appropriant les minerais ukrainiens, en prime du Groenland et de Panama. D'un point de vue historique, il faut noter que l'énorme déficit commercial états-unien (environ 3 % à 4 % du PIB en moyenne chaque année, de 1995 à 2025) a un seul précédent pour une économie de cette taille : c'est approximativement le déficit commercial moyen des principales puissances coloniales européennes (Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas), entre 1880 et 1914. La différence est que ces pays détenaient d'énormes actifs extérieurs, qui leur rapportaient tellement d'intérêts et de dividendes que cela suffisait amplement à financer leur déficit commercial, tout en continuant d'accumuler des créances dans le reste du monde.

Trump n'est est au fond qu'un chef colonial empêché. Comme l'Europe du passé, il voudrait que la pax americana soit récompensée par des subsides versés par le reste du monde reconnaissant, de façon à financer éternellement ses déficits. Le problème est que la puissance états-unienne est déjà déclinante, et que l'époque ne se prête plus du tout à ce type de colonialisme brutal et sans retenue. Perdu dans ses références passéistes, Trump semble ignorer que les Etats-Unis se sont construits en 1945 sur la rupture avec l'ordre colonial européen et la mise en place d'un autre modèle de développement, fondé sur l'idéal démocratique et une avance éducative considérable sur le reste du monde. Ce faisant, il mine le prestige moral et politique sur lequel son pays a bâti son leadership.

Que faire face à cet effondrement ? D'abord s'adresser aux pays du Sud et leur proposer la mise en place d'un nouveau multilatéralisme social et écologi-

que, en lieu et place du défunt multilatéralisme libéral. L'Europe doit enfin soutenir une réforme profonde de la gouvernance du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, de façon à sortir du système censitaire actuel et de donner toute leur place à des pays comme le Brésil, l'Inde ou l'Afrique du Sud. Si elle continue de s'allier aux Etats-Unis pour bloquer ce processus irrémédiable, alors les BRICS [Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud] bâtiront inévitablement une architecture internationale parallèle, sous la houlette de la Chine et de la Russie.

La responsabilité de l'Europe

Si l'Afrique subsaharienne avait bénéficié de meilleurs termes des échanges au cours des dernières décennies, elle aurait pu investir dans ses infrastructures, son éducation et sa santé. Au lieu de cela, ses gouvernements doivent se débattre dans des conditions héroïques avec des moyens affligeants : à peine 200 euros par enfant et par an, en parité de pouvoir d'achat, pour l'éducation d'un élève en primaire et secondaire (60 euros aux taux de change courants), là où chaque enfant du Nord a droit à 40 ou 50 fois plus (8 000 euros en Europe, 10 000 euros aux Etats-Unis). De même, l'Europe a commis une erreur en 2024 en s'opposant à la proposition de justice fiscale promue au G20 par le Brésil, et en votant contre la mise en place à l'ONU d'une convention-cadre sur la fiscalité équitable, là encore avec les Etats-Unis, tout cela pour préserver le monopole de l'OCDE et du club des pays riches sur ces questions jugées trop importantes pour être laissées aux plus pauvres.

L'Europe doit enfin reconnaître son rôle dans les déséquilibres commerciaux mondiaux. Il est aisé de stigmatiser les excédents objectivement excessifs de la Chine qui, comme les Occidentaux avant elle, abuse de son pouvoir pour sous-payer les matières premières et inonder le monde de biens manufacturiers. Ce qui en outre ne bénéficie guère à sa population, qui aurait bien besoin de salaires plus élevés et d'une sécurité sociale digne de ce nom.

Mais le fait est que l'Europe a également tendance à sous-consommer et sous-investir sur son territoire. Entre 2014 et 2024, la balance commerciale (biens et services) des Etats-Unis accuse un déficit annuel moyen d'environ 800 milliards de dollars [705 milliards d'euros]. Pendant ce temps, l'Europe réalise un excédent moyen de 350 milliards de dollars, presque autant que la Chine, la Japon, la Corée et Taiwan réunis (450 milliards). Il faudra bien plus que la relance militaro-budgétaire allemande ou la mini-taxe carbone aux frontières envisagées actuellement pour que l'Europe contribue enfin à promouvoir un autre modèle de développement, social, écologique et équitable. ■

Dmitry Nekrasov Taillée pour la guerre

L'économiste et opposant russe explique que son pays est bien plus robuste que les Occidentaux ne le pensent

Pendant les vingt-deux années qui ont précédé la guerre, Poutine a accumulé des réserves gigantesques. Entre 2000 et 2021, le budget de la Russie affichait un excédent moyen de 0,9 % du produit intérieur brut – un exploit – utilisé pour réduire la dette publique et alimenter des fonds de réserve. Dans le même temps, le déficit budgétaire moyen était de 4 % du PIB en France et de 4,5 % aux Etats-Unis.

Malgré une hausse des dépenses militaires d'environ 3 % ou 4 % du PIB, due à la guerre, la Russie a terminé l'année 2024 avec un déficit public de seulement 1,7 % du PIB. A titre de comparaison, il a atteint 6,4 % aux Etats-Unis, 5,8 % en France. Quant à la dette publique russe, elle ne dépasse pas, fin 2024, 18 % du PIB, contre plus de 110 % pour la France, pays en paix. Bref, la Russie est entrée en guerre armée d'une telle prudence budgétaire que, même en dépensant beaucoup plus, elle reste loin des problèmes financiers « normaux » des autres grandes puissances.

Passons aux échanges extérieurs. Pendant des décennies, la Russie a exporté beaucoup plus qu'elle n'importait. Entre 2000 et 2021, cet excédent commercial représentait, en moyenne, 9 % du PIB, thésaurisé par l'Etat et les oligarques à l'étranger. Avec la guerre, cette structure excédentaire permet de réorienter la production : par exemple, l'acier est moins orienté vers l'exportation et davantage vers les chars de combat et la construction immobilière.

Les dépenses militaires plombent-elles l'économie russe ? Non : celles-ci restent modérées. La Russie consacre officiellement moins de 7 % de son PIB à la défense. Même

en intégrant les dépenses cachées, on tourne autour de 9 % ou 9,5 %. Un chiffre comparable aux dépenses militaires de l'Arabie saoudite (9 % depuis vingt ans) ou à celles des Etats-Unis pendant la guerre froide (8,5 % entre 1955 et 1975). Même l'URSS dépensait trois fois plus, en proportion du PIB.

Les dépenses militaires actuelles de la Russie ne sont pas un obstacle à sa croissance et en aucun cas elles ne provoqueront un effondrement économique. Historiquement, les économies en guerre (en dehors des cas où les villes sont bombardées ou occupées) sont presque toujours en croissance, au moins au début. Ce n'est qu'après la guerre que la récession se manifeste : ainsi, en 1946, le PIB américain a chuté de 11,6 %.

Bien sûr, la croissance devrait ralentir

Les sceptiques mettent en cause les statistiques russes. Certains chiffres sont, en effet, sujets à caution. Mais beaucoup sont vérifiables. Par exemple, en 2023, Moscou a mis en service 29,6 kilomètres de métro souterrain et 171 kilomètres de lignes de type RER. C'est l'équivalent de 15 % des lignes de métro parisien et de 30 % des lignes de RER, en seulement un an ! Cela représente des douzaines de nouvelles stations. En 2024, il n'y a pas eu de pause : c'est la construction de l'équivalent de 10 % du métro parisien qui a été décidée. Le fait que ce chantier ne se soit pas arrêté pendant la guerre en dit long sur la santé de l'économie russe.

Idem pour le logement : 110 millions de mètres carrés ont été construits en 2023, un record absolu, 39 % de plus que la moyenne des années précédentes. Même record pour les routes et les ponts : en 2023, 188 millions de

mètres carrés d'asphalte ont été déroulés dans le pays. Un record absolu, supérieur d'un tiers à l'étiage d'avant-guerre.

Bien sûr, la croissance devrait ralentir, sous l'effet des taux d'intérêt élevés et de la pénurie d'emplois sur le marché du travail. Mais il est impossible de nier que 2023 et 2024 resteront comme deux années exceptionnellement prospères pour l'économie russe. Et ce, malgré les sanctions, qui ont beaucoup moins d'impact sur celle-ci qu'on ne le croit dans les capitales occidentales. La Russie n'a même pas à les « contourner ». Par exemple, elle n'a pas besoin de passer par une « flotte fantôme » pour vendre son brut ; ses pétroliers se rendent en Inde, pays non signataire des sanctions, au vu et au su de tous. En réalité, un très faible pourcentage des plus de 15 000 sanctions prises contre la Russie cause de réels problèmes économiques pour le régime de Poutine.

Nous sommes restés sur l'idée que la Russie avait une armée forte et une économie faible. C'était historiquement le cas ; cela ne l'est plus depuis dix, vingt ans. Et, à vrai dire, si l'on juge la solidité d'une économie à sa discipline budgétaire, à sa dette, à son commerce extérieur, alors la Russie est aujourd'hui l'économie la plus robuste du G20. Pas la meilleure pour y vivre, mais sans doute la mieux préparée pour une guerre longue. ■

Traduit de l'anglais par Eric Chapsal

Dmitry Nekrasov est économiste et entrepreneur, expert au Center of Analysis and Strategies in Europe, qu'il a cofondé. Ancien conseiller du président russe Dmitri Medvedev (2008-2012), il a rejoint le conseil de coordination de l'opposition et a été poussé à émigrer à Chypre



HUMANITÉS | CHRONIQUE

PAR PHILIPPE BERNARD

Mortalité infantile, un scandale à bas bruit

Longtemps, la baisse continue de la mortalité infantile a été l'un des signes les plus flagrants des progrès de la science et de la société française. Alors qu'en 1945, pour 1 000 naissances vivantes, plus de 50 enfants mouraient avant leur premier anniversaire, ils n'étaient plus que 22 en 1965, 10 en 1980 et 3,6 en 2005, l'étiage dans ce domaine. Mais après une période de stagnation, la mortalité infantile en France a recommencé à augmenter depuis 2021 pour atteindre 4,1 en 2024 contre 3,3 en moyenne européenne et 2,5 en Suède (pour 1 000 naissances). Alors que la France était en tête pour la survie des enfants en 1990 en Europe, la voilà parmi les lanternes rouges. Son taux de mortalité infantile se situe à la 23^e place parmi les 27 Etats de l'Union, entre la Pologne et la Bulgarie.

La sécheresse des statistiques masque la détresse des parents des 2 700 enfants (1 sur 250) qui, en 2024, sont morts avant 1 an, et même au cours de leur premier mois pour près de trois sur quatre. Ce ne sont certainement pas ces familles en deuil qui vont sonner l'alarme auprès des autorités sur le scandale de cette dégringolade française et le silence assourdissant qui l'entoure. Comme s'il s'agissait d'une énième ombre au tableau des malheurs du temps, la recrudescence de la mortalité infantile n'alimente aucun débat, alors que c'est une honte nationale. La promesse faite en 2022 par Elisabeth Borne, alors première ministre, d'ériger l'enfance en « priorité du quinquennat » s'est perdue dans les sables des remaniements et de la dissolution de l'Assemblée nationale, en juin 2024. Et la stratégie gouvernementale des « 1 000 premiers jours de l'enfant » ne s'attaque pas directement au fléau.

Faiblesses de la prévention

De façon stupéfiante, alors que les causes de cette recrudescence de la mortalité infantile sont identifiées, leur poids respectif n'est pas clairement évalué. Grosso modo, elles sont de deux ordres : organisationnelles d'une part, avec le maintien en service de petites maternités mal équipées et victimes d'une intense pénurie de médecins, de sages-femmes et de personnels soignants, et la faiblesse croissante du réseau de PMI (protection maternelle et infantile) ; sociales et sociétales d'autre part, avec l'augmentation des grossesses tardives ou à risque lié au surpoids, à la consommation d'alcool, de drogue ou de tabac, de la précarité et des inégalités sociales, notamment celles touchant les mères nées à l'étranger.

La première série d'explications est développée par l'Académie nationale de médecine dans un rapport de 2023 préconisant la fermeture des petites structures, l'humanisation des grandes et la mise en réseau des intervenants, arguant que 93,6 % des parturientes sont domiciliées à moins de trente minutes d'une maternité. La seconde a été développée par la Cour des comptes en 2024. Son rapport dénonce « des résultats

NOUS SOMMES INCAPABLES D'ÉVALUER LE POIDS DES DIFFÉRENTS FACTEURS DE LA RECRUESCENCE DU FLÉAU

ALORS QUE LA FRANCE ÉTAIT EN TÊTE POUR LA SURVIE DES ENFANTS EN 1990 EN EUROPE, LA VOILÀ PARMIS LES LANTERNES ROUGES

sanitaires médiocres » et une organisation des soins qui « ne répond pas aux exigences de sécurité optimale ». Mais il insiste en outre sur les fortes inégalités géographiques, les faiblesses de la prévention, et sur le lien entre mortalité infantile et faiblesse des revenus, du niveau de diplôme et d'accès à la couverture sociale.

Dans leur livre intitulé *4.1. Le scandale des accouchements en France* (Buchet-Chastel, 208 pages, 21 euros), les journalistes Anthony Cortes et Sébastien Leurquin ont le mérite de mettre en avant ces questions. Mais ils prétendent y apporter une réponse unique, simple mais peu convaincante : la fermeture de petites maternités qui, en éloignant les femmes du lieu d'accouchement, réduirait leur chance de survie en cas de complications. Tout le reste ne serait que « logique financière » ou « culpabilisation des femmes ». Or cette politique s'est longtemps traduite par de nets progrès et la sécurité offerte par les grandes structures ne fait guère de doute.

Si « scandale » il y a, c'est bien dans l'incapacité française à évaluer le poids des différents facteurs de la recrudescence du fléau. « Le dispositif de surveillance et d'analyse épidémiologique ne permet pas d'identifier ni de hiérarchiser les facteurs explicatifs (...) ni par conséquent, d'orienter utilement l'action publique », assène la Cour des comptes. De fait, Santé publique France effectue tous les cinq ans une « enquête nationale périnatale » mais elle ne porte que sur 13 000 femmes et ses conclusions, parcellaires, ne débouchent pas sur une analyse d'ensemble.

« Les causes [de l'augmentation de la mortalité infantile], on ne les connaît pas », s'indigne Philippe Juvin, médecin et député (Les Républicains), rapporteur d'une mission parlementaire sur la question, interrogé par les auteurs du livre précité. L'élus soutient la création d'un registre unique des naissances permettant de collecter systématiquement des données sur la grossesse, l'accouchement, l'état de santé de l'enfant et de ses parents et de les croiser avec les variables comme la taille de la maternité ou le degré de précarité sociale. La volonté affichée le 6 avril dans *Libération* par la ministre de la santé, Catherine Vautrin, de créer un « registre national de la mortalité infantile » pourrait constituer un premier pas.

En Suède, où le taux de mortalité infantile (moins de 2 pour 1 000 en 2021) est moitié moindre qu'en France, une telle collecte de données est la règle et permet d'ajuster une politique systématique de suivi des grossesses, d'accompagnement des parents et de fermeture des maternités pratiquant moins de 1 000 accouchements par an. Pendant ce temps, la France s'enferme dans un débat sans fin entre des élus locaux défenseurs de la proximité et un corps médical tenant de la sécurité. Un véritable tableau de bord permettrait déjà d'en finir avec cette navigation à l'aveuglette. Mais il en faudra plus, en matière de stabilité et de courage politiques, pour sortir le pays de son classement infamant. ■

TRUMP TENU EN ÉCHEC SUR L'UKRAINE

ÉDITORIAL III

Est-ce vraiment une surprise ? Deux mois après la reprise des contacts entre les présidents Donald Trump et Vladimir Poutine, dont l'entretien téléphonique le 12 février devait lancer un processus de négociation censé aboutir rapidement à un cessez-le-feu en Ukraine, la guerre continue et aucune perspective d'y mettre fin n'est en vue.

De multiples péripéties politiques et diplomatiques ont émaillé ces deux mois, dont la séance honteuse du bureau Oval, le 28 février, où le président Trump et son vice-président, J. D. Vance, ont malmené le chef de l'Etat ukrainien, Volodymyr Zelensky. Mais ni les négociateurs ni les belligérants ne semblent plus proches d'un ces-

sez-le-feu que lors de l'arrivée du républicain à la Maison Blanche. Le « carnage » que M. Trump prétend vouloir arrêter se poursuit, sur le front et dans les villes ukrainiennes. Vendredi 11 avril, l'émissaire du président américain, Steve Witkoff, a eu un entretien de plus de quatre heures avec le président Poutine à Saint-Petersbourg. C'est leur troisième rencontre, mais elle ne semble pas avoir fait avancer le processus de manière décisive.

La raison de cet enlisement est simple : tout en se prétendant ouvert à la négociation, M. Poutine n'entend pas mettre fin à son agression tant qu'il n'aura pas mis à genoux les Ukrainiens et leur président. Il veut assurer la domination russe sur leur pays. Lorsque ses collaborateurs expliquent que toute négociation doit d'abord s'attaquer aux « causes profondes » du conflit, c'est bien de cela qu'il s'agit : l'objectif de la guerre est d'empêcher l'Ukraine d'être un pays indépendant, démocratique, capable d'assurer sa défense et susceptible de choisir ses alliances. En dépit des énormes pertes et de la destruction que la Russie leur inflige depuis plus de trois ans, les Ukrainiens ne sont pas disposés à se soumettre. Sur le front, leur armée résiste. Il se trouve aussi que, en dépit d'un manque probable d'enthousiasme pour ce conflit, les Russes ne sont pas prêts à se soulever. La guerre va donc se poursuivre.

La Russie, en mode économie de guerre soutenue par la Chine, produit suffisamment d'armements pour alimenter ses troupes, sans compter ceux que lui procurent la Corée du Nord et l'Iran. Approvisionnée par ses alliés occidentaux, l'Ukraine en produit de plus en plus elle-même et fait preuve d'une remarquable créativité dans le domaine des drones et des robots de combat. Aucun des deux belligérants, cependant, n'est en mesure d'infliger à l'autre une défaite décisive.

M. Trump, qui, sur son réseau social, a appelé la Russie « à se bouger », va-t-il se lasser des attermolements du président russe, ou bien a-t-il décidé depuis le début de satisfaire à toutes ses exigences ? C'est l'inconnue que doivent gérer les Européens, délibérément écartés de la négociation par les Russes et les Américains alors qu'ils sont en première ligne. Vendredi, à l'issue d'une réunion des alliés de l'Ukraine présidée par les ministres britannique et allemand de la défense, 21 milliards d'euros d'aide militaire supplémentaire pour Kiev ont été débloqués. Les Européens auraient tort en effet d'attendre que les choses se dénouent. Ils n'ont d'autre choix que de continuer à s'organiser pour tenter d'assurer la sécurité de l'Ukraine, soit dans l'hypothèse d'un cessez-le-feu, soit dans celle d'un retrait américain. Dans les deux cas, c'est bien de leur sécurité à eux qu'il s'agit. ■

OBJETS D'ÉCRITURE

CARNET, STYLO ET CRAYONS À OFFRIR



lemonde.fr/boutique



Le Monde | Boutique

CARAN D'ACHE
Genève

4

WORK IN PROGRESS**En réunion,
restons zen**

On passe des heures assis en réunion: et si, au lieu de prendre ça pour une punition, on y voyait un moment méditatif?

5

INTIMITÉS
**Les rois
du silence**

Longtemps, les pères ont tu leurs émotions. Des fils témoignent des difficultés relationnelles que cela a engendrées chez eux.

8

UN APÉRO AVEC...**Théodora**

La révélation rap de «Kongolese sous BBL», hymne à la féminité, est nommée dans quatre catégories à la cérémonie des Flammes, le 13 mai, à La Seine musicale.

*l'époque***Le Monde**

Emblématique des cuisines exotiques, le piment voit ses saveurs brûlantes s'imposer sur nos tables. Qu'il s'agisse de tester le plus piquant ou de cultiver le plus rare, l'heure est au sensationnalisme gustatif

Purée, le piment!

ENQUÊTE

2



PEDRO RICHARDO

Par Catherine Rollot

Noir ou jaune? A la chaleur douce ou explosive? Dans quelques semaines, Vincent Lafargue connaîtra le résultat de sa tentative d'hybridation entre un aji pineapple, une variété de piment péruvienne à la saveur d'ananas relevé, et le pimenta da neyde, originaire du Brésil, aux gousses pourpres, presque noires, très épicées. Depuis quelques années, ce quadragénaire en reconversion, ancien chauffeur de poids lourds, fait partie de la confrérie des piqués de piments, des soldats du feu en bouche qui ne se contentent pas de faire pousser des variétés existantes, mais s'essayent à des croisements. Pour le «fun», dit-il, mais aussi pour trouver des saveurs inédites. C'est en banlieue parisienne, loin, très loin de l'Amérique du Sud et centrale, et du Mexique, terres d'origine de ce végétal, que l'homme cultive les fruits de sa passion.

« Cette année, je suis parti sur 90 plants, de 47 variétés différentes, issus des cinq grandes familles de capsicum [qui regroupe les piments et les poivrons] réellement cultivées aujourd'hui, explique ce père de trois enfants. En général, je n'ai pas trop de perte, de 80 % à 90 % de mes semis prennent. » Et pour cause. Les plantes qu'il chouchoute occupent une chambre entière, transformée en biotope exotique, au sein du logement familial de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

Eclairée par des lampes LED, chauffée par un tapis horticole pour maintenir une température constante autour de 26 °C et ainsi favoriser la germination, puis la croissance des premières pousses, sa production se la coule douce de février à juin, au côté de son autre dada, les plantes exotiques, avides elles aussi de lumière et de chaleur. A l'approche de l'été, les plants de jalapeño, de habanero ou d'aji charapita, transplantés dans des pots plus grands,

ENQUÊTE

Ils mettent le feu au palais

Le piment attire de nouveaux adeptes, du microcultivateur passionné au consommateur en quête de découverte et d'explosion en bouche. Toujours viser plus hot

déménageront sur sa terrasse pour profiter des beaux jours. Selon les variétés, la récolte se fera à maturité entre fin juin et fin septembre.

Chaque année, le microcultivateur des villes produit « entre 4 et 5 kilogrammes de piments », qu'il déguste frais, « en brochettes avec de la viande pour les moins piquants », ou qu'il met en conserve, notamment les plus forts, assaisonnés avec de l'ail, de l'oignon ou du curcuma. Ses purées de piment, idéales selon lui en accompagnement de riz ou de poisson, font son bonheur, mais aussi celui d'une partie de sa famille et de ses amis, à qui il fait découvrir et offre ce condiment qui réveille les papilles.

Vincent Lafargue est tombé dans cette passion brûlante autant par goût de la cuisine épicée que par celui du jardinage et de la découverte. « Au début, je me suis dit qu'au lieu d'acheter du piment je pourrais essayer d'en faire pousser chez moi, explique le cultivateur en chambre. C'est vite devenu une passion, tant cette plante est fascinante par sa multitude de couleurs, de parfums, de saveurs et d'intensité. On est toujours à la recherche de la variété à découvrir. »

Cette quête, digne d'un collectionneur, est partagée par une communauté grandissante de passionnés, qui échangent sur des comptes Instagram ou Facebook et des boucles WhatsApp conseils de jardinage, photos de leurs petites merveilles colorées, voire graines et recettes. Le champ d'exploration est vaste. Les cinq familles de piments aujourd'hui consommées comptent plusieurs milliers de variétés, dont la plupart peuvent être croisées et donner lieu à de nouveaux cultivars.

Au-delà de ce cercle des fans de longue date, consommateurs ou micro-producteurs, le nombre de passionnés du spicy s'est multiplié. Il suffit de prononcer « Pepper X », le piment classé comme le plus fort du monde par le Guinness World Records (près de 2,7 millions d'unités sur l'échelle de Scoville, alors qu'un habanero, spécimen pourtant explosif,

dépasse « seulement » les 100 000), inventé par l'Américain Ed Currie en 2023 mais non commercialisé, pour déceler terreur ou excitation chez les convertis. Challenges culinaires sur Tik-Tok, succès de l'émission « Hot Ones », produits traditionnels comme le pâté Hénaff ou les sardines de la conserverie La Belle-Iloise qui proposent désormais une version rouge pétant, essor des marques françaises de « hot sauces », festival consacré à la sauce pimentée, championnats ou concours testant la résistance d'intrépides mangeurs... le piment s'envisage à haute dose.

Rapporté en Europe par Christophe Colomb à la fin du XV^e siècle, ce fruit souvent pris pour un légume s'est propagé dans le monde entier, par l'intermédiaire des colons et commerçants espagnols et portugais. Il avait l'avantage de remplacer le poivre (rare et onéreux, à l'époque) et de jouer un rôle dans la conservation des aliments. Aujourd'hui encore, le piment reste l'épice la plus consommée au monde. Pourtant, pendant longtemps, les Français ont boudé la petite gousse qui réchauffe les estomacs. En dehors du piment d'Espelette (ou piment gorria, produit au Pays basque, mais originaire du Mexique), la cuisine française mettait peu en vedette cette grande famille, lui préférant moutarde ou poivre.

« Quand j'ai lancé mon activité de vente de sauce piquante, en 2010, en France, l'offre était inexistante », se rappelle Nicolas Dochter, créateur du site Sauce-piquante.fr, qui se revendique premier importateur et distributeur en France. Venu du vin, cet Alsacien, âgé aujourd'hui de 42 ans, a commencé tout seul depuis sa petite ville de Scherwiller, dans le Bas-Rhin, en important une palette de sauces américaines. Rapidement, la mayonnaise prend, et une clientèle se met à découvrir et à apprécier les petits flacons à fort caractère.

Pour varier son offre, il décide en 2014 de lancer sa propre marque de sauces, Hellicious, élaborées et confectionnées en Alsace à partir de piments français (50 % proviennent de producteurs locaux) et d'ingrédients 100 % naturels. Chaque année, quelque 400 000 bouteilles sont vendues (en majorité de sa propre marque, mais aussi des sauces importées américaines ou mexicaines), en ligne et chez des revendeurs (épicerie fines et commerces de bouche). « La sauce piquante reste un marché de niche, mais n'est pas un marché ethnique, insiste celui qui, dans le secteur, fait figure de pionnier. Aujourd'hui,

« La tendance est aux sensations fortes, que ce soit en texture ou en goût »

Xavier Terlet, expert en innovation au sein de ProtéinesXTC, un cabinet de conseil spécialisé dans l'agroalimentaire

d'hui, le consommateur type, c'est M. et Mme Tout-le-Monde. »

L'attrait récent pour le piment et plus largement pour l'épicé trouve ses racines dans des changements de modes de vie et d'alimentation. Accros à une sorte de sensationnalisme de la saveur, les consommateurs recherchent l'explosion en bouche, promesse d'une montée d'adrénaline. « La tendance est aux sensations fortes, que ce soit en texture ou en goût, analyse Xavier Terlet, expert en innovation au sein de ProtéinesXTC, un cabinet de conseil spécialisé dans l'agroalimentaire. Les marques alimentaires l'ont bien compris en mettant en avant sur leurs étiquettes l'intensité, la puissance d'un chocolat, d'un café ou d'un soda. » L'époque, même en matière alimentaire, boude le fade. « Le safran, la truffe, le gingembre, le piment... Toutes ces saveurs à la mode ont en commun d'être bien reconnaissables et assez vivantes, on les aime ou on les déteste. » Ce besoin de feu sous les papilles se retrouve dans l'engouement pour les cuisines sud-coréenne et mexicaine, fortement relevées.

Stéphane Bour, d'Inferno Peppers : « J'aime le côté scientifique, le défi de cette culture »

Miser sur le piment et accessoirement sur les agrumes en plein cœur du vignoble champenois quand on est plus habitué à bidouiller des data que des graines, l'idée peut sembler saugrenue. Pas pour Stéphane Bour, 38 ans, qui a quitté, il y a deux ans, région parisienne, lignes de code et salaire confortable de cadre pour assouvir « une passion dévorante ». Derrière ses lunettes rectangulaires et son air faussement sérieux se cache « Inferno Peppers », du nom de son site de vente de graines et de plants de piment, une centaine de variétés publiques, plus ou moins rares, mais aussi des croisements de sa création. Ce père d'une fillette de 10 ans et d'un bébé à naître applique son âme de geek à l'agriculture, qu'il envisage naturelle et sans pesticides. « J'aime le côté scientifique, l'aspect défi », reconnaît-il en arpentant son terrain de 6 000 mètres carrés situé à une vingtaine de kilomètres de Reims (Marne), et sur lequel il vient d'installer une serre de 290 mètres carrés. Objectif à terme : vendre 15 000 plants de piment et 20 000 agrumes par an. « Les hivers moins longs et les températures plus élevées rendent possible de faire pousser ces variétés éloignées des cultures locales. » En raison du sol calcaire de la Marne, pour les agrumes, il mise sur une espèce rustique résistante au froid et au terroir comme

porte-greffe sur laquelle il plante un greffon de yuzu ou de tangelo subarashi. Mais les agrumes ne produisent pas avant trois ans, à l'inverse des piments, une culture beaucoup plus simple dont il a fait les premières récoltes. Après avoir fait germer les graines dans de petits cubes de substrat, dans une pièce chauffée de sa maison, pour accélérer leur germination, il repique les petites pousses de piment en pleine terre, une à une, à partir de la mi-avril. Protégés par la chaleur de la serre, arrosés régulièrement, les plants donneront leurs fruits entre trois et six mois plus tard, selon les variétés, et en quantité très variable. Le Carolina reaper (« faucheuse de la Caroline », en français), le deuxième plus fort piment du monde, inventé par l'Américain Ed Currie, à la peau fripée et au dard proéminent, peut produire entre 700 et 800 grammes de fruits par plant, d'autres, en revanche, sont extrêmement parcimonieux, comme l'aji charapita, un spécimen ressemblant à des petites baies jaunes, venu du Pérou, connu comme le piment le plus cher au monde (23 000 euros le kilogramme) et très apprécié par les chefs pour son goût unique. « Chaque plant donne moins de 100 grammes de fruits, et encore,

bonheur, plus facilement qu'en temps normal. Véritable phénomène, ce programme a fait grimper en flèche l'intérêt pour les sauces piquantes.

À la tête de Sweet Pepper, une épicerie fine bordelaise spécialisée dans les nectars du monde entier (plus de 2 000 références d'une cinquantaine de marques différentes), Julie Le Carrour constate tous les jours l'effet « Hot Ones ». « Une partie de ma clientèle vient pour retrouver un goût, des produits qu'elle a connus lors de voyages ou de séjour en Asie, en Amérique latine ou aux États-Unis. Mais il y a aussi de plus en plus de gens attirés par la nouveauté, par le côté défi, l'envie de tester leur résistance. » Ces acheteurs, vingtenaires et

L'échelle de Scoville

Inventée, en 1912, par un pharmacologue américain, Wilbur Scoville, cette échelle mesure la quantité de capsaïcine contenue dans chaque variété de piments. Elle s'appuie sur le nombre de dilutions dans l'eau sucrée nécessaire (unités Scoville) mesuré sur des volontaires pour ne plus ressentir la sensation de brûlure. Le système de mesure s'étend de 0 (le poivron) à 2 693 000 unités (Pepper X). Plus le nombre d'unités est élevé, plus le piment est fort. Bien que toujours en vigueur, les sauciers lui préférèrent parfois une graduation plus simple, de 1 à 10, du plus doux au plus explosif.

au bout de plusieurs années. » Pour sa première production, Stéphane Bour a vendu la plupart de ses piments en plants à des particuliers passionnés. Une autre partie de sa récolte est allée « chez des sauciers, ou des créateurs, comme Valéry Drouet, de "Hot Ones". Il y a certains de mes piments dans les trois dernières bouteilles, les plus fortes de l'émission », explique-t-il avec gourmandise. Nous n'en saurons pas plus, confidentialité exigée. Toujours à l'affût d'une nouvelle idée, il travaille à une bière au piment, avec la brasserie artisanale et locale La Bouquine, fournit, « pour le plaisir », trois sauces pimentées de sa création à la pizzeria de Rodolphe Rivière, sacré « super champion du monde » de la pizza, installé dans le village de Verzenay, près de Reims, et s'amuse à nous faire trois recettes mises en bouteille et étiquetées avec la typographie historique du Monde.

Comme tous les passionnés de son espèce, Inferno Peppers rêve de créer sa propre variété de piment, un long chemin qui nécessite une dizaine d'années de stabilisation pour être homologuée en tant que telle. « Il ne suffit pas de réussir un croisement une fois, il faut que ce soit reproductible à grande échelle. » A quand un piment de Prunay, du nom de la commune où il s'est installé dans la Marne?

C. Ro. (Prunay, Marne, envoyée spéciale)

trentenaires, souvent masculins, recherchent des équivalents aux préparations concoctées par l'ancien cuisinier devenu styliste culinaire Valéry Drouet, pour la version française d'« Hot Ones ».

Car, contrairement à l'émission américaine, les sauces vedettes sont des créations sur mesure, aux recettes gardées secrètes et qui ne sont pas commercialisées, car l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique interdit tout ce qui pourrait s'apparenter à de la publicité déguisée. Tout juste sait-on qu'elles contiennent entre cinq et dix ingrédients : une base de piments, mais aussi différents fruits exotiques, de l'ail, du gingembre, de l'oignon et du wasabi, sorte de raifort japonais. En revanche, aucune trace de vinaigre, Kyan Khojandi y serait allergique, contrairement à celles vendues dans le commerce.

Par le truchement de « Hot Ones », beaucoup découvrent un univers bien plus riche que celui des célèbres et industrielles bouteilles de Tabasco et sriracha, incontournables des restaurants tex-mex, des steak houses et des comptoirs asiatiques. Dans une effervescence brûlante, de nombreux jeunes entrepreneurs proposent depuis peu des produits français, artisanaux et locaux. Les trois cousins de Maison Martin, fondée en 2019, ont été les premiers à faire le pari de n'utiliser dans leurs sauces que des piments cultivés en France. Et à jouer la carte du goût au cœur de l'ardent. « Le Tabasco, c'est avant tout du vinaigre pimenté qui pique, alors que nos sauces chauffent progressivement et révèlent des saveurs complexes », fait valoir Benjamin Martin, 34 ans, l'un des fondateurs de la marque, qui a vendu, en 2024, plus de 250 000 bouteilles d'une dizaine de sauces aux recettes variées.

Loin de proposer seulement un produit qui arrache, une multitude de petits fabricants leur ont emboîté le pas, cherchant à se différencier par leurs recettes et leur packaging. Molho Molho, Rainbow Hot Sauce, La Sauce Piqu'Hans, La Pique de Marseille, Mastari... n'hésitent pas à se qualifier de « crafteurs », un terme emprunté à l'univers de la bière

artisanale (craft beer). « Il y a beaucoup de points communs entre les deux univers, explique Ferdinand Aupetit, trentenaire venu de l'univers du marketing, cofondateur en 2023 de Molho Molho. Pendant longtemps, l'offre était dominée par quelques grands brasseurs, type Kronenbourg ou Heineken, puis sont arrivés des artisans, qui ont amené des goûts plus originaux et des méthodes différentes. Le même phénomène se produit avec les sauces piquantes. » La jeune marque vise les 10 000 bouteilles vendues cette année. Certains se contentent d'une production bien plus confidentielle.

Thibaut Petillon, alias Roquette Man, est fier d'avoir écoulé l'année dernière une trentaine de bouteilles. L'éta-lonneur numérique dans le domaine de l'image fait pousser, sur son toit-terrasse à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), des variétés de légumes et d'herbes aromatiques, mais aussi des piments. « Pendant le confinement, j'ai entrepris de végétaliser ce toit au-dessus de mon appartement », se rappelle-t-il. Le jardinier amateur démarre en faisant pousser de la roquette, d'où son pseudonyme sur les réseaux, puis, sur les conseils de son frère, il décide de planter des piments.

Sa production dépasse vite sa consommation personnelle. Il décide alors de fabriquer des sauces en toutes petites éditions, qu'il fait connaître par le biais de son compte Instagram. Ces fioles, à la jolie étiquette dessinée par sa sœur illustratrice, séduisent des collectionneurs en quête de saveurs originales, comme sa sauce piment à la fraise, estragon du Mexique et vinaigre de riz. Même addiction et même créativité chez Claire Judd, britannique de naissance mais française d'adoption, qui, parallèlement à son travail dans la restauration et à sa carrière de chanteuse dans un groupe de jazz-blues, a inventé et vendu trois recettes de Puckle Hot Sauce, du nom de son village de naissance.

Fruit d'une passion, hobby créatif, mais aussi incontournable agent d'ambiance. Depuis deux ans, hot parties et défis pimentés se multiplient. Dans les grandes villes comme dans les villages, les concours de mangeurs de piments récompensent leurs champions. Dimanche 6 avril, le Piment d'or 2025, Graal national en la matière, a été décerné, à l'occasion du 4^e Salon du barbecue, à Paris, au Réunionnais Alain Poinambalom. En septembre 2024, dans le petit village de Spézet (Finistère), s'est déroulé le premier championnat de Bretagne de mangeurs de piments.

« Après la douleur, il y a une sensation de plaisir. C'est aussi une bonne façon de boire moins d'alcool en soirée »

Guillaume, étudiant en architecture lyonnais

Entre amis, les soirées enflammées façon « Hot Ones » ou Hot Chip Challenge ont du succès. Car, avec le piment, l'ambiance est quasi assurée. « Voir ses potes tester leur résistance, c'est toujours drôle », raconte Guillaume, étudiant en architecture lyonnais, qui n'a pas souhaité donner son nom. « Quand vient son tour, on n'en mène pas large, mais, après la douleur, il y a une sensation de plaisir, de satisfaction. C'est aussi une bonne façon de boire moins d'alcool en soirée », plaisante le jeune homme. L'alcool n'est pas conseillé pour éteindre le feu.

Planer après avoir ingéré du piment ? Le corps réagit à la sensation de brûlure en libérant des endorphines et de la dopamine, d'où un sentiment d'euphorie et de détente. Encore faut-il passer l'épreuve, déconseillée pour les personnes qui souffrent de problèmes gastriques ou cardiaques. Avec prudence pour les autres. Car nous ne sommes pas tous égaux face au piment. Seuls les oiseaux immunisés contre la capsaïcine n'en ressentent pas les effets.



ALE GIORGINI

WORK IN PROGRESS

Etes-vous un yogi de réunion ?

Nicolas Santolaria

Rien de tel qu'une posture de zazen pour mieux vivre ces huis clos entre collègues, où le temps vécu peut parfois s'étirer à l'infini

De prime abord, en entreprise, les réunions servent à partager des idées, à faire avancer des dossiers, à souder le collectif. C'est, dirons-nous, leur fonction officielle. Mais, si l'on y réfléchit, on s'aperçoit que, finalement, il est assez rare que des idées essentielles y soient formulées – celles-ci prenant plutôt forme dans les couloirs et les entrebâillements de porte. A cela, on peut trouver plusieurs explications : un motif de convocation trop opaque, la timidité d'une partie de l'assistance, le manque d'entrain, la volonté de ne pas faire durer le supplice, le trop grand nombre de réunions qui s'enchaînent, le trop grand nombre de participants... En effet, selon la « règle des deux pizzas », les personnes conviées à un brainstorming doivent pouvoir être nourries par deux margaritas, sinon, c'est qu'il y a trop de monde.

Bref, pour tout un tas de raisons, dans la réalité, la réunion, c'est souvent : quelques personnes qui parlent, et une majorité de l'auditoire qui reste mutique et figé. Selon une étude de la société Deskeo de 2024, 57,2% des salariés jugent les réunions peu ou pas du tout productives. On peut se demander alors si ce rituel indéboulonnable n'aurait pas un autre objet que son ordre du jour officiel, si le but ne serait pas, en fait, de discipliner les corps, dans une approche un peu *old school* de la coercition biopolitique. Car, oui, il y a bien quelque chose de supplicial dans le fait d'imposer coûte que coûte au salarié de longues stations assises, dont on sait qu'elles sont physiologiquement dommageables. La vie en entreprise étant excessivement sédentaire, la réunion y figure une sorte de sédentarité au carré, un accomplissement extrême de la pétrification des troupes.

« Etre assis pendant des périodes prolongées et ininterrompues comporte des risques importants pour la santé, souligne Santé publique France. La sédentarité entraîne ainsi une augmentation du risque de mortalité, de maladies cardiovasculaires, de cancers du côlon, du poumon et de l'endomètre, du diabète de type 2, et peut augmenter l'anxiété, la dépression et les troubles musculo-squelettiques. » Une personne assise neuf heures durant devra pratiquer une heure et vingt-cinq minutes d'activité physique quotidienne pour éliminer les risques cardio-vasculaires liés à cette posture de travail.

A cela s'ajoute, en réunion, un étrange phénomène de distorsion temporelle : le temps vécu et le temps ressenti n'y sont pas du tout les mêmes. Alors que vous êtes assis depuis quarante-cinq minutes, vous pouvez avoir assez vite l'impression d'être en train de développer des escarres, comme si vous étiez là depuis mille ans. Que faire ? Subir ? Si l'on considère une réunion à l'instar d'une posture de zazen, on peut imaginer une autre voie possible.

Quand on commence à méditer, on ne cesse de se dire : « Qu'est-ce que je fous là ? » Et l'expérience peut vite devenir désagréable. Mais si on réussit à respirer profondément, à calmer son mental, on peut gommer progressivement les petites tensions physiques qui rendent la chose irritante, puis accéder à une forme de détachement où l'on cultivera une relation non plus proactive (ce qui est généralement valorisé), mais contemplative à sa propre boîte.

Regarder sous ses yeux se déployer les « process » à l'instar de serpents cosmiques, sentir la colonne d'air qui monte et descend en vous tel un ascenseur énergétique en partance pour la cantine, palper en pensée la relativité du temps qui passe et ne passe pas à la fois et arriver enfin à une forme d'acceptation silencieuse, de relativisme absolu, que traduit merveilleusement ce mantra corporatiste : « De toute façon, c'était ça ou bosser. » Voilà : vous êtes devenu un vrai yogi de réunion.

Alors que vous êtes assis depuis quarante-cinq minutes, vous pouvez avoir assez vite l'impression d'être en train de développer des escarres

Comment faire un nid sans chimie à son enfant ?

Des solutions existent pour traquer efficacement les substances chimiques toxiques pour les tout-petits, a constaté **Cécile Cazenave** à l'occasion d'un atelier de santé environnementale



MARIA MENDEM

CHAUD DEVANT

Quand j'étais enceinte de mon premier enfant, il y a onze ans, mes copines m'ont apporté tout le matériel de puériculture dont elles n'avaient plus besoin : porte-bébé, lit à barreaux démontables, transat pliable... et une collection de biberons en verre. J'ai rangé ces derniers sur une étagère haute, incapable d'évaluer à l'avance si ces objets allaient m'être utiles ou non. De retour de la maternité, la submersion émotionnelle autant que domestique que représente l'arrivée d'un premier bébé m'a fait perdre tout sens critique ou écologique, au profit du seul sens pratique.

J'ai fait comme j'ai pu, essayé quatre sortes de biberons en plastique assortis d'autant de tétines différentes, selon les tâtonnements du jour, pour nourrir ma nouveau-née. Une décennie plus tard, les biberons en verre gisent toujours sur l'étagère. Je tombe parfois dessus et me dis que j'ai eu tout faux, avec mes couches industrielles pas bio et mes biberons en plastique chauffés au micro-ondes. En janvier, dans un article du *New England Journal of Medicine*, vingt chercheurs en santé publique ont « présenté un large éventail de preuves » établissant le lien entre l'augmentation des maladies infantiles telles que le cancer, la malformation des organes reproducteurs ou les troubles du développement neurologique, et l'exposition des enfants aux produits chimiques de synthèse et plastiques, la plupart issus de combustibles fossiles. Le nid douillet que j'avais concocté était un nid pollué.

C'est donc avec culpabilité que je me suis rendue à la Cité des bébés, nichée dans la Cité des sciences, à Paris, un lieu de jeu destiné aux tout-petits, récemment créé avec une contrainte : zéro plastique pour zéro pollution chimique. « Cette règle nous a permis d'éliminer les perturbateurs endocriniens et les composés organiques volatils, mais il a fallu tout réinventer, car tout ce qui existe pour la petite enfance, du toboggan au tapis de jeu, en est plein », souligne Delphine Grinberg, muséographe et cocréatrice du lieu. La récupération et le recyclage ont donc été de mise. Ici, une forêt de cravates pour se glisser comme à travers des lianes. Là, une collection de cuillères en bois pour jouer. Plus loin, des bancs d'écolier, fixés à l'oblique, à escalader. Sur le sol en béton ciré, la reptation comme les gadjins vont bon train.

Des écrivains proclament, à l'attention des adultes, pieds nus comme leur progéniture : « Partageons les tuyaux pour supprimer le plastique au contact des enfants ! » Ce que feraient bien volontiers les parents de Nayilani, 14 mois, qui sont venus de Poissy (Yvelines) pour découvrir ce lieu. Clovis, 36 ans, le père, chauffeur de poids lourds, cuisine lui-même les repas et filtre l'eau du robinet au charbon ; il sait qu'il s'agit avant tout de « limiter la casse », puisqu'il y a « énormément de produits chimiques auxquels on ne peut pas échapper ».

Un peu plus loin, Simon et Danyu, 34 ans chacun, regardent Eugénie, 1 an pile, et s'interrogent sur ce qu'ils pourraient faire de plus, eux qui préparent déjà ses petits pots à base de légumes bio. « Si on lui donne de l'eau en bouteille, elle ingère du plastique ; si on lui donne de l'eau du robinet, elle ingère des PFAS. De toute façon, on n'a pas beaucoup de choix ! », se désolent-ils, en évoquant cette famille de produits chimiques de synthèse employés dans de nombreux produits de

consommation pour leurs propriétés anti-adhésives, déperlantes et antitaches, ignifuges, si résistants dans l'environnement qu'ils sont qualifiés de « polluants éternels ».

Ces dilemmes cornéliens n'étonnent pas Delphine Grinberg. « Le bébé, c'est un cheval de Troie ! Il est rare que des parents veuillent nuire à leur enfant, or beaucoup le font sans le savoir, par le choix des couches ou des jouets. Quand on montre autre chose, ils sont très à l'écoute », assure-t-elle alors qu'elle vient de faire visiter ce lieu novateur à plusieurs dizaines de professionnels de la petite enfance, venus s'en inspirer pour créer eux-mêmes des *safe places* chimiques pour les tout petits enfants.

Mais comment mettre son nez dans l'intimité des familles ? La ville de Strasbourg, signataire depuis 2018 de la charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens, portée par le Réseau Environnement Santé, qui a fait de la lutte contre ces substances chimiques son cheval de bataille, a décidé de passer par les femmes enceintes.

Est ainsi délivrée une « ordonnance verte » à chaque femme enceinte qui se signale. Cette ordonnance comprend la distribution hebdomadaire d'un panier de fruits et légumes bio et deux ateliers de sensibilisation, l'un consacré à l'alimentation, l'autre aux perturbateurs endocriniens que l'on trouve dans les objets et produits de la vie quotidienne : traitements des textiles, des meubles, des sols, plastiques des contenants alimentaires, parfums et autres composants des produits cosmétiques et d'hygiène, pesticides... « Leur caractéristique est qu'ils ont plus d'impact en fonction du moment de la vie auquel on est exposé, en particulier pendant la grossesse et jusqu'à 2 ans de l'enfant, une période pendant laquelle il est particulièrement important de se protéger de ces polluants, qui peuvent interférer avec le développement hormonal », prévient Isabelle Delhon, biologiste de formation. Elle fait partie des éco-conseillers qui animent ces ateliers, à raison d'une quinzaine chaque mois, ayant formé un peu plus de 1600 femmes en deux ans.

Le point fort de l'atelier consiste en une sorte de « chasse aux perturbateurs endocriniens », en passant au crible toutes les situations domestiques et en identifiant d'autres options. « Le plus efficace en matière de changement de comportement, c'est d'agir petit à petit, en commençant par le plus facile », recommande Isabelle Delhon. C'est exactement ainsi que Blandine Beauflis, 32 ans, a procédé. En 2023, enceinte de quelques mois, cette Strasbourgeoise s'est dit qu'« un panier de fruits et légumes bio, ça ne se refuse pas », et qu'elle n'avait « rien à perdre à participer à l'atelier ». Elle se souvient de l'instant où elle a compris qu'il fallait retirer au plus vite son vernis à ongles, susceptible de contaminer son bébé à naître.

Avec son conjoint, ils ont ensuite passé un certain temps à étudier la composition des couches et n'hésitent désormais plus à traverser la frontière allemande, une fois par mois, pour aller faire le plein, car « la réglementation y est plus sévère que la

notre », explique-t-elle. Surtout, Blandine estime que, deux ans plus tard, elle a acquis « d'autres réflexes », comme regarder les étiquettes, considérer que, « s'il y a un mot que vous ne connaissez pas dans la liste d'ingrédients, vous pouvez reposer directement en rayon », ne jamais chauffer du plastique et remplacer toutes ses poêles en PTFE (polytétrafluoroéthylène, plus connu sous son nom de marque déposé, Teflon), un anti-adhésif qui a longtemps utilisé du PFOA, un PFAS interdit depuis 2020 en France.

L'expérience de Blandine Beauflis m'a convaincue, et j'ai décidé de retourner à la maternité Robert-Debré, dans le 19^e arrondissement de Paris, où mes enfants sont nés, pour participer à un atelier « *nesting* » (« faire son nid »), ouvert à tous, animé par deux cadres de l'hôpital formées par l'ONG internationale Women Engage for a Common Future. La branche française a formé, depuis 2008, plus de 900 professionnels de santé à cet atelier de santé environnementale.

Ce vendredi, on trouve Carole, une pédiatre, Véronique, une directrice de crèche, plusieurs auxiliaires de puériculture, dont Sabrina, Angéline, une étudiante cadre, Mariana, une élève sage-femme et Victoire, une patiente de la maternité dont le terme approche. Sur les tables de la salle du personnel a été rassemblé tout un petit bazar : moules à gâteau, bouteilles de lessive, shampoings, biberons, couches, lingettes, une planche à découper, des hochets et une tétine. « Un polluant en moins, c'est une chance en plus de rester en bonne santé. Tout compte », note Séverine Baron, sage-femme coordinatrice et formatrice, en invitant à se concentrer sur les produits du quotidien, ceux pour lesquels on peut réduire immédiatement l'exposition de la famille.

Chacune dessine schématiquement son domicile et essaye d'identifier quelle zone semble la plus polluée. Pour Angéline,

c'est la cuisine, qu'elle vient de refaire et « qui sent le neuf ». « C'est l'odeur des composés organiques volatils », lance Zohra Bouazza, cadre administrative de l'hôpital et formatrice. « D'ailleurs, moi, je me bats avec mes ados pour qu'ils ne portent pas leurs vêtements tout juste achetés », illustre Séverine Baron en évoquant les pesticides qui les imprègnent.

« Est-ce qu'il vaut mieux faire un gâteau soi-même avec un moule

Tefal ou donner des goûters industriels aux enfants ? », finit par lâcher Carole. Au bout de deux heures, Véronique a décidé de supprimer l'eau de Javel de sa vie, Carole, de s'attaquer à sa batterie de cuisine. Victoire, elle, comprend qu'elle s'est trompée en achetant du savon qui sent bon pour son futur nouveau-né. « Au supermarché, devant la multitude proposée dans les rayons, je me suis sentie seule et écrasée. Cet atelier me fait l'effet inverse, ça réorganise mes idées », se réjouit-elle. De retour à la maison, j'ai sorti la vieille poêle en fonte et parié devant mes enfants qu'on allait réussir les crêpes sans poêle antiadhésive. La première a terminé en charpie. La seconde a ressemblé à une crêpe. Et, d'un commun accord avec ma tribu, nous allons nous y tenir.

« Le plus efficace en matière de changement de comportement, c'est d'agir petit à petit »

Isabelle Delhon,
biologiste

INTIMITÉS

Mon père, ce taiseux

Beaucoup d'hommes ont transmis un modèle de masculinité sans mots jusqu'aux années 1980. Un vide que les nouvelles générations interrogent et remettent en question

Julien Chavanes

Mon enfance, c'est le silence. » Quand Philippe, 48 ans, plonge dans ses souvenirs et y fait apparaître son père, aujourd'hui mort, il voit des images, mais entend peu le son de sa voix. « Au moment des déjeuners, quand on entrainait dans la cuisine, on sentait tout de suite s'il était soucieux. C'était physique. Et on ne parlait pas. Ce silence, c'était un vrai poids. » Soixante-dix vaches et 250 hectares de terres situés dans le nord de la France : voilà ce qui pesait sur la cage thoracique du patriarche et empêchait les mots d'en sortir. « En semaine, il était sans cesse tourmenté par des sujets liés à la ferme qu'il n'exprimait pas, raconte Philippe. Ça s'ouvrait un peu le week-end, et encore. Pour les émotions, ça fait court... »

Accaparés par le travail, surtout après la révolution industrielle, les pères ont longtemps déserté la vie familiale. Conséquence : peu d'échanges avec leurs enfants et une difficulté globale à investir l'intimité, celle du foyer, comme la leur. « Pendant des années, le père, c'était juste une figure publique. Il n'y avait pas de figure privée du père », analyse Kevin Hiridjee, psychologue clinicien et psychanalyste, auteur de *Qu'est-ce qu'un père* (Fayard, 2024). « On a cru que les normes sociales étaient, au fond, paternelles. La masculinité devait être autoritaire, rigide, défensive. » Une masculinité encore très ancrée chez les pères de l'après-guerre et jusqu'aux années 1980. « Il y avait cette croyance, ce mythe, que les femmes étaient émotionnelles et qu'à l'inverse, les hommes devaient être stoïques », renchérit Philippe Roy, professeur et chercheur à l'École de travail social de l'université de Sherbrooke, au Canada, et spécialiste de la masculinité. « Le silence était alors un signe de moralité, de grandeur. Il s'est transmis de génération en génération. »

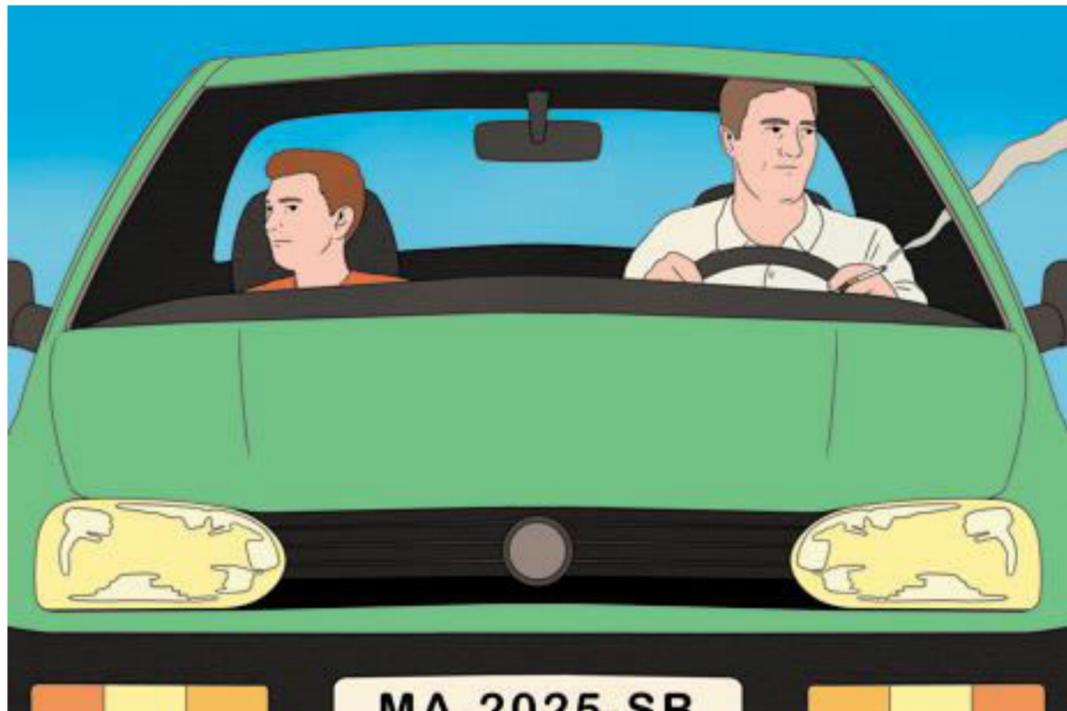
Un modèle reproduit par mimétisme, en creux, et de plus en plus questionné. Dans la très belle série britannique *Adolescence* (de Stephen Graham et Jack Thorne, diffusée depuis le 13 mars), qui connaît un grand succès sur Netflix, Stephen Graham interprète un homme de 50 ans bourru, mais aimant, tout en tension silencieuse, qui ne détecte pas le mal-être de son garçon de 13 ans, harcelé à l'école et avec lequel il a perdu le contact. Dans une scène poignante, il s'interroge : « Si mon père m'a façonné, comment j'ai façonné mon fils ? »

« J'ai appris l'attitude du garçon en observant l'attitude de mon père. J'ai longtemps cru qu'être un homme, c'était être comme lui », témoigne Mathieu, 47 ans, journaliste, fils d'un médecin très engagé à gauche. « Il a quelque chose de très sérieux, de rugueux, qu'il tient de son propre papa, militaire. Quand j'étais plus jeune, on échangeait sur les grands sujets, la philosophie, la géopolitique, l'histoire... mais sûrement pas sur l'amour, le sexe ou les problèmes du quotidien. D'ailleurs, pour moi, c'était quelqu'un qui n'avait pas de problème. »

Mathieu l'a longtemps regardé d'en bas, les yeux rivés sur le piédestal où il l'avait placé. « Il rayonnait. J'avais l'impression qu'il disposait des choses et des gens, qu'il manipulait littéralement la vie. Alors que, moi, j'avais plein de soucis du genre : "Vais-je pouvoir sortir avec Nathalie ?" "N'ai-je pas l'air trop con avec les fringues de mon frère ?" » Une stature qui en impose, mais ne permet pas de trouver des réponses, quand les longues discussions avec sa mère ne suffisent plus. « J'ai essayé de m'épancher quelquefois, mais ça n'a pas pris. Il avait un côté "la vie, c'est comme ça, ce n'est pas censé être agréable". Je le sentais dérangé par mes pleurs. »

« La difficulté des pères à partager leur intimité crée un manque chez les fils », analyse Noëlla Bugni-Dubois, créatrice du compte Instagram « Nos alliés les hommes » et qui propose, depuis 2021, des cercles de paroles pour hommes dans toute la France, par le biais de son collectif Nous sommes. Ils sont plus de 600 à être déjà venus s'y confier. « J'ai vu beaucoup d'entre eux évoquer un vide, là où devrait exister de la complicité. » Mathieu a mis du temps à identifier ce vide : « C'est aujourd'hui, avec le recul, que je me dis qu'il y a des choses dont j'aurais eu besoin de la part de mon père et que je n'ai pas eues. J'aurais aimé qu'il me donne des conseils. Mais il ne m'a jamais expliqué grand-chose. »

Pour Philippe, le vide a surtout été une chambre d'écho pour une phrase qui l'a marqué : « Mais qu'est-ce qu'on va faire de toi ? » Sa voix s'étrangle légèrement lorsqu'il la prononce à nouveau. « Je ne sais pas si mon père l'a dite tant que ça, mais, ce qui est certain, c'est que c'est resté. J'ai toujours ça en moi. » L'émotion affleure. Lui ne la re-



SIMON BAILLY

tient pas, contrairement à son géniteur. Après un parcours scolaire compliqué, Philippe s'engage dans des études agricoles en vue de reprendre l'exploitation familiale. Et, pour son père, ça change tout : « On a enfin pu communiquer. Sur des choses très techniques, en arpentant la ferme, pas forcément avec des mots, mais avec la terre, qui nous a aidés à nous parler. »

Si certains trouvent un langage pour faire exister la relation, d'autres n'ont pas cette chance. Dans la famille de Simon, qui n'a pas souhaité donner son nom, le silence paternel a tout écrasé. « Les conversations s'arrêtaient quand il rentrait à la maison », raconte ce danseur professionnel de 46 ans, qui vit à Marseille. « Il nous intimait de nous taire quand les sujets le gênaient. Il ne s'exprimait qu'avec des banalités, de la colère ou des blagues douteuses. » Parmi ces « blagues », il y en a une que Simon n'a pas oubliée : « Pendant un repas de famille, il a dit : "Moi, la future copine de Simon, je l'imagine avec des jambes poilues." C'est la seule fois où il a fait allusion à mon homosexualité. » Détaché, il considère aujourd'hui que cette distance a été sa chance : « J'ai été délaissé par tous les hommes de ma famille, qui ont considéré que j'étais différent d'eux. Tant mieux : ils ne m'ont pas transmis cette masculinité que je ne valide pas. » La cassure est nette. Quand on lui demande s'il se sait aimé par son père, Simon laisse passer quelques secondes, avant de répondre : « Je ne sais pas. »

« Le silence est le symptôme d'une grande insécurité », analyse Philippe Roy. C'est la crainte d'être jugé non conforme. On appelle ça « la police du genre », une forme de surveillance sociale entre hommes. Et ça fait des dégâts : « Plusieurs études ont démontré que ceux qui adhèrent davantage à la masculinité traditionnelle, c'est-à-dire le contrôle émotionnel, la poursuite du statut social, la prise de risque, la primauté du travail, etc., sont plus à risque de dépression et d'idées suicidaires, explique M. Roy. À l'inverse, ceux qui s'éloignent trop du modèle subissent davantage de violence et de harcèlement. On se retrouve donc dans un corridor de genre beaucoup trop serré. »

Ne pas parler, c'est aussi ne pas dire ce que l'on est. « Beaucoup de fils ont le sentiment de ne pas avoir rencontré leur père », éclaire Kevin Hiridjee. Il y a une sensation d'étrangeté qui domine la relation. Mathieu évoque ainsi le « mystère » qui entoure son père, tandis que Simon parle, lui, d'un « cloître » dans lequel le sien est enfermé.

Dans l'indicible se cachent parfois des traumas qui demeurent inaccessibles pour les enfants. Majid, 52 ans, professeur de théâtre à Paris, ne connaît qu'une moitié de son papa : la partie française. « Je ne sais rien de sa première vie, en Algérie. Il a quitté son pays de naissance après la guerre, en 1962, et ne m'a rien transmis de cette culture. Il en a fait une sorte d'omerta, comme s'il voulait effacer ses traces. »

Majid a grandi en Normandie, en pensant longtemps être « 100 % français ». « C'est le racisme ordinaire, que j'ai subi assez tôt, qui m'a forcé à admettre que ce n'était pas le cas. » Une violence incompréhensible pour lui, à laquelle il trouve une réponse... extrême. À l'adolescence, il réussit l'exploit d'intégrer une petite bande de militants d'ultradroite. Chaussures coquées, bombers : tout y est, y compris les bastons avec les antifas. Pour ses potes de l'époque, il est « le bougn's » (le bougnoule). « J'en prenais plein la gueule, mais c'était affectueux. En apparence, en tout cas », dit-il avec un sourire ironique.

Une rébellion qui échappe alors à son père, happé par le travail. « Quand il rentrait du boulot, avec la ride du lion bien marquée entre les deux yeux, on s'arrêtait de respirer. La télé était toujours allumée, c'était une bonne manière d'éviter toute communication. » Majid décrit le côté « très masculin », « sévère », la « main un peu leste » de son père, tout en assurant qu'il n'a jamais douté de l'amour de celui-ci. En grandissant, il finit par comprendre pourquoi il n'a eu qu'une moitié du puzzle paternel : « Je pense qu'il avait peur que nos origines nous portent préjudice, et il a voulu nous protéger, peut-être maladroitement. »

Et les mères, dans tout ça ? La plupart ont subi, elles aussi, le mutisme de leur conjoint. Mais avec une dimension supplémentaire : « Elles sont souvent les seules confidentes de ces hommes qui ont peu de relations sociales. Ça augmente leur charge mentale », analyse Philippe Roy. L'émancipation féministe des années 1960-1970 a cependant déclenché une émancipation masculine, plus tardive, inégale selon les milieux et les territoires, mais bien réelle.

« Il y a eu un basculement dans les années 1980 », confirme Kevin Hiridjee. La place de l'enfant a considérablement changé, et les pères ont commencé à jouer un nouveau rôle. Les « papas » sont apparus. C'est un mot qui n'était pas du tout utilisé il y a trente ou quarante ans. On pourrait se dire que ces « nouveaux papas » n'ont pas de modèle, et certains se sentent un peu perdus. Mais il ne faut pas les victimiser : c'est, au contraire, une chance formidable de pouvoir construire leur propre modèle, sans normes préétablies ou de formes rigides héritées. » A condition qu'ils s'emparent réellement du sujet : une étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques pu-

blée en 2024 révèle que 46 % des femmes déclarent s'occuper majoritairement des activités consacrées aux enfants, contre... 6 % des hommes.

Les mères ont aussi, et peut-être surtout, inspiré leurs fils. C'est auprès de la sienne que Jean-Marc, 48 ans, bibliothécaire à Angers, a trouvé des ressources pour être lui-même : « Elle m'a biberonné aux analyses féministes et m'a appris très tôt à ne pas rejeter mes émotions. Je pleure très facilement, de joie ou de tristesse, et j'en suis fier. Avec ma mère, je peux totalement être qui je suis. Alors que, pour mon père, je suis un ovni. »

Ses parents ont divorcé quand Jean-Marc était jeune et il a passé une partie de son enfance chez son père. Une séparation que les deux hommes n'ont quasiment jamais évoquée : « Il a gardé sa douleur pour lui. Pourtant, je sais qu'il ressent des choses, mais c'est comme s'il en avait honte. Toute ma vie, j'ai voulu qu'il soit différent. Qu'il m'aime. De façon inconditionnelle. Mais je sens bien que je lui fais trop penser à ma mère et ça le terrifie. » Des interrogations sur la masculinité qui ont mené Jean-Marc jusqu'aux cercles de parole organisés par Noëlla Bugni-Dubois, où il s'est senti un peu moins seul. Mais c'est surtout auprès de ses deux filles qu'il a trouvé de l'apaisement : « Je les couvre de câlins et de mots d'amour. Elles savent qu'on peut parler de tout. Je suis très heureux de ce que nous vivons ensemble. »

Pour beaucoup d'hommes, l'arrivée d'un enfant est vécue comme un moment de révélation et de réconciliation. La paternité jette une lumière crue sur ce qu'ils ont eux-mêmes vécu et leur permet, s'ils le peuvent, de faire les choses différemment. Majid élève son fils de 4 ans dans une grande douceur : « C'est ma revanche sur la vie », dit celui qui n'éprouve aucune colère, un sentiment qu'il veut tenir loin de lui. « J'ai pardonné. » En vieillissant, son père s'est ouvert et développe une belle relation avec son petit-fils. Il se met même à parler avec l'épouse de Majid, notamment de cette autre moitié de lui, restée en Algérie.

Philippe a perdu son père très emporté par la maladie, il y a quelques années. Mais les mois qui ont précédé sa disparition ont permis un rapprochement : « A la fin de sa vie, sa confiance était totale. Enfin, tout ce que je faisais était bien. » Philippe a, aujourd'hui, deux fois plus de terres et de bêtes que n'en avait son père. S'il pouvait le faire revenir, que lui dirait-il ? « Rien. Je l'emmènerais à la ferme et à regarder ensemble tout ce qui a été accompli. »

Simon, lui, se demande s'il aura des occasions de réconciliation : « Quand ma mère est décédée, j'ai pu faire mon deuil normalement. Elle m'aimait, je l'aimais, tout avait été dit. Mais quand je pense à la mort de mon père, je suis pris d'une immense angoisse. Je vais perdre quelqu'un que je ne connais pas... » Quand on lui demande s'il nous autoriserait à échanger avec son père, sa voix s'emballa : « Ho ! Non, non, non... Il refusera... Mais, en même temps, ce serait fantastique. » Et après un temps d'hésitation : « Je peux lui demander... » Mais, quelques jours plus tard : « Je suis désolé, c'est une situation que je ne souhaite pas créer. »

Mathieu, lui, a tenté sa chance avec le sien, mais il a reçu une fin de non-recevoir : « Je lui ai proposé de témoigner, mais il estime qu'il n'a rien à dire. Taiseux un jour... » Nous n'avons pu échanger avec aucun des pères des hommes sollicités pendant la réalisation de cet article. Preuve que le sujet reste sensible.

Tous nos témoins en sont pourtant certains : quelque chose est en train de changer. « C'est comme si nous suivions un chemin », veut croire Mathieu. « Mon père était moins silencieux que son propre père, je le suis moins que lui et je pense que mes fils le seront encore moins que moi. » Une avancée nécessaire pour contrer les discours masculinistes qui sévissent aujourd'hui sur les réseaux sociaux et séduisent les plus jeunes. « On a besoin de cette révolution des pères et on peut en attendre beaucoup. C'est un motif d'espoir », s'enthousiasme Kevin Hiridjee. Une autre libération, à portée de voix. Simon en est convaincu : « Il est temps de rompre la chaîne. »

Les prénoms de Philippe, Mathieu, Majid et Jean-Marc ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des témoins.

« MON PÈRE ÉTAIT MOINS SILENCIEUX QUE SON PROPRE PÈRE, JE LE SUIS MOINS QUE LUI, ET MES FILS LE SERONT ENCORE MOINS QUE MOI »

Mathieu, 47 ans, journaliste



VOYAGE

Vous aimez Klee, vous aimerez Berne

Julien Thèves

Enserrée dans une boucle de l'Aar, quadrillée de rues à arcades et bâtie uniformément de grès vert, la « ville fédérale », où siège le Parlement helvétique, fait songer à la structure d'une abstraction de Paul Klee (1879-1940), né à une dizaine de kilomètres de là, de père allemand et de mère suisse.

Des caves voûtées, que l'on atteint par une volée de marches raides (et où se dissimulent bars et restaurants), confèrent à la ville un aspect cryptique, à l'instar d'œuvres de Klee aux signes mystérieux. Enfant, le petit Paul suit de son crayon les veinures du marbre sur les tables du café-restaurant de son oncle Ernst Frick (1881-1956), aujourd'hui un établissement italien, le Della Casa.

Tirillé entre le violon et le dessin, le jeune homme se forme aux Beaux-Arts de Munich, fraie

avec les avant-gardistes de l'époque (symbolistes, expressionnistes, surréalistes...) et fait carrière en Allemagne. « *A Berne, je peux devenir rat de bibliothèque et maître d'école, mais nom de Dieu, pas artiste!* », écrit-il à son père. L'exil sera profitable.

Exposé tant à Berlin qu'à Paris ou à New York, il devra pourtant retourner en Suisse en 1933 à l'avènement du nazisme. Représentant de l'art « dégénéré » (une de ses toiles d'inspiration cubiste est actuellement visible à l'exposition sur ce thème, au Musée Picasso, à Paris, jusqu'au 25 mai), selon l'appellation officielle du régime, il se replie sur son appartement du quartier de l'Elfenau et meurt sept ans plus tard.

Au Kunstmuseum de Berne, qui abrite la collection du mercier Hermann Rupf (1880-1962), client assidu du marchand Daniel-Henry Kahnweiler (1884-

1979), on prend une leçon de peinture devant les Klee de petit format, mais si beaux. « *Il travaillait un peu comme un jardinier, laissant certaines œuvres longtemps en jachère avant de les reprendre* », énonce l'historien d'art Michael Krethlow. Le *Luftschloss* (« château en Espagne ») de 1922 est comme un tapis parsemé de hiéroglyphes. *Kameraden wandern* (« camarades en randonnée », 1939) évoque l'art pariétal et *Kopf (vor dem Erwachen)* (« visage avant le réveil », 1929) pourrait être de Modigliani. « *Il avait le génie des titres: Über Wasser [“sur l'eau”, 1933] suggère des insectes gracieux marchant sur un étang.* » En 2005, une partie de la collection du musée de la ville a été transférée au Zentrum Paul Klee, un bâtiment de Renzo Piano édifié sur les hauteurs de l'agglomération.

Le bus n° 12 quitte le centre-ville pour gravir la colline et, au loin, les sommets enneigés



Ci-contre, une vue de Berne. BERN WELCOME
Ci-dessus, Paul Klee, sa femme, Lily, et leur chat, Bimbo, à Berne, en 1935. FEE MEISEL / ZENTRUM PAUL KLEE, BERN

TROIS AUTRES RAISONS D'Y ALLER

POUR LE CENTRE HISTORIQUE

Classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, la vieille ville est jalonnée de fontaines ornées de personnages de la Renaissance. Sur l'une d'elles, un chevalier est épaulé par un ours, emblème de la ville. La collégiale, plus haut clocher de Suisse, comporte un tympan médiéval représentant le Jugement dernier.

POUR ALBERT EINSTEIN

Né la même année que Paul Klee (et violoniste comme lui!), le physicien helvético-américain Albert Einstein élabora sa théorie de la relativité à Berne. Dans une rue à arcades, son petit appartement se visite, tel qu'au début du siècle. Au Musée d'Histoire, 1 000 mètres carrés sont consacrés à la vie et aux découvertes du génie par le biais de nombreux objets, films et animations.

POUR LA NATURE ENVIRONNANTE

La campagne est toute proche. En empruntant le funiculaire du Gurten depuis le quartier de Wabern, on atteint les chemins de randonnée, à 858 mètres d'altitude. Une Suisse de carte postale se révèle. On peut suivre aussi les pistes cyclables du Ruban vert, qui ménagent divers panoramas (lac, forêts...). Les fermes bernoises tout en bois avec leurs énormes toits en croupe sont une autre image idyllique du pays.

Y ALLER

Berne est à environ quatre heures et quinze minutes de Paris en TGV via Bâle. On monte ensuite dans le train local. Paris-Bâle, à partir de 42 € l'aller simple. Sncf-connect.com
Bâle-Berne, à partir de 21 € l'aller simple. Sbb.ch

OÙ DORMIR ?

Hypercentral, l'hôtel Bären (toujours les ours!) est parfaitement confortable et accueillant. Schuplatzgasse 4. A partir de 220 € avec petit déjeuner. Baerenbern.ch/fr

OÙ MANGER ?

Dîner dans l'une des caves de la vieille ville, à l'impressionnant plafond voûté, a beaucoup de charme. Le Klötzlikeller propose des plats locaux comme le Suure Mocke (rôti mariné) ou le foie de veau aux oignons, que l'on peut accompagner de chasselas (blanc) ou de pinot (noir) vinifiés dans le canton de Berne. Gerechtigkeitsgasse 62. Plats à partir de 28 €. Tous les soirs, sauf le dimanche et le lundi. Kloetzlikeller.ch

OÙ BOIRE UNE BIÈRE ?

Berne est la capitale suisse de la bière. On y compte près de 200 microbrasseries! En poussant la porte de Die Taube, on peut tester la Felsenau Bärni, une bière brune locale titrant 9°. Ou même un cocktail de bière et d'Aperol... Rathausgasse 50. Bière à partir de 6 francs suisses (6,40 €). Tous les jours, sauf le dimanche. Dietaube.ch

apparaissent. Les trois cimes de l'horizon bernois ont l'air proches: l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau tutoient les 4 000 mètres. Leur sinuosité fait écho à l'ondulation de métal qu'a voulue l'architecte italien pour abriter la plus grande collection de Klee au monde.

Quelque 80 œuvres majeures sont exposées au fil d'un parcours chronologique. Un dessin réalisé à l'âge de 11 ans représente Berne dominée par un pont au-dessus de la rivière. *Junger Proletarier* (« jeune prolétaire », 1919), dans le style expressionniste, est particulièrement émouvant. Klee compose aussi de petites abstractions vibrantes où l'on devine une architecture, des personnages, un paysage... Ses *Drei Türme* (« trois tours ») de 1923 ne sont telles que parce que l'artiste rompt la symétrie de la grille en figurant des triangles en haut de la toile. Il se veut parfois facétieux. Son *Friedhof* (« cimetière ») de 1939 avec croix et cyprès devient une tête en basculant à 90 degrés.

A la fin de sa vie, l'homme s'autorise de plus grands formats. Les couleurs éclatent comme dans ses *Riesen-Pflanzen* (« plantes géantes ») de 1940. Jusqu'au 1^{er} juin, le Zentrum Paul

Klee consacre une partie de son accrochage aux rapports de Klee avec la musique. Ayant épousé la pianiste Lily Stumpf, le peintre cherchait les liens secrets avec les arts plastiques (certaines œuvres évoquent des partitions).

Son gramophone et ses disques sont là, ainsi que des tableaux inspirants: un *Musiker* (« musicien ») de 1937 semble jouer de la batterie, les mouvements de baguette d'un chef d'orchestre deviennent des *Segelschiffe* (« bateaux à voile ») en 1927.

Paul Klee repose désormais au cimetière de la Schosshalde, juste à côté du musée, avec les Alpes au loin: « *Ici-bas, je ne suis guère saisissable, car j'habite aussi bien chez les morts, que chez ceux qui ne sont pas nés encore* », dit l'épithaphe.

Kunstmuseum. Hodlerstrasse 8. Tous les jours, sauf le lundi, 24 francs suisses (CHF), soit environ 25,50 €. Kunstmuseumbern.ch
Zentrum Paul Klee. Monument im Fruchtländ 3. Tous les jours sauf lundi, 20 CHF. Zpk.org/fr

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'office du tourisme de Berne.



« L'Agence » : ultrariches en quête de biens « exclusifs »

Magali Cartigny

« challenge » pour vendre, de New York à Marrakech, de l'Asie à l'Amérique du Sud, en passant évidemment par Paris, des biens d'exception (meubles compris) pour sa clientèle de millionnaires cosmopolite, entre l'anniversaire de la mamie, le mariage du cadet et un déjeuner avec le chef Raoni. Olivier, le patriarche, est membre de l'association Forêt vierge, qui soutient les peuples d'Amazonie, histoire de compenser le farineux bilan carbone de la famille, qui compte les distances en heures de vol.

Un programme qui a le mérite de donner au commun des mortels une certaine idée du luxe et de cet univers parallèle des ultrariches, dont on observe le mode de vie, fasciné comme devant un documentaire animalier. Un monde où les hommes sont en majorité investisseurs (comprendre rentiers) ou entrepreneurs dans la finance, l'hôtellerie ou la cybersécurité. On trouve aussi quelques célébrités: sportifs de haut niveau (Tony Parker), acteurs (Fabrice Luchini), voire DJ. Les femmes, elles, sont mannequins, créatrices de mode, directrices artistiques et expertes en *brand marketing* – on trouve toutefois une violoncelliste et une docteure en pharmacie.

Les budgets des acquéreurs oscillent entre 3 millions et 15 millions d'euros, avec des pics à 34 millions, voire à 180 millions. Pour satisfaire cette clientèle hors norme (« *Notre passion, c'est d'acheter des hôtels particuliers* », dit un couple),

en quête d'un pied-à-terre à Rio, ou d'une résidence secondaire à Londres, qui déménage d'un pays à l'autre, voire partage sa vie entre deux continents, la famille Kretz doit déployer une armada d'arguments et de prestations. Qui laissent pantois le pauvre propriétaire d'un T2 (le locataire, n'en parlons pas). Cave à vin de 80 mètres carrés avec cloison vitrée qui donne, tel un aquarium, sur l'intérieur de la piscine; murs en ébène de Madagascar; îlot central en marbre de Patagonie et baignoire en granit de Chine... Ici a vécu Auguste Renoir, là Antonio Banderas, plus loin la famille Grimaldi. La plupart des habitations ont été conçues et décorées par des architectes prestigieux. La plupart des futurs proprios s'en fichent, ils vont tout casser.

Plusieurs critères réunissent ces clients exigeants: le besoin d'espace (une salle à manger de 30 mètres carrés est un « couloir »), de pièces qui n'existent pas dans la vraie vie (« *Quand on reçoit du monde, c'est mieux d'avoir une arrière-cuisine pour les employés* »), et surtout de hauteur sous plafond (« *Pour nous, c'est super important d'avoir au moins 5 mètres* »).

On s'était donc dit, à l'annonce du nouveau programme de la famille intitulé « L'Agence, nouvelles destinations », proposant des « expériences exclusives » de location de vacances, que l'on pourrait peut-être dénicher un plan pour cet été: 20 000 euros la semaine pour

cette villa sur l'île de Cavallo (Corse-du-Sud) ou cette demeure à Hossegor (Landes), c'est donné. Mais, comme le précisait Martin Kretz, lundi 7 avril, dans « C à vous » sur France 5, devant une Anne-Elisabeth Lemoine quelque peu perplexe face à cette « maison » de 900 mètres carrés avec deux piscines et un golf à l'île Maurice, l'important, « c'est de faire rêver ».

Dans *The White Lotus*, c'est en substance ce qu'explique la mère de famille, l'icône Parker Posey, à sa fille en pleurs lors de leur dernier jour de vacances en Thaïlande, dans l'épilogue de la saison 3 (attention, spoiler). La jeune femme culpabilise, face à l'injustice du monde, de ne pas être capable de renoncer à sa confortable existence d'enfant gâtée – elle prévoyait d'aller vivre un an dans un monastère bouddhiste. Cette volte-face fait le grand bonheur de sa mère sous cachets, qui lui donne cette leçon de vie: « *On a de la chance, c'est vrai. Le mieux que l'on puisse faire, c'est d'en profiter, sinon ce serait une insulte aux milliards de gens qui rêvent de vivre comme nous.* » Avis aux amateurs, à Phuket, la villa de Gary, personnage récurrent de la série, peut être louée 13 000 euros la nuit.

Sur les rives enchanteresses du lac de Côme, en Italie, un couple débarque sur un ponton donnant sur un domaine privé luxuriant. On s'attendrait presque à voir le personnel de maison en rang d'oignons agiter une main discrète et afficher un sourire circonstancié pour les saluer. A la manière du staff d'un exotique hôtel de luxe qui accueille au débarcadère ses riches clients étrangers dans la série d'anthologie *The White Lotus* (OCS), satire de l'élite américaine en particulier et de la perte de sens occidentale en général. Ici, le couple fortuné n'est pas fictif et vient visiter un palais Renaissance de 1 300 mètres carrés (14 millions d'euros), accompagné par Martin Kretz, nouvelle vedette de l'immobilier cathodique, qui, avec ses parents et ses trois frères, a inventé un concept porteur: mêler deux passions françaises a priori incompatibles; la télé-réalité et l'immobilier. En s'appuyant sur deux piliers, soit la famille et le luxe.

Ainsi, depuis cinq saisons sur TMC, le clan Kretz, installé dans leur maison-agence de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), se

Leur vie en tant qu'œuvre d'art n'aura duré que vingt-quatre heures. Le 1^{er} mars, la cage des trois porcelets exposés par l'artiste danois Marco Evaristti dans le cadre de l'exposition « And Now You Care? » (« et maintenant, tu t'en soucies? »), à Copenhague, a été retrouvée vide. L'artiste avait pour projet de laisser les porcelets mourir de faim sous les yeux des spectateurs, afin d'alerter sur les conditions de vie des porcs dans les élevages au Danemark. Heureusement pour les porcelets, un « commando » anonyme les a libérés dans la nuit.

Une libération qui a été accueillie avec soulagement par les associations de protection animale. Celles-ci se sont montrées en effet peu sensibles aux arguments de l'artiste, qui affirme avoir voulu provoquer une prise de conscience du public. « Nous comprenons les intentions de Marco Evaristti, mais il n'est pas acceptable de dénoncer un acte cruel en en commettant un », a ainsi affirmé Gitte Buchhave, directrice de l'antenne danoise de l'organisation internationale World Animal Protection. Il faut dire que l'artiste n'en était pas à son coup d'essai : en 2003, il avait exposé des poissons rouges nageant dans des mixeurs, que le spectateur était libre d'actionner en appuyant sur un bouton ou non.

L'utilisation d'animaux vivants dans l'art contemporain n'est pas nouvelle. Une des premières du genre remonte à 1969 : l'artiste Jannis Kounellis (1936-2017) avait exposé 12 chevaux dans une galerie, à Rome. En 1974, dans une performance célèbre intitulée *I Like America and America Likes Me* (« j'aime l'Amérique et l'Amérique m'aime »), l'artiste allemand Joseph Beuys (1921-1986) s'enfermait pendant trois jours avec un coyote, dans une cage exposée dans une galerie. En 1993, dans son œuvre *Theater of the World*, l'artiste chinois Huang

En 2018, au Musée d'art contemporain de Lyon, une vidéo dans laquelle apparaissaient des poulets en flamme a dû être retirée

Yong Ping (1954-2019) faisait cohabiter dans une cage des insectes, des lézards et des criquets, qui allaient finir par s'entre-dévorer, dans une mise en scène de la violence du monde. En 2012, le Britannique Damien Hirst exposait à la Tate Modern de Londres une salle remplie de papillons, pour l'œuvre *In and Out of Love*. Selon le musée, près de 9 000 papillons seraient morts pendant l'exposition, ceux-ci devant être renouvelés très régulièrement du fait de leur forte mortalité dans un endroit clos.

Et aujourd'hui? Il est fort probable que ces installations ne pourraient pas avoir lieu. Comme le prouve le récent échec de Marco Evaristti, et la libération éclair des porcelets, il semble que le monde de l'art, qui a longtemps fait la part belle à la provocation, tient de plus en plus compte de la sensibilité accrue du public à la cause animale. Au risque de s'autocensurer, y compris lorsque aucune maltraitance envers les animaux n'a eu lieu dans la réalité.

En 2018, lors de sa rétrospective au Musée d'art contemporain de Lyon, le Français Adel Abdessemed a été ainsi contraint de retirer une vidéo intitulée *Printemps* dans laquelle apparaissaient des poulets en flammes. Devant l'indignation des visiteurs, le musée a été obligé d'enlever l'œuvre en regrettant « le procès parfaitement injuste qui est instruit contre Adel Abdessemed, alors que l'artiste est profondément engagé dans la défense de l'animal ». En effet,

aucun poulet n'a été brûlé pour la vidéo : les volatiles ont été aspergés d'un produit inoffensif couramment utilisé pour les scènes d'incendie au cinéma, qui donne l'illusion du feu. L'artiste, qui voulait alerter sur la souffrance animale, a ainsi vu la cause qu'il défendait se retourner contre lui, le faisant passer à son tour pour un bourreau.

On mesure l'ironie de la situation : du fait de ces polémiques récurrentes, les artistes n'ont plus la possibilité de dénoncer la violence envers les animaux en mettant celle-ci en scène de manière métaphorique. Une partie de plus en plus importante du public rejette non seulement la mise en scène de la souffrance animale, mais le principe même d'utiliser des animaux vivants, comme le montrent les réactions souvent outrées suscitées par ces installations. Ainsi, le Belge Wim Delvoye a-t-il été au centre de nombreuses polémiques tout

AU BESTIAIRE!

De l'art, mais plus avec du cochon

Les œuvres qui mettent en scène de véritables animaux suscitent de plus en plus le rejet du public

Marjorie Philibert



GUILLAUME BLOT POUR « LE MONDE »

au long de sa carrière. Depuis 1997, l'artiste tatoue des porcelets sous anesthésie, qu'il élève ensuite dans une ferme. Les tatouages sont variés : un logo Louis Vuitton, un personnage de Walt Disney, une Harley-Davidson... Même si les cochons n'ont pas souffert lors du tatouage, il est régulièrement accusé par des associations de protection animale de manquer de respect aux animaux.

Selon lui, ces attaques nuisent à la liberté de création de l'artiste : « J'ai choisi le cochon, car c'est un animal hautement symbolique dans de nombreuses cultures. Pour les juifs et les musulmans, il est impur, alors qu'en Asie il porte bonheur. En Occident, il a longtemps été tout en bas de l'échelle, le prolétaire du monde animal. Pour toutes ces raisons, je trouvais intéressant de tatouer sur son dos des représentations qui symbolisent ce que nous projetons sur lui. » Mais il précise au Monde que son travail ne dérange pas toutes les cultures de la même façon : « Quand j'ai exposé les cochons en Chine, j'ai été convoqué par les autorités. Je pensais qu'ils allaient m'accuser de maltraitance, mais non. Ils étaient choqués parce qu'il y avait un cochon qui avait un portrait de Lénine tatoué sur le dos! Pour eux, le symbole politique était plus dérangeant que le ressenti de l'animal. »

De fait, il semble que l'effondrement du vivant et le rejet de l'anthropocentrisme aient grandement modifié notre rapport à la représentation des animaux. Joshua de Paiva, docteur en philosophie de l'art et en esthétique, confirme : « Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, que le sociologue Baptiste Morizot a appelée celle de la "crise de la sensibilité au vivant". La problématique écologique et l'extinction massive d'un grand nombre d'espèces de la biodiversité sont venues questionner notre rapport aux autres animaux. »

Néanmoins, malgré le bien-fondé de cette prise de conscience, le chercheur nous invite à nuancer notre regard et à tenir compte davantage des intentions de l'artiste : « Lorsque la question éthique prend toute la place au détriment des autres lectures, elle limite notre pouvoir réflexif. Je pense que, face à une œuvre, surtout lorsque la souffrance animale est exprimée de façon fictive, il est essentiel de prendre ses distances, afin de ne pas passer à côté du message de l'œuvre, qui peut être précisément de nous questionner sur notre rapport à la nature. »

Ainsi le plasticien français Pierre Huyghe invite-t-il régulièrement le public à s'immerger dans des espaces où évoluent différents insectes, abeilles, araignées ou mouches. « Concernant le travail de Pierre Huyghe, par exemple, des gens se focalisent sur la question de l'utilisation des mouches contre leur gré, alors que, dans la vraie vie, ils n'ont aucun scrupule à les chasser ou à les tuer, analyse Joshua de Paiva. Pour moi, ce qui est intéressant dans ce contexte, c'est la rencontre entre le visiteur et des espèces sur le plan sensible, qui est susceptible de transformer notre regard. » Que le lecteur se rassure : aucun animal n'a été maltraité pour les besoins de l'écriture de cet article.

ACTU-HAIKU

Quatre fromages

Nicolas Santolaria

Composé à partir de la titraile de la presse papier, ce cut-up transforme les événements journalistiques en matière poétique. Cette semaine, un poème inspiré par « Le Point » et « L'Express » datés du 3 avril 2025



UN APÉRO AVEC...
THÉODORA

A 21 ans, la chanteuse de «Kongolese sous BBL», qui mélange rythmes afro-antillais et pop française, est nommée dans quatre catégories à la cérémonie des Flammes, qui aura lieu le 13 mai. Confessions devant un butter chicken



Théodora, au restaurant Chez nous, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 27 mars. TERENCE BIKOUMOU POUR «LE MONDE»

«Ma musique, c'est celle de toutes les diasporas»

Stéphanie Binet

Quand Théodora, chanteuse de 21 ans, nous donne rendez-vous dans le «9-3» pour son apéro, on jubile. Adieu brasseries à l'ambiance feutrée, restaurants chics des beaux quartiers parisiens. Enfin le ti punch, les ailes de poulet marinées, les sonos des camions antillais... Avec l'autrice du *Kongolese sous BBL* (certifié disque de platine) et sa mixtape *Bad Boy Lovestory*, qui télescope drum'n'bass anglaise et pop à la Juliette Armanet, amapiano sud-africain et bouyon antillais, on était sûr que le rhum gingembre allait couler à flots. Eh bien non. Le rendez-vous est bien pris au cœur de la capitale du «Seine-Saint-Denis style», mais dans un restaurant de grillades pakistanaïses : pas d'alcool au menu, mais des jus de fruits. Pas de clips de dancehall sur l'écran TV, mais une version moderne de la musique de Nusrat Fateh Ali Khan.

Si la jeune femme, qui descend tout juste d'un taxi, a bien fixé le rencard à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), c'est parce que Chez nous (le nom du restaurant, ça ne s'invente pas) était son QG quand elle enregistrait sa mixtape, sa «carte de visite, la consécration de [ses] expérimentations», dit-elle, et celui où elle dinait aussi avec son ancien amoureux, artiste comme elle et avec qui elle a connu toutes les galères des débuts. Celle qui n'hésite pas à montrer ses formes et qui chante avec malice «*Mes gros seins me font souvent mal au cou*» est en fait très romantique.

Habillée d'un leggings rose et d'un tee-shirt lacéré qui laisse entrevoir sa poitrine «*pas si grosse que ça*», fait-elle remarquer, Théodora commande un butter chicken, le même plat qu'elle prenait avec son ex-copain : «*Bad Boy Lovestory, ça parle de ma relation avec cette personne, et donc je trouvais que ça faisait sens de venir ici. C'était un de mes restaurants préférés avant.*» Avant le succès, avant les concerts complets de sa tournée (comme ceux des 16 et 17 avril au Cabaret sauvage, à Paris), avant les nominations à la cérémonie des Flammes, qui récompensera, le 13 mai, les artistes du rap et de ses tendances à La Seine musicale, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Pour cette dernière, elle est nommée pour «*La Flamme Spotify de l'album de l'année*», «*La Flamme de l'album nouvelle pop*», «*La Flamme de la révélation féminine*» et «*La Flamme de la cover d'album de l'année*». Elle en est très fière. «*Ma musique ressemble à celle qu'écoute la jeunesse française, qui passe de Juliette Armanet à Booba. C'est la musique de toutes les diasporas qui dansent sur tout dans les soirées.*»

En revanche, depuis quelques mois, elle n'est plus avec son petit ami : «*On s'était quittés une première fois avant que ça marche, résume-t-elle, et on s'est remis ensemble pile au moment où le succès est venu. Juste un peu, et après, on s'est requittés... De mon point de vue, j'ai senti une difficulté, un déséquilibre qui venait de la manière dont les gens traitaient notre relation quand on était en public. Même en le faisant sur le ton de la blague, on nous disait : 'Ah, c'est elle qui porte la culotte !' Eux pensaient me mettre en valeur, alors que c'était juste la preuve qu'ils n'avaient toujours pas normalisé le fait qu'une femme puisse avoir plus de succès qu'un homme. Cette blague ne faisait du bien ni à moi ni à lui. En plus, la musique, c'est un truc imprévisible, il aurait pu très vite me rattraper...*»

Ce n'est pas la première fois qu'elle quitte tout pour sa passion, la musique. La première fois, c'étaient ses études, «*une prépa à Vannes pour entrer à l'École normale supérieure*». Elle est arrivée à Paris à 17 ans et a trouvé un appart à Saint-Denis, où les loyers sont moins chers. Elle ne l'a toujours pas quitté. Ses moments de loisirs, elle les garde pour la lecture et les anime japonais. Elle revient d'une expédition en librairies, à Présence africaine et à L'Harmattan, à Paris. Elle a acheté *De la musique aux émotions. Une exploration philosophique*, de Sandrine Darsel (Presses universitaires de Rennes, «*Esthethetica*», 2010) et *La Musique et les heures*, de Vladimir Jankélévitch (Seuil, 1988) : «*En ce moment, j'essaie de lire plus de théories musicales*, dit-elle. *J'ai aussi pris Nègre je suis, nègre je resterai* [Albin Michel, 2005], *d'Aimé Césaire* [entretiens avec Françoise Vergès]. Et *Communism. Aimer en féministes* [Armand Colin, 2022], *de bell hooks*.»

Pour arriver à l'heure à notre rendez-vous, elle a commandé un taxi, «*son mini-engagement politique*», dit-elle : «*Les chauffeurs sont mieux payés et ont une*

meilleure couverture sociale que les VTC. J'essaie de faire un peu les deux, car quand je commande chez Uber, j'encourage aussi ceux qui ne peuvent faire que ce métier.»

Lili Théodora est née le 23 octobre 2003 à Lucerne, en Suisse, de parents congolais. Le long parcours de sa famille «*globe-trotteuse*» est celui de migrants en quête d'une vie meilleure : «*Mon père a grandi dans les quartiers pauvres de Kinshasa*, raconte-t-elle. *Il a été diplômé de médecine à 43 ans. Ma mère vient d'une famille éduquée mais peu aisée. Ma grand-mère maternelle était prof de français, mon grand-père était opposant politique sous les régimes de Mobutu et de Kabila.*»

Ses parents quittent Kinshasa en 1997, à la faveur d'un programme militaire mis en place sous le régime de Mobutu qui permettait aux Congolais de partir étudier à l'étranger : «*Mon père, explique-t-elle, s'est alors engagé dans l'armée pour essayer de devenir médecin. Arrivé en Grèce, il y a eu la chute du pouvoir, et mes parents se sont retrouvés un peu livrés à eux-mêmes. Ensuite, ils sont passés d'un pays à un autre.*» Après la Grèce, son père poursuit ses études de médecine en Suisse, en France, installe sa petite famille en banlieue parisienne, de Mitry-Mory (Seine-et-Marne) à Groslay (Val-d'Oise), l'emmène à La Réunion, puis revient à côté de La Rochelle, à Saint-Jean-d'Angély et enfin Rennes, où Lili Théodora, lycéenne, enregistre son premier morceau grâce à un de ses deux frères, Jeez Suave : «*Il avait un son sur lequel ses copains rappeurs ne voulaient pas poser, se rappelle-t-elle. Je chantais depuis toujours, j'ai essayé, il a adoré.*»

Pour nous faire comprendre la précarité dans laquelle vit sa famille, elle explique qu'avant la naissance de ses petites sœurs ils habitent à cinq dans un studio. «*C'est quand ma sœur naît, en 2012, se rappelle-t-elle, que mes parents commencent à avoir une situation financière un peu plus stable.*»

Son souci d'excellence, elle le tient de là, de ses années à être la seule petite fille noire de l'école en Charente-Maritime ou en Seine-et-Marne. Elle aussi a rêvé d'être Michelle Obama. Elle essaie aujourd'hui de s'enlever cette pression : «*Il faut apprendre à vouloir réussir pour soi en tant qu'individu. Et pas parce que tu dois travailler deux fois plus parce que tu es noire, mais en fait, c'est tellement la vérité que tu ne peux pas te l'enlever de la tête. Je le dirai certainement à mes enfants, comme mes parents me l'ont dit aussi.*» Aujourd'hui, elle prétend ne plus avoir de modèle, en tout cas pas en musique, pas plus Rihanna qu'Aya Nakamura. Elle concède juste admirer l'Espagnole Rosalia et son flamenco revisité : «*Elle a su rafraîchir quelque chose qui existait déjà. Je suis plus dans cette dynamique-là.*» Et pas que celle du «9-3», dont elle refuse d'être un emblème : «*Je n'ai pas grandi ici.*» Ce serait usurpé, et Théodora ne triche pas.

SON SOUCI
D'EXCELLENCE,
ELLE LE TIENT
DE SES ANNÉES
À ÊTRE LA SEULE
PETITE FILLE
NOIRE DE L'ÉCOLE
EN CHARENTE-
MARITIME OU EN
SEINE-ET-MARNE

PLAYLIST

► **DERNIER MORCEAU ÉCOUTÉ**
«*Pop*», de Skaiwater

► **DERNIER LIVRE LU**
Le manga «*One Piece*», d'Eiichiro Oda (Pix'n Love, 2021)

► **DERNIER FILM VU**
«*L'Histoire de Souleymane*», de Boris Lojkine

► **DERNIÈRE RECHERCHE INTERNET**
Des informations sur l'anime «*Platinum End*»

► **DERNIÈRE APPLI TÉLÉCHARGÉE**
G7 Taxi